



le Progrès

MEMBRE DE LA
COOPÉRATIVE
NATIONALE DE
L'INFORMATION
INDÉPENDANTE

J'aime
Le Progrès,
je m'abonne!



ARTS
LE PARI DES
SPECTACLES PAYANTS
M13



VINS ET COCKTAILS
UN TOAST
AUX MAMANS
M32 ET M33

On reprend
graduellement
ses activités
en continuant
de se protéger!

Information et conseils
à l'intérieur.

Votre gouvernement Québec

0038263



**Un coeur
sans
confinement**

PAGES 2 À 7, 10 et 18



PACO
PAUL ALBERT CHEVROLET BUICK CADILLAC GMC LTÉE

www.paulalbertchevrolet.com
870, boul. Talbot, Chicoutimi
418 696-4444

CHEVROLET BUICK GMC

LE NOUVEAU
SIERRA ÉDITION NOIR
LOUEZ-LE POUR L'ÉQUIVALENT DE :

89\$ PAR SEMAINE PENDANT 24 MOIS 39 995\$
SECON UN PRIX À L'ACHAT COMPTANT DE
SELON UNE LOCATION AUX DEUX SEMAINES DE 178 \$ AVEC UN ACOMPTÉ DE 3 350 \$

+ OBTENEZ LA PREMIÈRE MENSUALITÉ DE LOCATION À NOS FRAIS

Offre en vigueur jusqu'au 1^{er} juin 2020. Voir les détails chez votre concessionnaire Paco.

« Si l'histoire de Louis peut sauver une seule vie... »

La mère du bambin mort tragiquement sur les monts Valin plaide pour des systèmes précollision

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

Le temps était agréable, tout le monde était détendu, la famille se préparait pour la période des Fêtes, bref, à quelques jours de Noël, le bonheur était au rendez-vous chez les Laberge-Verreault le 21 décembre dernier. Rien ne laissait présager qu'un terrible drame allait se jouer au chalet familial des monts Valin, à un peu plus de 30 minutes de Chicoutimi. Pourtant, en une fraction de seconde, la vie de toute la famille a basculé lorsque le petit Louis, 4 ans, a tragiquement perdu la sienne, écrasé par le véhicule familial. Aujourd'hui, sa maman lance

un appel afin d'inciter la population à opter pour un système précollision lors de l'achat d'un véhicule. Tout ça ne lui ramènera jamais son garçon, mais elle estime que si elle peut ainsi sauver une seule vie, son petit ne sera pas mort en vain.

Le 21 décembre 2019 restera gravé à jamais dans la mémoire de Catherine Verreault. Même si quatre mois se sont écoulés depuis les événements, la maman de Louis se rappelle tout ce qui s'est passé, minute par minute, entre le moment où son bébé a été frappé par la camionnette familiale et l'annonce de sa mort, à l'hôpital de Chicoutimi.

« C'était le samedi. Il était environ 16 h 30. On était avec le couple d'amis avec qui on partage le chalet. Nos enfants sont élevés ensemble », raconte-t-elle.

Marc-André Laberge, le papa de Louis, a sorti une motoneige de la remorque tirée par sa camionnette. « Il s'est aperçu qu'il manquait environ une distance d'un pied pour qu'on puisse la prendre pour aller souper chez le grand-papa des enfants », raconte Catherine Verreault.

Louis était avec son frère Raphaël, âgé de 14 ans. La maman se trouvait à l'intérieur du chalet.

« Marc-André a mis le véhicule en marche avant, mais n'a pas appuyé sur le gaz. Il a avancé d'un pied. On ne sait pas ce qui s'est passé. Le petit est parti en courant et s'est retrouvé du côté passager, très près du véhicule. C'était impossible de le voir. Ça a pris une fraction de seconde. Le *pick-up* est passé sur lui. »

La mère de famille a entendu son conjoint crier.

« On a rentré mon fils dans le chalet, il était inerte », raconte-t-elle.

Louis n'a jamais repris conscience. L'amie du couple, une policière, a pratiqué des manœuvres sur le petit jusqu'à l'arrivée des ambulanciers qui ont pris le relais. Des manœuvres ont été pratiquées pendant plus d'une heure trente à l'hôpital.

« Tout a été fait pour essayer de le sauver », affirme la maman.

Catherine Verreault se souvient être tombée à genoux devant médecins et infirmières, les suppliant de sauver son fils. « Je voulais qu'ils comprennent que je ne

pourrais pas vivre sans cet enfant-là », explique-t-elle.

La mère de famille ne se rappelle pas des semaines qui ont suivi.

« C'est inimaginable. Ça fait tellement mal les premières journées que le cerveau arrête de fonctionner. J'ai au moins 10 jours de *blackout*. J'ai repris contact avec la réalité un mois plus tard, estime-t-elle. Le corps est bien fait. C'est comme si les souvenirs réapparaissent au moment où je suis capable de les digérer, par bribes. C'est un moyen de défense. »

SYSTÈME DE PRÉCOLLISION

Aujourd'hui, Catherine Verreault souhaite lancer un message de sécurité à la population, afin que les gens optent pour un véhicule muni d'un système précollision qui avertit en cas de danger et qui peut même freiner. Son amoureux a toujours été très prudent, tellement qu'il avait gagné le surnom de ISO 2002. Pourtant, le pire lui est arrivé.

« Les accidents n'arrivent pas toujours en reculant. Ça peut arriver en avançant. Je ne comprends pas qu'en 2020, avec la technologie qu'on a, les véhicules ne soient pas automatiquement équipés d'un système précollision alors qu'on a plein d'autres gadgets inutiles. Pensez à moi en achetant votre prochain véhicule et demandez à votre vendeur si c'est une option envisageable. Lorsque l'obstacle ou la personne n'est pas visible à l'oeil, ça pourrait éviter un accident comme le nôtre. Chaque fois que j'embarque dans le véhicule de ma mère, le système démarre. Chaque fois, je me dis que si on en avait eu un sur notre véhicule, Louis aurait été sauvé. Depuis quelques années, les véhicules sont munis de caméras de recul. On trouve ça tellement merveilleux. Maintenant, il y a les systèmes qui évitent les collisions. C'est tellement une belle invention. »

Louis savait qu'il devait s'éloigner d'un véhicule qui recule.

« Peut-être que cette fois, il n'a pas vu ça comme un danger, puisque le véhicule devait avancer. On a été impressionné lorsque l'analyse a été faite de réaliser à quel point ça prend un gros périmètre pour voir un petit bonhomme de sa hauteur. Si l'histoire de Louis peut sauver une seule vie, il ne sera pas mort pour rien. »



Catherine Verreault souhaite sensibiliser la population à l'importance de choisir un véhicule muni d'un système précollision afin d'éviter des drames comme celui qui a coûté la vie à son petit Louis. — PHOTO LE PROGRÈS, ROCKET LAVOIE

Resto Roberto

LIVRAISON ET SERVICE AU VOLANT DU JEUDI AU DIMANCHE
restoroberto.com

Chicoutimi 418 543-2139 Jonquière 418 695-1555 Alma 418 662-2191

0039235

RESTER UNIS MALGRÉ L'ÉPREUVE

La perte du petit Louis a complètement transformé sa famille qui, depuis, tente d'apprendre à vivre sans lui, tout en restant unie.

Pour Marc-André Laberge et Catherine Verreault, l'arrivée de Louis était un pur bonheur.

Catherine a deux enfants, Raphaël, 14 ans, et Jade, 13 ans, issus d'une union précédente.

« Mon chum n'avait pas d'enfant. Moi j'en avais deux et j'adore ça. Je trouvais important pour lui qu'il ait la chance d'être papa. Louis, c'était notre gâterie. On le traînait partout. C'était un enfant vraiment désiré. Il ne manquait pas d'attention et il savait qui aller voir quand il voulait quelque chose. On se disait qu'il allait diriger plus tard. Il avait du charisme, il aimait le monde. Il était capable d'entrer en contact facilement avec les gens. »

Sa disparition a grandement affecté toute la famille dont chaque membre vit l'épreuve à sa façon. « On est quatre personnes différentes. On essaie de ne pas se juger et de ne pas avoir d'attentes envers les autres. On apprend à vivre autrement, à vivre avec ça », décrit la maman.

L'épreuve est énorme pour le couple, mais la mort de Louis lie aussi Catherine et Marc-André.

« On est un couple très fort. Au début, on était sur deux planètes différentes, mais on s'est rendu compte qu'on avait besoin l'un de l'autre pour passer au travers. C'est la seule personne qui peut me comprendre. On a tous les deux perdu notre enfant. »

Chaque jour, la famille vit une montagne russe d'émotions. « On regarde des photos, des vidéos. Ça fait mal, mais on ne veut pas oublier son vécu. Il nous a fait grandir. Il n'y a pas une journée qui passe sans qu'on pense à ce que ce serait si Louis était là. Quand quelqu'un meurt, on le place sur un piédestal, il prend encore plus de place. Là, on parle d'un petit enfant. »

Malgré l'ampleur de sa peine, Catherine Verreault travaille énormément afin de retrouver une vie plus normale.

« On a souvent l'impression qu'on n'a pas le droit d'être heureux. Mais je travaille là-dessus. Je ne veux pas que mes deux autres enfants se disent qu'ils ont perdu leur mère en même temps que leur petit frère. » ANNE-MARIE GRAVEL



La mort du petit Louis a complètement transformé sa famille. Depuis le drame, son père, sa mère, son frère et sa soeur tentent d'apprivoiser leur vie sans lui. — PHOTO COURTOISIE

Le petit Louis Laberge, 4 ans, a perdu la vie après avoir été écrasé par la camionnette familiale sur les monts Valin en décembre dernier. — PHOTO COURTOISIE



 Lorsque
ENTENDRE MIEUX...
DEVIENT ESSENTIEL! 

NOUS OFFRONS LE SERVICE POSTAL
À NOS FRAIS POUR PILES, ACCESSOIRES ET PIÈCES.

**GROUPE
FORGET** 
AUDIOPROTHÉSISTES

Ça va bien aller !

1-888-OREILLE
ENTENDRE-MIEUX.COM

Suivez-nous sur  [groupeforgetaudioprothesistesSagLac](https://www.facebook.com/groupeforgetaudioprothesistesSagLac)

CHICOUTIMI
418 545-8800

LA BAIE
418 544-1234

ROBERVAL
418 275-1105

DOLBEAU-MISTASSINI
418 276-8888

SAINT-FÉLICIEN
418 679-9900

CHIBOUGAMAU
418 748-4111

Bonne fête ma petite maman confinée

Ma chère petite maman (elle aime ça, lorsque je l'appelle comme ça), C'est ta fête aujourd'hui. Une journée que tu partages avec toutes les mamans du monde. Une journée qui sera bien différente cette année. La fête des Mères 2020 ne sera sans doute pas ta préférée, comme elle ne le sera pas pour beaucoup de mamans, qui la passeront malheureusement seules.

De ta tour d'ivoire montréalaise, j'espère que tu seras tout de même gâtée. Gâtée d'attentions, de téléphones et de messages virtuels. Probablement que mon frère, ton aîné, ira te dire bonjour. Tu pourras lui envoyer des becs soufflés du haut de ton balcon. Il est chanceux, mon frère. Il ne vit pas trop loin de chez toi. Et tu es chanceuse de l'avoir, aussi, lui qui prend soin de faire toutes tes commissions depuis que le virus s'est invité dans nos vies. Et moi, bien égoïstement, ça me rassure qu'il ne soit pas trop loin.

Parce que moi, ta cadette, je suis encore coincée dans ma région. Impossible, donc, d'aller te souhaiter bonne fête en personne ni faire tes emplettes. On ne s'est pas vues en personne depuis Noël. Tu sais, à l'époque où c'était encore naturel de se corder huit sur un divan deux places parce qu'on était contents de se voir. Noël, ça commence à faire long.

J'attendais que le printemps se pointe pour aller te visiter. J'avais planifié une petite semaine de vacances pour aller te voir, à la mi-avril. Bien entendu, cette visite est tombée à l'eau. La métropole devra attendre. Le printemps est arrivé en même temps que la pandémie. Ça m'apprendra.

Je me console, puisque je ne suis pas la seule à me sentir si loin et si impuissante. Mais j'admets qu'en ce jour de fête des Mères, ce sentiment d'impuissance est encore plus puissant. C'est bien beau, les FaceTime et les cadeaux par la poste, mais ça ne remplace pas une petite visite en personne, même à deux mètres de distance. Tu me l'as bien dit récemment.

T'inquiète pas, je ne dévoilerai pas ton âge en direct dans le journal. Mais tu fais partie de la clientèle vulnérable des 60 ans et plus. Ça, je crois que j'ai le droit de le dire, non?

Je pense que ça t'énerve un peu d'être considérée comme un être vulnérable face à un danger invisible. On s'est même un peu chicanées, il y a quelques semaines, lorsque je t'ai dit que ce n'était pas une bonne idée d'aller faire tes emplettes toi-même. C'est bizarre, tout de même, pour une enfant, de faire la morale à sa mère. Et pour une mère de devoir s'expliquer de simplement vouloir sortir un peu de sa tour d'ivoire. Juste pour voir du monde. Juste pour respirer un peu.

Lorsque j'étais petite, je prenais soin de te fabriquer de « belles cartes », que je glissais sous la porte de ta chambre avant que tu ne te lèves. Je me risquais parfois à te préparer un déjeuner de la fête des Mères que je t'apportais dans ton lit. Rien de bien élaboré, mais c'était une attention que tu aimais beaucoup, il me semble. Cette tradition a évidemment pris le bord à l'adolescence, puisque je me levais à midi, mais j'ai toujours essayé de te surprendre un peu pour souligner la fête des Mères. Cette année sera bien différente. Je t'aurais bien fabriqué quelque chose de circonstance, mais mes talents en couture sont limités. Tu n'auras donc pas de joli masque de mon cru. Je m'en excuse!

J'envie ces enfants qui pourront aller déposer un petit paquet sur le pas de la porte de leur maman, en les embrassant à deux mètres de distance.

Les barrages routiers n'ont pas été levés à temps pour que je te fasse cette surprise. Je me dis que, bientôt, ce sera possible.

Mais d'ici là, il me semble que le virus aurait pu faire une trêve, le 10 mai. Juste pour que les mamans puissent prendre leurs enfants, petits ou grands, dans leurs bras. **PATRICIA RAINVILLE**



Ma mère et moi, lorsqu'il était encore naturel de se coller pour prendre une photo, lors d'une balade à Sainte-Rose-du-Nord, à l'été 2019. — PHOTO LE PROGRÈS, PATRICIA RAINVILLE

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

SULFUREUX, *adjectif*

Définition – [CHIMIE] Qui a la nature du soufre, qui contient du soufre. [FIGURÉ] Qui évoque l'enfer, sent le soufre. Empreint d'immoralité, scandaleux. D'un érotisme brûlant.

Étymologie – Du latin *sulfur*, 'soufre'.

Cooccurrences – anhydride sulfureux, acide sulfureux ; réputation sulfureuse, passé sulfureux, personnage sulfureux, image sulfureuse ; roman sulfureux, clip sulfureux...



Soignez votre langue

Antidote 10

WINDOWS • MAC • LINUX

www.antidote.info

Fête des Mères au temps de la pandémie

Qui aurait cru, d'abord à une pareille histoire qu'une pandémie mondiale? Adeptes de science-fiction, j'avais lu des scénarios, ma foi tout à fait plausibles et crédibles. Mais, c'était ailleurs, dans une autre dimension, pas avec du vrai monde que je connais.

Et comme je vis à Montréal et que mes trois enfants vivent dans trois villes différentes, mon fils Christian à Montréal, ma fille aînée Nadia à Québec, et la dernière, Patricia, dans ma région natale, je vois arriver la fête des Mères avec un pincement au cœur.

Pas qu'on se voyait nécessairement pour l'occasion, 250 km et 500 km, c'est pas la porte d'à côté, mais la fête des Mères est sans doute la journée qui me touche le plus, et être dans l'impossibilité de se voir en vrai, ça chagrine, disons cela ainsi.

Ah la COVID et son confinement assorti, penser que même si on pouvait, on ne pourrait.... Pas de bisou sinon à la volée du bout des doigts, pas d'étreinte sinon par un geste de nos propres bras nous enlaçant comme si c'était l'autre, pas de caresse dans les cheveux. À deux mètres au plus près, et via texto, Internet, ou mieux le téléphone avec binette (j'aime pas le mot anglais).

On peut donc s'envoyer de l'amour, oui quand même avec la technologie la coupure n'est pas totale!

Et les mots, ah les mots je m'y connais. Ça fait que je profite de cet espace dans ce journal que j'aime toujours autant pour envoyer un petit message coronavirusien à ma fille dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Elle s'y connaît aussi en mots, ma fille. **ANDRÉE RAINVILLE**

NDLR Andrée Rainville a été journaliste, chroniqueuse et cadre au *Quotidien* et au *Progrès*

Chère covidée du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Patricia chérie,

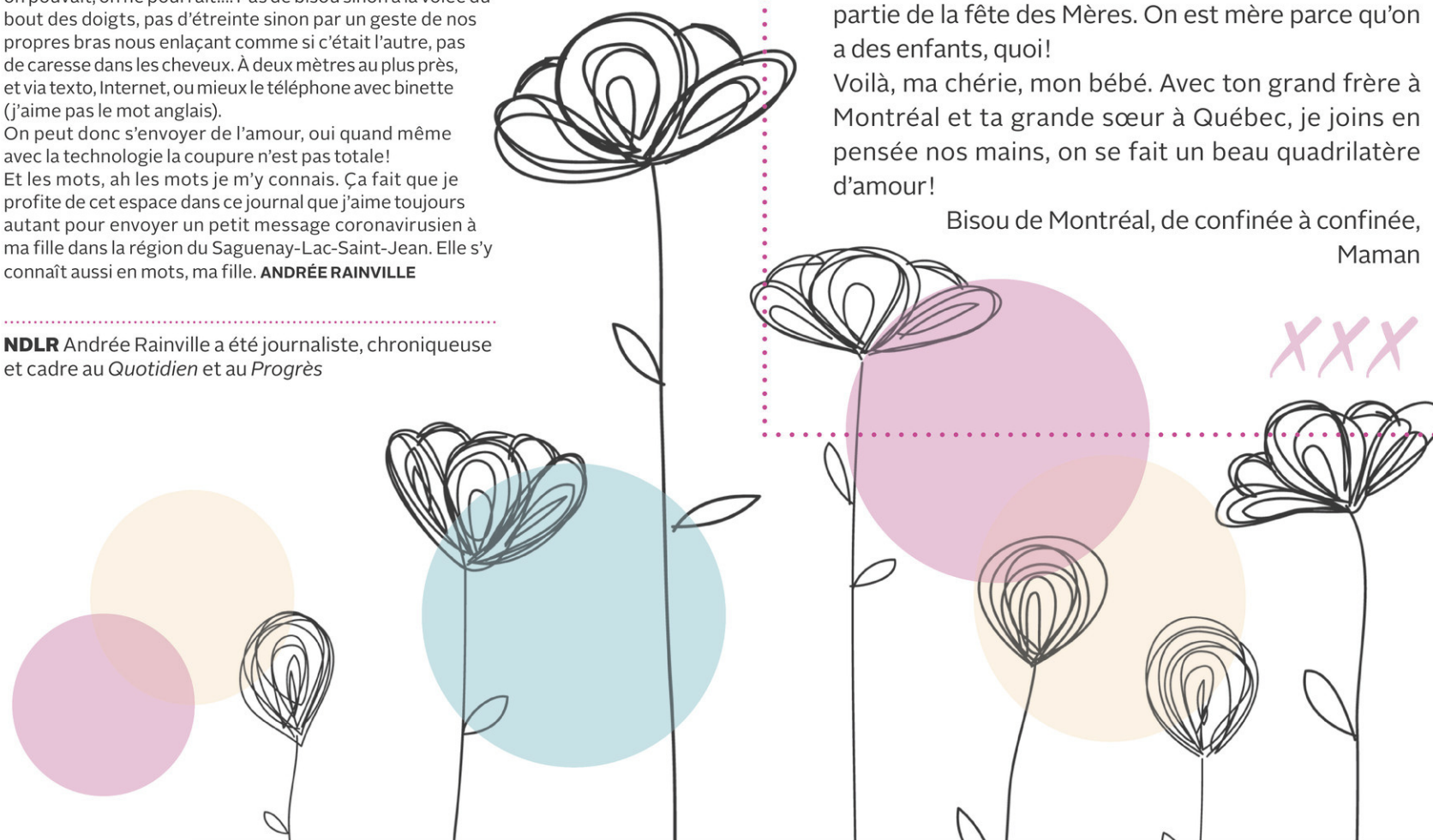
Ça me fait bizarre cette année de penser que même si on s'était programmé un p'tit voyage pour la fête des Mères, eh bien on ne pourrait pas. Mais je te lis, ma fille, depuis ton confinement, à ton poste de télétravail, on dirait que tu as mille yeux, mille oreilles! Tes doigts doivent courir de façon vertigineuse sur le clavier pour pondre tous ces articles, témoignages, y mettant aussi beaucoup du tien dans tes billets d'humeur.

C'est la fête des Mères, ce dimanche. Comme tu m'as déjà envoyé un colis, lecture et friandise, je me suis dit que c'est à mon tour de te dire que je suis fière de toi, du travail que tu fais pendant cette drôle d'étape de coronavirus. Tu traduis ce que pensent les autres, tu vas chercher le mieux des gens, tu allumes des yeux, tu soulignes le courage.

Une belle job que tu fais là, ma fille! C'est peut-être la fête des Mères, mais célébrer leurs enfants fait aussi partie de la fête des Mères. On est mère parce qu'on a des enfants, quoi!

Voilà, ma chérie, mon bébé. Avec ton grand frère à Montréal et ta grande sœur à Québec, je joins en pensée nos mains, on se fait un beau quadrilatère d'amour!

Bisou de Montréal, de confinée à confinée,
Maman



NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle ou une opinion?

redaction@lequotidien.com

TWITTER
twitter.com/lequotidien_cyb

FACEBOOK
facebook.com/LeQuotidienProgres

RÉDACTION
Saguenay 690-8800
Télécopieur 690-8805

ABONNEMENTS
418 545-4664

Lundi au vendredi:
7h00 - 16h30

Samedi
7h00 - 12h

Sans frais
1 (800) 866-3658

PUBLICITÉ
418 545-4474
Télécopieur: 690-8824
Lundi au vendredi
8h30 à 16h30

PETITES ANNONCES
418 549-4444
Télécopieur: 690-8360
Lundi au vendredi
8h30 à 16h30



UN PRODUIT DU
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN



Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q.J-1).
Le Progrès est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, arrondissement de Chicoutimi, Saguenay (Québec) G7H5C1. *Le Progrès* est imprimé aux presses de TC Transcontinental de Québec et de Montréal. Merci de recycler ce journal.

SOMMAIRE

affaires	26
annonces classées	43
carrières	42
décès	54
sports	61



ANNIE GRANDISSON ET MARIE-JOSÉE TREMBLAY DES COMÈTES DE CHICOUTIMI

Mères de coeur et d'action

Annie Grandisson et Marie-Josée Tremblay ne connaissaient pas grand-chose au patinage de vitesse avant que leur fille respective n'ait la piqure pour ce sport. Femmes de coeur et d'action, ces mères à l'horaire déjà bien rempli n'ont pas hésité à s'impliquer rapidement dans le club des Comètes de Chicoutimi où elles ont trouvé «une deuxième famille» avec qui partager de belles valeurs à transmettre pour l'épanouissement des jeunes. À quelques heures de la fête des Mères, il est bon de souligner le dévouement de ces mamans, mais aussi de tous ces parents qui font la richesse de toute organisation. **PAR JOHANNE SAINT-PIERRE**

Malgré des horaires bien remplis, Marie-Josée Tremblay (à gauche) et Annie Grandisson (à droite) n'ont pas hésité à s'impliquer à fond dans le club de patinage de vitesse Les Comètes de Chicoutimi où leurs filles Justine Girard et Anna Perron s'épanouissent sur le plan sportif et personnel. — PHOTO LE PROGRÈS, ROCKET LAVOIE

S'épanouir dans le plaisir

Marie-Josée Tremblay n'est pas une sportive de nature. Elle, son bonheur, c'est d'aider les enfants à s'épanouir. Il y a quatre ans, sa fille cadette, Justine Girard, a eu le coup de foudre pour les longues lames.

«Elle m'a amenée à découvrir ce sport que je ne connaissais que par les Jeux olympiques. On a commencé à l'école de patin, toujours avec l'objectif de faire du patinage de vitesse. On a gravi les échelons et elle est maintenant en interrégional», raconte celle qui est responsable de l'école de patin depuis trois ans au sein du club des Comètes de Chicoutimi.

Éducatrice à la petite enfance en milieu familial, Marie-Josée Tremblay a pu mettre à contribution son amour pour les enfants et son entregent dès son arrivée au club. «Je suis une maman qui adore suivre les enfants. J'ai regardé comment ça se passait dans l'organisation, si ça correspondait à mes valeurs, et j'ai vu que tout se faisait dans le plaisir», relate celle qui s'est impliquée dans l'école de patin dès la première année en tant qu'assistante.

Dès l'année suivante, elle a pris en charge l'école, qui est vite devenue un engagement familial. Sa fille aspirait à devenir entraîneuse et depuis deux ans, elle prend plaisir à faire progresser les jeunes de l'école. Même sa grande sœur, Roxane-Émilie, est mise à contribution. Sociable et enjouée, celle-ci divertit les frères et sœurs des patineurs pendant les cours et entraînements.

«C'est comme une famille», assure Marie-Josée Tremblay qui se

retrouve au Centre Georges-Vézina six fois semaine pour l'école de patin (mardi et dimanche) et les entraînements de Justine. «C'est notre deuxième maison», lance la dynamique maman qui a développé de beaux liens avec les patineurs et entraîneurs. «Ce sont tous de beaux jeunes. On leur montre à vivre, à grandir et à devenir des citoyens responsables, engagés et autonomes.»

À ses yeux, le club et le sport sont une excellente école de vie où les jeunes font l'apprentissage de l'autonomie, de la rigueur et du sens des responsabilités. Ils apprennent à s'impliquer, à travailler en groupe, à aider les plus petits et à être conciliants.

Des valeurs chères au cœur de la dévouée bénévole qui s'occupe de plus de 100 jeunes à l'école de patin et compose avec les quelque 300 parents qui les accompagnent. «Les valeurs du club, c'est que tout se fait dans le plaisir. Ce sont des jeunes passionnés, autonomes et impliqués. C'est vraiment beaucoup d'ouvrage, admet-elle, mais il faut gérer ça avec un côté humain. C'est une belle école de vie pour tout le monde!»

Elle est à la fois heureuse et fière de voir Justine s'épanouir dans un milieu où elle est en mesure de se développer sur le plan personnel et sportif. Et en plus des liens tissés avec ses coéquipiers et des nombreuses heures passées sur la glace, sa fille termine une première année au programme d'éducation internationale (PEI) à Charles-Gravel, suivant ainsi les traces de sa sœur aînée. **JOHANNE SAINT-PIERRE**



5 MAI Journée de l'infirmière auxiliaire | **12 MAI** Journée de l'infirmière
19 MAI Journée de l'inhalothérapeute | **26 MAI** Journée de la perfusionniste clinique

S'IMPLIQUER DE L'EAU À LA GLACE

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Nageuse longue distance émérite, Annie Grandisson a réussi la difficile Traversée internationale du lac Saint-Jean à huit reprises entre 1987 et 1995, que ce soit sur 32 km, les deux premières années, ou 40 km par la suite. Si la Saguenéenne s'est distinguée en eau libre, c'est sur l'eau glacée de la patinoire olympique du Centre Georges-Vézina que sa fille, Anna Perron, a trouvé sa voie depuis trois ans.

Annie Grandisson n'a pas hésité à plonger rapidement dans l'aventure bénévole du club, elle qui, dès la deuxième année, s'est retrouvée à la présidence de l'organisation. «Ce n'était pas le plan», rigole celle qui a suivi l'exemple de ses parents, Julien Grandisson et Lisette Gobeil. «Ma mère a fait la même chose avec moi. Elle a été présidente du Club de natation de Chicoutimi pendant plusieurs années. C'est l'exemple que j'ai eu. J'ai fait de la

natation pendant 13 ans et mes parents ont toujours été très présents dans ma carrière. Pour moi et mon conjoint, Dave Perron, on trouvait ça important d'être proche de notre enfant quand elle fait ses apprentissages.»

Anna a eu un coup de cœur pour les longues lames en assistant avec sa mère à un entraînement de l'élite régionale du Centre Marc Gagnon après un cours à l'école de patin. «Quand elle a vu ça, elle m'a dit: "C'est ce que je veux faire!" J'ai vu l'étincelle dans ses yeux et je me suis dit que comme mère, j'allais l'accompagner dans ses passions», raconte-t-elle.

«Le sport est tellement une belle école et le patinage de vitesse, c'est

vraiment un sport sain. Tu as le côté individuel, mais en même temps, le volet en équipe où elle apprend à travailler avec les autres, à suivre les règles et les plans. C'est un sport très complet au niveau social et développement de l'enfant.»

Ayant elle-même été une sportive de haut niveau, Annie Grandisson sait parfaitement le rôle qu'elle souhaite jouer auprès de sa fille. «Ce n'est pas le même sport, mais la façon dont tu l'abordes et le vis, ça se rejoint», fait-elle valoir.

«Mon rôle est de l'accompagner et de lui donner les outils dont elle a besoin pour être capable de performer et faire ce qu'elle a à faire. Je ne suis pas un coach de patins, je suis là pour la soutenir si elle vit

des stress avant une compétition, quand elle est déçue, etc.»

Quant à son implication dans le club, Annie Grandisson avoue qu'elle n'avait pas prévu se retrouver aussi vite à la présidence, même si elle est habituée, de par son travail, à organiser et à structurer. Mais c'est aussi l'équipe de dévoués parents bénévoles qui a fait qu'elle s'est lancée malgré sa méconnaissance du sport.

«Il y avait vraiment de bons bénévoles très engagés. C'est du monde qui se donne entièrement, mais ils avaient besoin de quelqu'un pour coordonner les efforts de chacun», explique celle qui y a trouvé une deuxième famille.

«C'est incroyable le nombre d'heures qui est donné par des parents [malgré un emploi du temps chargé]. Au niveau du CA, c'est vraiment phénoménal comme engagement. [...] On est vraiment chanceux d'avoir des parents si engagés. Ils s'investissent avec leurs enfants. Et si tu as besoin de quelque chose, il y a toujours quelqu'un qui va s'offrir!»

Au sein du club, elle retrouve aussi des valeurs qu'elle souhaite transmettre à sa fille: être capable de se dépasser dans quelque chose en quoi elle croit, avoir du respect et de la collaboration entre les personnes, tout en cultivant sa persévérance et sa détermination.

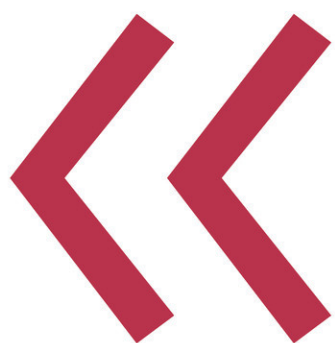


ON EST LÀ POUR VOUS!

0% DE FINANCEMENT
SUR CERTAINS DE NOS MODÈLES
2020 LES PLUS POPULAIRES*



**CONGÉ DE PAIEMENT
POUR 180 JOURS***



« J'ai vu l'étincelle dans ses yeux et je me suis dit que comme mère, j'allais l'accompagner dans ses passions. »

— Annie Grandisson

« Ce sont tous de beaux jeunes. On leur montre à vivre, à grandir et à devenir des citoyens responsables, engagés et autonomes. »

— Marie-Josée Tremblay

* Offre en vigueur jusqu'au 1 juin 2020, sur approbation de crédit, pour les véhicules 2020 neufs admissibles. Le terme de financement varie selon le modèle choisi. Exemple : 50 000 \$ financé à un taux annuel de 0 %, avec 0 \$ d'acompte, correspond à 695 \$ par mois pendant 72 mois. Coût d'emprunt de 99 \$. Tout les détails chez votre concessionnaire Paco



870, BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI • 418 696-4444

WEB
paulalbertchevrolet.com

COURRIEL
paco@paulalbertchevrolet.com



[paco-paulalbertchevrolet](https://www.facebook.com/paco-paulalbertchevrolet)

› UN DÉFI DE PHOTOGRAPHES



Les photographes des six journaux membres de la Coopérative nationale de l'information indépendante se sont donné un défi: s'imposer une thématique chaque semaine, en se détachant de l'actualité. Aujourd'hui, ils vous présentent des couchers de soleil d'Ottawa-Gatineau à Saguenay, en passant par Granby, Sherbrooke, Trois-Rivières et Québec. Cette photo de Rocket Lavoie a été prise sur le bord de la rivière Saguenay, près du motel Panoramique. Pour découvrir le travail des photographes des autres régions, visitez le www.lequotidien.com ou téléchargez notre application gratuitement. — PHOTO LE PROGRÈS, ROCKET LAVOIE

SESSION D'AUTOMNE À DISTANCE

L'UQAC se prépare

ÈVE-MARIE FORTIER
emfortier@lequotidien.com

L'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) se prépare à offrir la session d'automne 2020 à distance aux étudiants. La situation incertaine entourant la crise actuelle a poussé le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur à demander aux établissements universitaires de poursuivre les formations

en non-présentiel, et ce, pour encore plusieurs mois.

Au travers de la communication officielle du ministère, il est possible de comprendre que l'évolution de la pandémie pourrait permettre le retour en classe, mais que les cégeps et universités doivent se préparer à toute éventualité.

« La crise sanitaire que nous traversons contraint le personnel enseignant de tout le Québec à adapter sa pratique très rapidement pour continuer à favoriser la réussite des élèves et des étudiants, malgré la distance. En effet, la population étudiante collégiale et universitaire devra poursuivre son cheminement hors des établissements. Comme nous ne pouvons prévoir quelle sera la situation à la rentrée scolaire de l'automne, notamment en matière de distanciation sociale, l'enseignement à distance pourrait être l'une des solutions à adopter. »

Marie-Karlynn Laflamme, responsable des communications de l'UQAC, mentionne également qu'il est possible que la situation change d'ici la rentrée, mais que l'établissement doit absolument être en mesure d'offrir les formations en non-présentiel à l'automne 2020. « Tout porte à croire que nous devons nous préparer à donner l'ensemble de nos cours à distance à l'automne. Nous sommes toutefois en train de déconfiner certaines sections de l'université pour permettre aux étudiants qui ont un côté pratique dans leur formation d'y avoir accès, a-t-elle expliqué, à l'occasion d'une entrevue. Le fil conducteur de toute mesure mise en place par l'UQAC est de permettre aux étudiants de diplômé dans les meilleurs délais. »

Les professeurs, chargés de cours et équipes de programmes et de soutien ont été invités à faire preuve de créativité et d'ouverture face aux mois à venir étant donné les difficultés que certains étudiants risquent de vivre au fil de l'évolution de la crise.

Que ce soit en raison de situations de maladie, de conciliation travail-famille difficile ou de problèmes technologiques, ces étudiants auront besoin d'être soutenus et les solutions offertes devront prendre en considération la situation exceptionnelle, peut-on lire dans la communication envoyée aux étudiants, jeudi.

LÀ **POUR VOUS**
Pour assurer votre nouveau quotidien

PROMUTUEL
ASSURANCE

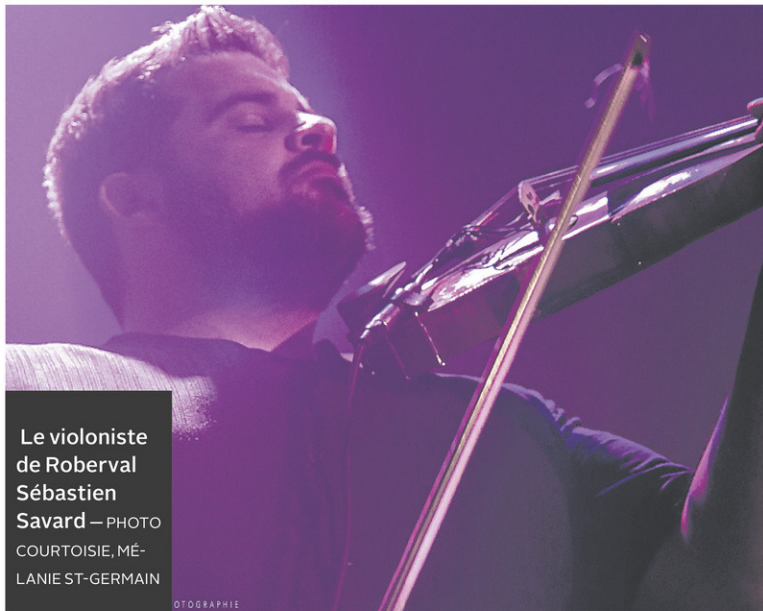
COMMUNIQUEZ AVEC NOUS
1 800 463-9646
promutuelassurance.ca



Pour reprendre graduellement les activités en toute sécurité, on continue de se protéger.

La relance graduelle des activités des divers secteurs économiques et des entreprises est une responsabilité partagée. Chacun a son rôle à jouer pour que tout reste harmonieux et sécuritaire.

[Québec.ca/relance](https://quebec.ca/relance)



Le violoniste de Roberval Sébastien Savard — PHOTO COURTOISIE, MÉLANIE ST-GERMAIN

LE VIOLONISTE SÉBASTIEN SAVARD

Prestations en cadeau

Même confiné, les projets ne manquent pas pour le violoniste de Roberval Sébastien Savard. Sa plus récente initiative? S'offrir en cadeau pour la fête des Mères!

En effet, le musicien propose de courtes prestations musicales personnalisées aux mamans qui auront reçu de la part de leurs proches ce cadeau hors de l'ordinaire.

«C'est la fête des Mères, alors j'ai envie d'envoyer de l'amour grâce à mon violon. [...] C'est un cadeau original!»

Celui qui a déjà fait partie de la troupe du Cirque du Soleil aura plusieurs chansons dans son répertoire musical. L'instant d'une seule chanson ou pour une durée de 30 minutes, les mamans auront la chance de l'entendre jouer pour elles. «Je vais avoir une liste de chansons et les gens vont pouvoir piger là-dedans. Je peux envoyer une vidéo personnalisée ou même offrir une prestation en direct et jaser avec la personne.»

Parmi les pièces proposées, il y a bien entendu les classiques comme *Halleluiah* de Leonard Cohen ou

Lessentiel de Ginette Reno, mais il peut tout aussi bien jouer la populaire chanson *Shallow* de Lady Gaga et Bradley Cooper ou encore une chanson de circonstance ces jours-ci, *Over the Rainbow!*

L'artiste précise que les tarifs sont variables et adaptés selon les demandes et le nombre de chansons. L'idéal est de le contacter directement en privé sur Facebook ou par courriel: sebastien-savard@hotmail.com. Comme il dit, «un bouquet de roses coûte plus cher!»

AUTRES PROJETS

La pandémie de COVID-19 a changé les plans du musicien. À l'annonce du confinement, il s'apprêtait à quitter le pays pour rejoindre celui de l'Oncle Sam.

Comme c'est le cas depuis quelques années, il devait se rendre en Floride, au parc thématique Epcot en compagnie de son groupe, le Blueberry Grass Band. «Le jour où il y a eu le confinement, c'était celui où j'étais supposé partir à Epcot avec le band pendant cinq semaines. Ça a été un coup dur de réaliser ça. Ma

valise était prête et je partais!»

Pour ce travailleur autonome et pigiste dans le monde de la musique, cette nouvelle a été dure à accepter, mais il avoue s'être vite retrouvé les manches à la recherche de solutions.

«Il y a eu une espèce de stress qui a embarqué et une certaine urgence pour trouver une solution. Il y a eu la PCU qui a fait du bien. Ça m'a permis de prendre le temps de réfléchir pour trouver des solutions.»

C'est ainsi qu'il a réalisé qu'Internet allait lui permettre de mettre d'autres projets de l'avant. «Il y a toujours moyen avec Internet de réaliser d'autres idées. On a accès à tout le monde avec ça.»

Il a donc offert des cours de violon en ligne. Un projet de collaboration avec Québec Issime et une demande particulière venant de sa soeur lui ont toutefois fait comprendre qu'il pouvait encore en faire plus.

«L'idée est venue de ma soeur qui m'a dit qu'elle vivait du stress au travail. Elle m'a confié que la musique l'aidait à relaxer et qu'elle aimerait m'entendre jouer, que ça lui ferait du bien. [...] Ça m'a donné le goût de rester actif. J'ai commencé à faire des vidéos sur Facebook de pièces connues.»

À titre d'exemple, sa reprise de *l'Hymne à l'amour* d'Édith Piaf a été vue à plus de 6000 reprises.

Il affirme qu'à partir de ce moment-là, les demandes de collaborations musicales ont augmenté et que même confiné, il peut ajouter à distance ses trames sonores de violon sur différentes chansons.

Il reconnaît aussi que sa participation en quarts de finale à l'émission *La semaine des 4 Julie* lui a permis d'obtenir un peu plus de visibilité.

Loin de s'arrêter là, Sébastien Savard désire aider la collectivité en ces temps de pandémie. Il s'est donc inscrit à la plateforme Web gouvernementale. «J'ai donné mon nom à Je contribue. J'ai pas de problème à aller aider dans les CHSLD. Pour un certain temps, la musique, les tournées et les spectacles seront sur pause, donc mon plan B sera ça. Sur Internet par contre, je suis encore violoniste!» GUILLAUME PÉTRIN



Pourquoi faire ses arrangements préalables?

Planifier les arrangements préalables apporte une belle tranquillité d'esprit en plus de permettre aux proches et à la famille de traverser plus sereinement cette période douloureuse qu'est le deuil.

C'est aussi :

Pour décider et choisir vous-même vos funérailles et rituels que vous désirez

Pour placer en toute sécurité votre argent qui servira pour vos funérailles

Pour contrer l'inflation sur le coût des frais funéraires

Pour profiter des escomptes de votre carte de membre sur les frais funéraires (jusqu'à 10%)

Avec votre coopérative,
c'est l'assurance d'avoir l'esprit tranquille...

Mesures préventives COVID-19

Afin d'assurer la sécurité de notre clientèle et celle de nos employés, vous pouvez réaliser votre préarrangement par téléphone ou en vous présentant à nos bureaux sur réservation selon certaines mesures préventives mises en place afin de respecter les obligations de distanciation.

www.afdr.coop 418 545-2643

L'Alliance,
présent à chaque instant ...

ALLIANCE FUNÉRAIRE
DU ROYAUME
Votre coopérative...

CHICOUTIMI
520, du Saguenay Est

CHICOUTIMI-NORD
345, St-Armand

LATERRIÈRE
1000, rue du Boulevard

ST-AMBOISE
560, rue Simard

Meilleurs INSCRIPTEURS | AVRIL 2020

 Chicoutimi Lisa-Marie TREMBLAY 418 817-1990 Courtier immobilier	 Jonquière Kevin POTVIN 418 812-6677 Courtier immobilier	 Alma Chantale TREMBLAY 418 668-9551 Courtier immobilier	
Autres secteurs		Équipe Gagnon-Cormier	
 Jean-Marc BLANCHETTE 418 770-8944 Courtier immobilier résidentiel	 Josée GAGNON 418 541-0528 Courtier immobilier	 Sara CORMIER 418 817-6419 Courtier immobilier résidentiel	



viacapitale
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
AGENCE IMMOBILIÈRE

2

MAINTENANT
BOUTIQUES



Nous sommes très rigoureux concernant les mesures de protection des clients et du personnel.

ALMA CHICOUTIMI

LA FRIPERIE

ET CENTRE DE DONS

1000, BOUL ST-JUDES, ALMA
1564, BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI
LAFRIPERIE.CA

GROUPE CODERR

Les valeurs à la bonne place



VOS DONS ET ACHATS SOUTIENNENT NOS PROGRAMMES D'INSERTION EN EMPLOI

Québec

COVID-19

Le cap des 300 cas atteints dans la région

ÈVE-MARIE FORTIER
emfortier@lequotidien.com

Le cap des 300 cas positifs de coronavirus a été franchi, vendredi, dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Une seule nouvelle personne a été diagnostiquée positive à la COVID-19. Aucun nouveau décès n'a toutefois été ajouté au bilan quotidien. Le nombre total de personnes décédées reste donc de 26.

Ces données ont été dévoilées sur le site du gouvernement du Québec, vendredi, en début d'après-midi. Il fallait cependant attendre le bilan quotidien du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean pour obtenir davantage de détails sur l'évolution de la situation dans la région.

Le bilan a cependant lieu après l'heure de tombée de la version papier du Progrès.

Jeudi, deux personnes étaient hospitalisées, dont une aux soins intensifs. Un total de 197 personnes étaient rétablies.

94 autres Québécois ont perdu la vie

MONTRÉAL — La pandémie de la COVID-19 a fauché la vie de 94 autres Québécois, portant le bilan des décès vendredi à 2725.

Quant au nombre de Québécois contaminés, il s'établit désormais à 36 150. Vendredi, 912 cas de COVID-19 de plus ont été confirmés par les autorités sanitaires.

Dans les hôpitaux, on a enregistré une baisse de neuf personnes hospitalisées, portant le total à 1827 vendredi. Une baisse de 17 a également été relevée chez les patients aux soins intensifs, qui sont maintenant 207.

Jeudi, le premier ministre François Legault avait indiqué qu'il manquait 11 600 employés dans le réseau de la santé, ajoutant que parmi ceux qui sont en poste, 50 % travaillent à temps partiel.

Il avait par la même occasion annoncé le report au 25 mai de l'ouverture des commerces, des écoles et des services de garde dans le Grand Montréal.

D'ailleurs, en date de vendredi, il y avait 18 435 cas confirmés sur l'île de Montréal.

Le nombre de cas s'élève à 4344 en Montérégie et à 3928 à Laval. **PRESSE CANADIENNE**















Quant au nombre de Québécois contaminés, il s'établit désormais à 36 150. Vendredi, 912 cas de COVID-19 de plus ont été confirmés par les autorités sanitaires


LIRE JUSTIN TRUDEAU PROLONGE LA SUBVENTION SALARIALE D'URGENCE > 52

BESOIN D'AIDE?

Des ressources sont là pour vous à Jonquière.

 Aide alimentaire	 Transport/ Accompagnement	 Famille
 Soutien psychologique	 Hébergement	 Aide budget et Formulaire

Sécurité Alimentaire 	418 815-5126
Centre d'action bénévole 	418 542-1625
LASTUSE (Organisation régionale) 	418 543-3350
Cancer Saguenay (Transport médical) 	418 699-0009
Aînés de Jonquière (Opéra) 	418 548-6444
Centre du Mieux Vivre (Sector Bojn, St-Ambroise, St-Charles de Bourcy/Sipérou) 	418 672-4143
Centre Familial le Transit 	418 695-2780
Épicerie communautaire Halte-Ternative (L'Arrière de l'Épicerie) 	418 547-3644
La Chambrée (Organisation par femmes) 	418 547-7283
Le Séjour (Hébergement) 	418 547-8611
Service budgétaire 	418 412-4447
Services Québec 	418 695-7898
Aide Parent Plus 	418 547-4792
Travail de rue 	418 542-7536 p.230

	Centre de prévention du suicide 02	1-866-277-3553	
	Tel-Aide	418 695-2433	Info Social... 811
	CLSC	418 695-2572	Info Santé... 811
	Ligne COVID-19	1-877-644-4545	

Pour toutes informations sur les services offerts présentement par l'ensemble des organismes de Jonquière, rendez-vous sur le site: cdc2rives.org

Sylvain Gaudreault
député de Jonquière

2240, rue Montpetit
Jonquière (Québec) G7X 6A3
Téléphone : 418 547-0666
Sylvain.Gaudreault.JONQ@assnat.qc.ca




 **UNE COUVERTURE COMPLÈTE DE LA PANDÉMIE EST DISPONIBLE SUR L'APPLICATION ET LE SITE WEB**



À toutes les mamans œuvrant dans le secteur de la santé et des services sociaux

En cette journée spéciale de la fête des Mères, c'est l'occasion tout indiquée pour moi de souligner votre apport exceptionnel, à vous toutes. À la fois dévouées pour vos enfants et très engagées dans la communauté, vous portez avec vous votre cœur et votre sensibilité de mère pour prendre soin des autres. Vous offrez vos bras pour reconforter ceux qui en ont le plus besoin, parfois même aux dépens du temps passé à la maison.

Vous qui soignez nos mamans, qui prenez soin de nos enfants et tout-petits, sachez que vous avez toute ma reconnaissance.

Vous êtes des femmes admirables.

À vous toutes, je souhaite une merveilleuse fête des Mères.

Julie Labbé

Présidente-directrice générale
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Une option pour les fonctionnaires

La CAQ a la volonté d'en transférer 5000 vers les régions

MÉLANIE CÔTÉ
mcote@lequotidien.com

L'un des chantiers que s'est donné le gouvernement de la Coalition Avenir Québec (CAQ) est de transférer 5000 fonctionnaires dans les régions dans un horizon de 10 ans. La crise que l'on traverse présentement démontre au gouvernement du Québec que le télétravail peut offrir de nouvelles avenues.

Le cabinet de Christian Dubé, ministre responsable de l'administration gouvernementale et président du Conseil du trésor, explique que dès le début de la crise, tout a été mis en oeuvre pour que les fonctionnaires puissent

travailler de la maison afin de maintenir les services aux citoyens. Force est de constater qu'après quelques semaines, « ça fonctionne super bien », a dit le cabinet au *Progrès*, vendredi matin.

Dans les plans, il n'y a pas encore de date pour un retour au travail « physique », notamment parce que cela va très bien et, aussi, parce que les fonctionnaires apprécient jusqu'à maintenant le télétravail, affirme-t-on du côté du cabinet de M. Dubé.

Avant la COVID-19, la CAQ avait plusieurs chantiers en cours. Notamment, le gouvernement se demandait comment devenir un employeur encore plus intéressant et, aussi, il avait la volonté de transférer 5000 fonctionnaires dans les régions d'ici 10 ans.

« Nous constatons que nous avons de nouvelles avenues avec le télétravail. Ça fait des années que nous en parlons (du télétravail) et nous constatons tous les bénéfices. »

Le cabinet de Christian Dubé n'est cependant pas prêt à dire qu'il ira de l'avant avec cette façon de faire, car le gouvernement est actuellement en gestion de crise et en situation d'urgence.

« Mais ça permet de développer de nouvelles approches. »



PHOTO 123RF



Vous souhaitez vendre ou acheter une entreprise ?

Le CTEQ vous accompagne dans vos démarches !

CTEQUEBEC.COM

1 844 200-2837 #1000

contactez-nous !

INFORMATION

MAILLAGE

FORMATION

RÉFÉRENCIEMENT

ACCOMPAGNEMENT

Québec



Centre de transfert
d'entreprise du Québec

HABITER DANS UNE VILLE ET TRAVAILLER DANS UNE AUTRE ?

MÉLANIE CÔTÉ

mcote@lequotidien.com

Une grande partie de la région est en bonne position pour le télétravail, au point de vue technologique, croit André Nepton, coordonnateur à l'Agence interrégionale de développement des technologies de l'information et des communications (AIDETIC). Mais il est peut-être exagéré de parler de désurbanisation, avance pour sa part Annabelle Brossard, nouvelle directrice générale du Hub Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a établi de nouvelles cibles pour les vitesses de connexion Internet. Il souhaite que tous les ménages et toutes les entreprises au pays puissent compter sur une connexion à large bande d'au moins 50 Mbits/s en téléchargement et d'au moins 10 Mbits/s en téléversement. C'est présentement le cas dans les grands centres urbains, mais la situation est plus difficile en milieu rural ou dans les régions éloignées. Le CRTC a donc développé un fonds et d'ici la fin de 2021, il prévoit que 90 % des familles et entreprises pourront atteindre les nouvelles cibles.

Selon André Nepton, le nouveau standard est atteint dans les grands centres urbains du Saguenay-Lac-Saint-Jean et au cœur des principales villes de la région. Il y a cependant encore du travail

à faire lorsque c'est le câble filaire qui amène Internet, ce qui est le cas dans certains villages.

Un autre élément à ne pas négliger est la téléphonie cellulaire, plusieurs personnes délaissant la téléphonie fixe. Actuellement, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, il y a 99 % du territoire résidentiel qui est desservi par la téléphonie cellulaire, l'installation récente de plusieurs tours ayant grandement amélioré le service. Il reste cependant les secteurs de villégiatures où le service n'est toujours pas disponible ou très difficile.

Mais habiter dans une ville et travail-

ler dans une autre, est-ce possible? De plus en plus, croit M. Nepton, d'autant plus que le CRTC veut que les nouvelles cibles soient atteintes partout.

« Peut-être que la prochaine génération sera sélectionnée en fonction de ses compétences et non en fonction du lieu de sa résidence. Si le travail est pensé différemment, la proximité du lieu de travail n'est plus aussi nécessaire », dit M. Nepton, ajoutant que d'ici cinq ans, « il n'y aura pas beaucoup de choses pareilles à aujourd'hui au niveau technologique ».

La crise, selon lui, va changer beaucoup de choses,



comme les études à distance pour certains niveaux scolaires et le télétravail qui a été amplifié au cours des derniers mois.

« La crise va avoir démarré quelque chose d'important. Le télétravail peut responsabiliser des gens. Des études disent que les gens en télétravail purement et simplement sont plus performants que ceux en milieu de travail, de peur que les gens pensent qu'ils ne travaillent pas. Il y a également des économies pour les employeurs en pieds carrés, en chauffage, en climatisation, etc. »

MOUVEMENT SOCIAL

Annabelle Brossard, directrice générale du Hub Saguenay-Lac-Saint-Jean, constate en ce moment un grand mouvement social. Travailler à travers différentes régions sera sans doute possible, mais elle qualifie le terme désurbanisation comme étant « un peu fort ».

« La situation actuelle va certainement favoriser certains pôles, par exemple si la maison-mère est au Saguenay et que tu habites à Dolbeau. Mais de là à dire qu'il y aura un impact majeur avec les régions versus Québec ou Montréal, je ne sais pas. On va voir avec les années s'il y a un changement. L'avenir va nous le dire », avance-t-elle.

M^{me} Brossard voit cependant beaucoup d'éléments qui sont mis en place pour pousser les organisations à être efficaces à distance. La technologie et les ressources humaines sont là, le mouvement est déjà entamé.

« La COVID a un gros impact sur les changements technologiques. Pour l'après-COVID, on sait ce qu'on est capables de faire », dit-elle, ajoutant que pendant la crise, 56 % des travailleurs ont gardé leur emploi et, de ce nombre, une bonne portion s'était adaptée au télétravail.

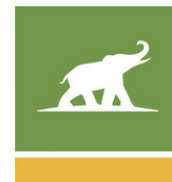
Le Hub Saguenay-Lac-Saint-Jean s'affaire présentement à mettre en place une plateforme pour recenser les aides financières disponibles pour les entreprises et, aussi, à cartographier les ressources humaines et matérielles dans la région.

« Il faut matérialiser, mettre en valeur ce qui est disponible, précise M^{me} Brossard. Il y a une nécessité de savoir ce qu'on a comme ressources dans la région. Ce n'est pas parce que tu ne travailles pas dans le même domaine économique que tu ne peux pas aider une autre entreprise. »

PHOTO 123RF

En cette période de confinement, je vous souhaite la santé et on se revoit bientôt!

Dany Fillion, Denturologiste



SANTÉ DENTAIRE
IVOIRE
DENTUROLOGISTES

On vous sert comme personne

CHICOUTIMI • JONQUIÈRE • ALMA

CONSULTATION SANS FRAIS

418 541-7032

ivoire.ca

PHOTO 123RF



6000 ACTES NOTARIÉS SIGNÉS À DISTANCE

MÉLANIE CÔTÉ

mcote@lequotidien.com

Depuis le décret du 1^{er} avril, 6000 actes notariés ont été signés à distance à travers le Québec. Cette pratique volontaire et non obligatoire est renouvelée chaque mercredi, mais pour le moment, la loi ne permet pas aux notaires de maintenir cette façon de faire une fois la crise passée.

Nancy Émond, notaire à Alma, au Lac-Saint-Jean, et agente de service pour la Chambre des notaires du Québec, confirme que cette pratique était en préparation depuis plusieurs années, mais la COVID-19 les a obligés à passer à la vitesse grand V. Une fois le décret passé, ils ont eu besoin d'une dizaine de jours pour être fonctionnels à distance.

Elle ajoute qu'il s'agit d'une mesure exceptionnelle permise par le décret gouvernemental, notamment parce qu'il s'agit « d'une période chaude » au niveau de l'immobilier. Les prêts hypothécaires et les achats ou ventes de maison ont donc majoritairement occupé les notaires.

« La loi du notariat exige que les actes soient faits sur papier, avec des signatures manuscrites et en présence du notaire », explique M^{re} Émond, pour justifier la raison pour laquelle cette façon de faire prendra fin avec la fin du décret.

Elle confirme toutefois que les notaires aimeraient poursuivre les consultations et les signatures par visioconférence, car ça offre une plus grande flexibilité et un décloisonnement de la pratique, permettant notamment d'avoir des clients d'un peu partout.

« Ce n'est pas la Chambre des notaires du Québec qui fait la loi, mais plutôt le législateur. Ils

travaillent en étroite collaboration pour voir s'il sera possible de maintenir cette pratique après la crise », mentionne M^{re} Émond.

PRATIQUE APPRÉCIÉE

La notaire Marie-Claude Munger, qui pratique à Chicoutimi, a aimé pouvoir travailler sans risque en évitant l'achalandage dans son bureau. Avant le décret, en raison de situations urgentes, elle a dû recevoir des clients et la situation ne lui plaisait pas.

Sans dire qu'elle voudrait que la visioconférence devienne la norme, elle aimerait pouvoir y recourir en cas de besoin. Et, surtout, les dernières semaines ont prouvé que ça pouvait fonctionner.

« Je ne serais pas capable d'être toujours seule dans mon bureau. Le contact avec les clients me manque. Ici, j'ai des tableaux, une télévision, je me lève pour faire comprendre des choses. Mais c'est parfait pour les gens qui sont à l'extérieur et qui ont des contraintes. Les gens de la construction ou les camionneurs, par exemple. Il y a même parfois certains employeurs qui refusent de libérer leurs employés pour un rendez-vous.

« Je ne veux pas que ce soit juste ça, mais j'aimerais avoir l'opportunité de le faire », mentionne M^{re} Munger, confirmant que la Chambre des notaires du Québec travaille sur un changement de législation depuis quelques années.

Elle croit aussi que la rencontre en personne, jumelée à une signature électronique, pourrait régler bien des problèmes d'entreposage. Actuellement, les signatures se font sur du papier minute et les documents doivent être entreposés dans une voûte qui résiste

au feu. Après 11 ans de pratique, M^{re} Munger confirme que des problèmes d'entreposage se pointent déjà à l'horizon.

La notaire, qui est également médiatrice familiale, n'a cependant pas aimé traiter cet aspect de son travail en visioconférence. Elle va le faire uniquement en cas de nécessité et si les gens sont capables d'avoir un dialogue.

« Déjà que dans mon bureau ce n'est pas toujours évident... Disons qu'il y a des séparations plus faciles que d'autres. »

DÉROULEMENT

En ce temps de crise, les notaires ont été déclarés comme étant des services essentiels. Afin de respecter les règles de distanciation sociale, ils ont dû établir une marche à suivre sécuritaire, l'acte notarié technologique permettant de traiter les demandes urgentes.

Le client doit avoir en sa possession deux pièces d'identité et pouvoir les présenter au notaire. Ce dernier fait la lecture des documents et peut même les faire défiler à l'écran pour que les clients puissent les consulter simultanément. Le moment venu, il y a signature à distance de l'acte grâce à un logiciel sécuritaire et les documents sont envoyés par courriel. Le notaire doit voir en direct la signature via la visioconférence pour s'assurer qu'elle est légitime.



— PHOTO COURTOISIE



Je ne veux pas que ce soit juste ça, mais j'aimerais avoir l'opportunité de le faire. »

— M^{re} Marie-Claude Munger

Meilleurs VENDEURS | Avril 2020

Chicoutimi	Jonquière	Alma
 François GOBEIL 418 290-2490 Courtier immobilier résidentiel et commercial	 Michel GIRARD 418 698-9199 Courtier immobilier résidentiel et commercial	 Elyse BOUCHARD 418 490-2486 Courtier immobilier résidentiel
Autres secteurs	Équipe Lavoie ²	
 Russell DION 418 671-0402 Courtier immobilier	 Hélène LAVOIE 418 693-4293 Courtier immobilier agréé DA	 Jacques LAVOIE 418 557-4293 Courtier immobilier
	 Marylène BOIVIN 418 944-9533 Courtier immobilier résidentiel	 Louis BRODEUR 418 590-3422 Courtier immobilier résidentiel



ÉCOLE NATIONALE DE POLICE DU QUÉBEC

Du retard pour les aspirants policiers

MÉLANIE CÔTÉ

mcote@lequotidien.com

Quelque 150 policiers de moins gradueront de l'École nationale de police du Québec (ENPQ), cette année, en raison de la crise de la COVID-19, et un retard d'environ trois mois pourrait être observé pour les prochaines admissions.

Le 14 mars dernier, lorsque l'ENPQ, située à Nicolet, en Mauricie, a dû arrêter ses activités, il ne restait que deux semaines de formation sur quinze à la 210^e cohorte. Parmi celle-ci se trouvait un finissant du programme de techniques policières du Collège d'Alma. En 2017-2018, les étudiants du Saguenay-Lac-Saint-Jean représentaient 6% des aspirants policiers et en 2018-2019, ce taux était de 9%.

Le directeur des affaires institutionnelles et des communications de l'ENPQ, Pierre St-Antoine, confirme que depuis lundi, les étudiants ont accès à une formation à distance pour compléter leur parcours et pourront faire un examen sur une plateforme en ligne. Cependant, l'examen pratique ne peut se faire pour le moment. M. St-Antoine espère qu'il pourra être réalisé avant le 30 juin.

« Cette année, si tout va bien, nous pensons finir avec 490 finissants. Nous ne savons pas quand la situation va revenir à la normale, mais nous travaillons sur un plan de relance. »

Ce dernier modifierait notamment la capacité d'accueil des dortoirs, qui comptent habituellement six étudiants par chambre. Ils pourraient plutôt être deux ou quatre et certains pourraient se retrouver dans les chambres individuelles qui sont normalement utilisées par les policiers actifs en formation.

« Il va falloir y aller graduellement. Nous ne pouvons pas encore dire à quelle vitesse nous pourrions aller », indique M. St-Antoine.

Chaque année, l'ENPQ accueille neuf cohortes de 72 étudiants, pour un total de 648 aspirants policiers. La formation de quinze semaines suit celle de trois ans offerte dans 12 établissements collégiaux du Québec, dont le

Collège d'Alma. Les admissions vont du mois d'octobre à la fin septembre de l'année suivante et l'ordre est établi selon un test de classement.

« Il y a toujours un délai entre le moment où l'étudiant est diplômé à la fin mai et son admission. Ça peut parfois aller jusqu'à un an. Cette année, nous ne pensons pas accueillir les finissants qui auraient dû arriver en octobre avant janvier 2021 », précise M. St-Antoine.

Même si des personnes atteintes de la COVID-19 sont présentement hébergées à l'ENPQ, mise à la disposition du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec, il n'y aura pas d'impact sur les admissions si l'école peut reprendre ses activités.

« C'est un pavillon complètement différent qui est accessible par une passerelle. Ça n'empêchera pas la formation quand nous aurons le O.K. », mentionne le directeur des communications, ajoutant que le centre d'hébergement, qui peut accueillir jusqu'à 100 personnes, en compte présentement une trentaine.

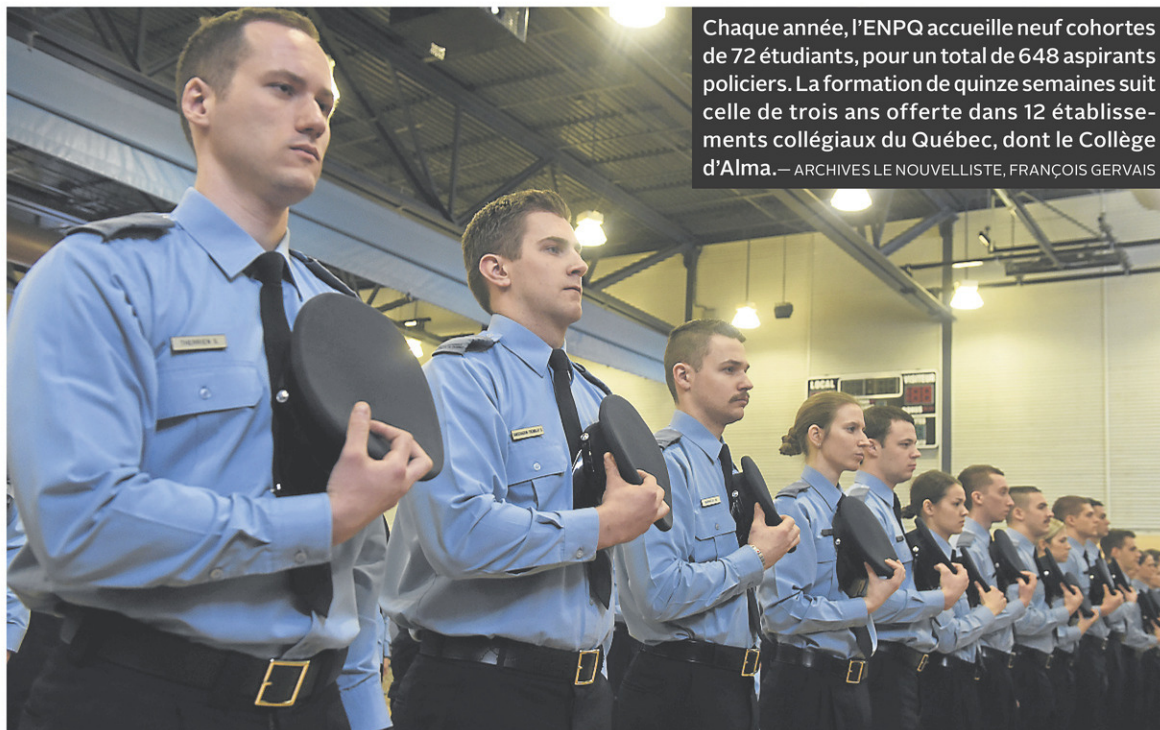
CORPS POLICIERS

Selon Pierre St-Antoine, la situation actuelle n'a pas d'impact sur les différents corps policiers de la province. L'ENPQ reste en communication avec eux, et jusqu'à maintenant, aucun manque n'a été ressenti.

Des policiers de l'école qui ont leur droit de service ont été mis à la disposition de la communauté et sur les 18 concernés, deux ou trois ont été nécessaires pour aller prêter main-forte.

Le 14 mars, lors de l'arrêt des activités à l'ENPQ, 216 étudiants répartis en trois cohortes étaient en formation – trois cohortes sont formées simultanément, avec cinq semaines de décalage. Selon un sondage maison « qui n'a rien de scientifique », 55% d'entre eux travaillaient en sécurité ou en santé en lien avec la pandémie pour soutenir la communauté.

De plus, Pierre St-Antoine confirme que cinq aspirants policiers de la 210^e cohorte ont obtenu un statut spécial pour aller aider dans le Grand Nord québécois.



Chaque année, l'ENPQ accueille neuf cohortes de 72 étudiants, pour un total de 648 aspirants policiers. La formation de quinze semaines suit celle de trois ans offerte dans 12 établissements collégiaux du Québec, dont le Collège d'Alma. — ARCHIVES LE NOUVELLISTE, FRANÇOIS GERVAIS



Pour me faire du bien, j'achète à Saguenay.

Je régénère l'économie de Saguenay.

Pour l'achat de produits coiffants ou esthétiques, un cours de yoga ou la consultation d'un professionnel en ligne. Sur place, par téléphone ou via les réseaux sociaux. Livré ou à emporter. Je suis responsable. J'achète à Saguenay. Ça permet à une entreprise d'ici d'engager des personnes d'ici, qui font aussi l'achat de produits et de services à l'infini.

J'ACHÈTE LOCAL! À SAGUENAY

Promotion Saguenay Fière d'appuyer les entreprises de son territoire

DES MILLIERS D'ÉLÈVES ATTENDUS À LA RENTRÉE LUNDI

UNE ÉCOLE MÉCONNAISSABLE

LAURA LÉVESQUE

llesque@lequotidien.com

Des milliers d'élèves retrouveront leur école, lundi, au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Mais elle sera plus différente que jamais.

Exit les cours de musique, d'éducation physique ou d'arts visuels. Les jeunes, qui doivent avoir constamment les cheveux attachés, ne feront que les matières de base. L'école primaire, qui bannit maintenant casquette et chapeau, accueille des groupes de 15 pour laisser une distance de deux mètres entre les bureaux, rendant la tricherie ou le passage de papier impossible.

Les élèves devront se laver les mains des dizaines de fois par jour. À leur arrivée, ils ne peuvent pas jouer dans la cour d'école et doivent rentrer un à un dans l'établissement où une première station de lavage de mains les attend. Ils se rendront ensuite à leur classe, une nouvelle ou l'ancienne, et devront encore une fois se laver les mains avant de mettre les pieds à l'intérieur. Si un jeune veut jeter quelque chose dans la poubelle ou se moucher le nez, il devra sortir de la classe. La poubelle et les papiers mouchoirs ont été déplacés dans le passage. Il devra se laver une fois de plus les mains, avant de réintroduire la classe.

Les abreuvoirs sont condamnés, donc les parents ne doivent pas oublier de donner une bouteille d'eau à leur enfant. Il n'y a aucune autre option d'hydratation. La bouteille d'eau et la boîte à lunch sont les seules choses que les jeunes peuvent amener de la maison. Mais comme bien des Québécois qui ont appris à désinfecter leurs aliments à leur retour de l'épicerie, les enfants devront aussi nettoyer leur casse-croûte à leur arrivée à l'école.

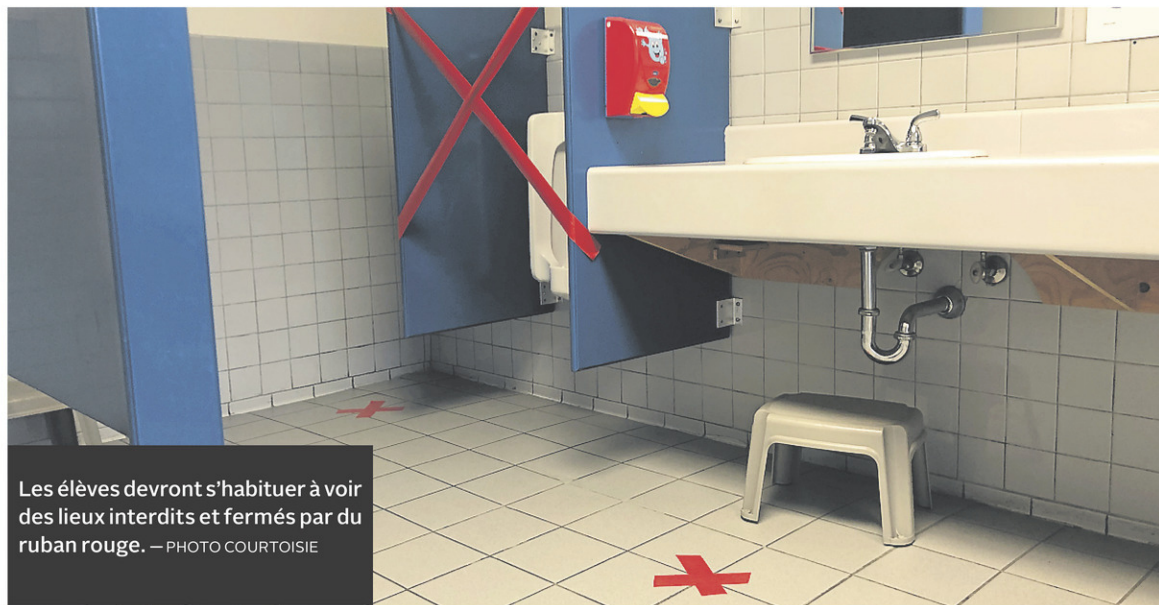
Les jeunes ne pourront cependant pas partager leur repas avec plusieurs amis. Chaque élève doit demeurer à son bureau pour manger son sandwich et ses crudités. Il n'y a pas de micro-onde ou de réfrigérateur accessible,



Les parents ne doivent pas oublier de donner une bouteille d'eau aux enfants, car les abreuvoirs sont condamnés. — PHOTO COURTOISIE



Les jeunes n'ont plus accès à leurs crochets et ne peuvent qu'utiliser leur bureau. La boîte à lunch doit donc être déposée à côté de leur bureau. Pour le dîner, ils doivent demeurer à ce même bureau et n'ont pas accès à un frigidaire ou un micro-ondes. — PHOTO COURTOISIE



Les élèves devront s'habituer à voir des lieux interdits et fermés par du ruban rouge. — PHOTO COURTOISIE

donc le thermos est de mise pour les parents qui préfèrent donner un dîner chaud ou froid. Les jeunes peuvent aussi retourner à la maison pour le dîner, mais le transport scolaire n'est pas offert.

COMMENT BOUGER

Est-ce que mon enfant passera sa journée assis au même bureau, se demandent bien des parents? En effet, une bonne partie de la journée se déroulera dans la classe.

Mais les écoles rivalisent d'imagination pour faire bouger les jeunes et changer leur décor.

« Les récréations durent maintenant 30 minutes, ce qui aidera. Mais les jeunes doivent demeurer

à deux mètres les uns des autres», rappelle Véronique Leclerc, responsable des communications à la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean.

« Les enseignants vont également sortir leur classe à l'extérieur, lorsque ça sera possible. Les jeunes pourront consolider leur apprentissage dehors. Nous allons également utiliser le numérique dans les classes pour que ça soit plus dynamique comme milieu. »

La majorité des écoles primaires adoptent les mêmes mesures, dictées par la Santé publique. Mais il y a des différences d'un établissement à l'autre. Par exemple, seule la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean accueillera l'entièreté de ses élèves dès lundi. Les autres commissions scolaires ont préféré un accueil progressif.

À la Commission scolaire Lac-Saint-Jean, chaque école accueille un professionnel en psycho soutien pour répondre aux besoins des jeunes et des parents. « Normalement, ce professionnel se promène d'une école à l'autre. Mais là, on trouve que c'est important d'en avoir un dans chaque établissement », précise Mme Leclerc.

Avec une trentaine de classes de plus, la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean a demandé aux enseignants de spécialités de prendre la relève de l'enseignement de base.

« Tout ce qui touche aux membres du personnel, c'est un défi. Mais on a réussi à avoir un enseignant pour toutes les classes, sans faire appel à nos enseignants du secondaire. Les spécialistes ont pour la plupart leur formation en enseignement primaire. Mais ils sont soutenus par les enseignants titulaires. »

Les enseignants du primaire qui ne peuvent retourner travailler dans l'école s'occuperont de l'enseignement des enfants qui demeurent à la maison.

SECONDAIRE

Les jeunes du secondaire aussi doivent retourner à l'école, mais à distance. En effet, si la poursuite des cours était optionnelle, elle devient obligatoire lundi.

« Les élèves seront évalués, ils auront des travaux. Les enseignants prennent aussi, en parallèle, une formation avec la TÉLUQ pour l'enseignement à distance », rappelle Véronique Leclerc.

Les écoles se disent prêtes à accueillir les jeunes et à faire l'école à distance, mais les commissions scolaires s'attendent à des ajustements.

« On tend à être le plus prêt possible. Possiblement qu'il y aura des ajustements à faire, selon la réaction des enfants. Mais les enseignants semblent confiants à réussir ce défi. Ils ont hâte de retrouver leurs élèves», constate la responsable des communications.



Les élèves devront suivre les flèches au sol et se laver les mains à toutes les stations. Il y a d'ailleurs deux stations de lavage avant de rentrer dans la classe. — PHOTO COURTOISIE

› L'ÉCOLE VISION EST PRÊTE



L'école primaire trilingue Vision de Chicoutimi a complètement revu le parcours de l'élève pour la rentrée officielle de lundi. Un aménagement qui a été plus facile pour cet établissement privé, car il partage le même édifice que l'école secondaire Le Séminaire. « Étant donné que l'école secondaire est à distance, ça nous donne beaucoup de possibilités et on s'entraide avec Le Séminaire. Comme l'a si bien dit Stéphane Allaire (expert en pratiques éducatives), c'est une nouvelle danse sociale qu'on s'appête à faire. Nous, on prépare la chorégraphie et on va apprendre à vos enfants à la danser avec nous. J'ai bon espoir que ça deviendra naturel dans quelques jours », exprime Émilie Tremblay Grenon, codirectrice de l'école Vision, qui a d'ailleurs intégré depuis longtemps les technologies dans l'enseignement. Les jeunes pourront également profiter du grand terrain extérieur et les enseignants mettront en place des jeux qui respectent les règles de distanciation. « Notre cour est énorme. On va faire des serpents échelle, des zones extra grandes avec des jeux géants, pour que ça soit le plus naturel possible d'être à distance les uns des autres », ajoute-t-elle. Ce sont plus de 85 % des élèves de cette école qui sont attendus lundi. **LAURA LÉVESQUE** — PHOTO LE PROGRÈS, ROCKET LAVOIE

VACCINATION EN MILIEU SCOLAIRE

Une dose reportée, mais pas d'impact

MÉLANIE CÔTÉ
mcote@lequotidien.com

Les élèves du primaire et du secondaire qui devaient avoir la deuxième dose d'un vaccin, ce printemps, la recevront plutôt lors de la prochaine année scolaire ou lorsque la situation le permettra. Le délai plus long entre les doses n'aura cependant pas d'impact sur l'efficacité du vaccin, assure le CIUSSS.

Celui contre les infections par les virus du papillome humain (VPH) est offert aux jeunes filles et aux jeunes garçons de la quatrième année dans toutes les écoles primaires du Québec. Il est offert gratuitement en même temps que celui contre les hépatites A et B. C'est entre 9 et 11 ans que le système immunitaire des enfants répond le mieux aux vaccins contre les VPH et ils le reçoivent donc avant d'être exposés à l'infection.

« Comme les infections par les VPH surviennent habituellement au cours des premières années d'activité sexuelle, les jeunes doivent idéalement recevoir le vaccin avant leurs premières relations sexuelles », peut-on lire sur le site Internet quebec.ca/sante.

En secondaire trois, les élèves reçoivent quant à eux le vaccin conjugué contre le méningocoque C et celui contre la diphtérie et le tétanos.

Amélie Gourde, agente d'information au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean, confirme qu'il est très peu probable que la vaccination soit complétée cette année, et ce, pour des raisons évidentes. Ce ne sont pas tous les élèves qui retourneront en classe le 11 mai, il est difficile de respecter les règles de distanciation physiques de deux mètres pour administrer un vaccin – les infirmières devraient porter un équipement de protection individuelle – et la majeure partie des effectifs de santé publique se concentre actuellement sur les enquêtes épidémiologiques reliées à la COVID-19.

« La vaccination ne sera pas à reprendre, mais à poursuivre. Ceux et celles qui auront reçu la première dose à l'automne se verront offrir la deuxième dose comme il était prévu, mais avec une plus grande distance entre les deux vaccins. Cette espace entre les doses n'aura pas d'impact sur l'efficacité du vaccin. Nous demeurons en attente des

consignes du ministère de la Santé et des Services sociaux à ce sujet », a écrit M^{me} Gourde dans un échange de courriels.

Marie-Ève Bernard, conseillère en communications à la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets, indique que selon « le scénario le plus probable », la deuxième dose pourrait être reçue à l'automne, en cinquième année, au même moment où les élèves de quatrième année recevront leur première dose.



— ARCHIVES LE PROGRÈS, ROCKET LAVOIE

Université du Québec
à Chicoutimi

Temps
partiel

MAÎTRISE EN ADMINISTRATION
DES AFFAIRES (MBA POUR CADRES)

Parce que crise égale aussi
opportunité

Inscrivez-vous
DÉBUT DES COURS
**Automne
2020**

programmes.uqac.ca/3016

UQAC

la page blanche à Black

ROGER BLACKBURN rblackburn@lequotidien.com



Une triste fête des Mères

C'est épouvantable ce que vivent nos vieilles mères avec cette pandémie qui les confine, qui les isole, qui les a esseulées, qui les rend anxieuses et qui les attriste. Elles sont prisonnières de la COVID-19 et d'un système de santé qui a perdu notre confiance. Des mamans se retrouvent

seules sur le chemin de la fin, dans les CHSLD, dans ce dernier virage où on aurait tant besoin de se faire tenir la main. Quelle tristesse que de voir rôder la mort dans ces corridors, une mort qui arrivera plus vite que prévu, et ce, sans le support des proches.

Quel sort injuste pour les mamans qui ne reçoivent presque plus de soins, qui ont perdu

l'appétit, qui ont renoncé à continuer, qui se laissent aller... et qu'on laisse aller!

Comme ça doit être désolant pour les mamans qui ne voient plus leurs enfants et leurs petits-enfants!

Tout ça me rend triste. Des enfants et des mamans, c'est fait pour prendre soin l'un de l'autre. Normalement, ça devrait

être comme dans la chanson *Une chance qu'on s'a*.

LES GROS BECS MOUILLÉS

Je pense à ma vieille mère qui aurait 102 ans cette année. Elle est décédée subitement à l'âge de 88 ans, d'une belle mort sans souffrance, dans sa maison, entourée de ses enfants.

Ça m'aurait arraché le cœur de devoir lui parler à travers une fenêtre, elle qui me donnait toujours un beau gros bec mouillé sur la joue, en me prenant la tête entre ses deux mains, quand j'allais la voir. « Comment ça va mon gars? », me disait-elle, en me flattant doucement la joue, avant de mettre ses mains plissées sur mes épaules pour me regarder dans les yeux avec son beau grand sourire.

Elle me faisait signe de m'asseoir près d'elle, dans la chaise du curé près de l'entrée, avant de se caler dans sa chaise berçante, dans le coin du salon. Cette chaise où elle m'a bercé jusqu'à l'âge de 12 ans. Cette chaise où elle a bercé mes enfants pour les endormir, en leur chantant *Le petit bonheur* de Félix Leclerc. Cette chaise où elle a bercé tous ses petits-enfants, qui lui rendaient visite régulièrement. Cette chaise où ma fille se faisait bercer par sa grand-mère en lui épilant les poils du menton avec une petite pince à sourcils.

Cette chaise où elle a tricoté des paires de bas; cette chaise où elle a fait du crochet, pour mettre de la dentelle autour des napperons qu'elle avait tissés au métier; cette chaise où elle a repris des bas avec une ampoule pour épouser la forme du talon; cette chaise où elle prenait des nouvelles de nous; cette chaise où elle préparait ses réunions de l'Afeas; cette chaise où elle se berçait en écoutant *Femme d'aujourd'hui*, animée par Aline Desjardins.

Elle a prié toute sa vie pour ne pas souffrir avant sa mort et ses prières ont été exaucées. Je ne sais pas ce qu'elle aurait fait en cas de pandémie. Je crois qu'une grande tristesse l'aurait habitée. Ses enfants – elle en eut 14 – étaient sa plus grande richesse, qu'elle disait.

PRIVÉES DE LEUR RICHESSE

Plusieurs mamans et grands-mamans sont privées de leur richesse à cause de cette pandémie. De nombreuses vieilles mères souffraient déjà de solitude dans leur milieu de vie. « On ne se fait pas beaucoup de nouveaux amis après 60 ans », me faisait remarquer un proche récemment.

Les vieilles mamans, avant ce foutu virus, comptaient sur des bénévoles, des clowns thérapeutiques, des aides-soignantes, des infirmières et d'autres employées pour égayer leur vie. Elles réussissaient à avoir un brin de conversation, à sortir ses vieilles photos, à se faire prendre par la main, à parler de leur vie passée, à s'informer, à prendre des nouvelles ou à se faire demander « Comment ça va aujourd'hui? »? Il y avait un peu de réconfort, malgré le manque de ressources.

Du jour au lendemain, tout ça s'est effondré. Nos vieilles mères se sont fait dire « Envoyez à maison », « Restez chez vous », « On fait tout ça pour vous », « C'est pour vous protéger ».

On comprend tous que la Direction de la santé publique veut éviter de surcharger les lits d'hôpitaux et que les personnes âgées sont plus vulnérables à la COVID-19.

On était tous d'accord avec ça, au début, mais on ne croyait jamais que tristesse et détresse allaient s'ajouter aux conséquences de ce virus qui cause tant de chagrin.

Les images des vieilles mamans qui pleurent et qui envoient la main à leurs enfants à travers une fenêtre ont autant d'impacts que les images des patients à l'hôpital.

Comment peut-on vous souhaiter une bonne fête des Mères dans ce triste contexte? Je vous souhaite qu'on trouve une façon pour que vous puissiez donner des bécots mouillés à vos enfants et à vos petits-enfants, que vous puissiez les bercer, que vous puissiez donner et recevoir plein d'amour, et ce, le plus vite possible.

Je trouve ça triste quand vous me racontez que vous êtes allés voir votre mère et que vous m'écrivez: « Dimanche, on a souhaité bonne fête à maman. On était la gang sur la pelouse et elle était sur son balcon au 2^e. »





Innover
pour exalter

NISSAN INTELLIGENT MOBILITY^{MC}

Trouvez, configurez et achetez facilement en ligne.*

FINANCEMENT À PARTIR DE

JUSQU'À

0%*

84 MOIS

Sur le Rogue S 2020 à traction avant et sur autres modèles 2019 sélectionnés.



KICKS 2019

OBTENEZ

3 000\$*

de rabais à l'achat au comptant
sur les KICKS SV et SR 2019



ROGUE 2020

OBTENEZ JUSQU'À

5 000\$*

de rabais à l'achat au comptant sur
les Rogue 2020 sélectionnés.



QASHQAI 2019

OBTENEZ

4 000\$*

de rabais à l'achat au comptant
sur les Qashqai 2019
(à l'exception du Qashqai S
à boîte manuelle)

NOS DÉPARTEMENTS DE SERVICE SONT OUVERTS. LES HEURES D'OUVERTURE ONT PU ÊTRE MODIFIÉES. **VEUILLEZ VISITER NISSAN.CA**
OU LE SITE DE VOTRE CONCESSIONNAIRE LOCAL POUR CONNAÎTRE LES HEURES D'OUVERTURE ACTUELLES ET PRENDRE RENDEZ-VOUS.

Offres en vigueur du 1er au 31 mai 2020. * Financement à partir de 0 % offert sur approbation de crédit par l'entremise de NCF sur le Rogue S 2020 à traction avant, le Qashqai S 2019 à boîte manuelle et le KICKS S 2019. Le terme varie selon le modèle. Exemple de financement : Rogue S 2020 à traction avant basé sur un prix de vente de 29 428 \$, financé à 0 % pendant 84 mois. 84 versements mensuels de 350 \$ avec 0 \$ en comptant initial / échange équivalent. Frais de crédit : 0 \$, obligation totale : 29 428 \$. Les taxes, l'immatriculation, les droits spécifiques sur les pneus neufs et les assurances sont en sus, et exigés à la signature du contrat. + Le rabais de 3 000 \$ / 5 000 \$ / 4 000 \$ sera déduit du prix de vente négocié avant les taxes et s'adresse uniquement aux clients qui achètent au comptant un modèle KICKS 2019 (à l'exception du KICKS S) / Rogue SL 2020 / Qashqai 2019 (à l'exception du Qashqai S à boîte manuelle) neuf et non-immatriculé auparavant chez un concessionnaire Nissan participant au Canada entre le 1er et le 31 mai 2020. L'offre n'a aucune valeur de rachat ou autre valeur, ne peut être appliquée à des transactions antérieures et ne peut être combinée aux offres de location ou de financement, ni aucune autre offre. Des conditions s'appliquent. † Chez les concessionnaires participants seulement. Les offres sont sous réserve de l'approbation de crédit par Nissan Canada Finance; elles peuvent être modifiées, prolongées ou annulées sans préavis. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Visitez www.choisisseznissan.ca ou communiqué avec votre concessionnaire Nissan du Québec participant pour tous les détails. Des conditions s'appliquent. © Nissan Canada Inc., 2020.

chasse et pêche

ROGER BLACKBURN rblackburn@lequotidien.com



Le lac Saint-Jean confiné par les glaces

L'ouverture de la saison de pêche à la ouananiche s'est faite sous la neige, sur un lac gelé avec un bas niveau d'eau. On aurait dit que le lac Saint-Jean était confiné par les glaces dans ce contexte de pandémie de coronavirus. Quelques petites embarcations seulement se sont aventurées dans l'embouchure des rivières où des dizaines de pêcheurs exerçaient leurs lancers dans une eau glaciale.

Il y avait quelques valeureux pêcheurs, habillés comme en hiver, à gué sur les rives du lac, à l'embouchure de la rivière Métabetchouane à Desbiens, mais il n'y avait pas de ouananiche de capturée lors de mon passage dans le secteur.

On pouvait aussi observer le même scénario à Val-Jalbert à la sortie de la rivière Ouiatchouan alors que des pêcheurs lançaient leur ligne sans trop de succès au pied des rapides.

BAS NIVEAU DU LAC

« On a commencé la journée à Val-Jalbert, mais il n'y avait pas assez d'eau dans la rivière et on était toujours croché au fond. On a donc décidé de venir ici à Desbiens, mais c'est très tranquille, c'est comme en hiver et l'eau est très froide », a commenté Simon Bouchard de Roberval qui participait pour la première fois à l'ouverture de la pêche au lac.

Benoît Darveau de Jonquière a

fait le trajet avec sa fille Krystel pour tâter la ouananiche.

« Je n'étais pas d'accord avec l'idée, je trouvais qu'il faisait trop froid, mais je me suis laissée convaincre par mon père », confie celle qui était au bord de l'eau dès 7 h le matin. Pour eux aussi, il s'agissait d'une première participation à l'ouverture de la saison de pêche au lac.

Il faudra attendre quelques jours encore pour que les conditions de pêche s'améliorent. Il faut que le niveau du lac monte d'au moins de deux pieds pour faciliter la mise à l'eau des embarcations et pour permettre à la température de l'eau de monter de deux ou trois degrés pour que le poisson soit un peu plus actif.

LES JEUNES AFFAMÉS ARRIVENT DANS LE LAC

L'an dernier, le lac a été libéré de ses glaces neuf jours après l'ouverture de la saison de pêche à la ouananiche. « Après un début de saison difficile, la pêche sportive s'est rétablie. La récolte sportive de la saison 2019 a été plus productive que celle des six dernières années, ce qui a permis de restreindre le pic d'abondance des reproducteurs en rivière », indique le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) dans son bilan rendu public récemment.

Le ministre indique également qu'en 2019 on observe une hausse marquée des éperlans juvéniles deux fois plus élevée que

la moyenne. Par contre, l'abondance de l'éperlan âgé d'un an et plus a diminué de moitié par rapport à 2018.

Le nombre de jeunes ouananiches qui feront leur arrivée dans le lac ce printemps sera très élevé, car ce sont les rejetons de remontées migratoires record de 2017. Il reste à espérer qu'il y ait assez d'éperlan pour nourrir tous ces saumoneaux qui vont se gaver dans le lac comme des adolescents le frigo après une longue veillée. Il ne faut pas oublier que durant sa vie en lac, une ouananiche croît de façon plus marquée durant son premier été.

Il faudra attendre les prochaines semaines pour avoir une idée de la qualité de pêche qui va s'offrir aux adeptes.



L'ouverture de la saison de pêche à la ouananiche au lac Saint-Jean s'est déroulée dans des conditions hivernales à l'embouchure de la rivière Ouiatchouan à Val-Jalbert. — PHOTO LE PROGRÈS, ROGER BLACKBURN

PRODUITS LOCAUX EN VEDETTE DANS LES IGA

Pas juste un coup de pub pour les épiciers d'ici

LAURA LÉVESQUE
llevesque@lequotidien.com

Les marchands IGA du Québec mettront de l'avant les produits locaux au cours des prochaines semaines, avec une nouvelle campagne nationale. Une promotion qui est loin d'être juste un coup de publicité en temps de pandémie, selon les épiciers de cette bannière au Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui avaient déjà une longueur d'avance.

En effet, la dizaine de marchands de la région ont lancé, l'an dernier, la campagne « Vive les saveurs d'ici » pour faire la promotion des produits issus de la Zone boréale. Une mise en vedette des produits d'ici qui allait être renouvelée et qui sera accentuée cette année.

« Les produits locaux ont toujours été pour nous une priorité. Oui, il y a les produits québécois, mais il faut mettre en lumière les producteurs d'ici. On se différencie déjà de ce que le national faisait, l'an dernier, et on allait encore mettre de l'avant nos producteurs en bonifiant l'offre. Mais là, on va sauter une marche cette année. On ira plus loin », insiste Éric Régnier, propriétaire des IGA de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix et Chicoutimi-Nord.

Les produits locaux seront mis en vedette dans différents présentoirs, qui seront aménagés dans les épiceries IGA.

Cela peut sembler banal d'intégrer des produits d'ici dans un supermarché. Mais les producteurs doivent normalement franchir plusieurs étapes pour réussir à voir leurs produits sur des tablettes. Les supermarchés, rappelons-le, fonctionnent pour la plupart sous des bannières qui dictent les règles et limitent, dans certains cas, la présence de produits pour éviter de concurrencer de gros joueurs avec qui ils ont des ententes nationales.

« Notre indépendance, en effet, a une limite. On a des balises qu'il faut suivre. Mais c'est utopique de penser que le marché alimentaire puisse fonctionner sans l'ombre d'une bannière. On ne serait pas capable de

vivre sans la bannière, une structure forte. On le voit d'ailleurs en pandémie, la nécessité de cette bannière », plaide M. Régnier.

« Mais en étant un épicier indépendant, avec une bannière, on a une liberté et toute la latitude pour intégrer les produits d'ici dans nos magasins. Pour moi, l'achat local est déjà bien ancré. Tous les produits locaux qui sont bons sont acceptés si les producteurs ont la capacité de fournir. On en a déjà beaucoup sur nos tablettes, mais on cherche toujours à en avoir plus. Parce que chaque dollar dépensé pour un produit d'ici a un impact immédiat dans notre milieu », insiste le marchand.

« On a des balises qu'il faut suivre. Mais c'est utopique de penser que le marché alimentaire puisse fonctionner sans l'ombre d'une bannière. »

— Éric Régnier

Ce dernier estime d'ailleurs qu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean, le secteur agroalimentaire est bien structuré, ce qui facilite l'entrée de produits locaux dans les supermarchés.

« On est de loin une des régions les mieux organisées. Surtout avec la Zone boréale qui facilite les démarches et les contacts. On a juste à penser aux microbrasseries d'ici qui sont très bien structurées. L'été, nos maraîchers locaux peuvent être facilement intégrés et c'est qu'on fait. Car les gens recherchent la fraîcheur, ça goûte ici », exprime l'épicier, qui siège d'ailleurs à la Table agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

« Chaque marchand a un intérêt et une volonté nécessaire de vivre dans sa région, on veut faire partie de nos communautés. On veut donc encourager les producteurs d'ici, ce sont nos voisins, nos familles, notre communauté. »

L'achat de produits locaux est une priorité pour Éric Régnier, propriétaire des IGA de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix et Chicoutimi-Nord. La campagne nationale, annoncée il y a quelques jours par sa bannière, est donc la continuité de ce que l'épicier avait déjà amorcé, l'an dernier. — PHOTO LE PROGRÈS, ROCKET LAVOIE



NOUS DÉMÉNAGEONS

Veillez noter qu'à compter du 31 mai, nous quitterons nos espaces du boulevard Talbot et nous procédons actuellement à l'aménagement de nos nouveaux locaux.

Malgré la situation, tous nos services demeurent en fonction, en mode télétravail. Nos bureaux resteront fermés d'ici la fin des travaux.

Dès le 1^{er} juin le courrier pourra être acheminé à notre nouvelle adresse:

**455 rue Hôtel-Dieu
Saguenay
(Québec) G7H 1V6**

POUR NOUS JOINDRE

Rédaction: 418 690-8800

Publicité: 418 690-8837

Abonnement: 418 545-4474 poste 4



leQuotidien
leProgrès

éditorial

Directeur général et rédacteur en chef **DENIS BOUCHARD**
dbouchard@lequotidien.com

Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE**
mst-hilaire@lequotidien.com

Le télétravail pour les régions

MARC ST-HILAIRE
ÉDITORIAL

mst-hilaire@lequotidien.com



Le gouvernement du Québec a aujourd'hui une occasion inespérée de s'attaquer au défi de l'occupation du territoire. Une occasion, oui, mais également un chapelet de motifs légitimes qui plaident en faveur d'un déploiement des forces vives de la province vers les régions.

Au cours des dernières semaines, le télétravail s'est imposé à l'échelle globale. Des emplois de bureau qu'on croyait immuables, il y a à peine deux mois, ont été remodelés afin d'être occupés à distance. Les universités et les établissements collégiaux se sont adaptés dans un temps record avec les cours en webdiffusion. Les administrations, qu'elles soient publiques ou privées, ont repensé leur façon de faire. La société s'est adaptée et plusieurs ont constaté un changement positif tant sur l'efficacité qu'en matière de qualité de vie.

À l'heure où les grandes agglomérations urbaines débordent et que les régions éloignées continuent de se vider, n'y aurait-il pas lieu pour le gouvernement d'investir davantage d'énergie dans la désurbanisation? Contrairement à l'époque où il était nécessaire de prendre un vol pour assister à une réunion dans la métropole, les gestionnaires peuvent désormais contribuer à l'essor de leur entreprise dans le confort de leur foyer, lequel peut aussi bien être au centre-ville de Montréal qu'à Saguenay, à Rouyn-Noranda, à Granby, à Sept-Îles ou à Gaspé. Parce qu'avec l'actuelle pandémie, l'ère du numérique est devenue plus qu'un concept; elle est dorénavant ancrée dans les mœurs collectives.

Combien de compagnies ayant pignon sur rue à Montréal ou à Québec accueilleraient à bras ouverts des crédits d'impôt pour leurs employés œuvrant en région? Et combien seraient heureuses de pouvoir compter sur le potentiel humain de tous ces professionnels qui, pour des raisons qui leur sont propres, refusent de répondre à l'appel des grandes villes, en pleine pénurie de main-d'œuvre?

Certes, il ne sera jamais possible de marteler un clou à distance ou d'opérer une pelle mécanique à partir de

son salon, mais il existe une panoplie d'emplois susceptibles d'être adaptés au télétravail. Au privé comme dans le secteur public, alors que le gouvernement Legault s'est engagé à transférer 5000 emplois de fonctionnaires des grands centres vers les régions.

« Si le travail est pensé différemment, la proximité du lieu de travail n'est plus aussi nécessaire », rapporte en ce sens le coordonnateur à l'Agence interrégionale de développement des technologies de l'information et des communications (AIDE-TIC), André Nepton, sous la plume de notre journaliste Mélanie Côté. Il ajoute que « des études disent que les gens en télétravail (...) sont plus performants que ceux en milieu de travail, de peur que les gens pensent qu'ils ne travaillent pas. Il y a également des économies pour les employeurs en pieds carrés, en chauffage, en climatisation ».

Si nous allons de l'avant dans cette veine, il y aura sans doute une réflexion à avoir en ce qui a trait à notre relation avec le travail. Mais, l'occasion est là, juste sous notre nez. Espérons que l'État saura saisir la balle au bond et passera enfin de la parole aux actes.

Puisque sans une volonté ferme de Québec, toute stratégie restera vaine. Aussi est-il intéressant de voir le ministre Christian Dubé, responsable de l'administration gouvernementale et président du Conseil du trésor, rappeler l'engagement de Québec de décentraliser la fonction publique tout en mentionnant que, si la crise du coronavirus a précipité l'implantation du télétravail, elle a aussi permis de constater son efficacité et ses bénéfices.

Or, ce ne sont toujours que des mots. Il faut maintenant en faire une politique clairement définie. Pas dans un an, pas dans six mois... Là, immédiatement.

Car, le Québec se déconfinement progressivement. Dans la crise, les collectivités se sont métamorphosées et ont progressé. Nous sommes en plein dans le *tout-est-possible*. Profitons donc de cette erre d'aller pour redéfinir l'échiquier du Québec et donner une impulsion aux régions.

SUPER-SYLVAIN À LA RESCousse...



Mario Lacroix, *Le Progrès*

LA SEMAINE SUR PAUSE

polyméthacrylate de méthyle

MOT DE LA SEMAINE | Polymère transparent et incassable, mieux connu sous le nom commercial de Plexiglas. Un produit très en demande en cette période de déconfinement partiel.

Événements marquants de la semaine

Vert

Aux résidences pour aînés qui ont fait en sorte de souligner la fête des Mères malgré le confinement.

Jaune

Aux élus de Saguenay qui auront un travail d'analyse délicat à faire pour les grands projets municipaux après la pandémie. Malgré l'état des finances, on ne peut pas mettre la ville sur pause.

Rouge

Au gouvernement qui a aboli l'aide aux producteurs de bleuets pour la pollinisation, frappant aussi l'industrie de l'apiculture.



La semaine sur pause est écrite par l'équipe éditoriale.

1500

Le chiffre de la semaine

Le nombre de modèles d'armes d'assaut de type militaire qu'Ottawa a décidé de bannir du Canada

« Citation de la semaine »

« C'est étonnant tout ce qui entre et qui sort de la région par camion. »

— L'agent Dominic Gagnon, l'un des policiers de faction au barrage de la Réserve faunique des Laurentides

Désapprendre en situation de crise

Ce texte est rédigé par Stéphane Allaire, professeur au Département des sciences de l'éducation à l'Université du Québec à Chicoutimi.

A morce du déconfinement des régions. Report de celui de la région de Montréal. Permission soudaine de retour au travail pour les 60 ans et plus. Ces situations attirent les critiques, qui accusent les autorités d'incohérence, de contradiction, voire d'improvisation. Un récent sondage de la firme Léger indique d'ailleurs que 30 % des Québécois sont insatisfaits du plan de déconfinement. A-t-on perdu le contrôle ?

Feu Alvin Toffler est un sociologue états-unien de renom. On le qualifie aussi de futurologue. Il a anticipé, bien avant leur avènement, plusieurs changements sociétaux importants. Par exemple, dès le début des années 1970, il a prédit la société de l'information qui s'est mise en place une vingtaine d'années plus tard.

INFOBÉSITÉ

Nous étions déjà submergés d'informations avant la pandémie. Nombre d'entre elles nourrissaient le culte médiatique des trois S. Histoires de sexe. De sport. De sang. C'était léger, divertissant.

L'arrivée du coronavirus nous plonge dans un contexte inédit. Maintenant, c'est sérieux. Il n'y a qu'un sujet d'actualité. Il nous concerne tous dans ce que nous avons de plus précieux. Les informations, en plus d'être

nombreuses, spécialisées et interdépendantes, changent à la vitesse d'un TGV. Et les mauvais renseignements peuvent, plus que jamais, avoir des conséquences funestes.

Toffler, qui était aussi écrivain, a affirmé : « L'analphabète de l'an 2000 ne sera pas celui incapable de lire et d'écrire, mais celui inapte à apprendre, désapprendre et réapprendre ».

Le film de santé publique qui s'écrit à la vitesse grand V depuis quelques mois met en lumière notre difficulté à désapprendre. Il témoigne d'un rapport cumulatif plutôt que transformatif au savoir. Que signifie ce jargon ? Dit simplement, qu'on préfère empiler les unes sur les autres les informations transmises par les autorités, plutôt que les réorganiser et faire du ménage pour élaguer les anciennes devenues obsolètes.

Loin de moi l'idée de nous blâmer. Le défi est costaud. Nous sommes tous interpellés par la situation, mais peu d'entre nous possèdent l'expertise nécessaire pour comprendre finement les mécanismes de propagation du virus. Malgré le petit bagage de connaissances personnelles qu'on a sur le sujet, on essaie de comprendre. C'est nécessaire. Vital. Mais des zones grises demeurent même pour les spécialistes. Elles s'éclaircissent de jour en jour. Cela dit, à défaut de tout savoir encore, il est normal

qu'il y ait des fluctuations dans la prise de décisions. La situation change en temps réel.

Comme si ce n'était pas assez, on doit en plus considérer d'autres facteurs. Par exemple, si on reste confinés longtemps, quel sera l'impact sur la santé mentale, la violence et les suicides ? Si on laisse l'économie au point mort pendant une période prolongée, combien d'emplois seront définitivement perdus ? Qu'advient-il des gens qui les occupaient ? La fréquentation de l'aide sociale montera-t-elle en flèche ? Ce qui signifierait alors davantage de pauvreté et de problèmes de santé. Serions-nous suffisamment nombreux à travailler pour financer le filet social qui nous est si cher ? Car c'est à partir de nos taxes et impôts qu'on peut en bénéficier. Au bilan, serions-nous mieux ? Bref, ce n'est pas avec deux quilles qu'on doit jongler, mais bien avec une multitude.

En conclusion, rappelons-nous une phrase prononcée par D'Arruda tôt dans la crise. « Ce que je vous dis aujourd'hui pourrait être faux demain ». Il interpellait alors notre capacité à désapprendre et à réapprendre. Doit-on arrêter d'interroger la pertinence des décisions prises par les autorités ? Bien sûr que non. Le doute est sain et nécessaire. Mais avant de conclure à l'improvisation, ne pourrions-nous pas prendre quelques instants supplémentaires pour faire le ménage dans les informations qu'on accumule pour s'assurer qu'on juge les nouvelles à la lumière du contexte du jour, et non pas par rapport à celui d'hier ?



Le D' Horacio Arruda a dit : « Ce que je vous dis aujourd'hui pourrait être faux demain. » — PHOTO PC, JACQUES BOISSINOT

“ ” CARREFOUR DES LECTEURS

Dédé Fortin : un allumeur de phares !

Dédé Fortin nous a quittés il y a 20 ans, le 8 mai 2000. C'est en 1993, alors que j'étais bénévole à l'Auberge de jeunesse de Tadoussac, que j'ai pris toute la mesure du phénomène musical qu'était alors Les Colocs. Leurs chansons tournaient en boucle sur la plupart des radios du Québec. À l'Auberge, leur premier album ne cessait de jouer. La voix du leader du groupe, Dédé

Fortin, semait la joie et la bonne humeur dans la place. La majorité des chansons étaient d'ailleurs signées par cet auteur-compositeur de talent. Dédé avait l'art de créer le party tout en étant engagé et en faisant réfléchir. Je pense entre autres à sa chanson *La rue principale*.

Puis je me souviens avoir vu Dédé, l'air fébrile, sur un trottoir de la rue Saint-Denis de Montréal, en début de soirée d'un certain 30 octobre 1995. Je me souviens surtout l'avoir vu pleurer plus tard en direct à la télévision en apprenant

la défaite du oui, à la suite du deuxième référendum sur la souveraineté du Québec. Plusieurs d'entre nous s'en souviennent encore d'ailleurs.

Notre chanteur tant aimé était resté sans voix devant l'animateur qui lui avait demandé sa réaction. Ce soir-là, j'ai vu sur le visage de Dédé toute sa vulnérabilité et une part de détresse qui l'habitait. La défaite du oui l'avait dévasté. Il l'avait pris personnellement, dirait-on. Ses chansons ont par la suite pris un tournant plus sombre, tout en demeurant toujours aussi lumineuses.

André « Dédé » Fortin était un être charismatique. Un allumeur de phares. Mais le 8 mai 2000, il a choisi d'éteindre sa propre lumière.

Dernièrement encore, en préparant un souper bien arrosé, je n'ai cessé de fredonner avec entrain et bonheur plusieurs de ses chansons que je connais encore par cœur. Voilà une part non négligeable de son héritage musical. Ses chansons demeurent, 20 ans plus tard, toujours aussi vibrantes et elles sont souvent porteuses de joie et d'espoir. Elles demeurent

engagées dans la vie.
Yvan Giguère
Saguenay

Écrivez-nous

Écrivez-nous à
redaction@lequotidien.com

Pour être publié dans le journal, votre commentaire doit être court et accompagné de votre nom, de votre adresse et de votre numéro de téléphone.



DOSSIER Caribou forestier

GUILLAUME ROY
groy@lequotidien.com



UN PLAN AVEC SEULEMENT 60 % DE CHANCE DE RÉUSSITE

Rivaliser d'imagination

Québec a choisi de maintenir les perturbations à un maximum de 35 % sur 80 % de l'habitat préférentiel du caribou forestier pour protéger l'espèce. Un objectif qui affiche une probabilité de réussite de 60 %.

Malgré tous les efforts que nécessitera la protection du caribou forestier, le plan de protection de l'espèce en péril choisi par Québec n'offre que 60 % de chance que les populations deviennent autosuffisantes, si l'on se fie aux données publiées dans une évaluation scientifique d'Environnement Canada en 2011.

Selon le biologiste de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) Martin-Hughes Saint-Laurent, cette cible est risquée. « C'est comme avoir 40 % des pieds dans le vide en haut d'un édifice de 50 étages, image-t-il. Ça me semble risqué d'imposer autant de contraintes sur l'économie avec 40 % de chance que ça ne marche pas. Si on vous offrait un vaccin contre la COVID-19 qui a 60 % de chance de réussite et un autre efficace à 95 %, lequel choisiriez-vous ? »

UNE INDUSTRIE IMPORTANTE

Le biologiste reconnaît l'importance de l'industrie forestière pour l'économie québécoise et pour la lutte aux changements climatiques dans les régions et au Québec en général. C'est pourquoi il estime qu'il faudrait viser une cible de protection plus élevée, tout en favorisant l'aménagement forestier intensif pour compenser les pertes de volumes, et le développement de la 2^e et 3^e transformation pour créer davantage de valeur. D'autres solutions sont aussi à l'étude, dont la prescription de coupes partielles, qui, même si elles permettent de récolter moins de bois sur une superficie, semblent plus favorables au maintien du caribou forestier.

« L'industrie forestière est tout sauf monolithique, note le chercheur. Plusieurs industriels sont très innovants et ils souhaitent être proactifs pour la protection du caribou, mais on entend toujours ceux qui crient le plus fort. »

La Loi sur les espèces en péril au Canada et la Loi sur les espèces en péril ou vulnérables au Québec obligent les deux paliers de gouvernement à protéger les espèces menacées.

DES CHERCHEURS AUX AGUETS

Depuis plus de 15 ans, une vingtaine d'équipes de chercheurs font un effort coordonné pour suivre le caribou forestier à la trace, car toutes les provinces doivent définir un plan pour protéger l'espèce désignée depuis 2003 comme étant en péril. Tous les deux ans, près de 400 personnes, dont des chercheurs, des membres de l'industrie et des gouvernements, se rassemblent pour partager les dernières connaissances scientifiques dans le cadre du North American Caribou Workshop, car de 30 à 50 études sont publiées sur l'espèce en péril chaque année au Canada seulement. Plus de 130 conférences devaient présenter 250 projets de recherches effectuées au cours des dernières années lors de la conférence prévue du 11 au 15 mai, au Québec. La conférence a été remise en mai 2021 en raison de la pandémie de COVID-19 qui sévit.

CONSERVATION EXTRÊME EN VUE

Mises en enclos, déplacements de bêtes et chasse aux prédateurs font partie des mesures de conservations extrêmes qui ont été testées au Canada. Et le Québec ne fait pas exception, car le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) a récemment fait l'annonce de la construction d'un enclos pour protéger les 7 caribous

Claude Dussault, biologiste au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), définit l'habitat préférentiel du caribou comme étant « celui qui est sélectionné plus intensément que sa représentativité sur le territoire ». Québec vise à réduire les perturbations à un maximum de 35 % sur 80 % de l'habitat préférentiel. Mais que se passera-t-il sur le 20 % d'habitat préférentiel résiduel ? « Il est trop tôt pour se prononcer sur des efforts à l'extérieur des territoires qui ne seront pas couverts par de vastes espaces propices, des zones d'habitat en restauration et des zones de connectivité, ajoute ce dernier. Toutefois, la stratégie visera à concentrer les efforts sur de tels territoires [NDLR Le 80 % d'habitats préférentiels] ».

Selon M. Saint-Laurent, la protection du caribou forestier pourrait entraîner une baisse de la possibilité forestière, mais les changements climatiques devraient préoccuper davantage les industriels. Une étude récente, réalisée par Loïc D'Orangeville, biologiste à l'université du Nouveau-Brunswick, a démontré qu'un réchauffement de 4°C pourrait faire baisser la productivité des forêts de 10 à 20 % à l'échelle du Québec.

L'idée n'est pas de choisir entre le caribou et la forêt, mais plutôt de trouver la meilleure façon pour préserver les deux, ajoute Martin-Hughes Saint-Laurent. « Je ne voudrais pas être dans les souliers du ministre, qui doit préserver l'économie, tout en protégeant les espèces à statut », conclut le chercheur.



Les coupes forestières et les chemins perturbent l'habitat du caribou. — PHOTO LE PROGRÈS, GUILLAUME ROY

restants dans la harde de Val-d'Or. Le MFFP a aussi fait l'annonce d'une mesure visant à augmenter la chasse aux loups et aux ours pour réduire la prédation sur le caribou. Cette mesure a choqué plusieurs personnes, même si de telles mesures, pour réduire les populations de coyotes et d'ours, sont déjà en place depuis plus de 30 ans en Gaspésie, souligne le biologiste de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) Martin-Hughes Saint-Laurent.

Peu importe les mesures mises en place, il faut aussi restaurer l'habitat de l'espèce pour assurer l'autosuffisance des populations, plaide ce dernier. « Le contrôle des prédateurs à lui seul ne permet pas de restaurer l'espèce, comme le démontre la situation en Gaspésie, où on a récolté beaucoup de forêts matures autour du parc, dit-il. C'est comme d'écoper une chaloupe avec une casquette au lieu de boucher le trou. »

« Ce sont des mesures de désespoir et on aimerait mieux ne pas se rendre là, remarque pour sa part Claude Dussault, biologiste au MFFP. Mais si c'est le prix à payer, faisons-le. »

Reste à voir si la société sera prête à favoriser la restauration de l'habitat du caribou, ou si l'on préférera faire des livraisons de lichens pour assurer leur survie.

Avec 27 individus comptés lors du dernier recensement dans Charlevoix, de telles mesures pourraient aussi être implantées pour maintenir la population réintroduite de 1969 à 1972. **GUILLAUME ROY**

Pour la première fois, Québec a entrepris un inventaire sur toute l'aire de répartition du caribou forestier. Entre 2017 et 2023, la province investit 12,5 millions de dollars pour bonifier et systématiser le suivi des populations de caribous. Le volet sur l'inventaire faunique, un des plus grands jamais réalisé au Québec, permettra de mieux connaître la répartition, la densité et l'état de santé des populations pour mettre en oeuvre le plan de protection du caribou forestier, lequel vise à imposer un taux maximal de perturbations de 35 % sur 80 % de l'habitat préférentiel de l'espèce en péril. Notre journaliste a accompagné une équipe d'inventaire du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), en avion et en hélicoptère, cet hiver, pour constater l'ampleur de la tâche à accomplir et pour mieux comprendre la dynamique des populations de caribous forestiers. Voici la dernière partie de ce reportage.

Quelques statistiques

Le caribou forestier en bref...

CARIBOU FORESTIER

espèce considérée comme étant en péril depuis 2003 au Canada et depuis 2005 au Québec

IL EXISTE QUATRE ÉCOTYPES DE CARIBOUS AU CANADA

migrateur, forestier, montagnard et de Peary

Un écotype regroupe les populations présentant des caractéristiques, des préférences écologiques et des comportements particuliers permettant de les différencier des autres écotypes de caribous.

PARMI LES CERVIDÉS DU QUÉBEC, LE CARIBOU EST CELUI QUI PRÉSENTE LE PLUS FAIBLE POTENTIEL REPRODUCTEUR

- Âge de la première reproduction plus tardif des femelles caribous
- Naissance d'un seul jeune par femelle par année, alors que les autres cervidés ont fréquemment des jumeaux

AFIN DE SE MAINTENIR, UNE POPULATION DOIT MINIMALEMENT PRÉSENTER

un recrutement hivernal d'environ 15% par année ou 30 faons par 100 femelles adultes – un taux de survie des femelles adultes de 85 à 90%

22%

mortalité constatée sur l'aire de répartition continue de la mi-février 2018 au début de mars 2019

65%

de l'aire de répartition se trouve au nord de la limite nordique de récolte des arbres, où l'on retrouve 29% des habitats préférentiels

35%

de l'aire de répartition se trouve dans la forêt commerciale, où se trouve 71% des habitats préférentiels du caribou forestier

28 840 KM²

superficie du secteur Pipmuacan inventorié à l'hiver 2020

COÛT DE L'OPÉRATION

300 000 \$

L'industrie forestière retient son souffle

Selon les analyses du Forestier en chef, les mesures de protection du caribou forestier réduiraient la possibilité forestière de 759 800 mètres cubes dans la province et de 184 000 m³ au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Alors que le gouvernement a toutefois annoncé son intention de trouver des mesures d'atténuation permettant de maintenir le niveau de récolte actuel, l'Alliance forêt boréale doute que l'on pourra protéger le caribou en évitant des impacts économiques.

Pour arriver à trouver des mètres cubes additionnels, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) a mis sur pied des Groupes opérationnels régionaux (GOR), lesquels doivent trouver des solutions adaptées selon les réalités de chacune des régions. Différents outils pourraient donc être mis en oeuvre, tels que l'augmentation de la coupe partielle, la réduction des contraintes à la récolte et l'augmentation du reboisement.

Aldé Gauthier, coordonnateur d'Alliance forêt boréale, ne croit pas qu'il sera possible d'arriver à combler ce manque à gagner sans impacts. « On veut atténuer les impacts, mais on ne pourra pas les éviter », dit-il, ajoutant que l'industrie doit déjà composer avec les mesures de protection. Selon l'Alliance forêt boréale, les mesures de protection retenues dans les plans de rétablissement 2005-2012 et 2013-2023 ont déjà contribué à réduire la possibilité forestière de 750 000 mètres cubes.

Lors de leur formation, le gouvernement avait soutenu que les GOR pourraient soumettre différents scénarios au Forestier en chef pour faire des simulations afin de trouver la meilleure solution possible.

« On veut faire des simulations avant de faire nos recommandations, mais on nous dit que le Forestier n'a pas le temps ni les ressources pour faire ces analyses, explique Aldé Gauthier. L'Alliance forêt boréale a donc décidé de ne pas faire de recommandations sans avoir de réponses aux questions qu'on a posées au ministère. »

Même s'il est possible de compenser les volumes perdus pour protéger le caribou forestier, il reste à voir s'il sera possible d'accéder à la matière ligneuse de manière rentable, ajoute-t-il.

Malgré les efforts qui seront déployés, Aldé Gauthier estime que l'industrie devra composer avec une baisse de la possibilité forestière pour une quinzaine d'années. Après cette période, d'importants volumes de plantations arriveront à maturité pour la récolte, ce qui permettra de retrouver, et même de dépasser, les volumes actuels de récolte.

D'ici là, des volumes de récoltes seront aussi disponibles pour faire l'éclaircie commerciale de ces peuplements. « Il y a beaucoup de bois disponible, mais il manque d'incitatifs financiers pour le récolter, ajoute l'ingénieur forestier. Le ministère devra ajuster les taux, et les forestiers devront développer de nouvelles techniques de récolte, probablement avec de nouvelles machines, pour faire plus d'éclaircies commerciales. »

En décembre dernier, le MFFP a notamment ouvert trois massifs forestiers à la récolte, lesquels y avaient été soustraits dans le plan de rétablissement du caribou forestier 2018-2023, soit une superficie totale de 46 000 hectares. Les plus récentes données issues du système de suivi démontraient l'absence de caribous sur ces trois massifs forestiers du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les inventaires aériens effectués cet hiver pourront confirmer l'absence du cervidé dans ce secteur. **GUILLAUME ROY**

AFFAIRES.

FINANCEMENT PARTICIPATIF

La Ruche s'implante dans la région

LAURA LÉVESQUE
llesvesque@lequotidien.com

La plateforme de financement participatif La Ruche s'implante au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les entrepreneurs et organisations de la région qui ont besoin de financement pour commercialiser ou financer un projet pourront donc profiter à leur tour de cet outil déployé dans six autres régions du Québec.

Cette plateforme, comme toutes les autres qui font du *crowdfunding*, permet d'accumuler une somme importante par plusieurs petits dons provenant de la communauté. Mais contrairement à ses concurrents, La Ruche offre un accompagnement avec une ressource dédiée à plein temps dans chaque région où elle se trouve. En poste depuis quelques jours à peine, Émilie Lavoie Gagnon, ancienne directrice générale d'Essor O2 - Pôle d'économie sociale, s'occupera des entrepreneurs et organisations de la région.

« La première fois que j'ai entendu parler de La Ruche, il y a un an et demi, j'avais tout de suite écrit à l'organisation pour savoir quand est-ce que nous allions pouvoir profiter de cet outil dans notre région ? On est un endroit où les gens sont solidaires, où on fait des miracles dans de petits milieux. Cette solidarité, elle peut être utilisée pour financer des initiatives et ainsi développer la région. C'est ça, La Ruche », plaide M^{me} Gagnon.

Avant la mise en ligne de leur projet, les entrepreneurs ou organisations peuvent le présenter aux ambassadeurs régionaux de La Ruche pour ainsi bénéficier de leurs conseils et de leur expérience. Dans chaque région, La Ruche compte une cinquantaine d'ambassadeurs

bénévoles, lesquels sont invités à écouter et à conseiller les entrepreneurs lors de rencontres appelées « cellules ». Jusqu'à maintenant, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, une trentaine de gens d'affaires, de professionnels et de divers intervenants ont répondu positivement à l'appel.

« Nous devons en trouver une vingtaine d'autres et c'est qu'on fait. Mais ça prend relativement du temps, car chaque ambassadeur est rencontré individuellement, ce qui est difficile en ces temps de pandémie. Mais nous ne voulions pas attendre avant de lancer La Ruche Saguenay-Lac-Saint-Jean. On s'est rendu compte que notre plateforme est plus pertinente que jamais et déjà, des projets dans la région attendent notre lancement », précise Nicolas Rubbo, vice-président développement et marketing.

« La Ruche est un bon acteur pour la relance. Ça serait plate que la région ne puisse pas en profiter. On met donc le pied sur l'accélérateur », ajoute M^{me} Gagnon.

Cette dernière fait notamment référence à divers fonds qui sont nouvellement gérés par La Ruche et qui peuvent s'ajouter à l'argent amassé dans la collectivité.

LANCEMENT VIRTUEL

La Ruche Saguenay-Lac-Saint-Jean devrait lancer officiellement ses activités et annoncer ses premiers projets avant la fin du mois de juin. La pandémie force l'organisation à planifier un lancement virtuel de ses activités et des projets locaux qui seront soumis à la communauté. « Nous voulons lancer quatre projets, au moins. Et on parle de projets forts et intéressants pour le milieu. On le voit d'ailleurs avec la pandémie. Les projets qui réussissent à atteindre leur objectif de financement sont



« La Ruche est un bon acteur pour la relance. Ça serait plate que la région ne puisse pas en profiter. On met donc le pied sur l'accélérateur. »

— Émilie Lavoie Gagnon

Depuis quelques jours, Émilie Lavoie Gagnon, ancienne directrice d'Essor O2, est la directrice régionale de La Ruche Saguenay-Lac-Saint-Jean. — PHOTO LE PROGRÈS, ROCKET LAVOIE

ceux qui ont un impact dans le milieu », indique M. Rubbo.

Près de 60 % des projets qui sont sur la plateforme sont des initiatives entrepreneuriales, dont le financement d'un livre ou d'un album de musique, l'ouverture d'une clinique pour enfants ou la mise en place d'un festival. Le reste des projets sont plutôt d'ordre communautaire, par exemple la réparation d'une église ou l'achat d'un équipement pour une soupe populaire.

La Ruche est financée par le gouvernement du Québec et Desjardins. Certaines grandes entreprises commanditent également cette plateforme et 4 % des fonds amassés demeurent dans l'organisation.

Un budget de 100 000 \$ est nécessaire pour ouvrir dans une région. Une somme qui sert à payer la directrice régionale, ses déplacements et les événements qu'elle met en place. Près de 50 % de ce montant est payé par le ministère de l'Économie et de l'Innovation. L'autre moitié de la facture doit être assumée par les partenaires du milieu, dont les MRC et les organisations de développement économique, comme Promotion Saguenay et la CIDAL.

« Nous étions en négociations avant la pandémie et c'était très positif. Toutefois, nous ne voulions pas attendre, car des gens et des promoteurs attendent notre arrivée et sont prêts à présenter leur projet. Nous avons donc avancé l'argent pour payer l'autre moitié du coût des opérations dans la région », confirme M. Rubbo.



La Ruche peut participer à la relance économique, estime Nicolas Rubbo, vice-président développement et marketing de la plateforme de financement participatif. — PHOTO COURTOISE

« Nous avons bon espoir qu'on arrive à une entente avec les partenaires du milieu. Et c'est important aussi de s'intégrer à eux, car c'est un facteur clé de succès. Ils peuvent aussi nous transmettre des projets qui ne cadrent pas avec leur programme. »

La Ruche affiche un taux de réussite de 67 %. « L'accompagnement fait toute une différence. On met aussi en lien les gens qui peuvent participer au projet et ainsi le faire grandir », mentionne M^{me} Gagnon.

Les projets d'entreprise ou communautaires recherchent des

financements allant de quelques milliers à 100 000 dollars. « C'est notre créneau. C'est cette tranche qui est plus difficile à trouver quand tu n'as pas de contacts. Le montant amassé peut ensuite servir de levier pour obtenir des prêts des institutions financières », rappelle Nicolas Rubbo, ajoutant que la campagne de financement a aussi la qualité de servir de validation du marché.

Les promoteurs qui veulent soumettre des projets rapidement peuvent contacter la directrice régionale à l'adresse elavoiegagnon@laruchequebec.com.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

UQAC

COLLABORATION
SPÉCIALE

Quand la COVID-19 fait pousser des carottes dans votre jardin



L'auteur de ce texte, Sabrina Tremblay, est professeure au Département des sciences humaines et sociales de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et coordonnatrice par intérim du Groupe de recherche et d'intervention régionales (GRIR). Ses champs d'intérêt principaux sont l'intervention collective, le développement local, le développement social, l'empowerment des individus et des communautés et l'économie sociale.

Ces dernières semaines, certains événements nous ont fait réaliser à quel point nous étions devenus dépendants des produits des autres pays. Le cas du matériel médical – masques N95, blouses médicales, etc. – ainsi que les problèmes d'approvisionnement pour certaines denrées alimentaires – farine, levure et viandes – ont fait la une des journaux à plusieurs reprises. Comment expliquer cette situation ?

Plusieurs réponses existent, mais la piste de l'hypermondialisation est intéressante à explorer. Je pourrais vous présenter quantité de statistiques pour vous démontrer à quel point notre économie est devenue intriquée et dépendante de celles des autres pays, mais je me contenterai plutôt de vous résumer l'hypermondialisation par ce paradoxe : nous produisons plus que jamais et pourtant, nous consommons de moins en moins de ce que nous produisons ! Corollaire : nous consommons de plus en plus mal, car nous produisons de plus en plus... mal.

Ce constat aurait dû nous mettre la puce à l'oreille depuis longtemps. À dire vrai, cela fait quelques décennies que les lanceurs d'alerte, tels que les altermondialistes, les antidéveloppementistes et les écologistes, sont au front. On sait qu'au niveau socio-économique, les promesses d'une richesse pour tous ne se sont pas concrétisées. L'écart entre les ultras riches et les ultras pauvres s'est creusé de façon tout à fait indécente, même si les conditions de vie et l'état de santé des populations – infantile et maternelle, surtout – se sont améliorés dans plusieurs coins du monde. Hélas, cette invasion des capitaux étrangers s'est accompagnée d'une uniformisation culturelle. Alors qu'on promettait la diffusion égalitaire de toutes les cultures, nous avons assisté à l'occidentalisation du monde.

Au niveau environnemental, le bilan est encore plus lourd : introduction d'insectes ravageurs ou de maladies dans les écosystèmes locaux, exploitation éhontée des ressources naturelles, déforestation du bassin amazonien, surexploitation et disparition graduelle des terres les plus fertiles, pollution, changements climatiques et j'en passe. Sans doute vous demandez-vous comment, individuellement, on peut agir pour contrer les effets délétères de la mondialisation ? La réponse courte vous décevra sûrement : rien. Zéro. Nada. La réponse plus élaborée vous conviendra probablement davantage : plusieurs choses en fait, mais à une condition... que votre JE se transforme en NOUS. Explorons davantage ces possibilités.

LA CONSOMMATION LOCALE COMME STRATÉGIE DE CHANGEMENT SOCIAL

L'un des problèmes avec la mondialisation est que beaucoup de biens que nous consommons ne sont pas produits

à proximité. Cela a un impact direct sur le développement des régions, tant du point de vue économique que social. En effet, sans relation de proximité – ou de proximité dans les relations, si vous préférez –, il n'y a pas de projet commun, pas de mobilisation, pas d'engagement, pas de NOUS. Les collectivités implorent alors ; certaines disparaissent dans l'indifférence générale.

L'une des stratégies pour contrer cela est de miser sur l'achat local. Or, il ne se limite pas au simple acte de payer pour un bien produit à proximité. C'est aussi le moment de parler avec le producteur, d'échanger des potins locaux, de faire du réseautage ; bref, de créer et de densifier les liens sociaux. Acheter localement devient un acte politique. C'est remettre en question un mode de fonctionnement qui a été imposé de l'extérieur. Comme le dirait l'économiste John Friedman, l'achat local, c'est infléchir le courant dominant en refusant des compromis sur la culture et l'identité locale. Acheter localement est aussi un acte écologiquement responsable, puisque nous réduisons notre empreinte écologique. Le NOUS prend alors tout son sens. Acheter localement devient un projet collectif, mobilisateur. Cela dit, si une telle démarche prend naissance à l'échelle locale, elle ne peut se terminer là. En effet, pour que cela devienne une nouvelle norme sociale, il faut un soutien de nos élus et de l'État central.

Certains biens de consommation sont plus faciles que d'autres à produire et à acheter localement. C'est le cas des produits alimentaires. Mieux encore, il est possible de faire de l'autoproduction ! On remarque d'ailleurs que depuis ce printemps, plusieurs personnes ont décidé de se lancer dans l'aventure du potager familial. Certaines ont même poussé l'expérience jusqu'au poulailler domestique. Beaucoup mettront en doute la capacité de ces nouveaux jardiniers amateurs – ou aspirants agriculteurs, à votre choix – de mener à bien leur projet. Mais il n'en demeure pas moins que du point de vue du développement des savoirs, du savoir-faire et du sentiment de compétence, ces projets d'autosuffisance, si mineurs soient-ils, sont une excellente nouvelle. Mais surtout, il y aura chez plusieurs personnes une prise de conscience des enjeux entourant l'alimentation. Et c'est précisément là que le changement social pourra se produire.

Il ne débarquera pas du jour au lendemain, précédé par des crieurs publics et une fanfare. Il prendra racine silencieusement dans chacun de nos jardins, champs ou balconnières. Il se concrétisera dans chaque tomate récoltée le matin avant d'aller au boulot ou dans chaque oeuf cueilli par un enfant, émerveillé par sa chaleur résiduelle. Il deviendra la norme quand l'ail venant de Chine ou les fraises fades et vulgaires du mois de février demeureront sur les tablettes des supermarchés.

Le changement social ne s'imposera pas ; nous le cultiverons.

Pour agir contre les effets négatifs de la mondialisation en cette période de pandémie, je vous invite à semer le changement social dans votre jardin. Commencez donc par les carottes ; elles sont assez faciles pour une première expérience !

Pour en savoir plus,
venez converser avec
Sabrina Tremblay
via le lien [uqac.zoom.us/
my/lequotidien](https://uqac.zoom.us/j/9123456789).

lundi 11 mai
à 18h

Chers aînés, nous sommes heureux d'avoir des nouvelles de vous! En plus des mots publiés ici aujourd'hui, chaque jour cette semaine, vous pourrez lire une lettre reçue pour ce projet La parole aux aînés dans la section Opinions des applications mobiles et des sites Web de la Coopérative nationale de l'information indépendante.

LA PAROLE

› MERCI AUX GÉNÉRATIONS QUI ME SUIVENT

Depuis le 12 mars 2020, ma vie a basculé, il n'y a plus rien comme avant. Moi qui ai toujours essayé de me garder jeune, me voilà vieillie de dix ans.

On doit respecter à la lettre les consignes des autorités politiques, médicales et sanitaires. Ces dirigeants sont devenus sans le vouloir nos dieux, nos anges gardiens, comme à l'époque des sermons religieux dans nos églises, le dimanche. Les conférences à la télévision ont remplacé les chaires ecclésiastiques.

Ce n'est pas facile à vivre... mais en même temps, c'est difficile de se plaindre, car il y en a

des pires que moi en ce moment!

Les jeunes générations s'occupent bien de nous. On a qu'à téléphoner et des bénévoles s'occupent d'aller faire notre épicerie. La livraison à domicile est devenue la norme pour que certains commerces, restaurants, gardent leurs clientèles. Je me sens tout de même mal à l'aise d'être aussi choyée et tout cela me rend d'autant plus sensible. En effet! Ces attentions sont le signe que je suis devenue une personne âgée tout d'un coup... même si je sais que c'est pour nous protéger et que je le comprends.

Merci aux générations qui me suivent de vous occuper de nous et surtout de vous occuper des personnes plus vulnérables

qui vivent dans des CHSLD. J'ai bien compris que ce n'est pas une place enviable pour le futur...

Le confinement brime ma liberté, mais en même temps, augmente ma créativité. Je me suis remise à l'écriture, à la peinture et je me suis même découvert des talents de comédienne! J'ai entraîné mon conjoint dans mes folies. On s'est déguisés et on a réalisé trois petits vidéos pour amuser nos petits-enfants et leurs amis. J'ai donc tout de même une vie remplie et beaucoup plus de communications grâce à la technologie comme Facebook et Messenger. Ceux-ci sont devenus nos drogues quotidiennes, pour tous.

Maintenant, je dois apprendre à vivre au jour le jour sans faire de plans pour l'avenir. Mais mes enfants et petits-enfants me manquent.

Lucie Lavoie
Chicoutimi

INFOGRAPHIE
LE SOLEIL,
SOURCE 123RF

› VIVE LE BALCON!

La jeune fille que j'ai été avait des restrictions très strictes à respecter:

- rentrer à la maison avant 22 h;
- ne pas recevoir de garçon sans chaperon;
- éviter de fréquenter les restaurants à l'auto avec mon chum.

À 80 ans, j'ai eu l'impression de me retrouver à cette époque:

- ne sortez pas de vos appartements;
- restez dans les limites de

la résidence si vous marchez; • restez à 2 mètres d'un autre humain...

Alors, prenant mon courage à deux mains, j'ai décidé que ce serait un moment de détente, de petits plaisirs et de regards sur ma vie et mon entourage.

Notre confinement est sévère, oui, mais nous sommes bien entourés. Grâce au bon soin de personnes engagées et excessivement attentives, les journées en confinement passent quand même relativement vite.

Oublier les quatre murs de mon appartement pour profiter du temps qu'il me reste sur Terre et regarder cette période comme un arrêt dans la vie trépidante menée jusqu'à maintenant, c'est ce à quoi je m'applique.

Perchée au 6^e étage, j'ai devant moi un paysage qui devient magnifique sous le soleil du printemps. Entre les montagnes et la vue sur le centre-ville de Québec, je fais les cent pas sur un grand balcon.

J'ai toute la technologie disponible à ma portée, et j'en profite. Je ne me doutais pas que les étés que j'ai sacrifiés à suivre des cours d'informatique il y a 20 ans, me serviraient autant à 80 ans.

Je suis dans un environnement où on me respecte en tant que personne. On me parle comme à un être humain intelligent, capable de prendre ses décisions et responsable de ses actes. Cet état de fait est important pour moi et le restera toujours.

Micheline Contant
Québec

LE GROUPE
MAURICE
LEGROUPEMAURICE.COM

La parole
aux aînés

Nous vous offrons cette tribune pour que vous nous racontiez votre expérience du confinement avec l'humour, le courage et la sagesse que nous vous connaissons.

AUX AÎNÉS



› SE RÉINVENTER

Quelle bizarre et inquiétante période nous vivons. Du jour au lendemain, je n'avais plus le droit de sortir, de voir mes enfants, petits-enfants et amies. J'ai appris que j'étais une aînée, une personne âgée donc vulnérable. J'ai 71 ans, mais pas dans ma tête. Je vais bien, je suis autonome et tout ça. Ça m'a déstabilisée. Je me suis rendu compte que j'attendais que la vie reprenne, mais

la vie n'a jamais été sur pause. Il faut juste la réinventer. Profiter de chaque jour. Je me suis inscrite aux cours d'écriture de Janette Bertrand et j'adore. J'ai la chance de vivre avec ma fille et ses sept enfants. Je suis bénie. De la vie il y en a et je suis bien entourée. Courage on va s'en sortir.

Nicole Brunelle
Trois-Rivières

› BEAU TEMPS POUR ÉCRIRE

Le confinement s'allonge. Plusieurs personnes âgées n'ont pas d'Internet, alors j'ai pensé y prendre toutes sortes de publications drôles ou subtiles que j'imprime pour ensuite les coller à l'extérieur de la porte de mon appartement. Ceux qui passent peuvent ainsi les lire. J'en colle une ou deux quotidiennement.

Souvent j'entends des rires ou je rencontre des personnes qui

me disent de continuer car elles aiment ça! Parfois des gens utilisent leurs téléphones pour photographier mes collages et vont les montrer aux personnes encore plus confinées que moi comme les réceptionnistes ou le personnel soignant ainsi que les résidents de l'aile Signature de la Croisée de l'Est.

C'est ainsi que plusieurs personnes qui font leurs exercices

en prenant des marches à l'intérieur en profitent pour venir voir les niaiseries de la journée. Ça m'occupe et ça rend des gens joyeux! C'est mon but dans ces temps ennuyeux ou lorsque la température est moche et que l'on ne peut aller à l'extérieur.

D'autre part, sur un plan plus personnel, je prends beaucoup de temps à écrire ma vie avec

mes souvenirs les plus lointains de la naissance à aujourd'hui. Pour vous donner une idée, j'ai environ vingt pages écrites et je suis encore dans la section de mon enfance.

J'ai aussi commencé à faire mon arbre généalogique en communiquant avec parents et amis pour obtenir les informations qui me manquent.

Quels bons passe-temps!

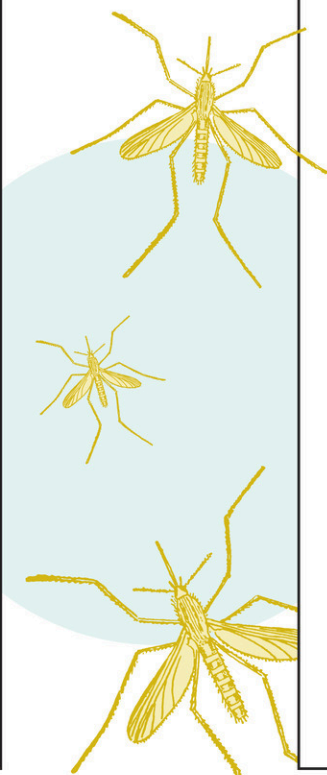
Pierre-Paul Raymond
Granby

› VOLEUR DE BONHEUR

Voleurs de souffleuses, voleurs d'auto, voleurs d'argent, voleur de bonheur! Oui oui! Voleur de bonheur! Celui qui m'a volé les bisous que je ne peux plus donner à mon petit «paquet de bonheur»: ma petite Alice qui va bientôt avoir un an, ma petite Alice qui grandit et qui va bientôt marcher, dire ses premiers mots! Tous ces beaux moments qui vont être du passé... Bien sûr, je te vois sur ma tablette mais c'est pas pareil! Ma tablette ne m'égratigne pas la face avec ses petits ongles pointus et elle ne m'enlève pas mes lunettes quand je la prends dans mes bras.

COVID, je te déteste voleur de bonheur!

Daniel Lavoie
Sainte-Pétronille



› QUAND EST-CE « CONFINIT » ?

Je confine, tu confines, nous confinions... quand est-ce «confinit»?

J'allais vous présenter un petit message d'humour, de courage et de sagesse... Après réflexion, je préfère vous dire la vérité avec ses plus et ses moins, histoire de partager mon état d'esprit avec vous et que nous en tirions la conclusion que c'est pas si mal après tout.

Croyez-moi, j'offrirais mon âme au diable s'il pouvait combler trois de mes désirs les plus chers. En premier lieu, je serais tellement heureux de voir mes enfants et petits-enfants en chair et en os plutôt que sur un écran de Skype. La réalisation de mon deuxième désir me rendrait plus présentable si le

premier était réalisé. En effet, une coupe de cheveux, mon deuxième désir, me rendrait plus à l'aise. Mon troisième désir serait de faire un tour de machine, en d'autres mots, une randonnée au volant de ma voiture qui fait la paresse depuis un mois et demi.

Ces désirs n'étant pas près de se réaliser, qu'est-ce que je fais de mon temps, denrée dont je dispose en grande quantité? Je rédige présentement l'histoire de ma vie en 13 chapitres dont 7 sont déjà complétés. Il aurait pu y en avoir 14, mais celui sur le coronavirus n'en fera pas partie car ce n'aurait été qu'un bref chapitre dans une vie qui compte déjà plus de 86 ans.

D'autre part je consacre beaucoup de temps à analyser et suranalyser mes placements boursiers, exercice pas très stimulant en raison de la dégringolade boursière. Et comme troisième activité, je lis énormément. Selon le site de la Grande Bibliothèque, j'ai emprunté 90 ouvrages en 2019. L'année coronarienne battra sûrement ce record.

En conclusion, je vous avoue que ma situation personnelle pourrait être pire et que je suis heureux que l'été approche. En effet, je suis mort de rire en pensant aux moustiques qui se demanderont où nous sommes passés.

René Miglierina
Montréal

SOMMES-NOUS «TROP PROPRES» POUR COMBATTRE LA COVID-19?

LE CORONAVIRUS EN QUESTIONS



JEAN-FRANÇOIS CLICHE
jfcliche@lesoleil.com

Q «À force de se laver les mains pour tuer le virus de la COVID-19, on élimine le virus, mais on aussi d'autres virus et bactéries. Or certaines de ces bactéries (et virus) nous sont utiles et même nécessaires. Alors est-ce que ces lavages de mains répétés risquent de "trop" nous aseptiser et d'affaiblir notre système immunitaire, ou est-ce qu'on demeure quand même en contact avec suffisamment de microbes pour maintenir un équilibre?» demande Carl Audet, de Sainte-Marie. Pour sa part, Denise Archambault, de l'Outaouais, aimerait savoir si «le fait d'utiliser des produits antibactériens (par exemple Lysol) à outrance peut jouer un rôle dans la propagation du virus? Est-ce que cela affaiblit notre système immunitaire?»

R «Je dois dire qu'il y a vraiment beaucoup de facteurs qui peuvent affecter le système immunitaire, ne serait-ce par exemple que le stress et le manque de sommeil. On peut donc croire que les désinfectants puissent également affecter le système immunitaire, mais aucun article de valeur ne le mentionne directement», indique d'emblée Amir Hossein Momen, post-doctorant en immunologie à l'UQAC. L'alcool éthylique, qui est à la fois celui que l'on boit et celui qui se retrouve dans les désinfectants à mains, est connu pour nuire à la réponse immunitaire lorsque consommé à fortes doses. Mais il est loin d'être clair qu'une consommation modérée est nuisible, et certaines études suggèrent même que cela pourrait améliorer l'immunité [<https://tinyurl.com/y77jdwe4>], alors il est permis de penser que les quantités infinitésimales que nous ingérons en nous désinfectant les mains

n'empêchent pas le corps de combattre le coronavirus.

Mais dans l'ensemble, les désinfectants ne semblent pas interférer de manière notable avec le système immunitaire — en tout cas, pas assez pour annuler les bienfaits de l'hygiène. Une méta-analyse (soit un article qui met en commun les résultats de plusieurs études sur une même question) de la prestigieuse Collaboration Cochrane et mise à jour le mois dernier [<https://tinyurl.com/y8rl3p84>] a trouvé que l'usage des désinfectants à main de type Purell réduit l'absentéisme chez les enfants de 2 à 18 ans. Les enfants qui s'en servent manquent en moyenne 33 jours d'école ou de garderie sur 1000 à cause d'infections respiratoires, contre 42 pour ceux qui ne se désinfectent pas régulièrement les mains. Pour les maladies gastro-intestinales, l'écart était de deux jours (6 contre 8 par

1000) en faveur des désinfectants. Notons cependant que la qualité des études de cette méta-analyse est qualifiée de «faible à très faible» par le groupe Cochrane, alors il faut considérer cet «effet protecteur» avec prudence. Mais il n'y a vraiment rien là-dedans qui permette de croire que l'usage régulier de désinfectants empêche le corps de se défendre contre les microbes.

Maintenant, ce à quoi Carl Audet fait allusion dans sa question n'est sans doute pas une interférence directe des Purell, Javel et compagnie avec le système immunitaire, mais plutôt ce qui est nommé en science médicale l'«hypothèse de l'hygiène». Cette hypothèse, d'abord formulée à la fin des années 1980, avance que la forte progression de maladies auto-immunes comme l'asthme et les allergies dans la deuxième moitié du XX^e siècle pourrait s'expliquer

par une «trop grande hygiène». Nous vivons dans un monde où les microbes sont absolument omniprésents et, pendant des centaines de milliers d'années, les enfants humains ont grandi dans des conditions beaucoup moins «propres» que celles qui prévalent dans nos maisons modernes. Alors pour bien se développer, notre système immunitaire aurait besoin, pendant l'enfance, d'être exposé à toutes sortes de microbes — pas seulement des pathogènes, mais aussi des «neutres» et des bactéries bénéfiques. Sans une exposition suffisante, veut cette théorie, le système immunitaire n'apprend pas bien à reconnaître ses ennemis et peut se mettre à attaquer des parties de l'organisme plutôt que des infections: ce sont les maladies auto-immunes.

Sans être parfaite, l'hypothèse de l'hygiène a certainement ses mérites et a inspiré énormément de

recherche depuis 30 ans [<https://tinyurl.com/y87eedv9>], mais il faut bien comprendre qu'elle ne concerne que les maladies auto-immunes (et encore, pas toutes). Le dérèglement du système immunitaire le fait réagir à des choses anodines comme si c'étaient des menaces, mais cela ne signifie pas qu'il n'est pas capable de se défendre contre de vrais virus.

J'ai trouvé une seule étude qui suggérerait un lien entre l'usage régulier de javellisants et des infections plus fréquentes [<https://tinyurl.com/y8pob3pw>], mais elle avait de grosses limitations et n'a pas semblé convaincre grand monde dans la communauté scientifique [<https://tinyurl.com/y9n5ph4d>]. Alors jusqu'à preuve du contraire, l'hypothèse de l'hygiène ne s'applique qu'aux maladies auto-immunes (et encore, pas toutes), et pas du tout aux pathogènes.



«Le lavage de mains répété risque-t-il de "trop" nous aseptiser et d'affaiblir notre système immunitaire, ou est-ce qu'on demeure quand même en contact avec suffisamment de microbes pour maintenir un équilibre?» demande Carl Audet, de Sainte-Marie.

— PHOTO AFP, ROBIN UTRECHT



Penser la relance sociale et économique par l'enrichissement collectif

La crise économique et sociale dans laquelle nous plonge la COVID-19 nous confronte à notre capacité de répondre à nos besoins individuels et collectifs. C'est aussi une occasion de repenser notre modèle économique.

Au moment où les réflexions s'accroissent en vue d'une relance, des questions émergent pour nos décideurs. Quelle approche économique désirons-nous encourager? Comment pouvons-nous revendiquer notre autosuffisance alimentaire, et favoriser l'achat local? Comment mieux nous occuper des enjeux sociaux et gérer nos ressources de façon socialement responsable dans l'avenir? En somme, comment travailler ensemble pour améliorer ce qui nous appartient?

Les appels à s'engager collectivement et à vouloir faire les choses autrement sont nombreux. Il faut maintenant orienter nos actions vers la réalisation de ces intentions.

Pour penser la relance, les décideurs peuvent s'appuyer sur un réseau de coopératives et de mutuelles fort et organisé. En effet, les Africains, les Espagnols, les Sud-Coréens, les Français et même les États-Uniens admirent nos coopératives, envient notre terreau coopératif efficace et ses retombées bénéfiques sur le tissu socioéconomique de nos régions.

Au Québec, il y a près de 3 000 coopératives et mutuelles actives dans plusieurs secteurs d'activités. Elles génèrent 82% des revenus de l'économie sociale. Elles sont l'expression des aspirations des gens, elles naissent d'un besoin.

Être membre d'une coopérative, c'est à la fois être propriétaire, décideur et bénéficiaire de son entreprise. Une coopérative est créée par des gens, avec des gens et pour des gens. Elle propose un modèle qui allie deux objectifs visés par nos décideurs: favoriser l'enrichissement collectif et soutenir la relance socioéconomique.

Créons et utilisons ces entreprises humanistes dans lesquelles nous avons un rôle à jouer et appuyons celles qui le font déjà! Nous proposons 10 actions pour soutenir nos secteurs d'activités et pour créer de nouvelles opportunités. Qu'il s'agisse de répondre plus adéquatement à nos enjeux sociaux ou de travailler vers notre

autosuffisance alimentaire en investissant dans ces entreprises qui nous proposent une traçabilité du champ à l'assiette.

Sans être la seule à pouvoir répondre à ces questions, la formule coopérative propose une alternative dont l'efficacité a été prouvée pour répondre aux besoins des Québécoises et Québécois. Choisir une coopérative, c'est choisir de se regrouper au sein d'un modèle d'affaires innovant qui nous appartient pour répondre à nos besoins, tout en soutenant notre indépendance économique. Coopérer, c'est choisir de prendre part à un mouvement collectif, c'est choisir d'améliorer son sort, mais aussi celui des autres.

Dans cette relance socioéconomique, le rôle de l'état sera vital, mais le rôle du citoyen sera crucial. Si l'être humain a survécu et s'est développé, c'est grâce à cette force collective et cette résilience démontrées en temps de crise. Les coopératives et les mutuelles nous permettent de choisir notre récit économique pour lui donner du sens. Continuons à écrire ce récit, et soyons fiers de contribuer à l'enrichissement de nos collectivités.

Signée par les membres du conseil d'administration du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité qui incluent Agropur, coopérative laitière, la Confédération québécoise des coopératives d'habitation, le Mouvement Desjardins, la Fédération des coopératives d'alimentation du Québec, la Fédération des coopératives de câblodistribution et de télécommunication du Québec, la Coopérative de développement régional du Québec, le Réseau des entreprises d'économie sociale en aide à domicile, la Fédération des Coopératives des Paramédics du Québec, la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec, la Fédération des coopératives funéraires du Québec, Fédération québécoise des coopératives en milieu scolaire (COOPSCO), la Fédération québécoise des coopératives forestières, Promutuel Assurance, La Capitale, Assurance et services financiers, Sollio Groupe Coopératif, Réseau COOP, SSQ Assurance, Co-operators et la Fédération québécoise des coopératives de santé.

10 actions pour favoriser l'enrichissement collectif :

- 1 - Encourager nos agriculteurs avec des avantages fiscaux et protéger les terres québécoises d'intérêts étrangers tout en réduisant les obstacles à la création de modèles émergents en agriculture tels que les fermes coopératives.
- 2 - Soutenir adéquatement les organismes qui octroient des services d'accompagnement et de soutien aux entreprises d'économie sociale, dont les coopératives et les mutuelles.
- 3 - Utiliser les coopératives comme partenaires complémentaires de l'État en matière de santé, de services sociaux et de services à domicile pour désengorger la première ligne en favorisant la prévention et le maintien de la santé.
- 4 - Augmenter la création de logements coopératifs pour créer des milieux de vie conviviaux et adaptés à nos aînés et nos familles.
- 5 - Encourager les filières de développement d'énergies vertes qui ont fait leurs preuves.
- 6 - Créer un fonds d'acquisition transitoire d'entreprise pour investir dans les reprises d'entreprise et ainsi, contribuer au maintien de la propriété québécoise.
- 7 - Soutenir la vente de services et produits coopératifs en ligne ainsi qu'un système de livraison afin de bonifier de façon substantielle l'achat local.
- 8 - Octroyer un avantage aux acheteurs de produits locaux que ce soit grand public ou commercial et mettre en place des mécanismes d'achat local auprès des coopératives pour les appels d'offres gouvernemental et municipal.
- 9 - Sensibiliser les jeunes à plusieurs modèles économiques en incluant dans les cursus scolaires, du primaire à l'université, l'enseignement du modèle d'affaires coopératif et mutualiste.
- 10 - Soutenir l'entrepreneuriat collectif autochtone dans l'organisation de leur propre écosystème d'accompagnement.

On reprend graduellement ses activités en continuant de se protéger!

Au cours des prochaines semaines, les activités reprendront de façon graduelle au Québec, et ce, toujours avec l'accord et la collaboration des autorités de santé publique. Ces différentes réouvertures se feront par phase, selon le type d'activités et les zones géographiques. Pour connaître les différentes phases de réouverture, consultez le site Web du gouvernement du Québec : Quebec.ca/coronavirus

En tout temps, il sera essentiel de continuer à respecter les consignes, afin de limiter les risques associés à la propagation du virus. Par ailleurs, si vous présentez des symptômes de la COVID-19, il est important de respecter les recommandations d'isolement à la maison pour éviter de transmettre la maladie à d'autres personnes.

Votre 
gouvernement

On respecte les consignes sanitaires

Après avoir fréquenté tout lieu public, surveillez vos symptômes et respectez les consignes sanitaires suivantes :



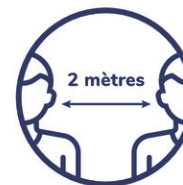
- Lavez-vous souvent les mains à l'eau courante tiède et au savon pendant au moins 20 secondes.
- Utilisez un désinfectant à base d'alcool si vous n'avez pas accès à de l'eau et à du savon.
- Observez les règles d'hygiène lorsque vous toussiez ou éternuez :



Couvrez-vous la bouche et le nez avec votre bras afin de réduire la propagation des germes.



Si vous utilisez un mouchoir en papier, jetez-le dès que possible et lavez-vous les mains par la suite.



- Si vous devez sortir, maintenez autant que possible une distance d'au moins 2 mètres (environ 6 pieds) avec les autres personnes qui ne vivent pas sous votre toit.
- Portez un couvre-visage lorsqu'une distance de 2 mètres entre les personnes ne peut pas être respectée.
- Si vous êtes malade, évitez le contact avec les personnes plus vulnérables, dont les personnes âgées, les personnes ayant un système immunitaire affaibli et les personnes ayant une maladie chronique.
- Évitez le contact direct pour les salutations, comme les poignées de main, et privilégiez l'usage de pratiques alternatives.



- Évitez tout rassemblement intérieur ou extérieur avec des personnes qui ne vivent pas sous votre toit.

Port du couvre-visage

Le port du couvre-visage est recommandé dans les lieux publics lorsque la distanciation physique n'est pas possible. Cela peut se produire, par exemple, en se rendant à l'épicerie ou en prenant le transport en commun.

Le port du couvre-visage dans les lieux publics doit obligatoirement s'accompagner des autres mesures de protection, comme l'application des mesures d'hygiène.

Si vous êtes malade, restez à la maison. Si vous devez vous rendre à la clinique ou à l'hôpital, portez votre couvre-visage jusqu'à ce qu'on vous donne un masque de procédure.

Les enfants de moins de 2 ans, les personnes avec des difficultés respiratoires, les personnes handicapées ou incapables de retirer leur couvre-visage sans l'aide d'une autre personne ne devraient pas en porter.

Pour savoir comment utiliser correctement votre couvre-visage ou comment en fabriquer un, consultez les capsules d'information qui se trouvent sur le site Web du gouvernement du Québec : **Québec.ca/couvre-visage**



Foulard



Couvre-visage en papier ou en tissu



Bandana ou autre tissu

Ressources

Si la COVID-19 vous inquiète ou si vous présentez des symptômes comme l'apparition ou l'aggravation d'une toux, de la fièvre, des difficultés respiratoires ou une perte soudaine de l'odorat et du goût sans congestion nasale, vous pouvez composer le 418 644-4545, le 514 644-4545, le 450 644-4545, le 819 644-4545 ou le 1 877 644-4545 (sans frais) ailleurs au Québec afin d'être dirigé vers la bonne ressource. Pour les personnes malentendantes (ATS), il est possible de contacter le 1 800 361-9596 (sans frais).

[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

📞 1 877 644-4545

Québec 

SAMEDI À LA TÉLÉ

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

9 MAI	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
ICI RC Télé	Table Ronde	Transylvanie	7 nains et moi	14Mille/14 mille	ViteVite/Vite vite	L'effet Seco	COVID-19: le point	Téléjournal Midi	Sauvetage	COVID-19: le point	Faire oeuvre utile	Inspecteur Lewis / Deux amants dans la nuit	La Semaine verte							
V	Infopublicité	Moment V	Infopublicité	Moment V	RPM / Cadillac XT4 2019	RPM + / Spécial Questions été	Infopublicité	Infopublicité	Supergirl / La cité des enfants perdus	OÙ SONT PASSÉS LES MORGAN? (2009) avec Sarah Jessica Parker, Hugh Grant.		(10) Buzz / (15) LE SMOKING (2002) avec Jennifer Love Hewitt, Jackie Chan.								
CJPM	(6h00) Salut Bonjour				LES 2 DE PIQUE (2016) avec Johnny Knoxville, Fan Bingbing, Jackie Chan.			TVA nouvelles		Hors Québec	Infopublicité	Tom et Jerry / (15) IL PLEUT DES HAMBURGERS 2 (2013) Bill Hader.		LE ROYAUME INTERDIT (2008) avec Jackie Chan, Collin Chou, Jet Li.						
TQc	TopWing / Robocar	Pat'Patrouille	(55)Miraculous	(45)Dragons	(05)Marbl egen	Grizzy/ZIP ZIP	Grizzy/ZIP ZIP	100% Animal	Point doc	Point doc	Curieux Bégin / La pêche urbaine	Moi j'mange	Format familial	Génial!	Génial!	Génial!	Génial!			

9 MAI	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
ICI RC Télé	Le Téléjournal	À la valdrague	En direct de l'univers / Spéciale fête des Mères		Le Grand Rire de...		Tout simplement country		Le Téléjournal	50/ 50 le documentaire		La vérité sur l'affaire Harry Quebert	
V	(16h15) LE SMOKING	LES APPARENCES (2014) avec Rosamund Pike, Neil Patrick Harris, Ben Affleck. - Une femme disparaît de la maison le jour de son cinquième anniversaire de mariage.				(45) DON JON (2013) avec Scarlett Johansson, Julianne Moore, Joseph Gordon-Levitt.		(45) Buzz		Moment V			
CJPM	TVA nouvelles		THOR: UN MONDE OBSCUR (2013) avec Natalie Portman, Tom Hiddleston, Chris Hemsworth.			(15) LE TOMBEAU (2013) avec Arnold Schwarzenegger, 50 Cent, Sylvester Stallone.		TVA nouvelles		ROBOCOP (2014)			
TQc	FOURMIZ (1998)			(35) Grizzy et les lemmings	Cette année-là / 1990: Marina Orsini		UNITED VOL 93 (2006) avec Trish Gates, David Alan Basche, Christian Clemenson.		(05) SOS sages-femmes / Terre d'asile		(05) SOS sages-femmes		
TV5	Une saison au zoo	Le Journal de France 2		L'espionne de Tanger		Les petits meurtres d'Agatha Christie			La vie secrète des chansons		C dans l'air		
CANAL D	La guerre des enchères	La guerre des enchères	Vie de chantier / Nouvelle équipe, nouveau secteur		Tanked (v.f.)		Madame Lebrun		Le boss des enchères	Le boss des enchères	Hantise / Le pire cauchemar d'une mère		Mayday
ICI RDI	Le Téléjournal	Le National	Découverte		Le National	COVID-19	Le Téléjournal	Le Téléjournal	Le Téléjournal	Le National	Le Téléjournal	Le Journal de France 2	Le Téléjournal
RDS	(16h00) PGA Classique de golf	F1 Classique de course automobile - Grand Prix d'Espagne de 2019 Qualifications			ATP Classique de tennis - Open de Madrid de 2019 Demi-finale Nadal c. Tsitsipas			Le sport en crise		PGA Classique de golf			
VIE	Animaux VIP / Palais pour perroquet	La famille Groulx		Docu-D - Trois frères découvrent de façon inattendue qu'ils sont des triplés identiques.			Body Bizarre (v.f.)		La vie avec des quintuplés / Élever des quintuplés 101		Méchantes belles-mères		
SERIES+	Bull (v.f.) / Le secret de la confession	Station 19 / Enfiévré		Hawaii 5-0 / Malama Pono		Hawaii 5-0 / Puka 'ana		Hawaii 5-0 / Huikau Na Makau A Ka Lawai'a		Séquelles / Veux-tu jouer avec moi?		Dre Mary	
Z	Diesel Brothers (v.f.)		Expédition extrême / Jonathan Roberge		Péril en haute mer / C'est moi le capitaine!			LES TROUBLE-FÊTES (1994) avec Bud Spencer, Anne Kasprk, Terence Hill.		Tosh.0		Ceci n'est pas un talk show	
HISTORIA	Truck non stop	Truck non stop	Braqueurs	Braqueurs	Projet Blue Book / Disparition mystérieuse		Extraterrestres / Les guerres extraterrestres		Extraterrestres / Les zones interdites		Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars
ÉVASION	(17h00) Wild, la course de survie / Le désert	Les vacances de Monsieur Bruno / Au pays des Himbas		99 envies d'Évasion au Portugal / Douro		99 envies d'Évasion au Portugal / Porto		Mordu de la pêche / France		Mégatrains / Le train de canne à sucre		À vos risques et périls	
ICI ARTV	Toutankhamon		Pour l'amour du country / Andy Bast, Gabrielle Goulet.		LA ZIZANIE (1978) avec Annie Girardot, Maurice Risch, Louis De Funès.			Outlander: Le chardon et le tartan		(10) LE BOSSU (1997) avec Frabrice Luchini, Vincent Perez, Daniel Auteuil.			

DIMANCHE À LA TÉLÉ

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

10 MAI	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
ICI RC Télé	Power Play	Transylvanie	Geronimo Stilton	Tom Sawyer	Le Jour du Seigneur	COVID-19: le point	Téléjournal Midi	La Semaine verte	La main à la pâte	100% local	UN ÉTÉ SANS POINT NI COUP SÛR (2008) avec Roy Dupuis, Petr Batakliev.		Les chefs!							
V	Il est écrit	Moment V	Bonne nouvelle	Moment V	RPM / Chevrolet Blazer 2019	RPM + / Système de son	Infopublicité	Infopublicité	Marvel: S.H.I.E.L.D. / L'espace-temps	PASSIONS TOURMENTÉES (1989) avec Dolly Parton, Shirley MacLaine, Sally Field.		LA FÊTE DES MÈRES (2016) Jennifer Aniston.								
CJPM	(6h00) Salut Bonjour				SOYEZ PRÊTS POUR RICKY (2015) avec Kevin Kline, Meryl Streep.			TVA nouvelles		Victoire amour	Infopublicité	LES REBELLES DE LA FORÊT 4 (2015)		(45) SPIDER-MAN (2002) avec Kirsten Dunst, Willem Dafoe, Tobey Maguire.						
TQc	TopWing / Robocar	Pat'Patrouille	(55)Miraculous	(45)Dragons	(05)Marbl egen	Grizzy/ZIP ZIP	Grizzy/ZIP ZIP	100% Animal	FOURMIZ (1998)		(35) Grizzy	De garde 24/7 / Pendant les Fêtes	Ça vaut le coût	Mc\$ween	La cure / Une autre chance	La cure / La crise				

10 MAI	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
ICI RC Télé	Le Téléjournal	Découverte		Pharmacien / L'eau	Tout le monde en parle			(20) Le Téléjournal	(50) Infoman	(20) SACRIFICE (2013) avec Petr Stach, Jaroslava Pokorna.		Moment V	
V	(16h30) LA FÊTE DES MÈRES (2016) Jennifer Aniston.	THELMA ET LOUISE (1991) avec Geena Davis, Harvey Keitel, Susan Sarandon.			(45) VITESSE EXTRÊME (2010) avec Billy Bob Thornton, Maggie Grace, Dwayne 'The Rock' Johnson.		(45) Buzz		Moment V				
CJPM	TVA nouvelles	Les Gags	VLOG	Une chance qu'on s'a / Jean-Pierre Ferland, Ginette Reno.		LA FAMILLE BÉLIER (2014) avec François Damiens, Eric Elmosnino, Karin Viard.		(10) TVA nouvelles		(40) Avocats de la rue / Plancher de verre			
TQc	La cure / Reconstruire		Un chef à la cabane / Papilles à la mexicaine		Y'a du monde à messe / Betty Bonifassi, Marie-Maude Denis.		Kebec	L'ARRIVISTE (1999) avec Matthew Broderick, Chris Klein, Reese Witherspoon.		(55) Cette année-là			
TV5	Une saison au zoo	Le Journal de France 2		Nus et collotés / Objectif La Réunion		Ça ne sortira pas d'ici / Josiane Balasko, Jérôme Commandeur.		Skate le monde / Canada		Tribal / Les Orang Rimba d'Indonésie		IL REVIENT QUAND BER...	
CANAL D	Train d'enfer		Mayday / Amerrissage corsé		Douanes	Douanes	Docu-D / Chicanes de clôtures		Docu-D / La tourbe millénaire		Structures abandonnées / Les routes extraordinaires		Phénomènes vus
ICI RDI	Le Téléjournal	Le Téléjournal	Le National	COVID-19	Le National	COVID-19	Le Téléjournal	Le Téléjournal	Le National	Le National	Le Téléjournal	Le Journal de France 2	Le Téléjournal
RDS	(17h00) PGA Classique	Sur la ligne de départ / (50) F1 Classique de course automobile - Grand Prix d'Espagne de 2019			ATP Classique de tennis - Open de Madrid de 2019 Finale Djokovic c. Tsitsipas		Et le but! avec Pierre Houde		Mes souvenirs sportifs		Au 19e		
VIE	Vendre ou rénover? / Jill et Joe	Méchantes belles-mères		La vie avec des quintuplés / Élever des quintuplés 101		Le pro des pieds / L'ongle zombie		CARTE VERTE (1990) avec Andie MacDowell, Bebe Neuwirth, Gérard Depardieu.		On se marie où?			
SERIES+	Heartland / Change of Course	Heartland / Le bruit du silence		Haven / Maison hantée		NCIS: Los Angeles / Anges et démons		Les enquêtes du NCIS / La règle #10		NCIS: Nouvelle-Orléans / Virus X		Séquelles	
Z	Galas ComediHa! 2017 / Gala P-A Méthot	Synvain rénove	Mais pourquoi?	Coups de cochon	Roast Battle / Finale	Route en dérouté	Route en dérouté	Vikings / Les Moments perdus0		Opérations spéciales / La marche du désespoir		South Park / Cartmanland	
HISTORIA	Extraterrestres / Les zones interdites		Profession: brocanteur / Une maison de rêve		La fièvre des encans	La fièvre des encans	Béliveau / L'engagement		Magasin général	Magasin général	De l'acier et du feu / Champion des champions		De l'acier et du feu
ÉVASION	Hôtel Inspector / Un pub qui a du chien		Mégatrains / Le train de canne à sucre		99 envies d'Évasion / Région du nord: autour de Porto		99 envies d'Évasion au Portugal / Les Açores		Mordu de la pêche / Québec/ Montréal		Safari photo / Le dernier des serpents		Hôtel Inspector
ICI ARTV	Pour emporter / Pierre-Yves McSween		Comme par magie / Julie Le Breton, Pénélope McQuade.		ARWAD (2014) avec Fanny Mallette, Julie McClemens, Ramzi Choukair.		Victoria / Le luxe de la confiance		LA DOUBLURE (2006) avec Gad Elmaleh, Virginie Ledoyen, Daniel Auteuil.				

LUNDI À LA TÉLÉ																			* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.																		
11 MAI	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30																	
ICI RC Télé	Salmi-gondis	Les sapiens	1001 vies	Astronaute / Le camp des recrues	COVID-19: le point / Fédéral				COVID-19: le point / Provincial				LA PARTY (1967) avec Claudine Longet, Natalia Borisova, Peter Sellers.				Lumière sur...		En direct																		
V	Moment V		Moment V / Tour de l'île à vélo		Infopublicité	Infopublicité	Lucifer / Dieu Johnson	Souper parfait	NORA ROBERTS: CAPTIVE DU SOUVENIR (2007) Heather Locklear.				UN COUP DE FOUDRE EN HÉRITAGE (2018) Amanda Schull.				Les Simpson	Les Simpson	Guerre des clans																		
CJPM	(7h00) Salut Bonjour						Le Tricheur	Mario Dumont	TVA nouvelles				PROMENONS-NOUS DANS LES BOIS (2015) Robert Redford.				Les feux de l'amour		Top modèles	TVA nouvelles																	
TQc	TopWing / Robocar	Pat'Patrouille	(:55) Chuggington	(:35) Simon / Monchh.	Merveilleux	L'école	100% Animal	Cochon dingue	La cure / Continuer		Y'a du monde à messe / Betty Bonifassi		Moi j'mange	Kebec	Suppléments	EncorePlusGénial	(:35) Patrouille	Pat'Patrouille	Merveilleux																		

11 MAI	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00		
ICI RC Télé	Le Téléjournal	RDI économie	Rétroviser / France Castel	Lâcher prise / Confidences	Les chefs!			Bonsoir bonsoir!			Le Téléjournal			Le Téléjournal	(:35) La folle aventure des Durrell
V	Un souper parfait	Un souper parfait	À table avec mon ex	Rire et délire	JOHNNY ENGLISH (2003) avec Natalie Imbruglia, John Malkovich, Rowan Atkinson.			CSI: Miami / Fin de contrat			Un souper parfait	NVL	Moment V		
CJPM	TVA nouvelles	Le Tricheur	Ça va bien aller	Si on s'aimait	Chicago Fire / Le premier jour de ta nouvelle vie			Combien vaut? / Alexandre, Karine et Jennifer			TVA nouvelles			Denis Lévesque	2 filles matin / Anick Lemay
TQc	Passe-Partout	Conseils de famille	Génial!, Julie Perreault.	Ça vaut le coût	La SS, l'état barbare			LA ROUTE (2009) avec Kodi Smit-McPhee, Charlize Theron, Viggo Mortensen.			(:05) Y'a du monde à messe / Betty Bonifassi, Marie-Maude Denis.				
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2		Châteaux et hommes	Secrets d'histoire / Leonard de Vinci, le génie sans frontières - Stéphane Bern explore la vie du génie.			(:15) La belle histoire du chocolat Poulain			(:15) Seuls ensemble			C dans l'air	
CANAL D	Douanes / Arnaques	La guerre des transports	Australia Zoo: le défi des Irwin	Secrets d'Houdini / Évasion impossible	Phénomènes vus de l'espace			Les dossiers de la NASA			Parker: Sa ruée vers l'or		Pêche à haut risque		
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60	Les grands reportages / Virus hunting			Le Téléjournal			Mordus de politique			Le National	Le National	24/60
RDS	(17h00) Le 5 à 7	Mes souvenirs sportifs	Les Classiques RDS / Canadiens c. New York Rangers, 19 février 2008						L'antichambre	L'antichambre	Le 5 à 7			Mes souvenirs sportifs	ATP Classique de tennis
VIE	La vie avec des quintuplées		Les cheaps	Conseils d'amis	Nombreux et heureux	Ma petite vie	Le pro des pieds / L'orteil qui gratte		Notre premier flip	Notre premier flip	Holmes / Une famille qui aide d'autres familles		Design V.I.P.		
SERIES+	Les lettres orphelines / De retour à la maison		Élémentaire / Tout feu tout flamme		FBI / Meurtres sur commande			NCIS: Los Angeles / Coups et blessures		NCIS: Nouvelle-Orléans / Théorie du complot		Les enquêtes du NCIS / Il était une fois McGee		Loi & ordre: sexuels	
Z	Expédition extrême / Guillaume Latendresse		Aventures à moto	Routiers déchainés	Diesel Brothers (v.f.)			Belle cubaine	Les génies de la vitesse	The Gifted (v.f.) / retournements		Animal Kingdom / Libertad	South Park / L'Engin		
HISTORIA	Magasin général	Magasin général	La malédiction d'Oak Island / Le coffre du pirate		La malédiction d'Oak Island / Obstruction			La malédiction d'Oak Island / La mise en garde		L'or perdu / L'indice révélateur		FantomWorks / Bel Air et Deville	FantomWorks		
ÉVASION	Bienvenue chez nous / Angela et Alain		Plongée dans le grand bleu / Cocos, l'île aux requins		Hôtel Inspector / Le sens des affaires			Avec ou sans cash / Hambourg		Van aventure / Lac St-Jean	Bagages aux enchères	Josh Gates, traqueur de mystères / Le coeur du sultan		Mégatrails	
ICI ARTV	Les Belles Histoires des pays d'en haut / Boulé		Pour l'amour du country / Andy Bast, Gabrielle Goulet.		Country de Drummond	U2 en concert à Londres		Sting, l'électron libre		Rétroviser	Faire oeuvre utile / Alfa Rocco et André Sauvé		Rock la vie		

MARDI À LA TÉLÉ																			* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.																		
12 MAI	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30																	
ICI RC Télé	Salmi-gondis	Les sapiens	Les grands reportages	Astronaute / Le camp des recrues	COVID-19: le point / Fédéral				COVID-19: le point / Provincial				LA LÉGENDE VIVANTE DU ROCK N' ROLL (1989) Dennis Quaid.				Bonsoir bonsoir!		En direct																		
V	Moment V		Moment V		Infopublicité	Infopublicité	Lucifer / La pièce manquante	Souper parfait	NORA ROBERTS: TROIS SOEURS AU MONTANA (2007) Ashley Williams.				LA GUERRE DES EX (2016) avec Lochlyn Munro, Heather Locklear.				Les Simpson	Les Simpson	Guerre des clans																		
CJPM	(7h00) Salut Bonjour						Le Tricheur	Mario Dumont	TVA nouvelles				LE FANTÔME DE SON EX (2008) Eva Longoria.				(:15) Publicité	Les feux de l'amour	Top modèles	TVA nouvelles																	
TQc	TopWing / Robocar	Pat'Patrouille	(:55) Chuggington	(:35) Simon / Monchh.	Merveilleux	L'école	100% Animal	Génial!	Jouer dur		Un chef à la cabane		La SS, l'état barbare	Ça vaut le coût	Suppléments	EncorePlusGénial	(:35) Patrouille	Pat'Patrouille	Merveilleux																		

12 MAI	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00		
ICI RC Télé	Le Téléjournal	RDI économie	Rétroviser	Vies de chiens / Nutrition	Beautés meurtrières / Jamais deux sans trois			Bonsoir bonsoir!			Le Téléjournal			Le Téléjournal	(:35) Agatha Raisin / Manque de pot
V	Un souper parfait	Un souper parfait	À table avec mon ex	Rire et délire	Tout s'embellit	Tout s'embellit	The Amazing Race: Défis autour du monde			NCIS: Los Angeles / Glasnot			Un souper parfait	NVL	Moment V
CJPM	TVA nouvelles	Le Tricheur	Ça va bien aller	Si on s'aimait	Ninja Warrior: Le parcours ultime - La compétition est de retour à Los Angeles pour disputer la finale de cette ville.			TVA nouvelles			Denis Lévesque			2 filles matin / Alex Perron	
TQc	Passe-Partout / Tic-tac-toe!	Conseils de famille	Génial!, Julie Perreault.	Moi j'mange	Point doc / Walt Disney l'enchanteur			GÉNÉRATION X-TRÊME (1998) avec Edward Norton, Fairuza Balk, Edward Furlong.			(:10) Cette année-là / 1990: Marina Orsini			(:10) Génial!	
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2		Skate le monde / Maroc		Dans les yeux d'Olivier / Crimes conjugaux			Tandem / Tout pour la musique			C dans l'air			
CANAL D	(17h00) Alaska: La ruée vers l'or	Le convoi de l'extrême			Le choc des bolides / L'élève dépasse le maître			Millionnaire incognito		La guerre des enchères	Fous de bateaux	Légendes Urbaines / Horreur		Docu-D	
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60	Les grands reportages / La loi du plus fort			Le Téléjournal			Mordus de politique			Le National	Le National	24/60
RDS	(17h00) Le 5 à 7	Max et Bruno	Les Classiques RDS / Canadiens c. Nordiques 1979, 1er match						L'antichambre	L'antichambre	Le 5 à 7			Max et Bruno	ATP Classique de tennis
VIE	La vie avec des quintuplées		Idées grandeur	Faites-nous la cour	Réno au bord de l'eau / Splendeur au lac Wedowee		Vendre ou rénover? / Ashley et William		C'est quoi ton plan?	Ma villa au soleil	Holmes à la rescousse / Diviser pour régner		Bye-Bye Maison		
SERIES+	Les lettres orphelines / De retour à la maison		Élémentaire / In Vinos Veritas		Le fardeau de la preuve / Au fond du gouffre			Hawaii 5-0 / Pupuhi Ka He'e O Kai Uli		Station 19 / Maîtriser l'incendie		La loi et l'ordre: Crimes sexuels		Une lutte exemplaire	
Z	Expédition extrême / Étienne Boulay		Péril en haute mer Partie 1 de 2		Péril en haute mer Partie 2 de 2			Vikings / L'Enfer		Infiltration	Infiltration / Escortes	Animal Kingdom / Fils à maman	South Park		
HISTORIA	L'or perdu / L'indice révélateur		Pawn Stars	Pawn Stars	Pawn Stars / Rouli-roulant	Pawn Stars	Les a\$ de la brocante / Boulot à l'italienne: partie 1		Les a\$ de la brocante / À la conquête de la Sicile		Les montagnards / La défense du territoire		Les montagnards		
ÉVASION	Bienvenue chez nous / Nathalie et Gilles		Parcs aquatiques	Bagages aux enchères	Mordu de la pêche / Nicaragua			Mordu de la pêche / Brésil		Laos vu d'en haut		Traqueur de mystères / Le dernier secret nazi		À nous 2 Canada!	
ICI ARTV	Les belles histoires / Les soeurs ennemies		Du tac au tac	Du tac au tac	Downton Abbey / Question de succession			(:15) Downton Abbey / Le nouvel héritier		(:05) Outlander: Le chardon et le tartan		(:10) Victoria / Le luxe de la confiance		(:10) Lumière sur...	

MERCREDI À LA TÉLÉ

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

13 MAI	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
ICI RC Télé	Salmi-gondis	Geronimo Stilton	Les grands reportages	Astronaute / Le camp des recrues	COVID-19: le point / Fédéral			COVID-19: le point / Provincial			CIGARETTES ET CHOCOLAT CHAUD (2017) avec Camille Cottin, Gustave Kervern.			Bonsoir bonsoir!		En direct				
V	Moment V / La plage de sable noir		Moment V		Infopublicité	Infopublicité	Lucifer / Nouveau départ	Souper parfait	NORA ROBERTS: LES FLAMMES DU PASSÉ (2006)			COUP DE FOUDRE ET PETITS MENSONGES (2017) avec Steve Lund, Taylor Cole.			Les Simpson	Les Simpson	Guerre des clans			
CJPM	(7h00) Salut Bonjour						Le Tricheur	Mario Dumont	TVA nouvelles			MARIAGE À L'ANGLAISE (2013) avec Rafe Spall, Rose Byrne.			Les feux de l'amour		Top modèles	TVA nouvelles		
TQc	TopWing / Robocar	Pat'Patrouille	(:55)Chuggington	(:35)Simon / Monchh.	Merveilleux	L'école	100% Animal	Génial!	Jouer dur		De garde 24/7 / Pendant les Fêtes		Point doc	Moi j'mange	Suppléments	EncorePlusGénial	(:35)Patrouille	Pat'Patrouille	Merveilleux	

13 MAI	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00	
ICI RC Télé	Le Téléjournal	RDI économie	Rétroviseur	L'Épicerie	Dans l'oeil du dragon			Bonsoir bonsoir!			Le Téléjournal		Le Téléjournal	(:35) Howards End
V	Un souper parfait	Un souper parfait	À table avec mon ex	Rire et délire	NIGAUD DE PROFESSEUR (1996) avec Jada Pinkett Smith, Larry Miller, Eddie Murphy.			24 heures chrono: L'héritage			Un souper parfait	NVL	Moment V	
CJPM	TVA nouvelles	Le Tricheur	Ça va bien aller	Si on s'aimait	La recrue / Prudence			Blue Moon			TVA nouvelles		Denis Lévesque	2 filles matin / Alex Perron
TQc	Passe-Partout	Conseils de famille	Génial!, Julie Perreault.	Format familial	Point doc / L'histoire de Dieu: L'Élu			L'INFORMATEUR (2006) avec Clive Owen, Jodie Foster, Denzel Washington.			(:20) Curieux Bégin / La pêche urbaine		(:20) Génial!	
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2		Partir Autrement en famille		Homophobie dans le monde, aux racines de la haine			Stop à la charge mentale		Tribal / Les Orang Rimba d'Indonésie		C dans l'air	
CANAL D	Douanes	Patrouille en direct	Tour de Force	Éboueurs	Parker: Sa ruée vers l'or			Homards: Pêche à haut risque / Le sprint final		Patrouille en direct	Patrouille en direct	Ancient Mysteries / Le mystère de Stonehenge	La guerre des enchères	
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60	Les grands reportages / La loi du plus fort			Le Téléjournal			Mordus de politique		Le National	Le National	24/60
RDS	(17h00) Le 5 à 7	Et le but! avec Pierre Houde	UFC UFC	Anthony Smith	Glover Teixeira (D)									L'antichambre
VIE	La vie avec des quintuplés		SPCA en action	Un safari près de chez nous	Animaux VIP / Projets XXL			Naissances / Le choc	Naissances / L'adrénaline	Faites-nous la cour	Idées grandeur	Holmes à la rescousse / Sortez vos mouchoirs		UN MONDE POUR NOUS
SERIES+	Le fardeau de la preuve / Un pavé dans la mare		Blue Bloods / L'alternative		Projet Blue Book / La conquête de l'espace			Dre Mary / Le loup dans la bergerie		Code Black (v.f.) / Au bord du gouffre		Haven / Love Machine		Quantico
Z	Expédition extrême / Peter MacLeod et Kim Rusk		Belle cubaine	Les génies de la vitesse	Coups de cochon	Synvain rénove	Roast Battle: le grand duel	En rodage / Martin Petit	Le must du ridicule	Ballers (v.f.)	Animal Kingdom / Le gros lot		South Park	
HISTORIA	Les a\$ de la brocante / À la conquête de la Sicile		De l'acier et du feu / Couteaux croissants de lune		De l'acier et du feu / La katzbalger			Compagnons d'armes		Shotgun Ménard / L'homme aux 17 noms		Braqueurs	Braqueurs	Projet Blue Book
ÉVASION	Bienvenue chez nous / Martine et Michèle		Lydiane autour du monde			À nous 2 Canada! / Saskatoon - Saskatchewan		Van aventure / Portneuf	Trésor des pirates	Des trains pas comme les autres / Mongolie		Traqueur de mystères / Réserves d'or africaines		Mordu de la pêche
ICI ARTV	Les belles histoires / Le réveillon des anciens		Moi et l'autre	Moi et l'autre	Cher Olivier / L'entrée des artistes		Cher Olivier / Tizoune, père et fils		Cher Olivier / La gloire et la fragilité		Cher Olivier / Un Dernier Coup de Chapeau		U2 en concert à Londres	

JEUDI À LA TÉLÉ

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

14 MAI	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
ICI RC Télé	Salmi-gondis	Geronimo Stilton	Les grands reportages	Astronaute / Le camp des recrues	COVID-19: le point / Fédéral			COVID-19: le point / Provincial			LE RIRE DE MA MÈRE (2017) avec Igor van Dessel, Suzanne Clément.			Bonsoir bonsoir!		En direct				
V	Moment V		Moment V / De l'Étape à Québec		Infopublicité	Infopublicité	Supergirl / Le Monde à ses pieds	Souper parfait	NORA ROBERTS: COMME UNE OMBRE DANS LA NUIT (2007) Claire Forlani.			DEUX ANS D'AMOUR (2017) avec Kayla Ewell, Ryan Merriman.			Les Simpson	Les Simpson	Guerre des clans			
CJPM	(7h00) Salut Bonjour						Le Tricheur	Mario Dumont	TVA nouvelles			LEÇONS DE CONDUITE (2014) avec Ben Kingsley, Patricia Clarkson.			Feux de l'amour	(:15) Publicité	Top modèles	TVA nouvelles		
TQc	TopWing / Robocar	Pat'Patrouille	(:55)Chuggington	(:35)Simon / Monchh.	Merveilleux	L'école	100% Animal	Génial!	Jouer dur		Curieux Bégin / La pêche urbaine		Point doc	Format familial	Suppléments	EncorePlusGénial	(:35)Patrouille	Pat'Patrouille	Merveilleux	

14 MAI	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00	
ICI RC Télé	Le Téléjournal	RDI économie	Rétroviseur	Infoman	Prière de ne pas / Chantal Lamarre, Pierre Brassard.			Bonsoir bonsoir!			Le Téléjournal		Le Téléjournal	(:35) La foire aux vanités
V	Un souper parfait	Un souper parfait	À table avec mon ex	Rire et délire	LE MONDE SELON WAYNE II (1993) avec Dana Carvey, Tia Carrere, Mike Myers.			Chicago Police / Fuite en avant			Un souper parfait	NVL	Moment V	
CJPM	TVA nouvelles	Le Tricheur	Ça va bien aller	Arrive en campagne	DUO À TROIS (2011) avec Kate Hudson, Colin Egglesfield, Ginnifer Goodwin.			TVA nouvelles			Denis Lévesque		Deux filles le matin	
TQc	Passe-Partout	Conseils de famille	Génial!, Julie Perreault.	L'indice Mc\$ween	De garde 24/7 / Pendant les Fêtes			Curieux Bégin			Bodyguard		(:10) Un chef à la cabane / Papilles à la mexicaine	(:10) Génial!
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2		French Bashing			Victimes: leur vie a basculé / Homophobie-Transphobie			Les routes de l'impossible / Cuba: Viva la vida		Double je / Dernier cru		C dans l'air
CANAL D	Douanes	Patrouille en direct	La guerre des enchères	La guerre des enchères	Amour fatal / L'affaire Clark			La guerre des enchères	La guerre des enchères	Docu-D / Le Titanic dévoilé		Docu-D / Le Triangle des Bermudes dévoilé		Le choc des bolides
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60	Les grands reportages / La loi du plus fort			Le Téléjournal			Mordus de politique		Le National	Le National	24/60
RDS	(17h00) Le 5 à 7	Le sport en crise	Les Classiques RDS / 1er match des Canadiens au Centre Bell, 16 mars 1996						L'antichambre	Le 5 à 7		Le sport en crise	ATP Classique de tennis	
VIE	La vie avec des quintuplés		J'ai dit oui à la robe	J'ai dit oui à la robe	Projection privée	Les cheaps	Maintenant ou jamais / Se choisir		Des idées de grandeur	Des idées de grandeur	Holmes à la rescousse / Une autre surprise		COMMÉRAGES (2000)	
SERIES+	Le fardeau de la preuve / L'union fait la force		Blue Bloods / Pris au piège		Bull (v.f.) / Pour le meilleur ou pour le pire			Le résident / Des cobayes à Chastain		Instinct / Mise en scène macabre		Crimes majeurs / Un goût amer		Station 19 / Crash
Z	Expédition extrême / Marilou Wolfe		Cobaye humain / Les sadhus de l'Inde		Le tour du monde de l'incroyable / Amuseurs nés			Star Trek: Discovery / Mon frère		SNCTM	Tosh.0	Animal Kingdom / Le retour		South Park
HISTORIA	Shotgun Ménard / L'homme aux 17 noms		FantomWorks / Hurst et Camaro		FantomWorks / Camaro et Datsun			Du muscle sous le capot - Voyez l'ascension, la chute puis la résurrection de la culture 'Hot Rod' en Amérique.			Profession: brocanteur / Une maison de rêve		La fièvre des encans	
ÉVASION	Bienvenue chez nous / Dominique et Thibault		Des trains pas comme les autres / Indonésie			Les vacances de Monsieur Bruno		Mégatrans / Le transcontinental		À vos risques et périls / Glasgow		Traqueur de mystères / La cité perdue du Kalahari		Mordu de la pêche / Brésil
ICI ARTV	L'appel du coeur / Le nouvel an du coeur		Moi et l'autre	Moi et l'autre	Pour l'amour du country / Andy Bast, Gabrielle Goulet.			Toutankhamon		Toutankhamon		LA ZIZANIE (1978) avec Annie Girardot, Maurice Risch, Louis De Funes.		

spiritualité

Vivre un deuil en confinement

Nous commençons cette chronique par le témoignage d'une dame que nous avons croisée durant notre marche quotidienne. Son besoin de nous parler, de raconter comment elle a vécu le décès de son conjoint, nous a confirmé l'importance d'écrire ces quelques lignes sur le deuil en temps de confinement.

Nous citons quelques paroles de cette dame: « Si vous saviez comme c'est difficile. Je me sens tellement seule. Mon mari est mort seul. Mon fils ne peut même pas être avec moi. Si je n'avais pas la foi, je ne vous parlerais pas aujourd'hui. » Nous avons senti, dans ses propos, un cri de grande détresse.

LA RÉALITÉ DU MOMENT

Lors d'un deuil, c'est là que les gros câlins sont souvent les plus

chaleureux, mais en cette période de pandémie et d'isolement social, les deuils sont plus distants.

Plusieurs funérailles se font à huis clos, quand elles ne sont pas tout simplement remises à plus tard ou annulées. Les familles ne peuvent pas se réunir. C'est donc un deuil vécu dans l'isolement absolu.

On sait que la solitude en soi est difficile à vivre lors d'un décès en temps « normal ».

Dans ce temps de bouleversement, la personne endeuillée a besoin de parler, d'être entourée et chouchoutée. Malheureusement, le confinement fait en sorte qu'il n'y a que le téléphone et Internet pour communiquer avec les proches.

Traverser un deuil demande une grande résilience. Bref, la distanciation sociale et obligatoire peut faire naître un deuil encore plus complexe.

L'ABSENCE DE RITUELS

Le deuil se vit en plusieurs étapes – le choc, le déni, la valse des émotions, dont la tristesse, la colère et la culpabilité – avant de trouver un sens à la perte et le chemin ardu de l'adaptation à la guérison. Dans un temps de confinement, où les proches ne peuvent être au chevet de l'être aimé que quelques heures avant le décès, il y a des étapes de l'adieu qui sont occultées – tenir la main, dire son amour, demander pardon, soutenir la personne dans son passage vers la mort, la laisser partir. Autant de moments privilégiés dont il faut faire le deuil.

Les rituels funéraires sont importants dans la résolution du deuil pour soulager la souffrance. C'est un temps où on honore la mémoire de la personne; un temps de réunion en famille, entre amis et avec la communauté. Le confinement empêche de réaliser ces

précieux moments. Son absence affecte le processus de guérison. En l'absence d'un rituel, le passage vers la guérison est perturbé. Chaque personne endeuillée doit d'être créative et trouver le moyen d'apaiser sa peine, et ce, dans l'attente du décloisonnement.

L'IMPORTANCE DE PRENDRE SOIN DE SOI

Ce temps de solitude peut être un moment privilégié pour se retrouver. Lorsqu'on est en deuil, il est bon de se donner des moments de méditation, de prendre son souffle. Nourrir son quotidien et se donner une certaine routine aide. Prendre une marche, lire, écouter de la musique, faire des activités qui vous font du bien, de bons repas, écouter un film. Si vous le pouvez, communiquez avec les vôtres par Internet. L'écriture est également un excellent moyen de traverser un

deuil. Pourquoi ne pas commencer un journal de bord de votre histoire qui fait mal?

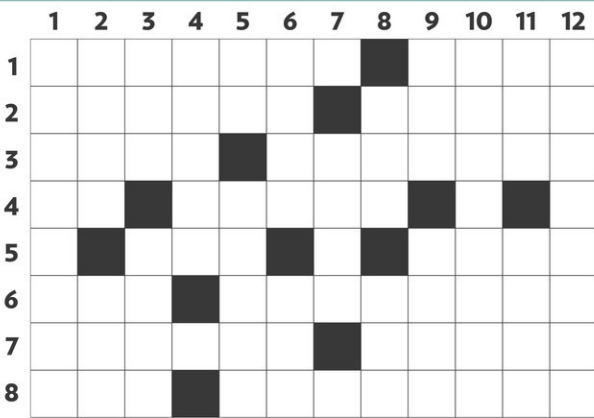
Le plus important dans ce passage difficile, c'est de normaliser ce que vous vivez. Le deuil n'est pas une maladie. C'est normal de pleurer et d'avoir des moments difficiles. Et présentement, vous vivez ce deuil dans un temps bien spécial. Pour ceux et celles qui ont la foi, vous n'êtes pas seuls! La prière est un bon moyen de trouver les forces nécessaires en vous.

Souhaitons que ces quelques lignes vous aident dans l'événement difficile que vous vivez. Nous serons là, à Deuil 02, lors du déconfinement, pour vous accompagner à traverser ce passage obligé.

Carol Bélanger et Denise Ouellet
Fondateurs de l'organisme Deuil 02
Téléphone: 581 234-9448
Site Web: www.deuil02passage.org
Facebook: Deuil 02

VENDREDI À LA TÉLÉ																				* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.																			
15 MAI	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30																			
ICI RC Télé	Salmi-gondis	Geronimo Stilton	Amours criminels		Astronaute / Le camp des recrues		COVID-19: le point / Fédéral				COVID-19: le point / Provincial		FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (1988) Carmen Maura.				Bonsoir bonsoir!		En direct																				
V	Moment V		Moment V / De Parent à La Tuque		Histoire succès		Infopublicité		Supergirl		Souper parfait		NORA ROBERTS: LES LUMIÈRES DE L'AURORE (2009) Eddie Cibrian.		L'INCONNU DU BAL (2018) avec Cameron Mathison, Danica McKellar.				Les Simpson		Les Simpson		Guerre des clans																
CJPM	(7h00) Salut Bonjour						Le Tricheur		Mario Dumont		TVA nouvelles				VISITE LIBRE (2014) avec Diane Keaton, Cynthia Nixon, Morgan Freeman.				Feux de l'amour		(15) Publicité		Top modèles		TVA nouvelles														
TQc	TopWing / Robocar	Pat'Patrouille	(55) Chuggington	(35) Simon / Monchh.	Merveilleux	L'école	100% Animal	Génial!	SOS sages-femmes		SOS sages-femmes		Zone franche		Mc\$ween		Suppléments		EncorePlusGénial		(35) Patrouille		Pat'Patrouille		Merveilleux														
15 MAI	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00																										
ICI RC Télé	Le Téléjournal		TJ Extra		100 génies / Horreur		PIEDS NUS DANS L'AUBE (2017) avec Roy Dupuis, Marianne Fortier, Shauna Bonaduce.				Le Téléjournal				Le Téléjournal		(35) ARWAD (2014) Ramzi Choukair.																						
V	Un souper parfait		Un souper parfait		L'arbitre		JACKASS PRÉSENTE: VILAIN GRAND-PÈRE (2013) avec Jackson Nicoll, Greg Harris, Johnny Knoxville.				Bellevue / Comment m'en souvenir?		Un souper parfait		NVL		Moment V																						
CJPM	TVA nouvelles		Le Tricheur		Du talent à revendre / Les premiers résultats en direct		DU PLOMB DANS LA TÊTE (2012) avec Sung Kang, Jason Momoa, Sylvester Stallone.				TVA nouvelles				Une chance qu'on s'a / Jean-Pierre Ferland, Ginette Reno.																								
TQc	100% Animal / Rat		Moi j'mange		De garde 24/7 / Complications		Un chef à la cabane		Y'a du monde à messe / Isabelle Boulay, Jean-René Dufort.		Kebec		Belle et Bum		Génial! / Julie Perreault.																								
TV5	(17h50) QuestChamp		Le Journal de France 2		Des racines et des ailes - Voyage en Limousin, de la Creuse à la Haute-Vienne en passant par la Corrèze.				Tribal / Les Bakas du Gabon				Partir Autrement en famille		C dans l'air																								
CANAL D	Douanes		Patrouille en direct		Otages / Forgues		Sur les traces d'un tueur en série / Les années noires		GTI		GTI		Paranormal / Esprit farceur, motel texan et plus encore		Billions (v.f.)																								
ICI RDI	Le National		RDI économie		24/60		Les décrypteurs		Le National		Le Téléjournal				Le National		Le National		24/60																				
RDS	(17h00) Le 5 à 7		Classique de boxe		UFC UFC 229 Khabib Nurmagomedov c. Conor McGregor				L'antichambre		L'antichambre		Le 5 à 7		30 images/seconde		ATP Classique de tennis																						
VIE	La vie avec des quintuplées		Ma villa au soleil		C'est quoi ton plan?		Vendre ou rénover? / Ashley et William		Nombreux et heureux		Ma petite vie		Conseils d'amis		Projection privée		Holmes à la rescousse / Tomber sur un os		LES RUNAWAYS																				
SERIES+	Le fardeau / Qui sème le vent récolte la tempête		Blue Bloods / La déesse et les rats		Séquelles / La mort à travers moi		FBI / Meurtres sur commande		Bull (v.f.) / Collision				Bull (v.f.) / Madame parfaite		Hawaii 5-0																								
Z	Expédition extrême / Pier-Luc Funk		Diesel Brothers (v.f.)		LE CELLULAIRE (2004) avec Chris Evans, Kim Basinger, Jason Statham.				Synvain rénove		Direct dans l'net		Animal Kingdom / Les hyènes		South Park / Asspen																								
HISTORIA	(17h00) Du muscle sous le capot		Les montagnards / Nulle part où aller		Les montagnards / Le temps file et la marée monte		Les dieux du ciel		Belles ordures / Le chalet		Truck non stop		Truck non stop		La malédiction d'Oak Island / Le coffre du pirate		Malédiction Island																						
ÉVASION	Bienvenue chez nous / Finale de la semaine 6		La course de survie / La jungle - C'est en plein cœur de la jungle que Stéphane lance la 3e course autour du monde.				Hôtel Inspector / Le sens des affaires		Explorations de l'extrême / Aux frontières du possible				Josh Gates, traqueur d'extraterrestres		Je serai un homme																								
ICI ARTV	Moi et l'autre		Moi et l'autre		Marguerite Volant		Pour emporter / Louis-José Houde / Louis-José Houde		Country de Drummond		Rétrovisseur / France Castel		Faire oeuvre utile				HOCHELAGA, TERRE DES ÂMES (2017) avec Raoul Max Trujillo, Vincent Perez, Samian.																						

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALLEMENT

- 1 Ruminant aux cornes recourbées qui vit dans les hautes montagnes. - Groupe qui s'oppose à un autre, se bat contre lui.
- 2 Capacité à rire ou à faire rire. - Construire.
- 3 Qui a une saveur aigre et rude. - Adaptée parfaitement.
- 4 Symbole chimique du néon. - Gardés dans les mains.
- 5 Déterminant démonstratif. - Creux qui sert d'abri au lièvre.
- 6 Dans le lieu où l'on se trouve. - Remettre à un autre jour.

- 7 Il vit dans la solitude pour prier et faire pénitence. - Coiffure faite avec trois mèches de cheveux que l'on entrelace.
- 8 Il est difficile d'y circuler pendant une tempête de neige. - Provoquer une grande tension.

VERTICALEMENT

- 1 Endroit où se font des travaux de construction ou de rénovation.
- 2 Aspire par le nez pour percevoir une odeur. - Comme le poisson dans les sushis.
- 3 On dit qu'elle anime le corps de l'homme.

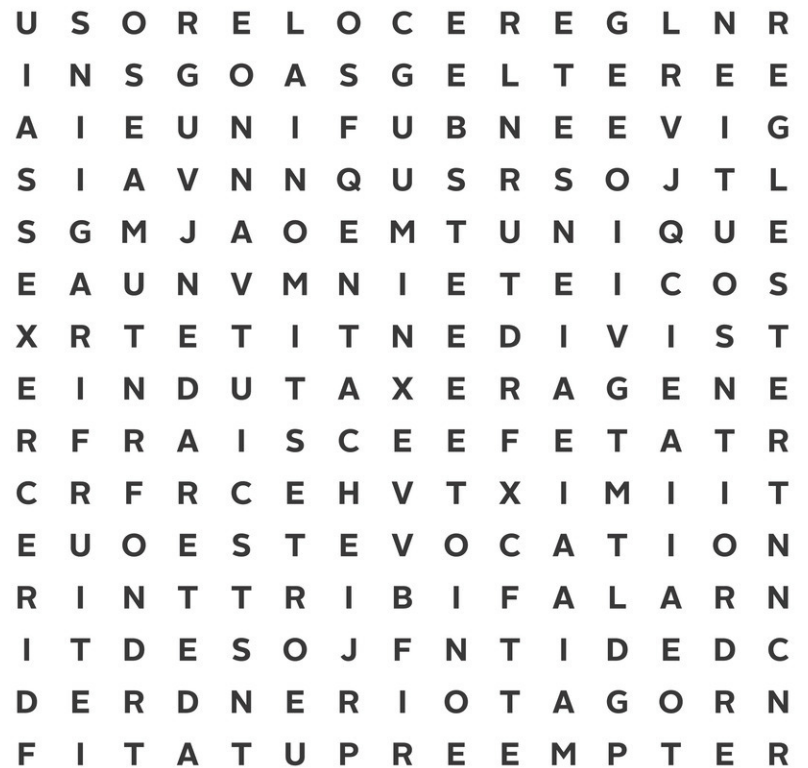
- Extrémité supérieure d'un arbre.
- 4 Qui a cessé de vivre.
- 5 Sert à indiquer une équivalence. - Entités politiques.
- 6 République islamique dont la capitale est Téhéran. - Mouvement d'un fluide qui jaillit avec force.
- 7 Sport de combat d'origine japonaise.
- 8 Incurgités. - Première page d'un journal.
- 9 État et évolution de l'état d'un sujet, du point de vue médical. - Qui a beaucoup de graisse.
- 10 Blessés par une balle.
- 11 Partie intérieure du pain. - Extrémité supérieure du corps humain.
- 12 Estimer davantage.

La solution samedi prochain

MOT MYSTÈRE

LE DROIT - Un mot de 9 lettres

- ACTE
- ACTIF
- ARETE
- AVENU
- CENS
- CITE
- CRIME
- DATIF
- DATION
- DEDIT
- DIRE
- DIVIS
- EFFET
- ENTACHE
- ESSAI
- ESTER
- ETAT
- EVOCAION
- EVOQUER
- EXCES
- EXERCER
- FIN
- FOND
- FRAIS
- FRUIT
- GAIN
- GRIL
- IDENTITE
- INDU
- INFAMANT
- INJURE
- LEGS
- LOUAGE



La solution samedi prochain

- | | | | | |
|--------|-----------|-----------|---------|-------------|
| MEUBLE | PREEMPTER | RELAXE | SIS | TESTIMONIAL |
| NANTIR | PUTATIF | RENDRE | SOCIETE | TITRE |
| NOVER | RECOLER | REVERS | SOUTIEN | TUNIQUE |
| OBJET | REEL | ROGATOIRE | SUJET | USUS |
| | REGLE | SIEGE | TAXER | |

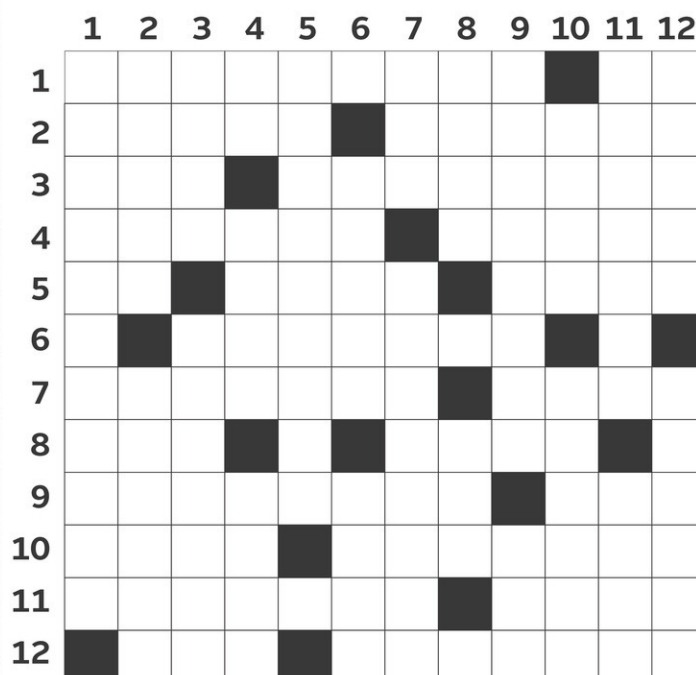
MOTS CROISÉS

HORIZONTALLEMENT

- 1. Fête du 1er novembre, en l'honneur de tous les saints - Gallium.
- 2. Astucieuse - Reportée au pouvoir.
- 3. Ornement architectural - Exagérer.
- 4. Canal du corps - Capucin.
- 5. Béryllium - Oeuvre de chocolatier - Messagère des dieux.
- 6. Vivacité joyeuse.
- 7. Potasser - Existez.
- 8. Conclusion - Argent liquide.
- 9. Faire sortir de l'air - Jamais.
- 10. Crêpe de farine de maïs - Coudre une plaie.
- 11. Essence d'un être (pl) - Détruit progressivement.
- 12. Pas à moi - Se reposer.

VERTICALEMENT

- 1. Importun.
- 2. Débouche - Ils sont très forts.
- 3. Défraîchie - Ressemble à un boa.
- 4. Pronom personnel - Coupe à ras - Forment une paire forte.
- 5. Mucus.
- 6. Unité de temps - Détériorer.
- 7. Armée d'Irlande - Personne qui fait rire par ses bouffonneries.
- 8. Vigueur - La musique en est un.
- 9. Récipients de cuisine - Hawaii en fait partie.
- 10. Ficeler - Partie du corps.
- 11. Poste de garde - Scorpion d'eau.
- 12. Peu denses - Édulcorer.

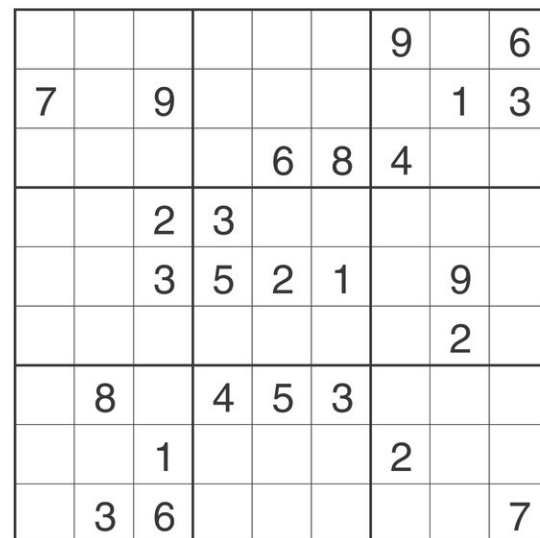


La solution samedi prochain

9 mai 2020

N° 5657

SUDOKU



Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

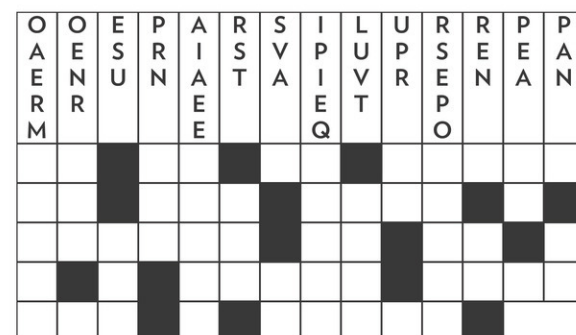
La solution samedi prochain

5029

Niveau de difficulté : facile

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur



Thème : Citation d'Erik Satie

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

La solution samedi prochain

HOROSCOPE

Samedi 9 mai 2020

Bélier (21 mars au 19 avril)

La Lune est en Sagittaire et vous semblez aimer ce mois de Mai, même si à l'occasion le duo Jupiter-Pluton fin Capricorne, au carré de votre Signe, vous rend plus susceptible. Alors même si quelque un vous adresse une critique, ne vous pliez pas sur vous-même. Exprimez calmement vos sentiments et demandez-lui d'élaborer son point de vue. Si vous acceptez humblement ce que l'on vous dit, vous pourrez en profiter.

Taureau (20 avril au 20 mai)

Vos insécurités par rapport à votre apparence ne sont absolument pas justifiées, et en cette étape anniversaire avec le Soleil en Taureau qui vous éclaire, vous avez le bon goût de savoir vous présenter sous votre meilleur jour. D'ailleurs, si vous sortez ce samedi, vous devriez faire tourner quelques têtes, même encore à distance. Enfilez votre tenue préférée et partez conquérir le monde! Enfin... pas trop loin.

Gémeaux (21 mai au 21 juin)

La visite de Vénus dans votre Signe – vous commencez à le savoir – devrait encore avoir pour effet d'agrémenter votre vie affective et sentimentale. Et avec la Lune en Sagittaire, face aux Gémeaux, une surprise à l'endroit de la personne que vous aimez créera un climat propice à la tendresse et au rapprochement. Plus vous accorderez de liberté à l'un et à l'autre, et plus vous aurez envie de vous retrouver... prudemment.

Cancer (22 juin au 22 juillet)

Dès demain, la visite de la Lune dans votre Signe complémentaire, le Capricorne, pourrait vous éclairer face à un choix important. Ne laissez personne influencer votre décision. Fiez-vous à votre intuition et rappelez-vous que les premières impressions sont rarement trompeuses. D'ailleurs une impression qui semble à prime abord farfelue ou saugrenue pourrait s'avérer salutaire. Car la Lune est aujourd'hui encore en Sagittaire...

Lion (23 juillet au 22 août)

Avec la présence de Mars encore en face de votre Signe, en Verseau, vous devriez vous débarrasser d'un doute qui vous hante l'esprit. S'il y avait vraiment raison de vous inquiéter, vous en auriez la certitude. Profitez de ce samedi pour chasser vos soucis et vous divertir... prudemment en compagnie des personnes que vous préférez. Et le cycle Lunaire encore en Sagittaire aura sûrement pour le Lion de l'affection.

Vierge (23 août au 22 sept.)

Les loisirs plus casaniers et la vie domestique devraient être placés sous de bons auspices, même en ce mois de Mai. Vous risquez surtout de vous amuser davantage si vous recevez une ou un ami chez vous, malgré une certaine distance, plutôt qu'en sortant. Cette personne pourrait d'ailleurs vous faire une confidence dont vous êtes déjà au courant. Alors ne dites rien et permettez-lui de vous raconter sa version...

Balance (23 sept. au 23 oct.)

Des personnes du genre pernicieux – il y en a... malheureusement – pourraient vous inciter à douter de certaines choses. Ne permettez pas à votre imagination de vous faire croire à des complots ou à des scénarios impossibles. Il y a souvent une explication logique à toute chose. Faites confiance aux gens, à moins d'avoir la preuve qu'ils sont en train de vous trahir. Et gardez surtout l'équilibre!

Scorpion (23 oct. au 21 nov.)

L'astuce et la présence d'esprit vous permettront sûrement de sauver les pots cassés et de vous tirer indemne d'une situation embarrassante. Du moment que vous ne faites rien pour tromper délibérément quelqu'un, vous pouvez avoir recours à une petite ruse. Le Soleil et Mercure toujours de passage en face de votre Signe, dans celui du Taureau, devraient encore appuyer vos idéaux. Faites confiance à la vie...

Sagittaire (22 nov. au 21 déc.)

Avec le cycle Lunaire encore de passage en Sagittaire, vous serez parfaitement capable de persévérer quant à une bonne résolution que vous aviez prise. Si l'envie vous prend de revenir en arrière ou de 'tricher', vous devriez d'abord en parler à une personne dont vous respectez la sagesse. Le fait de vous confier à quelqu'un devrait vous permettre de rester fidèle à votre objectif. Restez un centaure positif!

Capricorne (22 déc. au 19 janv.)

La Lune en Sagittaire sera dès demain pour deux jours de passage en Capricorne, et votre comportement risque alors de sortir un peu des normes. Même en ce joli mois de Mai, ce n'est toutefois pas le moment de sortir... sans raison essentielle. Quoique vous serez davantage susceptible de regretter les gestes que vous n'avez pas osé poser plutôt que les initiatives que vous aurez courageusement prises.

Verseau (20 janv. au 18 fév.)

Votre fin de semaine commencera du bon pied si vous parvenez à vivre en accord avec vous-même. Évidemment, avec Saturne au tout début de votre Signe et Mars à la toute fin, un certain équilibre sera plus difficile à maintenir. Le problème qui pourrait survenir sera dérivé d'une difficulté à savoir dire 'non'. Si vous vous empêchez d'exprimer vos attentes par crainte de blesser autrui, c'est vous que cela brimera le plus...

Poissons (19 fév. au 20 mars)

L'influence de Neptune en Poissons pourrait bien finir par exhauser votre souhait le plus cher... mais le moins dispendieux! Un curieux concours de circonstances est en effet susceptible de rendre votre situation nettement plus agréable ou confortable. D'ailleurs plus vous réussirez à modifier peu à peu vos habitudes, vos priorités, votre notion des valeurs, et plus de bonnes choses devraient se produire autour de vous.

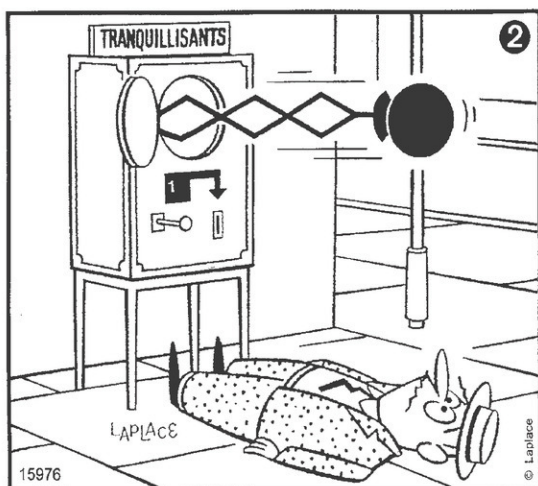
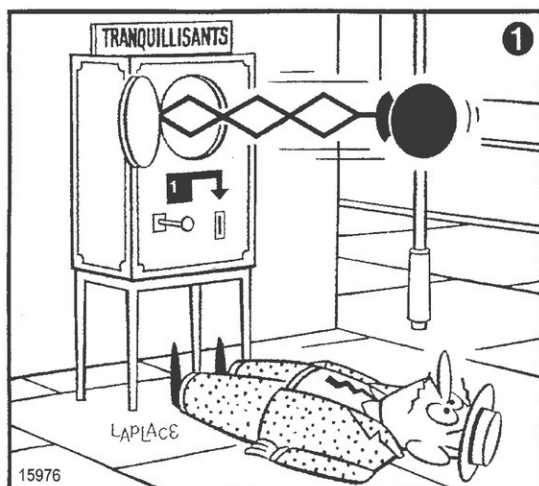
Pour information : marylene@marylene.com

MOTS FLÉCHÉS

CÉLÈBRE CHARPENTE	GARÇON D'ÉCURIE KENT NAGANO	TIRÉ D'UNE CANNE CRIMINELLE	DÉNONCE PAR INTÉRÊT	RÉFÉRENCE	REPOS LIAISON PASSAGÈRE
↓	↓	↓	↓	MUSIQUE D'ALGÉRIE SECONDÉ	↓
PÉRIMÉ REPAS LÉGER			CANDIDE PAS RARE	↓	
	SAVANTES TRAVERSE PARIS		↓		
SORTIES DIVISIONS D'UNE PIÈCE			INCISIVE CLAIR	↓	
↓			AMORPHE TABELLION		
AXÉ CAUSE DE BLEUS			↓	OBTENUS PLANTE À BULBE	
↓		MONTAGNE GRECQUE BAIN À REMOUS		↓	CHANGE LE COURS
					QUESTIONS OBSURES
PRONOM PERSONNEL	ESTONIEN ÊTRE IN- DIFFÉRENT		DE MÊME PIED DE VIGNE	↓	
↓			↓		
	PASCAL GROUPE		SIGNE MUSICAL LICORNE DE MER		BOURDE
FRUIT DU PIN	SE MET EN TERRE TEMPÊTE		↓	ÉQUERRES GAZ NATUREL	↓
↓				↓	
DUPER QUELQU'UN RENFORCÉ		COMPTE RENDU PRÉNOM FÉMININ		GROSSIT LA SEINE VILLE DU JAPON	
↓				↓	
			GARNIR DE VERRE		
HÔTESSES NIPPONES DOMMAGE FINANCIER				À POIL	
↓					
			SANS GRAVITÉ		

N°1853

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?



Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences.

- 1 L'oreille de l'homme est plus petite.
- 2 Forme de la cravate.
- 3 Revers de la manche gauche de la veste non indiqué.
- 4 Revers de la manche droite du pantalon non indiqué.
- 5 Pied arrière gauche du distributeur plus court.
- 6 Ressort différent à l'intérieur du distributeur.
- 7 Dallage incomplet derrière le pied du lampadaire.
- 8 Dallage complet derrière la tête de l'homme.

WWW.HANNEQUART.COM

S	R	E	G	E	L	E	R	E	P
E	N	A	H	S	I	G	E	G	E
R	E	R	V	I	N	V	A	R	G
E	U	R	L	E	R	O	N	C	
T	O	P	A	R	A	N	O	C	
S	T	E	I	N	E	A	G	A	
Y	E	L	E	P	A	G	L	I	
M	D	E	I	S	T	E	N		
R	A	E	O	E	T	N	O	N	
S	U	S	E	N	T	E	O	R	
E	A	C	T	E	S	I	N	E	
T	D	E	S	U	E	S	I	S	
S	E	D	I	R	E	H	E	T	
E	V	A	N	A	D	U	C	A	
A	R	E	T	U	R	E	L	A	
S	C	V	A	L	E	T	E		

SUPERGRILLE le Progrès

HORIZONTALEMENT

1. Marche - Promenade sans but défini - Marche.
2. Souplesse - Permettent de soulever des fardeaux - Rendue amère et irritante - Liquide clair et ambré - Appellation d'origine contrôlée.
3. Être étendu sans mouvement - Comme ci-dessus - Pas très révolutionnaire ! - Sévère - Eau-de-vie.
4. Avant les autres - Gagnant - Les roupies y circulent - Abandonné - Se promène sans but - Existences humaines - Diminutif d'Edward.
5. Brillante - Fait une croix - Bière - Le bonsaï l'est - Fromage blanc suisse.
6. D'avoir - Paie souvent avec une carte - Groupe de langues - Partie du corps - Flux lumineux.
7. Se siffle - Établissement scolaire - Fleur - Obtenue - Démonstratif - Crochet double.
8. Patrie d'Abraham - Arrose Grenoble - Filets de pêche - Ruisselets - Est essentielle aux végétaux - Propre à l'homme.
9. Couturier français - Sable calcaire - Mammifère marin blanc - Incorporée - Personnage biblique.
10. En matière de - Ainsi soit-il - Corona... - Avant nous - Sri Lanka - Exprime un bruit - Conjugaison.
11. Espagnol - Signifie contre - Bois - Du plâtre et de la colle - Protégeait le pied - Chaussure de plage.
12. Groupe - Cherche à atteindre - Arrivée - Ovation sportive - Construite.
13. Hippodrome de Grande-Bretagne - Vieillesse - Souvent étoilée - Petites boucles de cheveux - Soeur d'Osiris.
14. Suspension - Pas floue - Ville - Trois fois - Trompés.
15. Gros volatile - Prénom masculin - Entoure le cerveau - Astronome néerlandais - Monnaie.
16. Lisière d'une forêt - Qui ont vu le jour - Capitale de la Norvège - Mouvement du bras - Du sud du globe - Titane.
17. Réponse - Le plus souvent se boit chaud - Qui fait des détours - Propre - Bien colorés.
18. Plus au nord qu'à l'ouest - Qualifie une coiffure - Mère des Titans - Points décisifs au judo - Imaginaires.
19. Canard marin - Engrais industriel - Sans diversité - Bien fait - Terrain sur lequel on marche - Crème renversée.
20. Division du compas - Luth d'Afrique du Nord - Élimés - Personnage biblique - Reporté au pouvoir - Au bord de la mer.
21. A eux - Pour désigner - Manigance - Sens - Il est parti avec des animaux.
22. Métal du groupe des lanthanides - On y prend des bains de soleil - Siège à Genève - Salies -

Manganèse.

23. Pas debout - Non pollué - Symbole des Apôtres - On y fait entrer de l'air - Au bout de la jambe.
24. Lésion cutanée - Récipient - Imitation d'un bruit - Poisson - Filin frappé sur une ancre.
25. Cohérents - Utile dans un laboratoire - Pour protéger un navire des intempéries - Manquée - Prise de lutte - Sans fringues.
26. Radon - Déduit - Articulation - Contient du duvet - De venir.
27. Partie d'un vélo - Propane - Drogue - Chanteuse québécoise - Surveillé - Chacune des deux parties de la coquille d'une moule.
28. Tiques - Adjectif numéral - Fromage grec à pâte molle - Dieux guerriers de la mythologie scandinave - Patron d'un hôtel peu recommandable.
29. Sommet de Thessalie - Moralement corrompu - Parties d'une oeuvre dramatique - Os.
30. Loutre de mer - Divertie - Récalcitrant - Époque - Il y en a un qui est arctique.
31. Préposition - Se mettent aux pieds - A proximité - Absence de la transpiration - Désavoua.
32. Pas un débutant - Abeilles fécondes - Ne pas perdre de vue - Peut se dire d'un acide - Tweed.
33. Enlève de force - Croyance - Met bas - Excès - Mentionnées.
34. Ceinture nippone - Interjection - Annexer - Te porteras - Prénom féminin - Technique de reproduction des sons.
35. Ne dit pas la vérité - Tunique de l'oeil - Personne à l'esprit borné - Mesure de capacité - Défaut.
36. Désaccoutumée d'une drogue - Cri des charretiers - Provoque au combat - ... West - Le dessus du panier.
37. Neptunium - Qui t'appartient - Feindre - Incontournable - La rétine s'y trouve.
38. Plante d'Afrique - Éduquer - Grande fête - Bureau-Blouin - Complimenter - Symbole chimique.
39. Travailler en musique - C'est pas vraiment l'heure de manger - Muse de l'Histoire - Rongent - En état d'ébriété.
40. Et ainsi de suite... - Point culminant du globe - Se dit d'une histoire vraie - Jeu de cartes - Dressés avec effort.

VERTICALEMENT

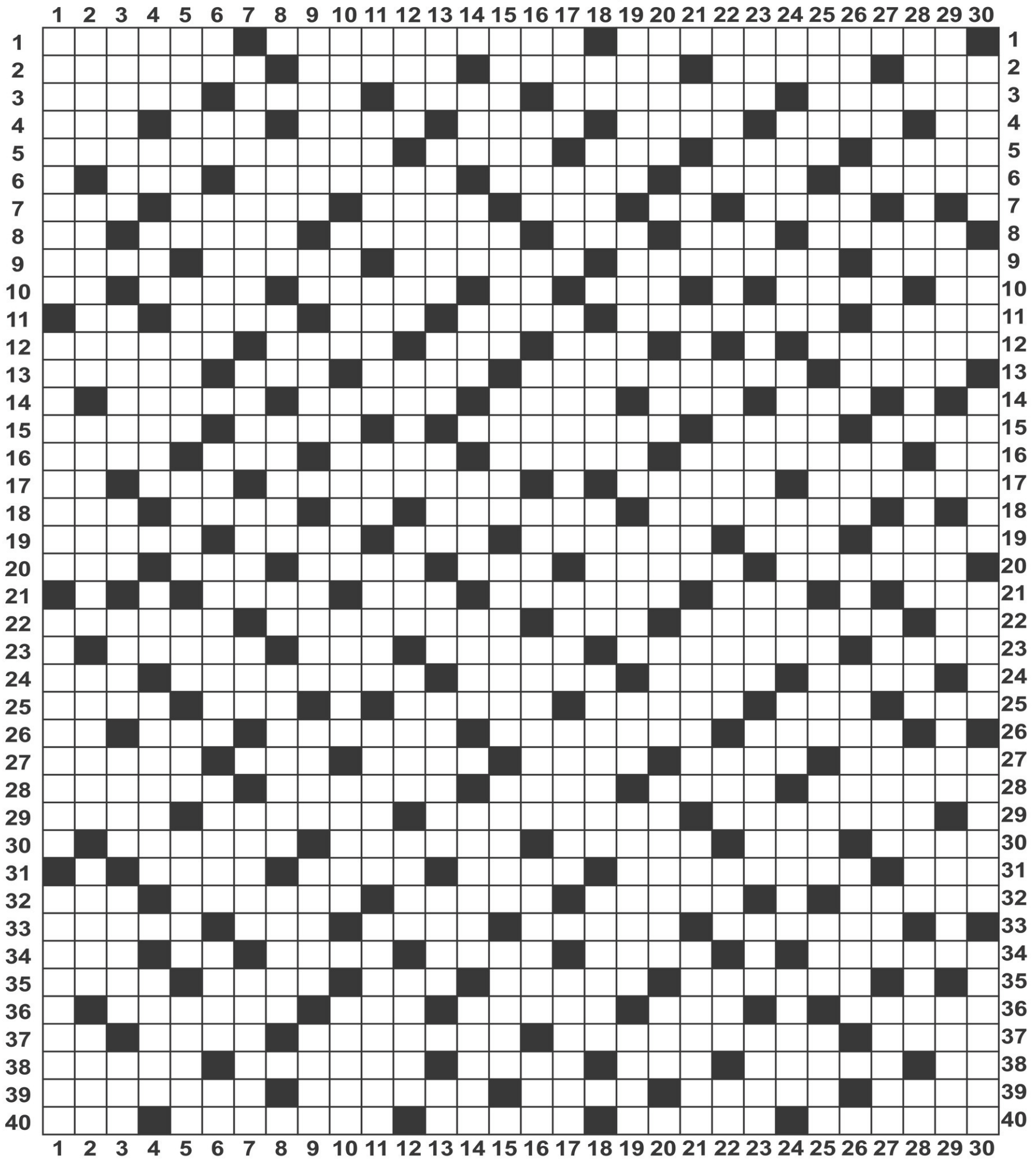
1. Marche où l'on flâne - Marche - Marche - Marche.
2. Imprésario - Nacrées - Se moquer - Secondaire - Langue - Sans relief.
3. Il fait des tapisseries - Coléoptère - Poème - Ile d'Indonésie - Jeu de hasard - Qui concernent les moutons - Jamais.
4. Boxeur célèbre - Dénudé - Fonctionnera - Vent - Pénètre en tournant - Ils se battent - Caboches.
5. Qui vont droit au but - Celui qui enseigne - Cri d'indignation - Ils sont très endettés - Sous une balle - Part du coeur - Action de diriger une arme vers un objectif.
6. Indique une addition - Article - Dans la bouche - Navire - Pilote d'un petit avion - Maladie chronique de l'intestin - Charcuterie cuite à base de tête de porc - Rayon électro-magnétique.
7. Saccharine - On y trouve des cendres - Bourru - Dans la rose des vents - Désœuvré - Adoré.
8. Chemin bordé de verdure - Avortement - Décollage - Coutumes - Ile de Grèce - Attachée.
9. Anémone de mer - Rendez-vous - Victoire de Napoléon - Une des cinq parties du monde - Bleu du ciel - Traverse la Champagne - Propage.
10. Oiseau de l'île Maurice - Sous-vêtements - Étirés - Petit génie malicieux - Eaux-de-vie - Partagé.
11. Pouffé - Refuse de reconnaître quelque chose - Sont joyeux - Mouille sa chemise - Intervalle - Originaire du nord de la France - Souligne une affirmation.
12. Couleur brun-jaune - Orateur à l'éloquence puissante - Précieux - Détériorer - Liquide inflammable - Banale - En Océanie.
13. Déformé - Vaisseaux - Désavoué - Bruit de pleur - Habitude inconsciente dans le langage - Ventilées - Corné - Quatre.
14. Volcan actif du Japon - Convient à presque toutes les sauces - Partie d'une partie - Grandes voiles - Se parle au Pakistan - Crier, en parlant des petits oiseaux - Dont le bord présente des saillies pointues.
15. Passent dans des oeilletons - Appartement dans un hôtel de luxe - Collège - Importune - Arrogante - Cinzano.
16. Mesure chinoise - Affluent de l'Oubangui - Elle est visqueuse - Mince - Arbre - Figures géométriques - Qui se dégrade facilement - Bouclier médiéval.
17. Équivalent - Atmosphère spirituelle - Hormone - Céline ou Lise... - Futé - Incrustation décorative.
18. Charrie peu d'eau - Révélation - Attachent - Devenus aigres - Fruit - Roches siliceuses.
19. Taillé finement - Musiques de danse - Produit de beauté de consistance molle - Qualifie une plaie (en ...) - A moins de 20 ans - Contient du pollen - Danse.
20. Arbre des forêts tempérées - Nouveau - Période des chaleurs - Pas compliquée - Chanteuse - Propre à l'âne - Femme de conte.
21. Terminaison - Possession - Autre nom de la baudroie - Dans le calendrier - Arbustes - Conclusion - Sans connaissance.
22. Poisson des fonds rocheux - Ouvre la porte - Percer - Inflammation - Architecte et urbaniste américain - Diplôme d'études collégiales - Peut être figuratif - Police nazie.
23. Rage - Ancêtres - Eau-de-vie de grain - Risquées - On y glisse son bulletin - Traiter sévèrement - Atome - Hameau des Antilles.
24. Négation - On les choisit en fonction du menu - Compagne d'Adam - Est utile à - Période géologique - Compagnie - Pousse - Troisième partie de l'intestin grêle.
25. Bidule - Pas obèse - Peintre français, fils de S. Valadon - Met à l'écart - Infusions - Appartient - Instrument à cordes pincées.
26. Guide - Monnaies roumaines - Plante bulbeuse - Partie du cheval - Cause la mort de - Action d'ajourner - Plus courte.
27. Qui provient - Revenus annuels - Ondulation - Mépris - Spinnaker - Terme d'injure - Ville du Japon - Primat de l'Inde.
28. Entre Valence et Alicante - Troubles - Qui concerne les moutons - Mollusque - Rivière d'Autriche - Toiles fines et transparentes - Poisson cartilagineux - Versus.
29. Supporte - Fibres épaisses - Abréviation religieuse - Émanation odorante - Algue verte comestible - Unie et polie - Sur la couverture.
30. Ne résistent pas - Ne peut pas attendre - Proche - Verso - Sert à fixer une rame - Taches sur l'aile d'un insecte.

SUPERGRILLE

Solution du No 934

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
1	G	L	I	S	S	A	N	T	R	E	D	O	U	T	A	B	L	E	P	E	R	I	L	L	E	U	S	E	1
2	R	O	S	I	E	R	E	P	E	L	E	R	O	C	E	A	N	I	E	B	R	O	U	S	S	E	2	2	
3	A	V	E	M	A	T	E	R	A	N	N	A	L	N	I	E	L	L	E	R	I	S	S	B	A	3	3		
4	V	E	R	R	E	R	O	I	N	T	E	A	V	E	C	L	E	S	T	E	S	O	T	A	N	4	4		
5	I	A	U	S	T	I	N	C	C	E	F	R	I	T	P	I	E	T	R	E	C	R	I	S	5	5			
6	T	O	N	G	R	O	U	T	I	E	R	O	D	E	E	U	T	E	U	L	E	R	E	T	E	6	6		
7	E	R	I	R	I	S	E	R	N	I	E	E	S	E	L	L	E	E	I	S	L	A	N	D	E	7	7		
8	D	E	N	I	E	E	U	S	T	A	C	H	E	V	I	L	N	E	E	O	B	E	I	P	8	8			
9	M	I	N	E	R	O	S	S	I	L	U	N	U	L	E	S	H	A	N	I	D	E	E	P	O	9	9		
10	E	T	P	E	I	T	N	T	S	R	A	R	E	T	E	E	M	P	E	S	E	A	R	10	10				
11	N	A	R	C	I	S	S	E	G	E	L	V	O	I	E	E	M	M	E	L	E	E	M	A	R	11	11		
12	A	M	E	R	S	E	S	T	E	R	S	E	S	S	O	L	U	L	S	K	I	S	S	12	12				
13	C	A	S	E	K	A	T	A	R	A	K	I	E	T	A	L	O	N	N	E	R	I	R	I	S	13	13		
14	A	S	T	O	L	U	P	I	E	T	I	N	E	R	S	L	I	I	A	I	R	L	I	E	14	14			
15	N	A	T	A	X	E	S	H	E	S	S	A	I	M	E	M	A	I	N	L	E	S	T	15	15				
16	T	E	X	M	E	X	P	R	O	I	E	S	S	E	N	S	E	A	B	L	E	T	T	E	A	16	16		
17	L	E	O	O	N	U	B	L	E	T	T	E	T	G	I	L	E	T	E	R	A	B	L	E	17	17			
18	C	I	S	E	N	E	C	H	A	L	O	A	S	I	E	N	C	O	R	O	L	L	E	E	R	18	18		
19	A	M	I	S	H	P	E	U	R	E	P	I	U	S	A	N	T	S	S	A	L	P	E	T	R	E	19	19	
20	S	E	R	A	N	A	S	E	P	S	S	A	L	R	O	U	E	R	C	O	I	A	U	20	20				
21	S	I	D	E	A	L	E	S	E	A	U	M	E	P	R	I	S	A	R	T	D	O	S	E	E	21	21		
22	E	R	S	B	O	A	A	N	N	U	L	E	E	R	E	R	E	N	I	E	M	E	S	E	T	22	22		
23	C	U	E	V	A	I	V	R	E	S	M	O	N	O	I	E	C	L	I	P	S	E	E	S	E	23	23		
24	O	S	E	T	E	S	D	I	E	U	L	E	S	E	E	A	I	M	E	N	O	R	I	T	24	24			
25	U	I	N	S	U	R	E	G	V	I	E	N	T	G	R	I	M	E	D	U	R	C	L	E	25	25			
26	M	O	A	H	U	E	L	U	S	T	E	R	R	I	N	E	J	E	E	P	S	E	26	26					
27	M	A	N	N	E	R	A	I	L	O	T	N	U	E	S	E	R	O	S	H	U	E	N	T	27	27			
28	A	N	T	O	N	L	I	S	T	E	L	O	D	I	N	U	S	E	R	P	E	I	N	T	E	28	28		
29	L	U	I	N	I	E	L	L	E	E	E	G	R	E	N	E	E	S	E	U	G	L	E	N	E	R	29	29	
30	S	E	R	F	E	V	E	C	A	S	E	N	T	E	S	P	A	R	R	O	I	T	I	E	N	30	30		
31	A	L	A	E	R	E	C	H	U	T	O	I	E	S	I	N	U	S	I	T	E	E	D	U	E	31	31		
32	I	S	A	R	D	I	V	R	E	Y	E	M	E	N	A	N	T	E	E	H	P	I	E	D	S	32	32		
33	N	E	T	O	I	L	E	E	E	X	P	O	L	I	T	E	E	C	H	A	T	O	N	I	33	33			
34	E	T	R	E	N	N	E	O	N	I	N	D	E	O	U	S	T	A	A	D	O	S	S	E	34	34			
35	I	E	O	C	C	I	S	T	H	E	A	V	E	U	X	E	P	I	Q	U	E	E	T	C	35	35			
36	B	L	E	S	S	U	R	E	N	E	O	A	D	E	N	T	P	R	E	U	S	I	L	E	R	36	36		
37	E	D	A	A	R	L	E	E	M	E	L	A	T	S	A	R	U	N	I	S	D	E	E	37	37				
38	N	E	F	S	V	E	S	T	A	L	E	O	S	E	E	M	O	N	I	N	T	R	A	N	E	T	38	38	
39	I	O	S	E	E	S	A	N	U	R	I	E	U	N	I	E	S	P	E	T	E	H	E	R	E	39	39		
40	N	O	C	E	S	E	D	I	T	E	E	S	I	E	D	R	E	P	O	S	E	P	O	S	E	R	40	40	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30

Par Michel Hannequart **N° 935**



Les tirages des mots croisés sont momentanément suspendus.

Conservez vos formulaires de participation, nous reprendrons les tirages dès que la situation sera revenue à la normale.

Merci de votre compréhension!

NOM: _____

ADRESSE: _____

VILLE: _____ C.P.: _____

TÉL.: _____

MOTS CROISÉS N° 935
1051, BOUL. TALBOT
CHICOUTIMI - G7H 5C1

leProgrès

DÉTÉRIORATION DES MARCHÉS

PFR ferme la machine numéro 10 à Alma

GUILLAUME ROY
groy@lequotidien.com

Produits forestiers Résolu a annoncé la fermeture de la machine à papier numéro 10 à compter de vendredi prochain à l'usine d'Alma, car le marché du papier de type circulaire s'est grandement détérioré au cours des dernières semaines. Près de 80 travailleurs sont touchés par cette annonce.

« On ne manque pas de clients, mais les commandes ne sont pas au rendez-vous », remarque Karl Blackburn, le porte-parole de Produits forestiers Résolu (PFR). Avec un Publisac de plus en plus mince, des journaux qui ne publient qu'un seul exemplaire par semaine, des multinationales comme Walmart qui ont arrêté de distribuer des circulaires, le marché du papier de type circulaire est en chute libre, souligne ce dernier.

Confronté à cette réalité, PFR a pris la décision de fermer la machine numéro 10, forçant la mise à pied de près de 80 employés. Cette annonce s'ajoute à la fermeture de la machine no 9, qui avait affecté 50 travailleurs. Malgré ces fermetures, plus de 200 travailleurs sont toujours à l'œuvre à l'usine d'Alma pour travailler sur la machine numéro 14, plus polyvalente pour la production de différents types de papiers.

Si 130 travailleurs sont touchés, Karl Blackburn souligne que toutes

les autres usines à papier dans la région fonctionnent à plein régime en ce moment, et que près de 830 employés sont toujours à l'emploi. Pour les travailleurs touchés par les fermetures de machines, ce dernier remarque que PFR tentera de leur trouver un poste à l'interne, quitte à déplacer un fournisseur externe qui offrait le service.

« Nous sommes conscients que le secteur du papier est en diminution, mais nous sommes aussi convaincus que l'on peut jouer un rôle de leader dans ce secteur, tout en faisant une transition vers d'autres produits. »

— Karl Blackburn

En plus de la fermeture de deux machines dans la région, les usines de papier d'Amos et de Baie-Comeau de PFR sont également à l'arrêt. « Nous sommes conscients que le secteur du papier est en diminution, mais nous sommes aussi convaincus que l'on peut

jouer un rôle de leader dans ce secteur, tout en faisant une transition vers d'autres produits, si on peut accéder à un volume suffisant de fibre de qualité à un coût compétitif. Le problème, c'est que la COVID-19 est venue brouiller les cartes et détériorant le marché de manière soudaine. » Pendant ce temps, le marché de la pâte, produite notamment à Saint-Félicien, est très bon, car la pâte sert à fabriquer du papier hygiénique et des produits médicaux.

Karl Blackburn estime que les gouvernements devront produire un plan de relance de l'économie pour aider les entreprises à passer à travers cette crise.

SAINT-THOMAS-DYDIME REDÉMARRE

À partir du 25 mai, les travailleurs de la scierie de Saint-Thomas-Didyme pourront retourner au travail. « Le marché du stud est plus favorable, ce qui nous permet de relancer l'usine de Saint-Thomas et de rappeler une quarantaine de travailleurs », explique Karl Blackburn. Bien que le marché du bois d'œuvre soit miné par la baisse dramatique des mises en chantiers, les produits de 2x3 et de 2x4 de longueur de 8 et 9 pieds connaissent une certaine embellie, dit-il, car plusieurs usines sciage, aussi bien au Québec que dans l'Ouest canadien, ont fermé temporairement, ce qui crée une demande pour ce produit.

7200 poules distribuées au Couvoir de Chicoutimi

ÈVE-MARIE FORTIER
emfortier@lequotidien.com

La journée des poules a attiré de nombreuses personnes au Couvoir de Chicoutimi, vendredi. Les véhicules devaient faire la file pour récupérer leurs poules réservées afin de respecter la distanciation sociale. Des bureaux extérieurs ont été installés spécialement pour l'occasion.

Guillaume Maltais, copropriétaire du Couvoir de Chicoutimi, explique que la journée des poules consiste simplement à la distribution auprès des acheteurs. « Les poules ne sont pas élevées ici, mais à Plessisville. Jeudi, lorsqu'elles sont arrivées au couvoir, nous nous sommes préparés pour les remettre à ceux qui les ont réservés il y a de cela quelques semaines. »

Habituellement, les personnes réservent leurs poules dès le mois de mars et peuvent le faire jusqu'à une semaine avant la journée de distribution. « Cette année, il n'en restait déjà plus trois semaines avant la journée des poules. »

La pénurie de poules se retrouve à la grandeur Québec, selon le copropriétaire. « Nous, nous

distribuons les poules aujourd'hui et vendredi prochain, mais c'est certain que ce n'est pas tout le monde qui a réussi à en réserver une. Toutefois, cette situation est la même partout dans la province », mentionne-t-il.

M. Maltais explique cette pénurie par le fait que plusieurs personnes se cherchent de nouvelles occupations à la maison. « En ayant plus de temps à combler, ils ont construit leur poulailler qu'ils souhaitaient construire il y a des années. »

Le Couvoir de Chicoutimi distribue des poules à la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean jusqu'à la Côte-Nord. Les propriétaires ont dû faire une exception pour ceux qui ne peuvent se rendre au couvoir en raison des contrôles routiers. « Nous gardons leurs poules pour leur permettre de venir les chercher lorsque leur territoire rouvrira », a affirmé M. Maltais.

Au total, ce sont 7200 poules qui auront été vendues à l'occasion de la distribution de cette année. Le Couvoir de Chicoutimi fournit également tout le matériel nécessaire à l'entretien de l'animal. « S'il n'y avait pas eu de pénurie, nous en aurions probablement vendu beaucoup plus. »



Une pénurie de poules se produit actuellement partout au Québec. — PHOTO LE PROGRÈS, ROCKET LAVOIE



Collège d'Alma OFFRE D'EMPLOI

Le Collège d'Alma est à la recherche
**D'UN TECHNICIEN OU D'UNE
TECHNICIENNE EN INFORMATION
ET
D'UN TECHNICIEN OU D'UNE
TECHNICIENNE EN TRAVAUX
PRATIQUES AUX LABORATOIRES DE
SCIENCES PHYSIQUE**
REEMPLACEMENT À TEMPS COMPLET
POUR UNE DURÉE INDÉTERMINÉE

POUR INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE,
VEUILLEZ CONSULTER NOTRE SITE INTERNET
<https://www.collegealma.ca/offres-emploi/>



EMPLOIS

6834 Offres d'emploi

URGENT!

Recherche camelots
avec voiture

pour distribuer

LE PROGRÈS
(samedi seulement)

ALMA ET LES ENVIRONS

A RVIDA / KÉNOGAMI

CHICOUTIMI / CHIC-NORD

LABAIE / PETIT SAGUENAY

Excellent revenu d'appoint!

Contactez Sylvain Roy
418-590-1439



Avis public

À TOUS LES ÉLECTEURS DE LA VILLE DE SAGUENAY

PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT LA DIVISION DU TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAGUENAY EN QUINZE (15) DISTRICTS ELECTORAUX

AVIS EST, PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR CAROLINE DION, GREFFIÈRE, QU'À LA SÉANCE DU 4 MAI 2020 LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTÉ PAR RÉSOLUTION LE PROJET DE RÈGLEMENT INTITULÉ «RÈGLEMENT CONCERNANT LA DIVISION DU TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAGUENAY EN QUINZE (15) DISTRICTS ELECTORAUX»

Ledit projet de règlement divise le territoire de la Ville de Saguenay en 15 districts électoraux, six pour les arrondissements de Jonquière et Chicoutimi respectivement et trois pour l'arrondissement de La Baie. Chacun des districts sera représenté par un conseiller municipal. Il délimite ces districts de façon à assurer un équilibre quant au nombre d'électeurs dans chacun d'eux pour chacun des trois arrondissements distinctement, et ce quant à leur homogénéité socioéconomique.

Les districts électoraux se délimitent comme suit :

Avis aux lecteurs

- La description des limites des districts électoraux a été effectuée selon le sens horaire.
- L'utilisation des mots autoroute, rue, avenue, boulevard, chemin, montée, rang, pont, rivière, ruisseau et voie ferrée sous-entend la ligne médiane de ceux-ci, sauf mention différente.
- L'utilisation de la ligne arrière d'une voie de circulation signifie que la limite du district électoral passe à l'arrière des emplacements dont les adresses ont front sur la voie de circulation mentionnée. Le côté de ladite voie est précisé par un point cardinal.
- Les termes incluant et excluant indiquent que l'élément nommé est inclus ou exclu du territoire du district décrit.

Arrondissement de Jonquière 47 635 électeurs

District électoral numéro 1 (8 075 électeurs)

En partant d'un point situé à l'intersection de la limite municipale ouest et de la ligne arrière du boulevard du Royaume (côté sud), cette ligne arrière (excluant la rue Jeune-Homme) jusqu'au 4824 boulevard du Royaume, ce boulevard, la rivière aux Sables, l'autoroute de l'Aluminium (70), la limite de l'arrondissement de Jonquière et la limite municipale jusqu'au point de départ.

District électoral numéro 2 (7 509 électeurs)

En partant d'un point situé à l'intersection de la limite de l'arrondissement de Jonquière et la rivière Saguenay près du barrage de Shipshaw, cette rivière, le pont d'aluminium d'Arvida, la route du Pont, le boulevard du Saguenay, la rue Price, la rue du Roi-Georges, la ligne arrière de la rue Bésy (côté ouest), le boulevard du Royaume jusqu'au 4824 de ce boulevard, la ligne arrière du boulevard du Royaume (côté sud – incluant la rue Jeune-Homme) et la limite municipale jusqu'au point de départ.

District électoral numéro 3 (7 951 électeurs)

En partant d'un point situé à l'intersection de la rue Price et du boulevard du Saguenay, ce boulevard, la ligne arrière de la rue Bourassa (côté est – incluant la rue du Ruisseau), la ligne arrière de la rue des Étudiants (côté est), la rue du Roi-Georges, la rue des Étudiants, le boulevard du Royaume, la voie ferrée du CN, le boulevard René-Lévesque, le boulevard Saint-François, la voie ferrée du CN, le boulevard Harvey, la rivière aux Sables, le boulevard du Royaume la ligne arrière de la rue Bésy (côté ouest), la rue du Roi-Georges et la rue Price jusqu'au point de départ.

District électoral numéro 4 (7 678 électeurs)

En partant d'un point situé à l'intersection de la rivière aux Sables et du boulevard Harvey, ce boulevard, la voie ferrée du CN, les boulevards Saint-François et René-Lévesque, l'autoroute de l'Aluminium (70) et la rivière aux Sables jusqu'au point de départ.

District électoral numéro 5 (8 401 électeurs)

En partant d'un point situé à l'intersection de la rue Bourassa et du boulevard du Saguenay, ce boulevard, la route du Pont, le pont d'aluminium d'Arvida, la rivière Saguenay, le prolongement de la ligne arrière du chemin du Golf (côté est), cette ligne arrière, le boulevard du Saguenay, la rue Lavoisier, la rue Moritz, l'entrée véhiculaire reliant les rues Moritz et Hall, la rue Hall, la ligne arrière du boulevard Mellon (côté est – incluant la rue Marion), la voie ferrée du CN, le ruisseau Jean-Dechêne, la rue Sainte-Émilie, le passage piétonnier, le boulevard Mellon, la voie d'accès à l'autoroute de l'Aluminium (70), cette autoroute, le boulevard René-Lévesque, la voie ferrée du CN, le boulevard du Royaume, la rue des Étudiants, la rue du Roi-Georges, la ligne arrière de la rue des Étudiants (côté est) et la ligne arrière de la rue Bourassa (côté est – excluant la rue du Ruisseau) jusqu'au point de départ.

District électoral numéro 6 (8 021)

En partant d'un point situé à l'intersection de la rue Lavoisier et du boulevard du Saguenay, ce boulevard, la ligne arrière du chemin du Golf (côté est) et son prolongement, la rivière Saguenay, la limite de l'arrondissement de Jonquière, l'autoroute de l'Aluminium (70), la voie d'accès à cette autoroute

en provenance du boulevard Mellon, ce boulevard, le passage piétonnier, la rue Sainte-Émilie, le ruisseau Jean-Dechêne, la voie ferrée du CN, la ligne arrière du boulevard Mellon (côté est – excluant la rue Marion), la rue Hall, l'entrée véhiculaire reliant les rues Hall et Moritz, la rue Moritz et la rue Lavoisier jusqu'au point de départ.

Arrondissement de Chicoutimi 52 658 électeurs

District électoral numéro 7 (8 955 électeurs)

En partant d'un point situé à l'intersection de la limite de l'arrondissement de Chicoutimi (rivière aux Vases) et de la limite municipale, cette limite municipale, la rivière Saguenay, le prolongement du boulevard de Tadoussac au sud du 1023 de ce boulevard, le boulevard de Tadoussac, la limite ouest du 1050 boulevard de Tadoussac, son prolongement (excluant la rue Boréale), le prolongement de la ligne arrière de la rue de Vimy (côté nord), cette ligne arrière, la limite est du 1788 de cette rue, la rue de Vimy, la ligne arrière de la rue Delisle (côté est), la rue Talon, le prolongement de la ligne arrière de la rue Saint-Ambroise (côté ouest), cette ligne arrière (excluant la rue de Beloeil), la ligne arrière de la rue du Pont (côté ouest), la rue Roussel, la bretelle est du pont Dubuc, ce pont, la rivière Saguenay et la limite de l'arrondissement de Chicoutimi jusqu'au point de départ.

District électoral numéro 8 (8 738 électeurs)

En partant d'un point situé à l'intersection de la ligne arrière de la rue Delisle (côté est) et de la rue de Vimy, cette rue, la limite est du 1788 de la rue de Vimy, la ligne arrière de la rue de Vimy (côté nord), le prolongement de cette ligne arrière, le prolongement de la limite ouest du 1050 boulevard de Tadoussac (incluant la rue Boréale), cette limite, ce boulevard, son prolongement au sud du 1023 boulevard de Tadoussac, la rivière Saguenay, le prolongement de la rue du Bon-Conseil, le boulevard du Saguenay Est, la rue Racine Est, la limite est du 602 rue Racine Est, la limite est du 599 rue de l'Hôtel-Dieu, la rue Saint-Vallier, la rue Jacques-Cartier Est, la rue Bégin, le boulevard de l'Université Est, la limite ouest du parc Rosaire-Gauthier jusqu'au 760 rue Jolliet, cette rue et son prolongement jusqu'au boulevard Saint-Paul, ce boulevard, le pont Dubuc, la bretelle est de ce pont, la rue Roussel, la ligne arrière de la rue du Pont (côté ouest), la ligne arrière de la rue Saint-Ambroise (côté ouest – incluant la rue Beloeil), le prolongement de cette ligne arrière, la rue Talon et la ligne arrière de la rue Delisle (côté est) jusqu'au point de départ.

District électoral numéro 9 (8 176 électeurs)

En partant d'un point situé à l'intersection de la limite de l'arrondissement de Chicoutimi et de la rivière Saguenay, cette rivière, le pont Dubuc, le boulevard et rang Saint-Paul, la limite sud du 2423-2427 de ce rang, la ligne arrière du rang Saint-Paul (côté est – incluant place des Copains et les rues du Boisé, des Prés et des Herbages), la limite sud-ouest du 3901 rang Saint-Paul, la limite nord-est du 3936 chemin Saint-Paul, la ligne arrière de la rue du Bel-Air (côté nord-est), son prolongement, la limite sud du 3745 et du 3742 rang Saint-Pierre, son prolongement (incluant le rang Saint-Antoine) et la limite de l'arrondissement de Chicoutimi jusqu'au point de départ.

District électoral numéro 10 (9 247 électeurs)

En partant d'un point situé à l'intersection du boulevard Saint-Paul et du prolongement de la rue Jolliet, ce prolongement, la rue Jolliet jusqu'au 760 de cette rue, la limite ouest du parc Rosaire-Gauthier, le boulevard de l'Université Est, le boulevard Talbot, la limite sud-ouest du 4548 de ce boulevard, son prolongement, la ligne arrière du rang Saint-Paul (côté est – excluant les rues des Prés, des Herbages, du Boisé et place des Copains) jusqu'à la limite sud du 2423-2427 rang Saint-Paul, ce rang et le boulevard Saint-Paul jusqu'au point de départ.

District électoral numéro 11 (8 210 électeurs)

En partant d'un point situé à l'intersection du boulevard de l'Université Est et de la rue Bégin, cette rue, la rue Jacques-Cartier Est, la rue Saint-Vallier, la limite est du 599 rue de l'Hôtel-Dieu, la limite est du 602 rue Racine Est, la rue Racine Est, le boulevard du Saguenay Est, le prolongement de la rue du Bon Conseil, la rivière Saguenay, la rivière du Moulin, la ligne arrière du rang et du chemin Sainte-Famille (côté ouest), la ligne arrière du chemin de l'Église (côté ouest), le prolongement de la limite sud-ouest du 4621 boulevard Talbot, cette limite, le boulevard Talbot et le boulevard de l'Université Est jusqu'au point de départ.

District électoral numéro 12 (9 332 électeurs)

En partant d'un point situé à l'intersection des rivières du Moulin et Saguenay, la rivière Saguenay, les limites est, sud puis ouest de l'arrondissement de Chicoutimi, le prolongement de la limite sud-ouest du 3742 rang Saint-Pierre (excluant le rang Saint-Antoine), cette limite, la limite sud-ouest du 3745 dudit rang, le prolongement de la ligne arrière de la rue du Bel-Air (côté nord-est), cette ligne arrière, la limite nord-est du 3936 chemin Saint-Paul, la limite sud-ouest du 3901 rang Saint-Paul, le prolongement de la limite sud-ouest du 4548 boulevard Talbot, cette limite et ce boulevard, la limite sud-ouest du 4621 boulevard Talbot, le prolongement de cette limite,

la ligne arrière du chemin de l'Église (côté ouest), la ligne arrière du chemin et du rang Sainte-Famille (côté ouest) et la rivière du Moulin jusqu'au point de départ.

Arrondissement de La Baie 14 586 électeurs

District électoral numéro 13 (4 529 électeurs)

En partant d'un point situé à l'intersection de la limite de l'arrondissement de La Baie et du boulevard de la Grande-Baie Nord, la ligne arrière de ce boulevard (côté sud), le prolongement de la ligne arrière de la rue des Noisetiers (côté sud-ouest), cette ligne arrière et son prolongement, une ligne droite orientée est-ouest et passant au sud des emplacements résidentiels situés sur la rue des Génévriers, la limite nord du 481 rue Saint-Stanislas, cette rue, la 6^e Rue, la rivière à Mars, le centre de la baie des Ha! Ha!, le prolongement de la ligne arrière de l'avenue Mathieu (côté sud), cette ligne arrière (incluant le 1231 boulevard de la Grande-Baie Sud et la rue François-Tremblay), la ligne arrière de l'avenue John-Kane (côté sud), la ligne arrière de la 3^e Rue (côté ouest), la limite sud du Club de golf Port-Alfred, le chemin de Ceinture, la rue Joseph-Gagné Sud, la ligne arrière de la rue Joseph-Nil-Claveau (côté ouest), son prolongement, la ligne arrière du chemin Saint-Louis (côté sud), la ligne arrière du chemin Frémillon (côté est), la voie ferrée Roberval-Saguenay, la rivière à Mars, la limite municipale et la limite de l'arrondissement de La Baie jusqu'au point de départ.

District électoral numéro 14 (5 278 électeurs)

En partant d'un point situé à l'intersection de la limite de l'arrondissement de La Baie (prolongement du chemin de la Ligne-Bagot) et de la rivière Saguenay, cette rivière, le centre de la baie des Ha! Ha!, la rivière à Mars, la 6^e Rue, la rue Saint-Stanislas, la limite nord du 481 rue Saint-Stanislas, une ligne droite orientée est-ouest et passant au sud des emplacements résidentiels situés sur la rue des Génévriers, le prolongement de la ligne arrière de la rue des Noisetiers (côté sud-ouest), cette ligne arrière et son prolongement, la ligne arrière du boulevard de la Grande-Baie Nord (côté sud) et la limite de l'arrondissement de La Baie jusqu'au point de départ.

District électoral numéro 15 (4 779 électeurs)

En partant d'un point situé à l'intersection du chemin de Ceinture et de la limite sud du Club de golf Port-Alfred, cette limite, la ligne arrière de la 3^e Rue (côté ouest), la ligne arrière de l'avenue John-Kane (côté sud), la ligne arrière de l'avenue Mathieu (côté sud – excluant la rue François-Tremblay et le 1231 boulevard de la Grande-Baie Sud), le prolongement de cette ligne arrière, le centre de la baie des Ha! Ha!, la rivière Saguenay, la limite municipale, la rivière à Mars, la voie ferrée Roberval-Saguenay, la ligne arrière du chemin Frémillon (côté est), la ligne arrière du chemin Saint-Louis (côté sud), le prolongement de la ligne arrière de la rue Joseph-Nil-Claveau (côté ouest), cette ligne arrière, la rue Joseph-Gagné Sud et le chemin de Ceinture jusqu'au point de départ.

Le texte du projet de règlement est disponible en adressant une demande par écrit à greffe@ville.saguenay.qc.ca ou en communiquant au 418-698-3260 pendant les heures normales de bureau soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Les cartes de chaque district sont disponibles pour consultation sur le site internet de la Ville de Saguenay à www.ville.saguenay.qc.ca à la section «Restez informé».

AVIS est également donné que tout électeur, conformément à l'article 17 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2), peut, dans les quinze jours de la publication du présent avis, faire connaître par écrit son opposition au projet de règlement. Cette opposition doit être adressée comme suit, soit individuellement ou sous forme de pétition:

Prénom	Nom	Adresse	Signature
--------	-----	---------	-----------

Adressé à : Caroline Dion, Greffière

Par courrier : 201, rue Racine Est C. P. 8060, Chicoutimi, Québec, G7H 5B8

Par courriel : greffe@ville.saguenay.qc.ca

Par télécopieur : 418-541-4524

AVIS est de plus donné, conformément à l'article 18 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (R.L.R.Q., c. E-2.2), que le Conseil tient une assemblée publique afin d'entendre les personnes présentes sur le projet de règlement si le nombre d'oppositions dans le délai fixé est égal ou supérieur à 500 électeurs.

SAGUENAY, le 9^e jour du mois de mai 2020.

La greffière,
CAROLINE DION

PROCÉDURES EXCEPTIONNELLES EN RAISON DU COVID-19
VILLE DE SAGUENAY
PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO ARP-183 ET ARS-1284

Conformément à l'arrêté ministériel 2020-08, lors de la séance extraordinaire du 8 mai 2020, les membres du conseil municipal ont désignés ces projets de règlement suivants prioritaires et ils statueront sur ce projet lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le 25 mai 2020 à 16 h, à la salle des délibérations, 201, rue Racine Est, dans l'arrondissement de Chicoutimi sauf si le huis clos est maintenu:

À TOUTES LES PERSONNES HABILÉES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE PLAN D'URBANISME NUMÉRO VS-R-2012-2 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ARP-183) ET LE PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY POUR ASSURER LA CONCORDANCE AVEC LE PLAN D'URBANISME (ZONES INDUSTRIELLES, 70280, 70300, 70320, 70310, 70340, 70360, 70380, 70350, 83150, 70560, 70600, 71300, 71280, 71320, 71340, 71400, 71440, 71420, 71460, 65550, 71480, 71470, 71500, 71520, 71540, 71580, 71576, 71700, 71720, 71740, 71680 (ARS-1284).

Le conseil municipal de la Ville de Saguenay, suite à l'adoption à la séance du conseil tenue le 8 mai 2020 d'un projet de règlement ayant pour objet de modifier le plan d'urbanisme numéro VS-R-2012-2 de la Ville de Saguenay (ARP-183) et d'un projet de règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay pour assurer la concordance avec le plan d'urbanisme (zones industrielles, 70280, 70300, 70320, 70310, 70340, 70360, 70380, 70350, 83150, 70560, 70600, 71300, 71280, 71320, 71340, 71400, 71440, 71460, 65550, 71480, 71470, 71500, 71520, 71540, 71580, 71576, 71700, 71720, 71740, 71680 (ARS-1284), tiendra une consultation écrite à compter du 9 mai 2020 et ce jusqu'au 24 mai 2020.

Les projets de règlement visent l'ensemble du territoire de la Ville de Saguenay.

Ces projets de règlement ne contiennent pas des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le texte du projet est disponible pour consultation en communiquant par téléphone au (418) 698-3260 ou en adressant une demande par courriel à l'adresse greffe@ville.saguenay.qc.ca aux heures normales de bureau, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Pour toute information technique veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, au numéro de téléphone (418) 698-3130.

PROCÉDURE DE REMPLACEMENT APPLICABLE À CES PROJETS DE RÈGLEMENT

Suivant l'arrêté ministériel numéro 2020-008 du 22 mars 2020, toute procédure qui implique le déplacement de citoyens qui fait partie du processus décisionnel d'une municipalité doit être suspendue ou remplacée.

Le Conseil ayant décidé que ce projet est prioritaire, l'assemblée de consultation et la demande d'approbation référendaire permettant à toute personne intéressée de se faire entendre par le Conseil lors de la séance, est remplacée par une consultation écrite.

En conséquence, toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil comme suit :

- En transmettant ses commentaires par courriel à l'adresse greffe@ville.saguenay.qc.ca ou par la poste à l'attention de la soussignée, au 201, rue Racine Est, C.P. 8060, Chicoutimi (Québec) G7H 5B8 ou par téléphone en communiquant au 418-698-3260;
- Les commentaires doivent être reçus, par la soussignée, au plus tard le 24 mai 2020.

RÉSUMÉ DU PROJET DE RÈGLEMENT DE MODIFICATION DU PLAN D'URBANISME

Le plan d'urbanisme de la Ville de Saguenay est composé d'un document principal et de quatre documents distincts pour les planifications sectorielles soit :

Premier document

Les unités de planification à l'intérieur des périmètres urbains de l'arrondissement de Jonquière;

Deuxième document

Les unités de planification à l'intérieur des périmètres urbains de l'arrondissement de Chicoutimi;

Troisième document

Les unités de planification à l'intérieur des périmètres urbains de l'arrondissement de La Baie;

Quatrième document

Les unités de planification dans la zone agricole et dans la zone forestière.

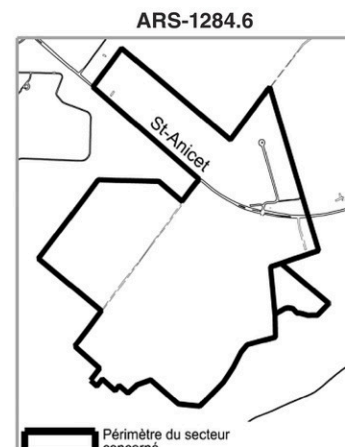
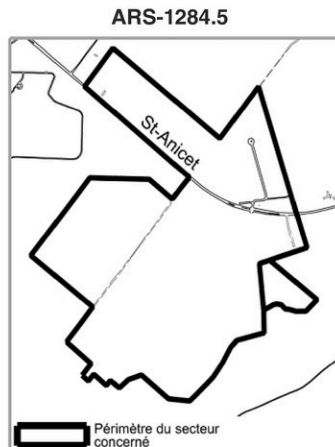
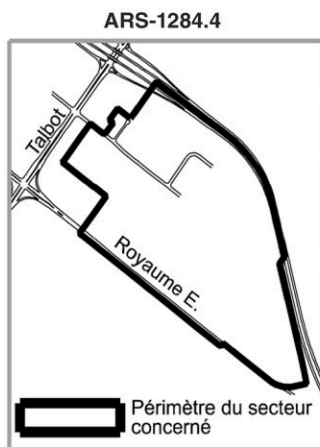
Il y a lieu de modifier le plan d'urbanisme soit :

Pour les unités de planification 51-I (Parc industriel de Jonquière), 61-I (Parc industriel d'Arvida et Parc industriel du chemin de la Réserve), 71-I (Parc industriel du Haut-Saguenay), 159-I (parc industriel du haut Saguenay), 90-C (parc industriel en bordure du boulevard Talbot), 134-I (Parc industriel de La-Baie) et 125 I (Parc industriel Transoparc) des arrondissements de Jonquière, Chicoutimi et La Baie

- Ajouter « la culture maraîchère à l'intérieure d'un bâtiment » dans les affectations « industrielles » des unités de planification;

SAGUENAY, le 9 mai 2020.

L'assistante-greffière de la Ville
 MARIE-ÈVE BOIVIN



5441585

Jamais trop d'info

leQuotidien
leProgrès

PAPIER/INTERNET/TABLETTE/MOBILE

Appel d'offres 2020-047
BORDURES ET TROTTOIRS
NOUVEAUX QUARTIERS - ANNÉE 2020

La Ville de Saguenay demande des soumissions pour la réalisation des bordures et trottoirs de nouveaux quartiers pour la Ville de Saguenay.

Ceux qui le désirent peuvent se procurer, à compter du 11 mai 2020, les documents d'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO à l'adresse www.seao.ca ou au numéro sans frais 1-866-669-7326 (numéro d'avis 1369794), et ce, en conformité des dispositions de l'article 573, de la *Loi sur les cités et villes*.

Ceux qui ne détiennent pas le cahier des clauses générales d'appel d'offres, Tome II, édition 2003 de la Ville de Saguenay, doivent se le procurer avec les documents du présent appel d'offres, sur SÉAO. Le cahier des clauses générales d'appel d'offres, Tome II, fait partie intégrante du présent appel d'offres.

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.

Compte tenu des événements liés à la pandémie de la COVID-19, les soumissions doivent être transmises par la poste, par une compagnie de transport ou par un coursier au secrétariat de la division de l'approvisionnement de la Ville de Saguenay, 3501, rue du Roi-Georges, Jonquière (Québec) G7X 1V6 (tél. : 418 698-3055) et doivent être reçues le 29 mai 2020, au plus tard à 11 h.

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord et, le cas échéant, dont la licence est requise en vertu de la *Loi sur le bâtiment* (L.R.Q. c-B-1.1).

La Ville de Saguenay ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et n'encourra aucune obligation quelconque envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Saguenay, ce neuvième jour du mois de mai deux mille vingt.

L'assistante-trésorière
 comptabilité et approvisionnement,
 Service des finances
 division de l'approvisionnement
 CAROLINE BOULIANNE, CPA, CA

5441495

Appel d'offres 2020-236
ACQUISITION DE COMMUTATEURS

La Ville de Saguenay demande des soumissions pour l'acquisition de commutateurs.

Ceux qui le désirent peuvent se procurer, à compter du 13 mai, les documents d'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO à l'adresse www.seao.ca ou au numéro sans frais 1-866-669-7326 (numéro d'avis 1370161), et ce, en conformité des dispositions de l'article 573, de la *Loi sur les cités et villes*.

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.

Compte tenu des événements liés à la pandémie de la COVID-19, les soumissions doivent être transmises par la poste, par une compagnie de transport ou par un coursier au secrétariat de la division de l'approvisionnement de la Ville de Saguenay, 3501, rue du Roi-Georges, Jonquière (Québec) G7X 1V6 (tél. : 418 698-3055) et doivent être reçues le 1er juin 2020, au plus tard à 11 h.

La Ville de Saguenay ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et n'encourra aucune obligation quelconque envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Saguenay, ce neuvième jour du mois de mai deux mille vingt.

L'assistante-trésorière
 comptabilité et approvisionnement,
 Service des finances - division de
 l'approvisionnement
 CAROLINE BOULIANNE, CPA, CA

5441536

PROCÉDURES EXCEPTIONNELLES EN RAISON DU COVID-19

VILLE DE SAGUENAY

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO ARP-181 ET ARS-1274

Conformément à l'arrêté ministériel 2020-08, lors de la séance extraordinaire du 8 mai 2020, les membres du conseil municipal ont désignés ces projets de règlement suivants prioritaires et ils statueront sur ce projet lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le 25 mai 2020 à 16h00, à la salle des délibérations, 201, rue Racine Est, dans l'arrondissement de Chicoutimi sauf si le huis clos est maintenu:

À TOUTES LES PERSONNES HABILÉES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE PLAN D'URBANISME NUMÉRO VS-R-2012-2 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ARP-181) ET LE PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY POUR ASSURER LA CONCORDANCE AVEC LE PLAN D'URBANISME (ZONE 37272, RUE DU RUISSEAU-LACHANCE À CHICOUTIMI) (ARS-1274).

Le conseil municipal de la Ville de Saguenay, suite à l'adoption à la séance du conseil tenue le 8 mai 2020 d'un projet de règlement ayant pour objet de modifier le plan d'urbanisme numéro VS-R-2012-2 de la Ville de Saguenay (ARP-181) et d'un projet de règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay pour assurer la concordance avec le plan d'urbanisme (zone 37272, rue du Ruisseau-Lachance à Chicoutimi) (ARS-1274), tiendra une consultation écrite à compter du 9 mai 2020 et ce jusqu'au 24 mai 2020.

Les projets de règlement visent l'ensemble du territoire de la Ville de Saguenay.

Ces projets de règlement ne contiennent pas des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le texte du projet est disponible pour consultation en communiquant par téléphone au (418) 698-3260 ou en adressant une demande par courriel à l'adresse greffe@ville.saguenay.qc.ca aux heures normales de bureau, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. Pour toute information technique veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, au numéro de téléphone (418) 698-3130.

PROCÉDURE DE REMPLACEMENT APPLICABLE À CETTE DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

Suivant l'arrêté ministériel numéro 2020-008 du 22 mars 2020, toute procédure qui implique le déplacement de citoyens qui fait partie du processus décisionnel d'une municipalité doit être suspendue ou remplacée.

Le Conseil ayant décidé que ce projet est prioritaire, l'assemblée de consultation et la demande d'approbation référendaire permettant à toute personne intéressée de se faire entendre par le Conseil lors de la séance, est remplacée par une consultation écrite.

En conséquence, toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil comme suit :

- En transmettant ses commentaires par courriel à l'adresse greffe@ville.saguenay.qc.ca ou par la poste à l'attention de la soussignée, au 201, rue Racine Est, C.P. 8060, Chicoutimi (Québec) G7H 5B8 ou par téléphone en communiquant au 418-698-3260;
- Les commentaires doivent être reçus, par la soussignée, au plus tard le 24 mai 2020.

RÉSUMÉ DU PROJET DE RÈGLEMENT DE MODIFICATION DU PLAN D'URBANISME

Le plan d'urbanisme de la Ville de Saguenay est composé d'un document principal et de quatre documents distincts pour les planifications sectorielles soit :

Premier document

Les unités de planification à l'intérieur des périmètres urbains de l'arrondissement de Jonquière;

Deuxième document

Les unités de planification à l'intérieur des périmètres urbains de l'arrondissement de Chicoutimi;

Troisième document

Les unités de planification à l'intérieur des périmètres urbains de l'arrondissement de La Baie;

Quatrième document

Les unités de planification dans la zone agricole et dans la zone forestière.

Il y a lieu de modifier le plan d'urbanisme soit :

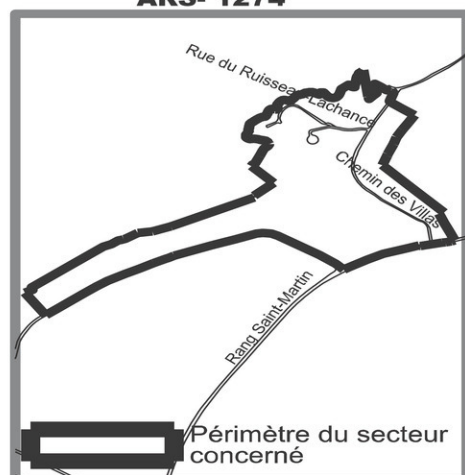
Pour l'unité de planification 88-R (rue du ruisseau Lachance) de l'arrondissement de Chicoutimi :

- Agrandir l'affectation « résidentielle de basse densité » à même une partie de l'affectation « Espace vert » à l'embouchure du ruisseau Lachance avec la rivière Saguenay.

SAGUENAY, le 9 mai 2020

L'assistante-greffière de la Ville
MARIE-ÈVE BOIVIN

ARS- 1274



5441583

PROCÉDURES EXCEPTIONNELLES EN RAISON DU COVID-19

DÉROGATIONS MINEURES
ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE

Conformément à l'arrêté ministériel 2020-08, lors de la séance extraordinaire du 8 mai 2020, les membres du conseil d'arrondissement de Jonquière ont désignés, les dérogations mineures suivantes prioritaires et ils statueront sur ces demandes lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le 25 mai 2020 à 15h00, au Mont-Jacob, 4160, rue du Vieux-Pont, dans l'arrondissement de Jonquière sauf si le huis clos est maintenu:

2660, rue de l'Aube, Jonquière – DM-4469 (id-14151) demande une dérogation mineure visant à autoriser la construction d'un garage détaché à une distance de 0,60 mètre de la ligne latérale de propriété au lieu de 5,0 mètres, sur un immeuble situé au 2660, rue de l'Aube, Jonquière aux conditions suivantes :

- Le revêtement mural du garage détaché devra être de même type et de même couleur que l'un des matériaux de revêtement mural présent sur le bâtiment principal.

- Le revêtement de toiture devra être de même type et de même couleur que celui présent sur le bâtiment principal.

2617, rue Mercier, Jonquière – DM-4476 (id-14114) demande de dérogation mineure visant à régulariser l'implantation d'une habitation unifamiliale jumelée avec une marge avant de 9,98 mètres au lieu de 6 mètres et autoriser une marge latérale gauche 3,5 mètres au lieu de 4 mètres, sur un immeuble situé au 2617, rue Mercier, Jonquière à la condition suivante :

- Un plan d'aménagement de la cour avant montrant un ajout de superficie paysagée ou gazonnée tout en permettant la présence des cases de stationnement devra être soumis au Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme pour approbation avant l'émission du permis.

2302 à 2304, boulevard René-Lévesque, Jonquière – DM-4485 (id-14199) demande une dérogation mineure visant à régulariser aucune bande gazonnée ou paysagée le long des deux lignes latérales de terrain et à régulariser une section sans bande gazonnée ou paysagée le long de la ligne arrière du terrain au lieu d'une bande gazonnée ou paysagée d'une largeur minimale de 1 mètre, sur un immeuble situé au 2302 à 2304, boulevard René-Lévesque, Jonquière.

2300, boulevard René-Lévesque, Jonquière – DM-4486 (id-14200) demande de dérogation mineure visant à régulariser aucune bande gazonnée ou paysagée le long de la ligne mitoyenne latérale gauche de terrain au lieu d'une bande gazonnée ou paysagée d'une largeur minimale de 1 mètre, sur un immeuble situé au 2300, boulevard René-Lévesque, Jonquière à la condition suivante :

- Une plantation d'arbres ou d'arbustes devra être présente dans la section de la bande gazonnée ou paysagée qui devra être aménagée à la propriété.

3477, boulevard Saint-François, Jonquière – DM-4488 (id-14198) demande de dérogation mineure visant à autoriser un agrandissement du bâtiment principal à une distance de 10 mètres de la ligne arrière de terrain adjacente à une emprise de voie ferrée au lieu d'une distance minimale de 15 mètres, autoriser une section sans aménagement de la bande gazonnée ou paysagée d'un minimum d'un mètre de largeur à la limite arrière de terrain, autoriser aucune zone tampon dans une section de la limite latérale de propriété et autoriser qu'une section de la zone tampon aménagée ait une largeur de 3 mètres au lieu de 4 mètres, sur un immeuble situé au 3477, boulevard Saint-François, Jonquière à la condition suivante :

- Le requérant devra aménager les sections de la bande gazonnée ou paysagée ainsi que de la zone tampon telle que visible sur le plan projet d'implantation produit par Stéphane Brassard, arpenteur-géomètre, en date du 20 février 2020 et portant le numéro 9301 de ses minutes déposé avec la demande.

5901, route des Bouleaux, Shipshaw – DM-4462 (id-14123) demande une dérogation mineure visant à autoriser la construction d'un garage détaché d'une superficie totale de 148,60 mètres carrés au lieu d'une superficie maximale de 89,20 mètres carrés et autoriser une hauteur du garage détaché de 6,09 mètres au lieu d'une hauteur maximale de 6,00 mètres, sur un immeuble situé au 5901, route des Bouleaux, Shipshaw à la condition suivante :

- Le garage détaché devra être localisé dans la cour arrière à une distance minimale de 30 mètres du mur arrière du bâtiment principal.

1965, rue Dorval, Jonquière – DM-4506 (id-14246) demande de dérogation mineure visant à régulariser l'implantation d'un garage détaché à 0,08 mètre de la ligne latérale de terrain au lieu de 0,6 mètre, sur un immeuble situé au 1965, rue Dorval, Jonquière.

7062, Place d'Orion, Lac-Kénogami – DM-4508 (id-14241) demande une dérogation mineure visant à autoriser une implantation du bâtiment principal avec une marge vers l'est de 3,17 mètres au lieu de 10 mètres, sur un immeuble situé au 7062, Place d'Orion, Lac-Kénogami.

1150, chemin de la Baie-des-Castors, Shipshaw – DM-4510 (id-14258) demande une dérogation mineure visant à autoriser la construction d'un garage détaché d'une hauteur de 6,71 mètres au lieu de 6 mètres, sur un immeuble situé au 1150, chemin de la Baie-des-Castors, Shipshaw aux conditions suivantes :

- Le ou les revêtements muraux du garage détaché devront être de même type et de même couleur que ceux présents sur le bâtiment principal;
- Le revêtement de toiture devra être de même type et de même couleur que celui présent sur le bâtiment principal.

4239 chemin de l'Église, Lac-Kénogami – DM-4512 (id-14261) demande une dérogation mineure visant à autoriser aucune bande gazonnée ou paysagée localisée entre une aire de stationnement et une ligne de rue sur un immeuble situé au 4239, chemin de l'Église, Lac-Kénogami à la condition suivante :

- La bande de protection riveraine devra être aménagée selon les modalités prévues par le certificat d'autorisation délivré par le ministère de l'Environnement et la Lutte aux changements climatiques en date du 27 mars 2020.

6796, chemin Saint-André, Jonquière – DM-4513 (id-14266) demande une dérogation mineure visant à régulariser l'implantation d'une serre en cour avant à 5,31 mètres de la ligne avant de propriété au lieu d'une implantation dans une cour arrière, arrière sur rue ou latérales selon certaines dispositions, autoriser la construction d'un garage détaché qui portera la superficie totale au sol des bâtiments accessoires détachés à 141,32 mètres carrés au lieu de 85,32 mètres carrés et autoriser une implantation du garage détaché en cour avant à 0,3 mètre de la ligne de rue au lieu d'une distance minimale de 5,5 mètres de la ligne de rue, sur un immeuble situé au 6796, chemin Saint-André, Jonquière à la condition suivante :

- Le choix du revêtement mural et du revêtement de toiture du garage détaché devront être déposés au Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme pour approbation avant l'émission du permis afin d'être de type et de couleur semblable que ceux présents sur le bâtiment principal.

3413 rue des Trèfles, Jonquière – DM-4516 (id-14271) demande une dérogation mineure visant à autoriser la construction d'un bâtiment principal avec une marge latérale de 3,06 mètres au lieu de 4 mètres, autoriser que le garage intégré au bâtiment principal avance de 1,52 mètre par rapport à la façade du bâtiment principal au lieu de 1,5 mètre, autoriser que la marge avant entre le garage intégré et la ligne de rue soit de 5 mètres au lieu de 5,5 mètres et autoriser une hauteur du bâtiment principal de 10,23 mètres au lieu de 9,5 mètres, sur un immeuble situé au 3413, rue des Trèfles, Jonquière.

Lot 6 111 036 du cadastre du Québec, rue des Myrtilles, Jonquière – à côté du 2068, rue des Myrtilles, Jonquière – DM-4523 (id-14281) demande une dérogation mineure visant à autoriser la construction d'une habitation unifamiliale détachée (H1) avec une marge avant de 7,5 mètres au lieu de 7,3 mètres maximum et avec la marge latérale gauche à 3,77 mètres (dans la partie arrière, au lieu de 4,0 mètres minimum, sur un immeuble situé sur le lot 6 111 036 du cadastre du Québec, rue des Myrtilles, Jonquière, à côté du 2068, rue des Myrtilles, Jonquière.

2019 à 2035, boulevard Mellon, Jonquière – DM-4524 (id-14297) demande une dérogation mineure visant à autoriser, suite au réaménagement du stationnement dû à la construction d'un bâtiment mitoyen, aucune bande gazonnée entre les deux (2) propriétés et deux (2) conteneurs à déchets en cour arrière sans enclos, sur un immeuble situé au 2019 à 2035, boulevard Mellon, Jonquière, à la condition suivante :

- Les conteneurs devront être dissimulés au moyen d'un enclos pour ne pas être visibles de la rue, tel que prescrit au règlement de zonage.

Lot 2 290 615 du cadastre du Québec, sur le boulevard Mellon, entre le 2011 et le 2019 à 2035 boulevard Mellon, Jonquière – DM-4525 (id-14291) demande une dérogation mineure visant à autoriser la construction d'un bâtiment principal jumelé avec une marge avant de 16,40 mètres au lieu de 14,04 mètres maximum, le réaménagement du stationnement sans bande gazonnée entre les deux (2) terrains et avec une bande gazonnée de 0,53 mètre de largeur à la limite latérale gauche au lieu de 1,0 mètre minimum, sur le lot 2 290 615 du cadastre du Québec, sur le boulevard Mellon, entre le 2011 et le 2019 à 2035 boulevard Mellon, Jonquière.

4040, chemin Saint-André, Jonquière DM-4527 (id-14187) demande une dérogation mineure visant à autoriser l'agrandissement du terrain et l'ajout d'un bâtiment accessoire détaché qui portera la superficie totale de bâtiments accessoires à 170,41 mètres carrés au lieu de 100 mètres carrés maximum et qui excèdera la superficie du bâtiment principal, sur un immeuble situé au 4040, chemin Saint-André, Jonquière.

PROCÉDURE DE REMPLACEMENT APPLICABLE À CETTE DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

Suivant l'arrêté ministériel numéro 2020-008 du 22 mars 2020, toute procédure qui implique le déplacement de citoyens qui fait partie du processus décisionnel d'une municipalité doit être suspendue ou remplacée.

Le Conseil ayant décidé que ce projet est prioritaire, l'assemblée de consultation et la demande d'approbation référendaire permettant à toute personne intéressée de se faire entendre par le Conseil lors de la séance, est remplacée par une consultation écrite.

En conséquence, toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil comme suit :

- En transmettant ses commentaires par courriel à l'adresse greffe@ville.saguenay.qc.ca ou par la poste à l'attention de la soussignée, au 201, rue Racine Est, C.P. 8060, Chicoutimi (Québec) G7H 5B8 ou par téléphone en communiquant au 418-698-3260;
- Les commentaires doivent être reçus, par la soussignée, au plus tard le 24 mai 2020.

Pour toute information supplémentaire concernant ces demandes de dérogation, nous vous prions de communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, au numéro de téléphone (418) 698-3130.

SAGUENAY, le 9 mai 2020

L'assistante-greffière de la Ville
MARIE-ÈVE BOIVIN

5441575

Poursuite policière à Alma jeudi soir

Une poursuite policière a tenu les policiers d'Alma occupés, jeudi, en fin de soirée. Un conducteur dans la vingtaine a continué sa fuite malgré la perte d'un pneu.

Les policiers de la Sûreté du Québec (SQ) ont tenté d'intercepter l'individu vers 23 h 30. Étant donné le refus de l'individu de s'immobiliser, une poursuite a été engagée. Elle a débuté sur l'avenue du Pont Sud, à Alma, puis s'est terminée à

Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Au fil de la poursuite, les policiers ont pris la décision d'utiliser le tapis clouté afin de tenter de ralentir le véhicule en fuite. Le conducteur, originaire d'Alma, a perdu un pneu après avoir roulé sur le tapis. Il a tout de même accéléré pour continuer sa course. Hugues Beaulieu, porte-parole de la SQ, a expliqué que les policiers ont facilement pu retrouver l'individu

étant donné les traces laissées par la voiture. « Les policiers ont cessé la poursuite. Ils n'ont toutefois eu qu'à suivre les traces laissées par la voiture pour retrouver l'homme. » Le conducteur comparaitra pour des accusations probables de fuite, de conduite avec les facultés affaiblies et de possession de stupéfiant. Le permis de conduire de l'individu n'était également pas valide. **EVE-MARIE FORTIER**



Avis public

PROCÉDURES EXCEPTIONNELLES EN RAISON DU COVID-19

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO ARS-1281

ARRONDISSEMENT DE CHICOUTIMI

Conformément à l'arrêté ministériel 2020-08, lors de la séance extraordinaire du 8 mai 2020, les membres du conseil d'arrondissement de Chicoutimi ont désigné ce projet de règlement suivant prioritaire et ils statueront sur ce projet lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le 25 mai 2020 à 13h00, à la salle des délibérations, 201, rue Racine Est, dans l'arrondissement de Chicoutimi sauf si le huis clos est maintenu:

À TOUTES LES PERSONNES HABLES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT SUIVANT :

- PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ZONE 71320, RUE DES ACTIONNAIRES) (ARS 1281).

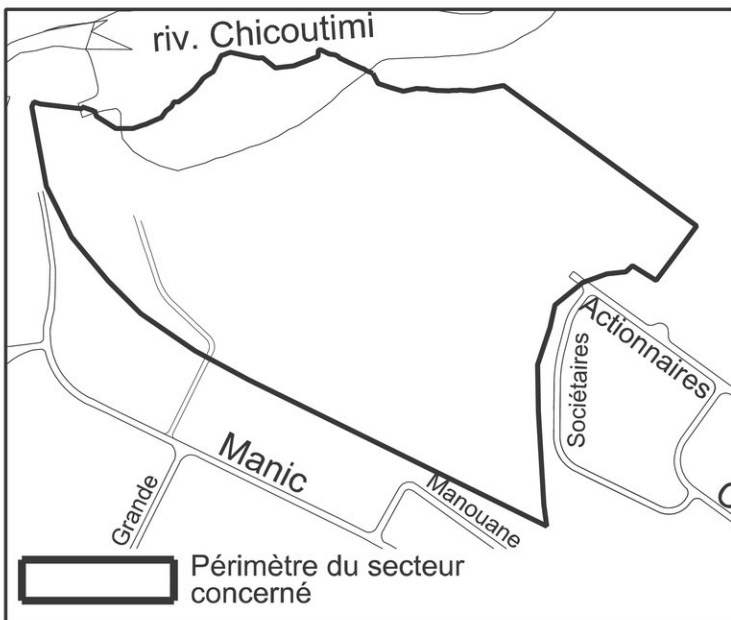
Le conseil de l'arrondissement de Chicoutimi, suite à l'adoption à la séance du conseil d'arrondissement de Chicoutimi tenue le 8 mai 2020 d'un projet de règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay (zone 71320, rue des Actionnaires) (ARS 1281), tiendra une consultation écrite à compter du 9 mai 2020 et ce jusqu'au 24 mai 2020.

L'objet de ce projet vise à modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de manière à créer une zone industrielle 71322, à même la zone industrielle 71320, et y ajouter la classe d'usage I5 - Industries des déchets et des matières recyclables et des usages industriels, d'entrepreneurs et commerciaux de gros, à l'extrémité de la rue des Actionnaires à Chicoutimi.

Le projet de règlement vise le périmètre illustré sur le plan joint à l'avis. Un plan détaillé de ces zones et des zones contiguës est disponible pour consultation au Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.

Le texte du projet est disponible pour consultation en communiquant par téléphone au (418) 698-3260 ou en adressant une demande par courriel à l'adresse greffe@ville.saguenay.qc.ca aux heures normales de bureau, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. Pour toute information technique veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, au numéro de téléphone (418) 698-3130.

ARS- 1281



PROCÉDURE DE REMPLACEMENT APPLICABLE À CETTE DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

Suivant l'arrêté ministériel numéro 2020-008 du 22 mars 2020, toute procédure qui implique le déplacement de citoyens qui fait partie du processus décisionnel d'une municipalité doit être suspendue ou remplacée.

Le Conseil ayant décidé que ce projet est prioritaire, l'assemblée de consultation et la demande d'approbation référendaire permettant à toute personne intéressée de se faire entendre par le Conseil lors de la séance, est remplacée par une consultation écrite.

En conséquence, toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil comme suit :

- En transmettant ses commentaires par courriel à l'adresse greffe@ville.saguenay.qc.ca ou par la poste à l'attention de la soussignée, au 201, rue Racine Est, C.P. 8060, Chicoutimi (Québec) G7H 5B8 ou par téléphone en communiquant au 418-698-3260;
- Les commentaires doivent être reçus, par la soussignée, au plus tard le 24 mai 2020.

SAGUENAY, le 9 mai 2020

L'assistante-greffière de la Ville
MARIE-ÈVE BOIVIN

5441582



Avis public

PROCÉDURES EXCEPTIONNELLES EN RAISON DU COVID-19

DÉROGATIONS MINEURES

ARRONDISSEMENT DE CHICOUTIMI

Conformément à l'arrêté ministériel 2020-08, lors de la séance extraordinaire du 8 mai 2020, les membres du conseil d'arrondissement de Chicoutimi ont désigné, les dérogations mineures suivantes prioritaires et ils statueront sur ces demandes lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le 25 mai 2020 à 13h00, à la salle des délibérations du conseil, 201, rue Racine Est, dans l'arrondissement de Chicoutimi sauf si le huis clos est maintenu:

409, rue Garneau, Chicoutimi – DM-4433 (id 14032) demande une dérogation mineure visant à autoriser la régularisation de l'implantation d'un garage attenant avec une marge latérale de 1,62 mètre au lieu de 2 mètres, sur un immeuble situé au 409, rue Garneau, Chicoutimi.

Sur une partie des lots 5 510 236 et 5 468 182 du cadastre du Québec contigu à un immeuble situé au 252, rue Boréale, Chicoutimi – DM 4452 (id-14098) demande de dérogation mineure visant à autoriser l'aménagement d'un accès véhiculaire desservant quatre (4) bâtiments principaux au lieu de deux (2), sur une partie des lots 5 510 236 et 5 468 182 du cadastre du Québec contigu à un immeuble situé au 252, rue Boréale, Chicoutimi.

Partie du lot 4 416 451 du cadastre du Québec, à côté du 6166, chemin du Portage-des-Roches Nord, Laterrière – DM-4479 (id-14170) demande une dérogation mineure visant à autoriser le lotissement d'un terrain d'une largeur de 38,82 mètres au lieu de 50 mètres, sur un immeuble situé sur une partie du lot 4 416 451 du cadastre du Québec à côté du 6166, chemin du Portage-des-Roches Nord, Laterrière.

3591 à 3610, rang Saint-Pierre, Chicoutimi – DM-4483 (id-14194) demande de dérogation mineure visant à autoriser le lotissement d'un terrain d'une profondeur de 53,5 mètres au lieu de 75 mètres, sur un immeuble situé au 3591 à 3610, rang Saint-Pierre, Chicoutimi.

48, rue de Bienville, Chicoutimi – DM-4484 (id-14197) demande de dérogation mineure visant à autoriser l'installation d'une piscine à une distance de 1,5 mètre au lieu de 3,5 mètres de la ligne de rue, sur un immeuble situé au 48, rue de Bienville, Chicoutimi.

620, route Villeneuve, Canton Tremblay – DM-4491 (id-14204) demande de dérogation mineure visant à autoriser le lotissement d'un terrain avec une profondeur de 54,80 mètres au lieu de 75 mètres, sur un immeuble situé au 620, route Villeneuve, Canton Tremblay.

Partie du lot 6 302 669 du cadastre du Québec, au nord du 273 à 279 rue J.-R.-Théberge, Chicoutimi – DM-4492 (id 14175) demande une dérogation mineure visant à autoriser la construction d'une habitation multifamiliale de 4 logements en rangée avec une marge latérale gauche de 3,1 mètres au lieu de 4 mètres, une marge arrière de 2 mètres au lieu de 8 mètres, avec des garages attenants pour une habitation multifamiliale de catégorie A (H4) et l'aménagement d'une allée double sens de 4,8 mètres au lieu de 6 mètres, sur un terrain situé partie du lot 6 302 669 du cadastre du Québec, au nord du 273 à 279 rue J.-R.-Théberge, Chicoutimi.

7959, chemin du Portage-des-Roches Nord, Laterrière – DM-4493 (id-14209) demande de dérogation mineure visant à régulariser une marge arrière de 4,24 mètres au lieu de 20 mètres pour un bâtiment principal, sur un immeuble situé au 7959, chemin du Portage-des-Roches Nord, Laterrière.

585, rue Bégin, Chicoutimi – DM-4497 (id-14212) demande une dérogation mineure visant à autoriser l'implantation d'un bâtiment principal commercial avec une marge avant de 20,73 mètres au lieu de 15 mètres, l'absence de zone tampon entre la propriété du 585 rue Bégin et la propriété du côté nord, sur un immeuble situé au 585, rue Bégin, Chicoutimi.

1808, rue Lavoie, Chicoutimi – DM-4502 (id 14236) demande une dérogation mineure visant à autoriser la construction d'un quai de chargement/déchargement en cour avant, que les aires de chargement et de déchargement ne soient pas situées entièrement sur le terrain de l'usage desservi, autoriser l'absence de bande gazonnée entre une aire de stationnement et la ligne de rue et longue d'une partie de la limite ligne latérale Est, aucune zone tampon avec un usage résidentiel et un accès véhiculaire de 26,97 mètres au lieu de 13 mètres, sur un immeuble situé au 1808, rue Lavoie, Chicoutimi, tel que présenté sur le plan projet d'implantation préparé par Félix Tremblay, arpenteur-géomètre, minute 3078, daté du 13 mars 2020.

Lot 6 217 680 du cadastre du Québec, devant le 607, rue du Sauvignon, Chicoutimi – DM-4503 (id 14240) demande une dérogation mineure visant à autoriser l'implantation d'une

habitation unifamiliale avec une marge avant de 10,8 mètres au lieu de 6 mètres, sur un immeuble situé sur le lot 6 217 680 du cadastre du Québec, devant le 607, rue du Sauvignon, Chicoutimi.

Lot 5 262 609 du cadastre du Québec, voisin du 700, rue du Ruisseau-Lachance – DM-4507 (id-14245) demande une dérogation mineure visant à autoriser la construction d'une habitation familiale avec une marge latérale Est à 8,63 mètres au lieu de 10 mètres sur un terrain en arrière-lot, sur un immeuble situé sur le lot 5 262 609 du cadastre du Québec, voisin du 700, rue du Ruisseau-Lachance, Chicoutimi, à la condition suivante :

- Le permis pourra être émis à l'entrée en vigueur de la modification du règlement de zonage, VS-RU-2020-42 (ARS-1274).

2311, rang Saint-Joseph, Chicoutimi – DM-4509 (id-14163) demande une dérogation mineure visant à autoriser le lotissement de deux nouveaux terrains d'une profondeur de 33,52 mètres au lieu de 75 mètres pour le lot projeté # 1 et d'une profondeur de 28,46 mètres au lieu de 75 mètres pour le lot projeté # 2 sur un immeuble situé au 2311, rang Saint-Joseph, tel que présentée sur le plan «projet de lotissement» préparé par Dany Gaboury, arpenteur-géomètre, minute 1077, version 7, 15 avril 2020;

Lot 6 206 502 du cadastre du Québec, au sud du 1931, boulevard Saint-Paul, Chicoutimi – DM-4515 (id-14252) demande une dérogation mineure visant à autoriser la construction d'un bâtiment commercial avec une marge avant de 16 mètres au lieu de 14,95 mètres maximum, une marge latérale sur rue de 8 mètres au lieu de 13 mètres, la réduction à 0 mètre de la bande gazonnée le long de la limite de terrain nord et une partie de la limite de terrain Nord-Est au lieu de 1 mètre, la réduction de la bande gazonnée de 0,3 mètre sur une partie de la limite de terrain Sud-Ouest au lieu de 1,5 mètre et la réduction à 0 mètre de la bande gazonnée sur une partie de la limite de terrain Sud au lieu de 1,5 mètre, sur un immeuble situé sur le lot 6 206 502 du cadastre du Québec, au sud du 1931, boulevard Saint-Paul, Chicoutimi.

1717, rue des Maristes, Chicoutimi – DM-4518 (id-14268) demande une dérogation mineure visant à autoriser l'implantation d'une clôture d'une hauteur de 3 mètres au lieu d'un maximum de 2 mètres, sur un immeuble situé au 1717, rue des Maristes, Chicoutimi.

1837, rue Henri-Troyat, Chicoutimi – DM-4519 (id-14275) demande une dérogation mineure visant à autoriser la construction d'un abri d'auto attenant d'une largeur de 5,42 mètres à une distance de 0,6 mètre de la ligne latérale de terrain au lieu de 1,0 mètre, sur un immeuble situé au 1837, rue Henri-Troyat, Chicoutimi.

PROCÉDURE DE REMPLACEMENT APPLICABLE À CES DÉROGATIONS MINEURES

Suivant l'arrêté ministériel numéro 2020-008 du 22 mars 2020, toute procédure qui implique le déplacement de citoyens qui fait partie du processus décisionnel d'une municipalité doit être suspendue ou remplacée.

Le Conseil ayant décidé que ces dérogations sont prioritaires, l'assemblée de consultation permettant à toute personne intéressée de se faire entendre par le Conseil lors de la séance, est remplacée par une consultation écrite.

En conséquence, toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil comme suit :

- En transmettant ses commentaires par courriel à l'adresse greffe@ville.saguenay.qc.ca ou par la poste à l'attention de la soussignée, au 201, rue Racine Est, C.P. 8060, Chicoutimi (Québec) G7H 5B8 ou par téléphone en communiquant au 418-698-3260;
- Les commentaires doivent être reçus, par la soussignée, au plus tard le 24 mai 2020.

Pour toute information supplémentaire concernant ces demandes de dérogation, nous vous prions de communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, au numéro de téléphone (418) 698-3130.

SAGUENAY, le 9 mai 2020.

L'assistante-greffière,
MARIE-ÈVE BOIVIN

5441574

Québec se relèvera de la crise, selon Moody's

Même si la pandémie de COVID-19 fera renouer le Québec avec les défis, cela ne devrait pas ébranler sa cote de crédit, du mois à court terme, estime l'une des principales agences de notation.

Dans une note publiée vendredi, Moody's n'a pas touché à la note de la province – qui est de Aa2 (stable)

– en soulignant que la diversification de son économie ainsi que des outils comme le Fonds des générations devraient permettre à la province de se relever de la crise.

En revanche, une perte de la « discipline fiscale » qui mènerait à d'importants déficits successifs pourrait se traduire par une décote,

a prévenu l'agence new-yorkaise.

Le ministre québécois des Finances, Eric Girard, a déjà suggéré qu'il y aurait un manque à gagner pouvant osciller entre 12 milliards\$ et 15 milliards\$ au terme de l'exercice 2020-2021 en raison de la tempête économique déclenchée par la pandémie. **PRESSE CANADIENNE**



Avis public

PROCÉDURES EXCEPTIONNELLES EN RAISON DU COVID-19

DÉROGATIONS MINEURES ARRONDISSEMENT DE LA BAIE

Conformément à l'arrêté ministériel 2020-08, lors de la séance extraordinaire du 8 mai 2020, les membres du conseil d'arrondissement de La Baie ont désignés, les dérogations mineures suivantes prioritaires et ils statueront sur ces demandes lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le 25 mai 2020 à 14h00, dans la salle Polyvalente de la Bibliothèque, 1911, 6^e avenue, dans l'arrondissement de La Baie sauf si le huis clos est maintenu:

2075, boulevard de la Grande-Baie Nord, La Baie – DM-4475 (id-14157) demande une dérogation mineure visant à réduire de 5,0 mètres à 1,5 mètre la marge latérale Nord pour construire en cour latérale un garage intégré au bâtiment principal sis au 2075, boulevard Grande-Baie Nord, La Baie.

Lot 5 845 631 cadastre du Québec – ayant front à la rue Victoria situé entre le 751-767 et le 781-785, rue de Victoria, La Baie – DM-4480 (id-14171) demande de dérogation mineure visant la réfection et l'aménagement d'un stationnement sur le lot 5 845 631 du cadastre du Québec ayant front à la rue Victoria situé entre le 751-767, et le 781-785, rue Victoria. Les dérogations mineures sont les suivantes :

- Autoriser l'aménagement d'un stationnement sur un autre terrain (lot 5 845 631) que le terrain (lot 4 528 508) occupé par l'école malgré la possibilité de pouvoir aménager le nombre de cases requises sur le terrain servant d'assiette à l'usage principal;
- Autoriser l'installation d'un conteneur et d'un enclos dans la partie arrière de l'aire de stationnement sans qu'il y ait de bâtiment principal;
- Autoriser que l'enclos pour conteneur soit une clôture à mailles serrées avec lattes intimitées de couleur noire;
- Autoriser l'installation d'une clôture ornementale non opaque dans l'aire de stationnement le long de la ligne de terrain du bâtiment résidentiel 751-767 rue Victoria et la ligne arrière et que la hauteur de la clôture soit de 1,83 mètre au lieu de 2,0 mètres;
- Autoriser qu'aucune clôture ne soit installée le long de la ligne de terrain du bâtiment résidentiel et commercial 781-785 rue Victoria;
- Autoriser qu'aucune zone tampon ne soit aménagée dans l'aire de stationnement aux limites des propriétés commune avec les résidences de la rue Saint-Georges et les résidences de la rue Albert;
- Autoriser qu'aucune bande gazonnée ou paysager ne soit aménagée le long de la ligne de terrain du bâtiment résidentiel 751-767 rue Victoria et le long de la ligne de terrain du bâtiment résidentiel et commercial 781-785 rue Victoria.

Lot 3 743 494 du cadastre du Québec, à côté du 3491, Sentier de l'Oréade, La Baie – DM-4481 (id-14166) demande une dérogation mineure visant à construire un bâtiment principal sur le lot 3 743 494 du cadastre du Québec, situé à côté du 3491, Sentier de l'Oréade, La Baie.

Les dérogations mineures sont les suivantes :

- Réduire de 20 mètres à 11,5 mètres, la marge du côté Est du bâtiment principal projeté;
- Réduire de 20 à 5,0 mètres, la marge du côté Ouest du bâtiment principal projeté;
- Autoriser que l'accès véhiculaire desserve trois (3) bâtiments principaux.

1191, 1^{re} Avenue, La Baie – DM-4495 (id-14181) demande de dérogation mineure visant à installer une remise détachée en cour latérale avec un retrait de 0,94 mètre au lieu de 5,0 mètres par rapport à la façade du bâtiment principal, sans toutefois excéder la façade du bâtiment principal voisin pour la propriété sise au 1191, 1^{re} Avenue, La Baie.

Toutefois, la dérogation mineure est assujettie aux conditions suivantes :

- La clôture opaque fermant la cour latérale et donnant sur la 1^{re} Avenue doit être conservée si la porte de la remise détachée ne donne pas sur la 1^{re} Avenue;
- Conserver les arbres localisés en cour avant;
- Une fenêtre doit être installée sur le mur de la remise détachée donnant sur la 1^{re} avenue;
- Les revêtements extérieurs doivent être de couleurs s'harmonisant à ceux du bâtiment principal.

3300, rue du Prince-Albert, La Baie – DM-4499 (id-14211) demande de dérogation mineure visant à aménager et installer une clôture, un gazébo et des équipements de jeux extérieurs dans la cour avant de l'école Saint-Joseph sis au 3300, rue Prince-Albert, La Baie. Les dérogations mineures sont les suivantes :

- Autoriser l'aménagement et l'installation d'équipement de jeux extérieurs en cour avant;
- Autoriser que les équipements de jeux soient à une distance inférieure à 5 mètres des lignes de terrain;
- Autoriser un bâtiment accessoire (gazébo) en cour avant;
- Autoriser que la hauteur de la clôture le long de la ligne latérale de terrain soit de 1,8 mètre.

3291 à 3293, boulevard de la Grande-Baie Sud, La Baie – DM-4500 (id-14229) demande de dérogation mineure visant à réduire les bandes gazonnées et paysagers, réduire les marges latérales droite et gauche pour agrandir le bâtiment principal (Presbytère Saint-Alexis) sis au 3291 à 3293, boulevard de la Grande-Baie Sud, La Baie. Les dérogations mineures sont les suivantes :

- Réduire de 6,0 à 1,50 mètre, la marge latérale droite de l'agrandissement projeté du bâtiment principal;
- Réduire de 6,0 à 0,90 mètre, la future marge latérale gauche de l'agrandissement projeté du bâtiment principal;
- Réduire de 1,0 à 0,90 mètre, la bande gazonnée ou paysager le long de la nouvelle ligne latérale de terrain;
- Ne pas avoir l'obligation d'aménager une bande gazonnée ou paysager dans la servitude de passage et d'accès portant le # 12 390 999.

480, rue Joseph-Gagné Sud, La Baie – DM-4501 (id-14235) demande une dérogation mineure visant l'aménagement du stationnement existant et l'agrandissement du stationnement en cour avant du bâtiment principal pour la propriété sise au 480, rue Joseph-Gagné Sud, La Baie. Les dérogations mineures sont les suivantes :

- Autoriser une allée d'accès à double sens pour le stationnement existant d'une longueur de 43,50 mètres au lieu de 13, 0 mètres;
- Autoriser aucune bordure de béton au périmètre du stationnement existant et du nouveau stationnement afin que le drainage puisse se faire vers le résiduel de terrain gazonné;
- Autoriser aucune bande de gazon ou paysager d'une largeur de 1,5 mètre et aucun arbre entre l'aire de stationnement existant et la rue Joseph-Nil Claveau.

PROCÉDURE DE REMPLACEMENT APPLICABLE À CETTE DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

Suivant l'arrêté ministériel numéro 2020-008 du 22 mars 2020, toute procédure qui implique le déplacement de citoyens qui fait partie du processus décisionnel d'une municipalité doit être suspendue ou remplacée.

Le Conseil ayant décidé que ce projet est prioritaire, l'assemblée de consultation et la demande d'approbation référendaire permettant à toute personne intéressée de se faire entendre par le Conseil lors de la séance, est remplacée par une consultation écrite.


En conséquence, toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil comme suit :

- En transmettant ses commentaires par courriel à l'adresse greffe@ville.saguenay.qc.ca ou par la poste à l'attention de la soussignée, au 201, rue Racine Est, C.P. 8060, Chicoutimi (Québec) G7H 5B8 ou par téléphone en communiquant au 418-698-3260;
- Les commentaires doivent être reçus, par la soussignée, au plus tard le 24 mai 2020.

Pour toute information supplémentaire concernant ces demandes de dérogation, nous vous prions de communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, au numéro de téléphone (418) 698-3130.

SAGUENAY, le 9 mai 2020.

L'assistante-greffière,
MARIE-ÈVE BOIVIN



Avis public

PROCÉDURES EXCEPTIONNELLES EN RAISON DU COVID-19

PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE POUR LE 4327, CHEMIN SAINT-ANDRÉ, JONQUIÈRE – YVON GIRARD - PPC-123 (ID-14061)

ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE

Conformément à l'arrêté ministériel 2020-08, lors de la séance extraordinaire du 8 mai 2020, les membres du conseil d'arrondissement de Jonquièrre ont désignés le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble suivant prioritaire et ils statueront sur ce projet lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le 25 mai 2020 à 15h00, au Mont-Jacob, 4160, rue du Vieux-Pont, dans l'arrondissement de Jonquièrre sauf si le huis clos est maintenu:

À TOUTES LES PERSONNES HABILES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE POUR LE 4327, CHEMIN SAINT-ANDRÉ, JONQUIÈRE – YVON GIRARD - PPC-123 (ID-14061)

Le conseil d'arrondissement de Jonquièrre, suite à l'adoption à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 8 mai 2020 d'un projet de résolution pour un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble pour le 4327, chemin Saint-André, Jonquièrre – Yvon Girard - PPC-123 (ID-14061), tiendra une consultation écrite à compter du 9 mai 2020 et ce jusqu'au 24 mai 2020..

L'objet de ce projet vise à autoriser un usage de Service d'aménagement paysager ou de déneigement (code d'usage 6344) comme usage secondaire ou complémentaire à un usage résidentiel en zone agricole permanente, sur un immeuble situé au 4327, chemin Saint-André, Jonquièrre aux conditions suivantes :

- Le nombre total de véhicules de déneigement est limité à 5 (incluant les véhicules pour les opérations courantes et ceux de dépannage en cas de bris);
- Les véhicules de déneigement doivent être entreposés en tout temps à l'intérieur du bâtiment accessoire;
- Le préchauffage des véhicules doit se faire en tout temps à l'intérieur du bâtiment accessoire.

Le projet vise le périmètre illustré sur les plans joints au présent avis .

Le texte du projet est disponible pour consultation en communiquant par téléphone au (418) 698-3260 ou en adressant une demande par courriel à l'adresse greffe@ville.saguenay.qc.ca aux heures normales de bureau, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. Pour toute information technique veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, au numéro de téléphone (418) 698-3130.

PROCÉDURE DE REMPLACEMENT APPLICABLE À CETTE DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

Suivant l'arrêté ministériel numéro 2020-008 du 22 mars 2020, toute procédure qui implique le déplacement de citoyens qui fait partie du processus décisionnel d'une municipalité doit être suspendue ou remplacée.

Le Conseil ayant décidé que ce projet est prioritaire, l'assemblée de consultation et la demande d'approbation référendaire permettant à toute personne intéressée de se faire entendre par le Conseil lors de la séance, est remplacée par une consultation écrite.

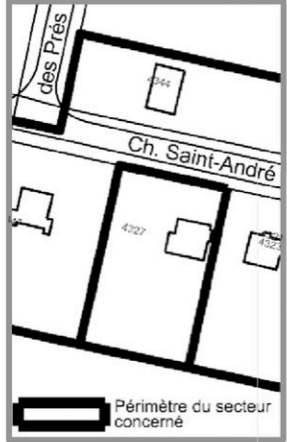
En conséquence, toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil comme suit :

- En transmettant ses commentaires par courriel à l'adresse greffe@ville.saguenay.qc.ca ou par la poste à l'attention de la soussignée, au 201, rue Racine Est, C.P. 8060, Chicoutimi (Québec) G7H 5B8 ou par téléphone en communiquant au 418-698-3260;
- Les commentaires doivent être reçus, par la soussignée, au plus tard le 24 mai 2020.

SAGUENAY, le 9 mai 2020.

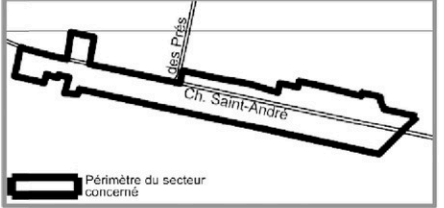
L'assistante-greffière de la Ville,
MARIE-ÈVE BOIVIN

PPC-123



Périmètre du secteur concerné

PPC-123-2



Périmètre du secteur concerné

PROCÉDURES EXCEPTIONNELLES EN RAISON DU COVID-19

PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE POUR LE 125, RUE SAINTE-CLAIRE, CHICOUTIMI – GÉRALD GAUDREULT (ÉRIC LEFEBVRE, NOUVEAU PROPRIÉTAIRE) – PPC-129 (ID-14213)

ARRONDISSEMENT DE CHICOUTIMI

Conformément à l'arrêté ministériel 2020-08, lors de la séance extraordinaire du 8 mai 2020, les membres du conseil d'arrondissement de Chicoutimi ont désigné le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble suivant prioritaire et ils statueront sur ce projet lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le 25 mai 2020 à 13h00, à la salle des délibérations, 201, rue Racine Est, dans l'arrondissement de Chicoutimi sauf si le huis clos est maintenu:

À TOUTES LES PERSONNES HABILÉES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE POUR LE 125, RUE SAINTE-CLAIRE, CHICOUTIMI – GÉRALD GAUDREULT (ÉRIC LEFEBVRE, NOUVEAU PROPRIÉTAIRE) – PPC-129 (ID-14213)

Le conseil d'arrondissement de Chicoutimi, suite à l'adoption à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 8 mai 2020 d'un projet de résolution pour un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble pour le 125, rue Sainte-Claire, Chicoutimi – Gérald Gaudreault (Éric Lefebvre, nouveau propriétaire – PPC-129 (ID-14213), tiendra une consultation écrite à compter du 9 mai 2020 et ce jusqu'au 24 mai 2020.

L'objet de ce projet vise à autoriser l'usage #6424 - Service de réparation et d'entretien de systèmes de plomberie, de chauffage, de ventilation et de climatisation (entrepreneur spécialisé), de conserver les aménagements actuels, soit une zone tampon avec un usage résidentiel de moins de 4 mètres sans clôture opaque ni arbres ainsi qu'une section sans bande gazonnée de 1,5 mètre entre l'aire de stationnement et la ligne de rue, sur un immeuble situé au 125, rue Sainte-Claire, Chicoutimi aux conditions suivantes :

- Le requérant devra retirer le fil barbelé sur les clôtures ceinturant la propriété;
- L'entreposage extérieur n'est pas autorisé;
- Le requérant devra planter un arbre au 7 mètres dans la partie gazonnée entre le bâtiment accessoire et la ligne de rue de la rue Sainte-Claire tel que spécifié dans le règlement de zonage.

Le projet vise le périmètre illustré sur les plans joints au présent avis .

Le texte du projet est disponible pour consultation en communiquant par téléphone au (418) 698-3260 ou en adressant une demande par courriel à l'adresse greffe@ville.saguenay.qc.ca aux heures normales de bureau, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. Pour toute information technique veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, au numéro de téléphone (418) 698-3130.

PROCÉDURE DE REMPLACEMENT APPLICABLE À CETTE DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

Suivant l'arrêté ministériel numéro 2020-008 du 22 mars 2020, toute procédure qui implique le déplacement de citoyens qui fait partie du processus décisionnel d'une municipalité doit être suspendue ou remplacée.

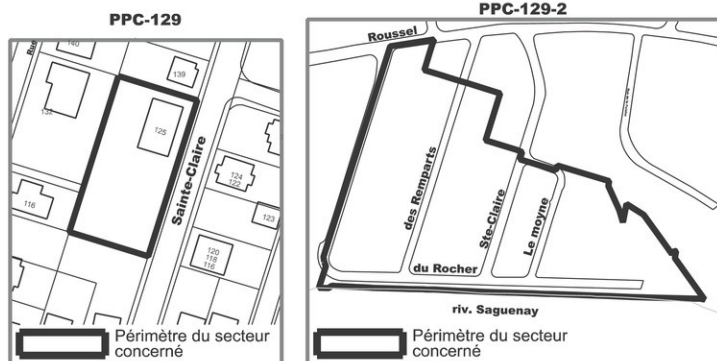
Le Conseil ayant décidé que ce projet est prioritaire, l'assemblée de consultation et la demande d'approbation référendaire permettant à toute personne intéressée de se faire entendre par le Conseil lors de la séance, est remplacée par une consultation écrite.

En conséquence, toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil comme suit :

- En transmettant ses commentaires par courriel à l'adresse greffe@ville.saguenay.qc.ca ou par la poste à l'attention de la soussignée, au 201, rue Racine Est, C.P. 8060, Chicoutimi (Québec) G7H 5B8 ou par téléphone en communiquant au 418-698-3260;
- Les commentaires doivent être reçus, par la soussignée, au plus tard le 24 mai 2020.

SAGUENAY, le 9 mai 2020

L'assistante-greffière de la Ville
MARIE-ÈVE BOIVIN



5441553

**PROCÉDURES EXCEPTIONNELLES EN RAISON DU COVID-19
PROJETS DE RÈGLEMENT NUMÉRO ARS-1269, ARS-1262 ET ARS-1280
ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE**

Conformément à l'arrêté ministériel 2020-08, lors de la séance extraordinaire du 8 mai 2020, les membres du conseil d'arrondissement de Jonquière ont désigné ces projets de règlement suivants prioritaires et ils statueront sur ces projets lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le 25 mai 2020 à 15h00, au Mont-Jacob, 4160, rue du Vieux-Pont, dans l'arrondissement de Jonquière sauf si le huis clos est maintenu:

À TOUTES LES PERSONNES HABILÉES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT SUIVANT :

- PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ZONE 60984, RUES SAINT-FÉLIX ET D'AUTEUIL, JONQUIÈRE) (ARS 1269)
- PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ZONES 5440, 5450 ET 23062, CHEMIN SAINT-ANDRÉ, JONQUIÈRE) (ARS 1262)
- PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ZONE 62420, RUE GODBOUT) (ARS 1280)

Le conseil de l'arrondissement de Jonquière, suite à l'adoption à la séance du conseil d'arrondissement de Chicoutimi tenue le 8 mai 2020 des projets de règlement mentionnés ci-dessus, tiendra une consultation écrite à compter du 9 mai 2020 et ce jusqu'au 24 mai 2020.

L'objet du projet de règlement ARS-1269 vise à modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay de manière à ajouter les usages de service d'aménagement paysager ou de déneigement, service de construction résidentielle (entrepreneur général), service de construction non résidentielle industrielle (entrepreneur général) et service de construction non résidentielle, commercial et institutionnelle (entrepreneur général) dans la zone 60984 localisée dans le secteur des rues Saint-Félix et d'Auteuil, Jonquière.

L'objet du projet de règlement ARS-1262 vise à ajouter des usages récréatifs de camping (excluant le caravanning) (7491), Camping sauvage et pique-nique (7492), Camping et caravanning (7493) et Pêche en eau douce (8414) dans le secteur des zones 5440, 5450 et 23062 localisées dans le secteur du chemin Saint-André, Jonquière.

L'objet du projet de règlement ARS-1280 vise à ajouter les classes d'usages Divertissement commercial (C2a), Divertissement commercial avec lieu de rassemblement (C2b), Services personnels (S2), Services particuliers (S4), Service éducatif à but lucratif (S5) et l'usage spécifique 6541 - Garderie (C1a), dans la zone 62420 située sur la rue Godbout, à Jonquière.

Les projets de règlement visent le périmètre illustré sur les plans joints à l'avis. Un plan détaillé de ces zones et des zones contiguës sont disponibles pour consultation au Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.

Les textes des projets sont disponibles pour consultation en communiquant par téléphone au (418) 698-3260 ou en adressant une demande par courriel à l'adresse greffe@ville.saguenay.qc.ca aux heures normales de bureau, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. Pour toute information technique veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, au numéro de téléphone (418) 698-3130.

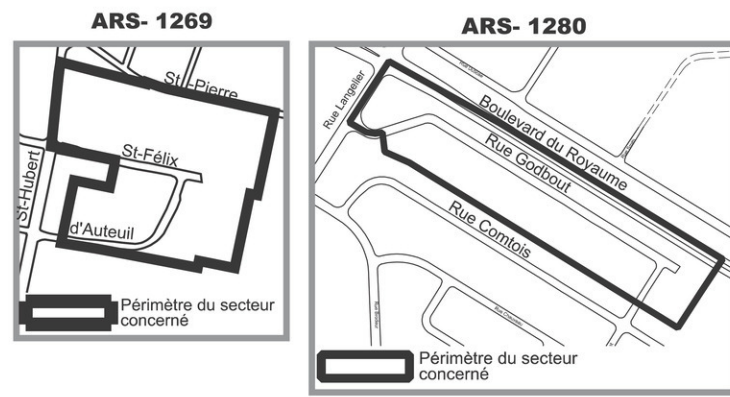
PROCÉDURE DE REMPLACEMENT APPLICABLE À CES DÉROGATIONS MINEURES

Suivant l'arrêté ministériel numéro 2020-008 du 22 mars 2020, toute procédure qui implique le déplacement de citoyens qui fait partie du processus décisionnel d'une municipalité doit être suspendue ou remplacée.

Le Conseil ayant décidé que ces dérogations sont prioritaires, l'assemblée de consultation permettant à toute personne intéressée de se faire entendre par le Conseil lors de la séance, est remplacée par une consultation écrite.

En conséquence, toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil comme suit :

- En transmettant ses commentaires par courriel à l'adresse greffe@ville.saguenay.qc.ca ou par la poste à l'attention de la soussignée, au 201, rue Racine Est, C.P. 8060, Chicoutimi (Québec) G7H 5B8 ou par téléphone en communiquant au 418-698-3260;
- Les commentaires doivent être reçus, par la soussignée, au plus tard le 24 mai 2020.



5441584

Appel d'offres 2020-213

**Services professionnels en architecture
CONSTRUCTION D'UN NOUVEL
ATELIER MÉCANIQUE
Arrondissement de La Baie**

La Ville de Saguenay demande des soumissions pour la fourniture de services professionnels en architecture pour la construction d'un nouvel atelier mécanique de l'arrondissement de La Baie.

Ceux qui le désirent peuvent se procurer, à compter du 13 mai 2020, les documents d'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO à l'adresse www.seao.ca ou au numéro sans frais 1-866-669-7326 (numéro d'avis 1369783), et ce, en conformité des dispositions de l'article 573, de la *Loi sur les cités et villes*.

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.

Compte tenu des événements liés à la pandémie de la COVID-19, les Soumissions doivent être transmises par la poste, par une compagnie de transport ou par un coursier au secrétariat de la division de l'approvisionnement de la Ville de Saguenay, 3501, rue du Roi-Georges, Jonquière (Québec) G7X 1V6 (tél. : 418 698-3055) et doivent être reçues le 2 juin 2020, au plus tard à 11 h.

La Ville de Saguenay ne s'engage à accepter ni celle qui a obtenu le plus haut pointage final, ni aucune des soumissions reçues, et n'encourra aucune obligation quelconque envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Saguenay, ce neuvième jour du mois de mai deux mille vingt.

L'assistante-trésorière
comptabilité et approvisionnement,
Service des finances
division de l'approvisionnement
CAROLINE BOULIANNE, CPA, CA

5441491

Appel d'offres 2020-214

**Services professionnels en ingénierie
CONSTRUCTION D'UN
NOUVEL ATELIER MÉCANIQUE
Arrondissement de La Baie**

La Ville de Saguenay demande des soumissions pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la construction d'un nouvel atelier mécanique de l'arrondissement de La Baie.

Ceux qui le désirent peuvent se procurer, à compter du 12 mai 2020, les documents d'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO à l'adresse www.seao.ca ou au numéro sans frais 1-866-669-7326 (numéro d'avis 1369779), et ce, en conformité des dispositions de l'article 573, de la *Loi sur les cités et villes*.

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.

Compte tenu des événements liés à la pandémie de la COVID-19, les Soumissions doivent être transmises par la poste, par une compagnie de transport ou par un coursier au secrétariat de la division de l'approvisionnement de la Ville de Saguenay, 3501, rue du Roi-Georges, Jonquière (Québec) G7X 1V6 (tél. : 418 698-3055) et doivent être reçues le 11 juin 2020, au plus tard à 11 h.

La Ville de Saguenay ne s'engage à accepter ni celle qui a obtenu le plus haut pointage final, ni aucune des soumissions reçues, et n'encourra aucune obligation quelconque envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Saguenay, ce neuvième jour du mois de mai deux mille vingt.

L'assistante-trésorière
comptabilité et approvisionnement,
Service des finances
division de l'approvisionnement
CAROLINE BOULIANNE, CPA, CA

5441492

Ville de Saguenay
Avis public

PROCÉDURES EXCEPTIONNELLES EN RAISON DU COVID-19
PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE POUR LE 1071 À 1075, BOULEVARD DE LA GRANDE-BAIE SUD, LA BAIE – ROBIN TREMBLAY (STÉPHANE BERGERON)

ARRONDISSEMENT DE LA BAIE

Conformément à l'arrêté ministériel 2020-08, lors de la séance extraordinaire du 8 mai 2020, les membres du conseil d'arrondissement de La Baie ont désigné le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble suivant prioritaire et ils statueront sur ce projet lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le 25 mai 2020 à 14h00, dans la salle Polyvalente de la Bibliothèque, 1911, 6^e avenue, dans l'arrondissement de La Baie sauf si le huis clos est maintenu:

À TOUTES LES PERSONNES HABILÉES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE POUR LE 1071 À 1075, BOULEVARD DE LA GRANDE-BAIE SUD, LA BAIE – ROBIN TREMBLAY (STÉPHANE BERGERON) – PPC-131 (ID-14230)

Le conseil d'arrondissement de La Baie, suite à l'adoption à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 8 mai 2020 d'un projet de résolution pour un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble pour le 1071 à 1075, boulevard de la Grande-Baie Sud, La Baie – Robin Tremblay (Stéphane Bergeron) – PPC-131 (id-14230), tiendra une consultation écrite à compter du 9 mai 2020 et ce jusqu'au 24 mai 2020.

L'objet de ce projet vise à autoriser un nouvel usage et agrandir le bâtiment principal sis au 1071 à 1075 (local 1075), boulevard de la Grande-Baie Sud, La Baie.

Le projet particulier consiste à autoriser l'usage 6343 - Service pour l'entretien ménager (S4) aux conditions suivantes :

- 1° L'entreposage extérieur est interdit
- 2° L'aménagement de bande gazonnée ou paysager et la plantation d'arbres doit être réalisé en conformité au plan déposé et approuvé par la Ville de Saguenay en date du 24 février 2020
- 3° L'agrandissement du bâtiment principal est limité à une superficie au sol de 27 mètres carrés en cour avant et doit respecter une marge avant de 10, 30 mètres de la ligne de rue et une marge latérale Sud de 1,0 mètre de la ligne de terrain. L'agrandissement doit comporter un (1) seul étage.
- 4° Les revêtements extérieurs de l'agrandissement du bâtiment principal doivent être du même type et de la même couleur que les revêtements de la partie existante du bâtiment principal.

Le projet vise le périmètre illustré sur les plans joints au présent avis.

Le texte du projet est disponible pour consultation en communiquant par téléphone au (418) 698-3260 ou en adressant une demande par courriel à l'adresse greffe@ville.saguenay.qc.ca aux heures normales de bureau, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. Pour toute information technique veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, au numéro de téléphone (418) 698-3130.

PROCÉDURE DE REMPLACEMENT APPLICABLE À CE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION

Suivant l'arrêté ministériel numéro 2020-008 du 22 mars 2020, toute procédure qui implique le déplacement de citoyens qui fait partie du processus décisionnel d'une municipalité doit être suspendue ou remplacée.

Le Conseil ayant décidé que ce projet est prioritaire, l'assemblée de consultation et la demande d'approbation référendaire permettant à toute personne intéressée de se faire entendre par le Conseil lors de la séance, est remplacée par une consultation écrite.

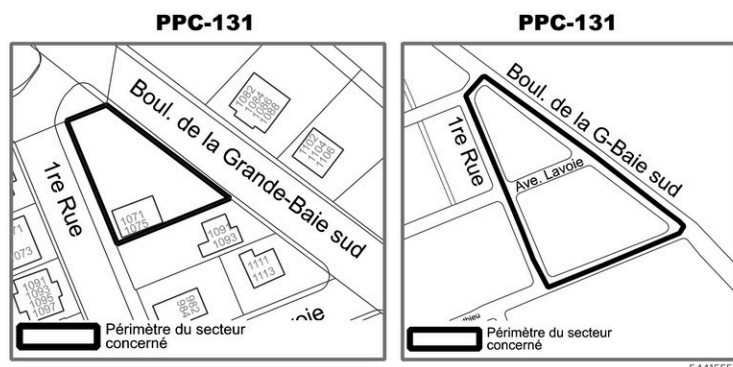
En conséquence, toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil comme suit :

En transmettant ses commentaires par courriel à l'adresse greffe@ville.saguenay.qc.ca ou par la poste à l'attention de la soussignée, au 201, rue Racine Est, C.P. 8060, Chicoutimi (Québec) G7H 5B8 ou par téléphone en communiquant au 418-698-3260;

Les commentaires doivent être reçus, par la soussignée, au plus tard le 24 mai 2020.

SAGUENAY, le 9 mai 2020

L'assistante-greffière de la Ville,
MARIE-ÈVE BOIVIN



Ville de Saguenay
Avis public

PROCÉDURES EXCEPTIONNELLES EN RAISON DU COVID-19
PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE POUR LE 1144 À 1146, RUE DES ROITELETS, CHICOUTIMI – PIERRE GAUDREULT – PPC-130 (ID-14215)

ARRONDISSEMENT DE CHICOUTIMI

Conformément à l'arrêté ministériel 2020-08, lors de la séance extraordinaire du 8 mai 2020, les membres du conseil d'arrondissement de Chicoutimi ont désigné le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble suivant prioritaire et ils statueront sur ce projet lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le 25 mai 2020 à 13h00, à la salle des délibérations, 201, rue Racine Est, dans l'arrondissement de Chicoutimi sauf si le huis clos est maintenu:

À TOUTES LES PERSONNES HABILÉES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE POUR LE 1144 À 1146, RUE DES ROITELETS, CHICOUTIMI – PIERRE GAUDREULT – PPC-130 (ID-14215)

Le conseil d'arrondissement de Chicoutimi, suite à l'adoption à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 8 mai 2020 d'un projet de résolution pour un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble pour le 1144 à 1146, rue des Roitelets, Chicoutimi – Pierre Gaudreault – PPC-130 (ID-14215), tiendra une consultation écrite à compter du 9 mai 2020 et ce jusqu'au 24 mai 2020.

L'objet de ce projet vise à régulariser un immeuble de 4 logements au lieu d'un maximum de 2 logements, sur un immeuble situé au 1144 à 1146, rue des Roitelets, Chicoutimi à la condition suivante :

Le requérant devra enlever une case de stationnement en façade située devant le logement au sous-sol et y aménager une aire gazonnée et y planter un arbre tel que montré sur le plan « Proposition d'aménagement » déposé avec la demande.

Le projet vise le périmètre illustré sur les plans joints au présent avis .

Le texte du projet est disponible pour consultation en communiquant par téléphone au (418) 698-3260 ou en adressant une demande par courriel à l'adresse greffe@ville.saguenay.qc.ca aux heures normales de bureau, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. Pour toute information technique veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, au numéro de téléphone (418) 698-3130.

SAGUENAY, le 9 mai 2020.

L'assistante-greffière de la Ville,
MARIE-ÈVE BOIVIN

PROCÉDURE DE REMPLACEMENT APPLICABLE À CETTE DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

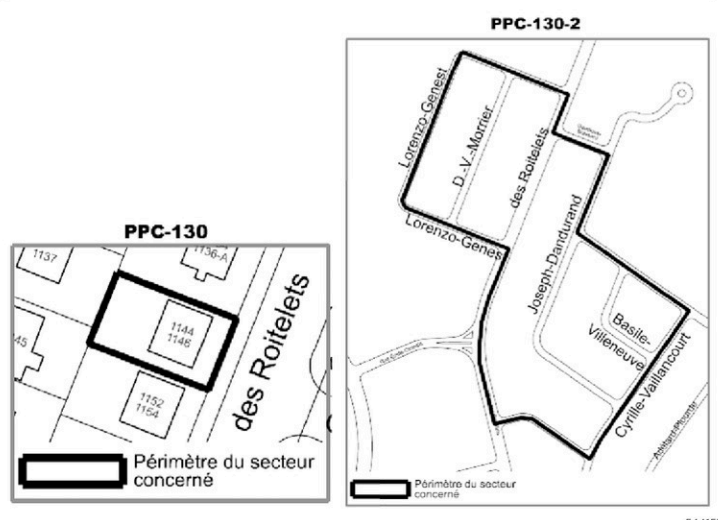
Suivant l'arrêté ministériel numéro 2020-008 du 22 mars 2020, toute procédure qui implique le déplacement de citoyens qui fait partie du processus décisionnel d'une municipalité doit être suspendue ou remplacée.

Le Conseil ayant décidé que ce projet est prioritaire, l'assemblée de consultation et la demande d'approbation référendaire permettant à toute personne intéressée de se faire entendre par le Conseil lors de la séance, est remplacée par une consultation écrite.

En conséquence, toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil comme suit :

- En transmettant ses commentaires par courriel à l'adresse greffe@ville.saguenay.qc.ca ou par la poste à l'attention de la soussignée, au 201, rue Racine Est, C.P. 8060, Chicoutimi (Québec) G7H 5B8 ou par téléphone en communiquant au 418-698-3260;

- Les commentaires doivent être reçus, par la soussignée, au plus tard le 24 mai 2020.



Jamais trop d'info
leQuotidien leProgrès
PAPIER/INTERNET/TABLETTE/MOBILE

Problème avec l'alcool?
On peut t'aider!
24 H / 24
(418) **549-2381**

Ville de Saguenay
Appel d'offres

Appel d'offres 2020-192
SÉLECTION DE MODULES DE JEUX PARCS JEAN-BÉLIVEAU ET ZONE PORTUAIRE

La Ville de Saguenay demande des soumissions pour l'acquisition de modules de jeux pour les parcs Jean-Béliveau et de la Zone portuaire.

Ceux qui le désirent peuvent se procurer, à compter du 11 mai 2020, les documents d'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO à l'adresse www.seao.ca ou au numéro sans frais 1-866-669-7326 (numéro d'avis 1369775), et ce, en conformité des dispositions de l'article 573, de la *Loi sur les cités et villes*.

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.

Compte tenu des événements liés à la pandémie de la COVID-19, les Soumissions doivent être transmises par la poste, par une compagnie de transport ou par un coursier au secrétariat de la division de l'approvisionnement de la Ville de Saguenay, 3501, rue du Roi-Georges, Jonquière (Québec) G7X 1V6 (tél. : 418 698-3055) et doivent être reçues le 29 mai 2020, au plus tard à 14 h.

La Ville de Saguenay ne s'engage à accepter ni celle qui a obtenu le plus haut pointage final, ni aucune des soumissions reçues, et n'encourra aucune obligation quelconque envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Saguenay, ce neuvième jour du mois de mai deux mille vingt.

L'assistante-trésorière comptabilité et approvisionnement,
Service des finances
division de l'approvisionnement
CAROLINE BOULIANNE, CPA, CA 5441490

Ville de Saguenay
Appel d'offres

Appel d'offres 2020-207
TRAVAUX D'ARBORICULTURE PHASE 2

La Ville de Saguenay demande des soumissions pour des travaux d'arboriculture incluant l'élagage, le déchetage de branches, l'abattage, l'essouchement, l'engazonnement ainsi que la remise en état des terrains.

Ceux qui le désirent peuvent se procurer, à compter du 15 mai 2020, les documents d'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO à l'adresse www.seao.ca ou au numéro sans frais 1-866-669-7326 (numéro d'avis 1369797), et ce, en conformité des dispositions de l'article 573, de la *Loi sur les cités et villes*.

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.

Compte tenu des événements liés à la pandémie de la COVID-19, les Soumissions doivent être transmises par la poste, par une compagnie de transport ou par un coursier au secrétariat de la division de l'approvisionnement de la Ville de Saguenay, 3501, rue du Roi-Georges, Jonquière (Québec) G7X 1V6 (tél. : 418 698-3055) et doivent être reçues le 2 juin 2020, au plus tard à 11 h.

La Ville de Saguenay ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et n'encourra aucune obligation quelconque envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Saguenay, ce neuvième jour du mois de mai deux mille vingt.

L'assistante-trésorière comptabilité et approvisionnement,
Service des finances
division de l'approvisionnement
CAROLINE BOULIANNE, CPA, CA 5441496

PROCÉDURES EXCEPTIONNELLES EN RAISON DU COVID-19
PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE POUR LE 2222 À 2224, RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE, JONQUIÈRE – 9096-0311 QUÉBEC INC. - PPC-132 (ID-14244)

ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE

Conformément à l'arrêté ministériel 2020-08, lors de la séance extraordinaire du 8 mai 2020, les membres du conseil d'arrondissement de Jonquière ont désigné le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble suivant prioritaire et ils statueront sur ce projet lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le 25 mai 2020 à 15h00, au Mont-Jacob, 4160, rue du Vieux-Pont, dans l'arrondissement de Jonquière sauf si le huis clos est maintenu:

À TOUTES LES PERSONNES HABILÉES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE POUR LE 2222 À 2224, RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE, JONQUIÈRE – 9096-0311 QUÉBEC INC. - PPC-132 (ID-14244)

Le conseil d'arrondissement de Jonquière, suite à l'adoption à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 8 mai 2020 d'un projet de résolution pour un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble pour le 2222 à 2224, rue Saint-Jean-Baptiste, Jonquière – 9096-0311 Québec Inc. - PPC-132 (ID-14244), tiendra une consultation écrite à compter du 9 mai 2020 et ce jusqu'au 24 mai 2020.

L'objet de ce projet vise à régulariser le remplacement de l'usage dérogatoire protégé par droits acquis de cabinet de médecin (S3) par l'usage habitation bifamiliale détachée (H2). Le projet vise le périmètre illustré sur les plans joints au présent avis.

Le texte du projet est disponible pour consultation en communiquant par téléphone au (418) 698-3260 ou en adressant une demande par courriel à l'adresse greffe@ville.saguenay.qc.ca aux heures normales de bureau, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. Pour toute information technique veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, au numéro de téléphone (418) 698-3130.

PROCÉDURE DE REMPLACEMENT APPLICABLE À CE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION

Suivant l'arrêté ministériel numéro 2020-008 du 22 mars 2020, toute procédure qui implique le déplacement de citoyens qui fait partie du processus décisionnel d'une municipalité doit être suspendue ou remplacée.

Le Conseil ayant décidé que ce projet est prioritaire, l'assemblée de consultation et la demande d'approbation référendaire permettant à toute personne intéressée de se faire entendre par le Conseil lors de la séance, est remplacée par une consultation écrite.

En conséquence, toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil comme suit :

- En transmettant ses commentaires par courriel à l'adresse greffe@ville.saguenay.qc.ca ou par la poste à l'attention de la soussignée, au 201, rue Racine Est, C.P. 8060, Chicoutimi (Québec) G7H 5B8 ou par téléphone en communiquant au 418-698-3260;
- Les commentaires doivent être reçus, par la soussignée, au plus tard le 24 mai 2020.

SAGUENAY, le 9 mai 2020.

L'assistante-greffière de la Ville,
MARIE-ÈVE BOIVIN

PPC-133



Périmètre du secteur concerné

PPC-133-2



Périmètre du secteur concerné

5441556

Appel d'offres 2020-230

FOURNITURE ET INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS POUR VÉHICULES LÉGERS

La Ville de Saguenay demande des soumissions pour l'acquisition et l'installation d'équipements pour véhicules légers.

Ceux qui le désirent peuvent se procurer, à compter du 12 mai 2020, les documents d'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO à l'adresse www.seao.ca ou au numéro sans frais 1-866-669-7326 (numéro d'avis 1369792), et ce, en conformité des dispositions de l'article 573, de la *Loi sur les cités et villes*.

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.

Compte tenu des événements liés à la pandémie de la COVID-19, les Soumissions doivent être transmises par la poste, par une compagnie de transport ou par un coursier au secrétariat de la division de l'approvisionnement de la Ville de Saguenay, 3501, rue du Roi-Georges, Jonquière (Québec) G7X 1V6 (tél. : 418 698-3055) et doivent être reçues le 1^{er} juin 2020, au plus tard à 14 h.

La Ville de Saguenay ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et n'encourra aucune obligation quelconque envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Saguenay, ce neuvième jour du mois de mai deux mille vingt.

L'assistante-trésorière comptabilité et approvisionnement, Service des finances division de l'approvisionnement CAROLINE BOULIANNE, CPA, CA

5441494

Appel d'offres 2020-249

CAMIONS 6 ROUES AVEC BENNES BASCULANTES 12 PIEDS

La Ville de Saguenay demande des soumissions pour l'acquisition de deux (2) camions 6 roues neufs avec bennes basculantes de 12 pieds.

Ceux qui le désirent peuvent se procurer, à compter du 14 mai 2020, les documents d'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO à l'adresse www.seao.ca ou au numéro sans frais 1-866-669-7326 (numéro d'avis 1369789), et ce, en conformité des dispositions de l'article 573, de la *Loi sur les cités et villes*.

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.

Compte tenu des événements liés à la pandémie de la COVID-19, les Soumissions doivent être transmises par la poste, par une compagnie de transport ou par un coursier au secrétariat de la division de l'approvisionnement de la Ville de Saguenay, 3501, rue du Roi-Georges, Jonquière (Québec) G7X 1V6 (tél. : 418 698-3055) et doivent être reçues le 15 juin 2020, au plus tard à 11 h.

La Ville de Saguenay ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et n'encourra aucune obligation quelconque envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Saguenay, ce neuvième jour du mois de mai deux mille vingt.

L'assistante-trésorière comptabilité et approvisionnement, Service des finances division de l'approvisionnement CAROLINE BOULIANNE, CPA, CA

5441493

La CSN critique la SOPFIM

Presse canadienne

MONTRÉAL — Un syndicat affilié à la CSN condamne la décision de la Société de protection des forêts contre les insectes et les maladies (SOPFIM) de mettre fin pour 2020 aux mesures de contrôle de l'épidémie de tordeuse des bourgeons de l'épinette dans quatre vastes régions de l'est du Québec.

La Fédération de l'industrie

manufacturière (FIM) affirme que cette épidémie est une menace à l'industrie québécoise du bois d'oeuvre et, par conséquent, aux approvisionnements des scieries et des papeptières. Le président de la FIM, Louis Bégin, a observé que l'épidémie de tordeuse était loin d'être maîtrisée.

Il signale que des données du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ont révélé que quelque 9,6 millions d'hectares de forêt étaient infestés en 2019 et que ce nombre a été en hausse constante depuis 10 ans.

PROCÉDURES EXCEPTIONNELLES EN RAISON DU COVID-19

LA DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL - MONIQUE NÉRON (DELISLE, CHARLES D.) - LOT 4 417 986 DU CADASTRE DU QUÉBEC À L'EXTRÉMITÉ DU RANG SAINT-ANTOINE, LATERRIÈRE - UC-61 (id-14183)

ARRONDISSEMENT DE CHICOUTIMI

Conformément à l'arrêté ministériel 2020-08, lors de la séance extraordinaire du 8 mai 2020, les membres du conseil d'arrondissement de Chicoutimi ont désigné la demande d'autorisation d'un usage conditionnel suivante prioritaire et ils statueront sur cette demande lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le 25 mai 2020 à 13h00, à la salle des délibérations, 201, rue Racine Est, dans l'arrondissement de Chicoutimi sauf si le huis clos est maintenu:

À TOUTES LES PERSONNES HABILÉES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LA DEMANDE D'UN USAGE CONDITIONNEL - MONIQUE NÉRON (DELISLE, CHARLES D.) - LOT 4 417 986 DU CADASTRE DU QUÉBEC À L'EXTRÉMITÉ DU RANG SAINT-ANTOINE, LATERRIÈRE - UC-61 (id-14183)

Le conseil d'arrondissement de Chicoutimi, suite à l'adoption à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 8 mai 2020 d'un projet d'usage conditionnel pour le lot 4 417 986 du cadastre du Québec à l'extrémité du rang Saint-Antoine, Laterrière - Monique Néron (Delisle, Charles D.) - UC-61 (ID-14183), tiendra une consultation écrite à compter du 9 mai 2020 et ce jusqu'au 24 mai 2020.

L'objet de ce projet vise à autoriser des activités de conditionnement et de valorisation de béton bitumineux sur le lot 4 417 986 du cadastre du Québec à l'extrémité sud du rang Saint-Antoine et prolonger la durée de validé de l'usage conditionnel pour une période de 60 mois au lieu de 24 mois selon les conditions suivantes :

- Des mesures d'atténuation doivent être prévues afin que les activités n'entraînent pas l'utilisation actuelle ou projetée des propriétés adjacentes;
- Tous les aspects négatifs du projet (bruit, transport, émission de poussière, odeur, pollution) doivent être minimisés et faire l'objet de mesure de mitigation;
- Les activités doivent respecter le document «Lignes directrices relatives à la gestion de béton, de brique et d'asphalte issu des travaux de construction et de démolition et des résidus du secteur de la pierre de taille» produit par le Gouvernement du Québec.

Le texte de la demande d'usage conditionnel est disponible pour consultation en communiquant par téléphone au (418) 698-3260 ou en adressant une demande par courriel à l'adresse greffe@ville.saguenay.qc.ca aux heures normales de bureau, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. Pour toute information technique veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, au numéro de téléphone (418) 698-3130.

PROCÉDURE DE REMPLACEMENT APPLICABLE À CETTE DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

Suivant l'arrêté ministériel numéro 2020-008 du 22 mars 2020, toute procédure qui implique le déplacement de citoyens qui fait partie du processus décisionnel d'une municipalité doit être suspendue ou remplacée.

Le Conseil ayant décidé que ce projet est prioritaire, l'assemblée de consultation et la demande d'approbation référendaire permettant à toute personne intéressée de se faire entendre par le Conseil lors de la séance, est remplacée par une consultation écrite.

En conséquence, toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil comme suit :

- En transmettant ses commentaires par courriel à l'adresse greffe@ville.saguenay.qc.ca ou par la poste à l'attention de la soussignée, au 201, rue Racine Est, C.P. 8060, Chicoutimi (Québec) G7H 5B8 ou par téléphone en communiquant au 418-698-3260;
- Les commentaires doivent être reçus, par la soussignée, au plus tard le 24 mai 2020.

SAGUENAY, le 9 mai 2020.

L'assistante-greffière de la Ville,
MARIE-ÈVE BOIVIN

5441568

Le 4 mai 2020, le conseil municipal de la Ville de Saguenay a adopté les règlements suivants:

- RÈGLEMENT VS-R-2020-46 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2018-122 RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX
- RÈGLEMENT VS-R-2020-47 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2014-54 FIXANT LA TARIFICATION GÉNÉRALE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAGUENAY ET ABROGEANT TOUS RÈGLEMENTS OU TOUTES DISPOSITIONS DE RÈGLEMENTS ANTÉRIEURS INCOMPATIBLES
- RÈGLEMENT VS-R-2020-48 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2007-50 CONCERNANT LES ANIMAUX SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAGUENAY

Les règlements sont disponibles en adressant une demande par écrit à greffe@ville.saguenay.qc.ca ou en communiquant au 418-698-3260 pendant les heures normales de bureau soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30.

Ces règlements entrent en vigueur le jour de la publication du présent avis.

SAGUENAY, le 9 mai 2020.

L'assistante-greffière de la Ville,
MARIE-ÈVE BOIVIN

5441500

LANAUDIÈRE

La fillette perdue en forêt retrouvée

Presse canadienne

NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI, Qc— Grand soulagement dans la région de Lanaudière: la petite fille de 9 ans qui s'était perdue en forêt jeudi après-midi à Notre-Dame-de-la-Merci a été retrouvée saine et sauve dans la nuit de vendredi.

Elle a été localisée aux abords

d'un sentier par un résidant du secteur, pas très loin du lieu où elle avait disparu, vers 1 h. Elle a été transportée à l'hôpital parce qu'elle était incommodée par une légère hypothermie.

La Sûreté du Québec (SQ) avait déployé beaucoup de ressources pour retrouver l'enfant: plusieurs policiers, un maître-chien, des patrouilleurs en véhicules tout-terrain et un hélicoptère.



Avis public

PROCÉDURES EXCEPTIONNELLES EN RAISON DU COVID-19

PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE POUR LE 3666 À 3668, RUE DE CHAMPLAIN, JONQUIÈRE – CATHY TREMBLAY - PPC-133 (ID-14249)

ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE

Conformément à l'arrêté ministériel 2020-08, lors de la séance extraordinaire du 8 mai 2020, les membres du conseil d'arrondissement de Jonquière ont désignés le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble suivant prioritaire et ils statueront sur ce projet lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le 25 mai 2020 à 15h00, au Mont-Jacob, 4160, rue du Vieux-Pont, dans l'arrondissement de Jonquière sauf si le huis clos est maintenu:

À TOUTES LES PERSONNES HABILÉES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE POUR LE 3666 À 3668, RUE DE CHAMPLAIN, JONQUIÈRE – CATHY TREMBLAY - PPC-133 (ID-14249)

Le conseil d'arrondissement de Jonquière, suite à l'adoption à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 8 mai 2020 d'un projet de résolution pour un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble pour le 3666 à 3668, rue de Champlain, Jonquière – Cathy Tremblay - PPC-133 (ID-14249), tiendra une consultation écrite à compter du 9 mai 2020 et ce jusqu'au 24 mai 2020.

L'objet de ce projet vise à régulariser l'agrandissement du bâtiment principal à 2,10 mètres de la limite avant de propriété au lieu de 3,93 mètres et la construction d'un escalier extérieur en cour latérale gauche à 0,57 mètre au lieu de 1,5 mètre minimum.

Le projet vise le périmètre illustré sur les plans joints au présent avis.

Le texte du projet est disponible pour consultation en communiquant par téléphone au (418) 698-3260 ou en adressant une demande par courriel à l'adresse greffe@ville.saguenay.qc.ca aux heures normales de bureau, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. Pour toute information technique veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, au numéro de téléphone (418) 698-3130.

PROCÉDURE DE REMPLACEMENT APPLICABLE À CE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION

Suivant l'arrêté ministériel numéro 2020-008 du 22 mars 2020, toute procédure qui implique le déplacement de citoyens qui fait partie du processus décisionnel d'une municipalité doit être suspendue ou remplacée.

Le Conseil ayant décidé que ce projet est prioritaire, l'assemblée de consultation et la demande d'approbation référendaire permettant à toute personne intéressée de se faire entendre par le Conseil lors de la séance, est remplacée par une consultation écrite.

En conséquence, toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil comme suit :

- En transmettant ses commentaires par courriel à l'adresse greffe@ville.saguenay.qc.ca ou par la poste à l'attention de la soussignée, au 201, rue Racine Est, C.P. 8060, Chicoutimi (Québec) G7H 5B8 ou par téléphone en communiquant au 418-698-3260;
- Les commentaires doivent être reçus, par la soussignée, au plus tard le 24 mai 2020.

SAGUENAY, le 9 mai 2020.
L'assistante-greffière de la Ville,
MARIE-ÈVE BOIVIN


PPC-133



PPC-133-2



5441557



Avis public

PROCÉDURES EXCEPTIONNELLES EN RAISON DU COVID-19

LA DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL – SAMUEL FOUCHER – 70, RUE WILLIAM EST, CHICOUTIMI – UC-62 (ID-14202)

ARRONDISSEMENT DE CHICOUTIMI

Conformément à l'arrêté ministériel 2020-08, lors de la séance extraordinaire du 8 mai 2020, les membres du conseil d'arrondissement de Chicoutimi ont désignés la demande d'autorisation d'un usage conditionnel suivante prioritaire et ils statueront sur cette demande lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le 25 mai 2020 à 13h00, à la salle des délibérations, 201, rue Racine Est, dans l'arrondissement de Chicoutimi sauf si le huis clos est maintenu:

À TOUTES LES PERSONNES HABILÉES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LA DEMANDE D'UN USAGE CONDITIONNEL - SAMUEL FOUCHER – 70, RUE WILLIAM EST, CHICOUTIMI – UC-62 (ID-14202)

Le conseil d'arrondissement de Chicoutimi, suite à l'adoption à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 8 mai 2020 d'un projet d'usage conditionnel pour le 70, rue William est, Chicoutimi – Samuel Foucher – UC-62 (ID-14202), tiendra une consultation écrite à compter du 9 mai 2020 et ce jusqu'au 24 mai 2020.

L'objet de ce projet vise à autoriser une résidence de tourisme comme usage complémentaire à une habitation unifamiliale détachée, sur un immeuble situé au 70, rue William Est, Chicoutimi.

Le texte de la demande d'usage conditionnel est disponible pour consultation en communiquant par téléphone au (418) 698-3260 ou en adressant une demande par courriel à l'adresse greffe@ville.saguenay.qc.ca aux heures normales de bureau, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. Pour toute information technique veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, au numéro de téléphone (418) 698-3130.

PROCÉDURE DE REMPLACEMENT APPLICABLE À CETTE DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

Suivant l'arrêté ministériel numéro 2020-008 du 22 mars 2020, toute procédure qui implique le déplacement de citoyens qui fait partie du processus décisionnel d'une municipalité doit être suspendue ou remplacée.


Le Conseil ayant décidé que ce projet est prioritaire, l'assemblée de consultation et la demande d'approbation référendaire permettant à toute personne intéressée de se faire entendre par le Conseil lors de la séance, est remplacée par une consultation écrite.

En conséquence, toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil comme suit :

- En transmettant ses commentaires par courriel à l'adresse greffe@ville.saguenay.qc.ca ou par la poste à l'attention de la soussignée, au 201, rue Racine Est, C.P. 8060, Chicoutimi (Québec) G7H 5B8 ou par téléphone en communiquant au 418-698-3260;
- Les commentaires doivent être reçus, par la soussignée, au plus tard le 24 mai 2020.

SAGUENAY, le 9 mai 2020
L'assistante-greffière de la Ville
MARIE-ÈVE BOIVIN

5441559



Avis public

À toutes les personnes habiles à voter sur le territoire de la Ville de Saguenay.

Le 4 mai 2020, le conseil municipal de la Ville de Saguenay a adopté les règlements suivants:

- RÈGLEMENT NUMÉRO VS-RU-2020-49 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY POUR AJOUTER DES EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES SE RAPPORTANT À DES PROJETS D'HABITATIONS POUR MINI-MAISONS (ARS-1265);
- RÈGLEMENT NUMÉRO VS-RU-2020-50 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE NUMÉRO VS-RU-2013-115 DE LA VILLE DE SAGUENAY POUR AJOUTER DES MESURES D'ÉVALUATION QUALITATIVE POUR DES PROJETS D'HABITATIONS POUR DES MINI-MAISONS (ARS-1266).

Ces règlements sont disponibles, pour fins de consultation en adressant une demande par écrit à greffe@ville.saguenay.qc.ca ou en communiquant au 418-698-3260 pendant les heures normales de bureau soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30.

Toute personne habile à voter du territoire de la Ville de Saguenay peut, dans les 30 jours de la publication du présent avis, conformément aux articles 59.7 et 137.11 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, Chap. A-19.1 L.R.Q., demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité, de l'un ou l'autre de ces règlements, au plan d'urbanisme de la Ville de Saguenay et au schéma le cas échéant.

La demande doit être transmise par écrit à la Commission municipale du Québec, Édifice Thais-Lacoste-Frémont, 10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, Tour 5e étage, Québec (Québec) G1R 4J3.

Conformément à l'article 51 du décret 841-2001 et aux articles 59.8 et 137.12 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, Chap. A-19.1 L.R.Q., la Commission doit dans les 60 jours qui suivent l'expiration du délai prévu aux articles 59.7 et/ou 137.11 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, donner son avis sur la conformité de l'un ou l'autre de ces règlements au plan d'urbanisme de la Ville de Saguenay et au schéma le cas échéant, si elle reçoit, d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter du territoire de la Ville de Saguenay, une demande faite conformément aux articles 59.7 et/ou 137.11 à l'égard de l'un ou l'autre de ces règlements.

SAGUENAY, le 9 mai 2020.
L'assistante-greffière de la Ville,
MARIE-ÈVE BOIVIN

5441501



Avis public

PROCÉDURES EXCEPTIONNELLES EN RAISON DU COVID-19

LA DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL – SAMUEL FOUCHER – 70, RUE WILLIAM EST, CHICOUTIMI – UC-62 (ID-14202)

ARRONDISSEMENT DE CHICOUTIMI

Conformément à l'arrêté ministériel 2020-08, lors de la séance extraordinaire du 8 mai 2020, les membres du conseil d'arrondissement de Chicoutimi ont désignés la demande d'autorisation d'un usage conditionnel suivante prioritaire et ils statueront sur cette demande lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le 25 mai 2020 à 13h00, à la salle des délibérations, 201, rue Racine Est, dans l'arrondissement de Chicoutimi sauf si le huis clos est maintenu:

À TOUTES LES PERSONNES HABILÉES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LA DEMANDE D'UN USAGE CONDITIONNEL - SAMUEL FOUCHER – 70, RUE WILLIAM EST, CHICOUTIMI – UC-62 (ID-14202)

Le conseil d'arrondissement de Chicoutimi, suite à l'adoption à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 8 mai 2020 d'un projet d'usage conditionnel pour le 70, rue William est, Chicoutimi – Samuel Foucher – UC-62 (ID-14202), tiendra une consultation écrite à compter du 9 mai 2020 et ce jusqu'au 24 mai 2020.

L'objet de ce projet vise à autoriser une résidence de tourisme comme usage complémentaire à une habitation unifamiliale détachée, sur un immeuble situé au 70, rue William Est, Chicoutimi.

Le texte de la demande d'usage conditionnel est disponible pour consultation en communiquant par téléphone au (418) 698-3260 ou en adressant une demande par courriel à l'adresse greffe@ville.saguenay.qc.ca aux heures normales de bureau, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. Pour toute information technique veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, au numéro de téléphone (418) 698-3130.

PROCÉDURE DE REMPLACEMENT APPLICABLE À CETTE DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

Suivant l'arrêté ministériel numéro 2020-008 du 22 mars 2020, toute procédure qui implique le déplacement de citoyens qui fait partie du processus décisionnel d'une municipalité doit être suspendue ou remplacée.

Le Conseil ayant décidé que ce projet est prioritaire, l'assemblée de consultation et la demande d'approbation référendaire permettant à toute personne intéressée de se faire entendre par le Conseil lors de la séance, est remplacée par une consultation écrite.

En conséquence, toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil comme suit :

- En transmettant ses commentaires par courriel à l'adresse greffe@ville.saguenay.qc.ca ou par la poste à l'attention de la soussignée, au 201, rue Racine Est, C.P. 8060, Chicoutimi (Québec) G7H 5B8 ou par téléphone en communiquant au 418-698-3260;
- Les commentaires doivent être reçus, par la soussignée, au plus tard le 24 mai 2020.

SAGUENAY, le 9 mai 2020
L'assistante-greffière de la Ville
MARIE-ÈVE BOIVIN

5441559



Avis public

À toutes les personnes habiles à voter sur le territoire de la Ville de Saguenay.

Le 4 mai 2020, le conseil municipal de la Ville de Saguenay a adopté les règlements suivants:

- RÈGLEMENT NUMÉRO VS-RU-2020-49 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY POUR AJOUTER DES EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES SE RAPPORTANT À DES PROJETS D'HABITATIONS POUR MINI-MAISONS (ARS-1265);
- RÈGLEMENT NUMÉRO VS-RU-2020-50 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE NUMÉRO VS-RU-2013-115 DE LA VILLE DE SAGUENAY POUR AJOUTER DES MESURES D'ÉVALUATION QUALITATIVE POUR DES PROJETS D'HABITATIONS POUR DES MINI-MAISONS (ARS-1266).

Ces règlements sont disponibles, pour fins de consultation en adressant une demande par écrit à greffe@ville.saguenay.qc.ca ou en communiquant au 418-698-3260 pendant les heures normales de bureau soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30.

Toute personne habile à voter du territoire de la Ville de Saguenay peut, dans les 30 jours de la publication du présent avis, conformément aux articles 59.7 et 137.11 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, Chap. A-19.1 L.R.Q., demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité, de l'un ou l'autre de ces règlements, au plan d'urbanisme de la Ville de Saguenay et au schéma le cas échéant.

La demande doit être transmise par écrit à la Commission municipale du Québec, Édifice Thais-Lacoste-Frémont, 10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, Tour 5e étage, Québec (Québec) G1R 4J3.

Conformément à l'article 51 du décret 841-2001 et aux articles 59.8 et 137.12 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, Chap. A-19.1 L.R.Q., la Commission doit dans les 60 jours qui suivent l'expiration du délai prévu aux articles 59.7 et/ou 137.11 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, donner son avis sur la conformité de l'un ou l'autre de ces règlements au plan d'urbanisme de la Ville de Saguenay et au schéma le cas échéant, si elle reçoit, d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter du territoire de la Ville de Saguenay, une demande faite conformément aux articles 59.7 et/ou 137.11 à l'égard de l'un ou l'autre de ces règlements.

SAGUENAY, le 9 mai 2020.
L'assistante-greffière de la Ville,
MARIE-ÈVE BOIVIN

5441501



**SAVIEZ-VOUS
QUE NOUS
PUBLIONS
10 000 TEXTES
RÉGIONAUX
DANS LE
QUOTIDIEN ET
LE PROGRÈS
CHAQUE
ANNÉE?**





APRÈS JUIN

La Subvention salariale d'urgence sera prolongée

Presse canadienne

Justin Trudeau annonce que le gouvernement fédéral va prolonger la Subvention salariale d'urgence après le mois de juin.

« On aura plus de détails à ce sujet la semaine prochaine, mais les entreprises touchées par la COVID-19 doivent savoir ceci : la subvention salariale va être là pour vous », a-t-il affirmé.

Depuis le lancement du portail la semaine dernière, les employeurs ont déjà déposé des demandes de subvention pour presque deux millions de travailleurs, a fait valoir M. Trudeau.

La subvention salariale, qui fournit 75 % du salaire des employés jusqu'à concurrence de 847 \$ par semaine, devait prendre fin le 6 juin 2020.

Cette annonce survient après que Statistique Canada eut dévoilé que le taux de chômage a grimpé à 13,0 % au pays en avril. Il s'agit du deuxième taux de chômage le plus élevé jamais enregistré au pays.

Le gouvernement fédéral met également sur pied un Conseil sur la stratégie industrielle afin de mieux comprendre les conséquences de la pandémie sur les différents secteurs de l'économie.

Ce conseil sera dirigé par le ministre de l'Industrie, Navdeep

Bains, et présidé par la femme d'affaires québécoise Monique Leroux.

NOMBRE DE CAS

Il y a eu plus d'un million de tests administrés au Canada jusqu'à maintenant. Environ 6 % d'entre eux ont détecté la maladie.

Les tests ont permis de déceler 65 400 cas confirmés ou probables dans l'ensemble du pays. La COVID-19 a provoqué la mort de 4473 Canadiens.

Selon les plus récents bilans provinciaux et territoriaux, on compte 35 238 cas au Québec, dont 2631 décès; 19 598 cas en Ontario, dont 1540 décès; 6017 cas en Alberta, dont 114 décès;

2288 cas en Colombie-Britannique, dont 126 décès; 1008 cas en Nouvelle-Écosse, dont 46 décès; 531 cas en Saskatchewan, dont six décès; 283 cas au Manitoba, dont sept décès; 261 cas à Terre-Neuve-et-Labrador, dont trois décès; 120 cas au Nouveau-Brunswick, dont 118 guéris; 27 cas à l'Île-du-Prince-Édouard, dont 26 guéris; 11 cas au Yukon, tous guéris; cinq cas dans les Territoires-du-Nord-Ouest, tous guéris. Il n'y a pas encore eu de cas détecté au Nunavut.

À ces bilans provinciaux et territoriaux s'ajoutent les 13 cas, tous guéris, chez les passagers rapatriés du navire de croisière Grand Princess le 10 mars.

Près de deux millions d'emplois perdus en avril, un record

OTTAWA— L'économie canadienne a perdu près de deux millions d'emplois en avril, un record, la fermeture des services non essentiels pour ralentir la propagation de la COVID-19 ayant dévasté l'économie et contraint les entreprises à fermer temporairement.

La perte de 1 993 800 emplois s'ajoute à celle de plus d'un million d'emplois perdus en mars.

Le nombre de chômeurs a augmenté particulièrement rapidement au Québec.

Selon Statistique Canada, le taux de chômage a grimpé à 13,0% au pays, alors que la pandémie frappait de plein fouet, contre 7,8% en mars.

Il s'agit du deuxième taux de chômage le plus élevé jamais enregistré.

Les économistes s'attendaient en moyenne à une perte de quatre millions d'emplois et à un taux de chômage de 18%, selon la société de données sur les marchés financiers Refinitiv.

LE QUÉBEC DUREMENT TOUCHÉ

La plus forte hausse du taux de chômage en avril parmi les provinces du Canada a été observée au Québec: il s'est établi à 17% comparativement à 8,1% en mars; le taux du mois dernier a été le plus élevé depuis 1976 dans la province.

Le nombre de chômeurs a augmenté de 367 000 au Québec, plus rapidement que dans les autres provinces. De plus, la hausse du nombre de personnes mises à pied temporairement a été proportionnellement plus élevée au Québec tandis que l'augmentation du nombre de personnes inactives a été proportionnellement plus faible.

Dans les Maritimes, la plus forte hausse du taux de chômage entre mars et avril a été constatée par Statistique Canada au Nouveau-Brunswick, où il est passé de 8,8% à 13,2%.

Il a aussi augmenté en Nouvelle-Écosse, de 9% à 12%. La hausse a été moins forte à l'Île-du-Prince-Édouard, de 8,6% en mars à 10,8% le mois dernier.

Statistique Canada a aussi observé une hausse du taux de chômage en Ontario, mais dans une bien moindre proportion qu'au Québec: il est passé en un mois de 7,6% à 11,3%.

PRESSE CANADIENNE

Ville de Saguenay

Avis public

PROCÉDURES EXCEPTIONNELLES EN RAISON DU COVID-19

LA DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL - 9223-0721 QUÉBEC INC. - 3737, chemin des érables, lac-kénogami - UC-63 (id-14254)

ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE

Conformément à l'arrêté ministériel 2020-08, lors de la séance extraordinaire du 8 mai 2020, les membres du conseil d'arrondissement de Jonquière ont désigné la demande d'autorisation d'un usage conditionnel suivante prioritaire et ils statueront sur cette demande lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le 25 mai 2020 à 15h00, au Mont-Jacob, 4160, rue du Vieux-Pont, dans l'arrondissement de Jonquière sauf si le huis clos est maintenu:

À TOUTES LES PERSONNES HABLES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LA DEMANDE D'UN USAGE CONDITIONNEL - 9223-0721 QUÉBEC INC. - 3737, chemin des érables, lac-kénogami - UC-63 (id-14254)

Le conseil d'arrondissement de Jonquière, suite à l'adoption à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 8 mai 2020 d'un projet d'usage conditionnel pour le 3737, chemin des Érables, Lac-Kénogami - 9223-0721 Québec inc. - UC-63 (ID-14254), tiendra une consultation écrite à compter du 9 mai 2020 et ce jusqu'au 24 mai 2020.

L'objet de ce projet vise à autoriser un changement d'usage pour une habitation multifamiliale, catégorie C (9 logements et plus) pour l'ajout de 9 logements pour un total de 14 logements, sur un immeuble situé au 3737, chemin des Érables, Lac-Kénogami.

Le texte de la demande d'usage conditionnel est disponible pour consultation en communiquant par téléphone au (418) 698-3260 ou en adressant une demande par courriel à l'adresse greffe@ville.saguenay.qc.ca aux heures normales de bureau, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. Pour toute information technique veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, au numéro de téléphone (418) 698-3130.

PROCÉDURE DE REMPLACEMENT APPLICABLE À CETTE DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

Suivant l'arrêté ministériel numéro 2020-008 du 22 mars 2020, toute procédure qui implique le déplacement de citoyens qui fait partie du processus décisionnel d'une municipalité doit être suspendue ou remplacée.

Le Conseil ayant décidé que ce projet est prioritaire, l'assemblée de consultation et la demande d'approbation référendaire permettant à toute personne intéressée de se faire entendre par le Conseil lors de la séance, est remplacée par une consultation écrite.

En conséquence, toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil comme suit :

- En transmettant ses commentaires par courriel à l'adresse greffe@ville.saguenay.qc.ca ou par la poste à l'attention de la soussignée, au 201, rue Racine Est, C.P. 8060, Chicoutimi (Québec) G7H 5B8 ou par téléphone en communiquant au 418-698-3260;
- Les commentaires doivent être reçus, par la soussignée, au plus tard le 24 mai 2020.

SAGUENAY, le 9 mai 2020

L'assistante-greffière de la Ville
MARIE-ÈVE BOIVIN

5441570

Ville de Saguenay

Avis public

PROCÉDURES EXCEPTIONNELLES EN RAISON DU COVID-19

LA DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL - Éric Guérette 8720, chemin des Portageurs, Chicoutimi - UC-64 (id-14257)

ARRONDISSEMENT DE CHICOUTIMI

Conformément à l'arrêté ministériel 2020-08, lors de la séance extraordinaire du 8 mai 2020, les membres du conseil d'arrondissement de Chicoutimi ont désigné la demande d'autorisation d'un usage conditionnel suivante prioritaire et ils statueront sur cette demande lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le 25 mai 2020 à 13h00, à la salle des délibérations, 201, rue Racine Est, dans l'arrondissement de Chicoutimi sauf si le huis clos est maintenu:

À TOUTES LES PERSONNES HABLES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LA DEMANDE D'UN USAGE CONDITIONNEL - Éric Guérette - 8720, chemin des Portageurs, Chicoutimi - UC-64 (id-14257)

Le conseil d'arrondissement de Chicoutimi, suite à l'adoption à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 8 mai 2020 d'un projet d'usage conditionnel pour le 8720, chemin des Portageurs, Chicoutimi - Éric Guérette - UC-64 (ID-14257), tiendra une consultation écrite à compter du 9 mai 2020 et ce jusqu'au 24 mai 2020.

L'objet de ce projet vise à autoriser une résidence de tourisme comme usage complémentaire à une habitation unifamiliale détachée, sur un immeuble situé au 8720, chemin des Portageurs, Laterrière.

Le texte de la demande d'usage conditionnel est disponible pour consultation en communiquant par téléphone au (418) 698-3260 ou en adressant une demande par courriel à l'adresse greffe@ville.saguenay.qc.ca aux heures normales de bureau, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. Pour toute information technique veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, au numéro de téléphone (418) 698-3130.

PROCÉDURE DE REMPLACEMENT APPLICABLE À CETTE DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

Suivant l'arrêté ministériel numéro 2020-008 du 22 mars 2020, toute procédure qui implique le déplacement de citoyens qui fait partie du processus décisionnel d'une municipalité doit être suspendue ou remplacée.

Le Conseil ayant décidé que ce projet est prioritaire, l'assemblée de consultation et la demande d'approbation référendaire permettant à toute personne intéressée de se faire entendre par le Conseil lors de la séance, est remplacée par une consultation écrite.

En conséquence, toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil comme suit :

- En transmettant ses commentaires par courriel à l'adresse greffe@ville.saguenay.qc.ca ou par la poste à l'attention de la soussignée, au 201, rue Racine Est, C.P. 8060, Chicoutimi (Québec) G7H 5B8 ou par téléphone en communiquant au 418-698-3260;
- Les commentaires doivent être reçus, par la soussignée, au plus tard le 24 mai 2020.

SAGUENAY, le 9 mai 2020

L'assistante-greffière de la Ville
MARIE-ÈVE BOIVIN

5441569

CONFINEMENT

La santé physique et mentale des aînés risque de se détériorer

Presse canadienne

La condition physique des aînés confinés en raison de la pandémie de coronavirus risque de se détériorer au point où ils ne seront plus en mesure de profiter de leur «liberté» quand elle leur sera finalement rendue, craint une experte de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

« En ce moment, en ne mobilisant pas nos aînés, on est en train de détériorer, de déconditionner ces gens-là qui ont déjà des réserves plus fragiles que nous, a dit Mylène Aubertin-Leheudre, qui dirige le Laboratoire du muscle et de sa fonction de l'UQAM.

« Pour les aînés, [la sédentarité] a un impact immense. Sept jours d'hôpital, c'est 15 % de force en moins, seulement parce qu'ils sont allongés, alors imaginez six semaines! »

M^{me} Aubertin-Leheudre et ses collègues craignent que la sédentarité entraînée par le confinement ne soit à l'origine de déclins physiques et mentaux importants chez les aînés.

La côte pourrait être extrêmement difficile, voire impossible, à remonter pour certains une fois le confinement terminé, redoute-t-elle.

« C'est bien beau d'essayer de prévenir la propagation de la COVID-19 dans certaines résidences ou dans certains CHSLD, ou encore de le traiter dans les hôpitaux, mais il ne faut pas oublier que la mission seconde est de rendre les gens en santé à la sortie aussi », a-t-elle dit.

La seule solution est mettre en place des stratégies qui permettront aux aînés de s'activer physiquement, tout en respectant les consignes de distanciation sociale.

Les équipes de soignants ou les aînés autonomes qui se trouvent encore à domicile doivent trouver « des moyens pour arriver à se garder en forme et à se garder mobilisés au niveau musculaire », a expliqué M^{me} Aubertin-Leheudre.

« Pas juste au niveau de la petite marche qui va garder la forme au niveau du cœur et de la santé globale, mais aussi au niveau de leurs muscles et de leur force », a-t-elle expliqué.

La chercheuse et son équipe ont développé des exercices qui peuvent être proposés aux aînés par écrit, sous forme de capsules vidéo

ou en direct sur Zoom dans le cadre de séances virtuelles.

Il s'agit d'exercices aussi simples que se lever d'une chaise, marcher, faire le tour du lit et de la chaise, ou encore travailler avec un petit peu d'équilibre.

Les exercices ont été conçus pour pouvoir être effectués à la maison, ou même dans une chambre d'hôpital ou de résidence pour aînés.

« Il ne faut pas faire tout et n'importe quoi, a-t-elle dit. Quand on est âgé, on a plusieurs problématiques chroniques, on peut avoir des difficultés différentes, mais les exercices sont faits pour ça. »

Le programme est actuellement déployé dans un CHSLD du

CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal par l'équipe de M^{me} Aubertin-Leheudre.

Elle assure que cela ne demande qu'un minimum de temps à un personnel qui, on le sait, en a déjà plein les bras.

« Il faut que ce soit proposé, a-t-elle expliqué. Il faut qu'ils [les aînés] le voient, qu'ils aient un papier ou une vidéo, mais actuellement on ne leur propose rien.

« Je ne dis pas que ça va marcher pour tout le monde. Mais si [on] arrive à mobiliser peut-être 50 % des gens versus personne actuellement, ça sera toujours 50 % des gens qui auront eu quelque chose. »



Avis public

PROCÉDURES EXCEPTIONNELLES EN RAISON DU COVID-19

LA DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL – LINA GIRARD – 298, RUE SAINT-ÉPHREM, CHICOUTIMI – UC-65 (ID-14276)

ARRONDISSEMENT DE CHICOUTIMI

Conformément à l'arrêté ministériel 2020-08, lors de la séance extraordinaire du 8 mai 2020, les membres du conseil d'arrondissement de Chicoutimi ont désignés la demande d'autorisation d'un usage conditionnel suivante prioritaire et ils statueront sur cette demande lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le 25 mai 2020 à 13h00, à la salle des délibérations, 201, rue Racine Est, dans l'arrondissement de Chicoutimi sauf si le huis clos est maintenu:

À TOUTES LES PERSONNES HABLES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LA DEMANDE D'UN USAGE CONDITIONNEL - Lina Girard – 298, rue Saint-Éphrem, Chicoutimi – UC-65 (id-14276)

Le conseil d'arrondissement de Chicoutimi, suite à l'adoption à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 8 mai 2020 d'un projet d'usage conditionnel pour le 298, rue Saint-Éphrem, Chicoutimi – Lina Girard – UC-65 (ID-14276), tiendra une consultation écrite à compter du 9 mai 2020 et ce jusqu'au 24 mai 2020.

L'objet de ce projet vise à autoriser une résidence de tourisme comme usage complémentaire à une habitation unifamiliale détachée, sur un immeuble situé au 298, rue Saint-Éphrem, Chicoutimi.

Le texte de la demande d'usage conditionnel est disponible pour consultation en communiquant par téléphone au (418) 698-3260 ou en adressant une demande par courriel à l'adresse greffe@ville.saguenay.qc.ca aux heures normales de bureau, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. Pour toute information technique veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, au numéro de téléphone (418) 698-3130.

PROCÉDURE DE REMPLACEMENT APPLICABLE À CETTE DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

Suivant l'arrêté ministériel numéro 2020-008 du 22 mars 2020, toute procédure qui implique le déplacement de citoyens qui fait partie du processus décisionnel d'une municipalité doit être suspendue ou remplacée.

Le Conseil ayant décidé que ce projet est prioritaire, l'assemblée de consultation et la demande d'approbation référendaire permettant à toute personne intéressée de se faire entendre par le Conseil lors de la séance, est remplacée par une consultation écrite.

En conséquence, toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil comme suit :

- En transmettant ses commentaires par courriel à l'adresse greffe@ville.saguenay.qc.ca ou par la poste à l'attention de la soussignée, au 201, rue Racine Est, C.P. 8060, Chicoutimi (Québec) G7H 5B8 ou par téléphone en communiquant au 418-698-3260;
- Les commentaires doivent être reçus, par la soussignée, au plus tard le 24 mai 2020.

SAGUENAY, le 9 mai 2020

L'assistante-greffière de la Ville
MARIE-ÈVE BOIVIN

5441573



Saint-Nazaire

APPEL D'OFFRES / 2020-01 RECHARGEMENT RANG 6 ET RANG 8

AVIS PUBLIC EST DONNÉ QUE la Municipalité Saint-Nazaire demande des soumissions pour des travaux de rechargement en gravier dans le rang 6 et le rang 8. Ces travaux consistent à faire le rechargement de granulats MG-20 de type A (MTQ) et provenant de pierres dynamitées concassées de 150 mm et la confection de la plateforme granulaire sur une longueur totale d'environ 2 700 m.

Les documents contractuels peuvent être obtenus, à compter du 8 mai 2020, via le système électronique d'appels d'offres (SEAO).

Les soumissions devront être présentées dans une enveloppe scellée, sur laquelle apparaîtra la mention suivante : « 2020-01 Rechargement rang 6 et rang 8 » et reçues **avant le vendredi 29 mai 2020, à 10h**, heure locale en vigueur, au bureau de :

Municipalité Saint-Nazaire
174 rue Principale
Saint-Nazaire (Québec) G0W 2V0
À l'attention de: M. Pierre-Yves Tremblay, directeur général

L'ouverture des soumissions se fera le même jour à 10 h.

Tout soumissionnaire intéressé pourra visiter les lieux des travaux pendant les heures normales de bureau de la municipalité. Il est de sa responsabilité d'examiner attentivement les lieux, documents et conditions relatifs aux travaux avant de déposer sa soumission.

La Municipalité de Saint-Nazaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et décline toute responsabilité à l'égard des soumissionnaires.

La Municipalité se réserve le droit de ne retenir aucune soumission, notamment, sans limiter la portée générale de ce qui précède, si le prix proposé de la soumission la plus basse conforme accuse un écart important avec celui prévu dans l'estimation établie par la Municipalité ou est supérieur aux taux du marché.

Donné à Saint-Nazaire ce 8^e jour de mai 2020

Pierre-Yves Tremblay, CPA, CA, directeur général
Municipalité de Saint-Nazaire



APPEL D'OFFRES PUBLIC ENTRETIEN DES CHEMINS PENDANT L'HIVER

1. La municipalité de Larouche demande des soumissions pour l'entretien des chemins pendant l'hiver sur le territoire de la municipalité pour une période de trois (3) ans, soit les hivers 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023.
2. Les soumissions doivent être reçues à la municipalité dans une enveloppe cachetée et adressée au bureau du directeur général de la municipalité, au 610 rue Lévesque, bureau 205, Larouche, G0W 1Z0. Cette enveloppe devra porter la mention «Soumission pour l'entretien des chemins de la municipalité de Larouche pendant l'hiver».
3. Les soumissions seront reçues à la municipalité jusqu'à 15h, le jeudi 4 juin 2020.
4. Deux (2) copies des documents nécessaires au dépôt de la soumission, incluant les instructions aux soumissionnaires, le devis général et le cahier de charges, ainsi que le formulaire de soumission pourront être obtenus sur le site du Système électronique d'appels d'offres du Québec (SEAO) au www.seao.qc.ca ou au bureau du directeur général, 610 rue Lévesque, bureau 205, Larouche, G0W 1Z0, à compter de mardi 12 mai 2020, à 14h. **Dû à la situation actuelle, vous devrez appeler au 418 695-2201 poste 3601 avant de vous présenter à l'hôtel de ville.**
5. Toutes autres informations supplémentaires seront disponibles, sans frais, au bureau de la municipalité durant les heures d'affaires à compter du mardi 12 mai 2020, à 14h. Tous ces documents font partie intégrante de la présente demande de soumission.
6. Les soumissions seront ouvertes en l'absence des soumissionnaires, à 15h, le jeudi 4 juin 2020, au bureau du directeur général de la municipalité, 610, rue Lévesque, bureau 205, Larouche, G0W 1Z0. Les dispositions prévues à l'article 1 des Instructions aux soumissionnaires seront applicables à l'égard de l'ouverture des soumissions. L'ouverture des soumissions se fera devant témoins, sera filmée et disponible dans les jours suivants sur le site du SEAO, en annexe du document principal.
7. Toute soumission devra être accompagnée des informations et documents mentionnés à la section «DOCUMENTS À JOINDRE» en page 10 du document.
8. Pour toute information, veuillez communiquer par écrit ou courriel uniquement avec M. Martin Gagné, directeur général, 610, rue Lévesque, bureau 205, Larouche, G0W 1Z0, courriel: mgagne@villedelarouche.qc.ca.
9. La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Larouche, le 8 mai 2020.

Martin Gagné

Martin Gagné, directeur général et secrétaire-trésorier



AVIS DE DÉCÈS
ASSELIN (M. BERNARD)

Le mardi 28 avril 2020, est décédé au Centre d'hébergement des Pensées de Jonquière, à l'âge de 59 ans et 8 mois, M. Bernard Asselin, conjoint de Mme Odette Devin, demeurant à Jonquière. Il était le fils de Mme Marie-Antoinette Duchesne et de feu M. Marcel Asselin. La famille accueillera les parents le mardi 12 mai 2020 à 14 h pour une cérémonie d'adieu (en privé) à la chapelle de la maison funéraire

Nault et Caron, Réseau Dignité
2033, rue Ste-Famille
Jonquière (secteur Kénogami)

Il laisse dans le deuil outre sa conjointe Mme Odette Devin; son frère et sa sœur: Serge (Lyne Marcil) et Sylvie (Claude Perron). Il était aussi le frère de feu Luc. Il laisse également dans le deuil sa filleule Isabelle Blais; ses neveux et nièces: Kime Girard-Asselin, Joël Mailloux-Asselin, Alyson Mailloux-Asselin, Frédéric Blais; ses beaux-parents: M. Gérard Devin et Mme Françoise Boivin; son beau-frère et ses

belles-sœurs: Rachel (Claude Riverin), Conrad (Jacynthe Hébert) et Manon (Michel Proulx); sa filleule Anna-Marie Devin; son neveu et ses nièces: Daphné Devin, Roxanne Devin, Carollane Proulx et Jonathan Proulx ainsi que de nombreux parents et amis.

Un remerciement spécial aux familles Asselin et Devin pour leur support et l'accompagnement durant sa maladie.

La famille tient à remercier chaleureusement tous les employé(e)s de la Résidence des Pensées qui ont su prodiguer de bons soins à Bernard et qui nous ont accompagnés très humainement dans cette épreuve difficile de la vie.

Pour ceux et celles qui le désirent faire parvenir vos dons à la Société Alzheimer du Saguenay-Lac St-Jean: 690, rue Saint Sacrement Ouest, Alma, QC G8B 4N9 (dons en ligne) <https://www.alzheimerlsj.com> Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Asselin et partager un souvenir, visitez notre site au www.naultetcaronstefamille.ca

Nault & Caron
Maison funéraire

Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051
Courriel: info@naultetcaron.com
Site internet: www.naultetcarondelafabrique.ca
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.



AVIS DE DÉCÈS
BOUCHARD (MME MONA)

Est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de La Baie, le 1er mai 2020, à l'âge de 89 ans, Mme Mona Bouchard, épouse de feu M. Aimé Girouard, demeurant à La Baie.

En raison des circonstances exceptionnelles, une rencontre aura lieu en présence des cendres de Mme Bouchard à la Résidence funéraire

Gravel et Fils, Réseau Dignité
873, rue de la Fabrique
La Baie

Les funérailles auront lieu à l'église St-Alphonse de La Baie, la date et les heures seront annoncées ultérieurement.

Elle était la fille de feu M. Joseph Bouchard et de feu Mme Antoinette Grenon.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Liliane Girouard (Réjean Gauthier), Richard (Sylvie Boucher), Alain (Lucie Turcotte), Patrick (Alexandra Hudon); ses petits-enfants: Patrice, Mathieu, Olivier, Jérôme, Laurence, Catherine, Louis. Elle était la sœur de: feu Maurice Bouchard (feu Gaby Briand), feu Lucien (Rolande Bouchard), feu Gracia (feu Éric Jacques), feu Paul-Aimé (Lorraine Michaud), feu Ambroise (Géraldine Lavoie), feu Florence (feu Roland Cantara), feu Denise (feu Paul Proulx), Suzanne (Charles Larocque), feu André (Eddy Tremblay), Élyse (feu Léon Bak). Elle était la belle-sœur de: feu Simone Girouard (feu Rémi Roberge), feu Armand (feu Clorinthe Vincent), feu Lucille (feu Antonio Danis), feu Lionel (feu Murielle Rivest), feu Anita (feu Adrien Tessier), feu Roger. Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Pour ceux et celles qui le désirent, faire parvenir vos dons à la Fondation de l'Hôpital de La Baie. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Bouchard et partager un souvenir, visitez notre site: www.graveletfilsbaie.ca

Gravel & Fils
Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.



AVIS DE DÉCÈS
BOUCHARD (MME DENISE GUAY)

Le 2 mai 2020, est décédée au CHSLD St-François, à l'âge de 80 ans et 11 mois, Mme Denise Guay, épouse de feu M. Raymond Bouchard, demeurant à Chicoutimi. Elle était la fille de feu Mme Marie Leblond et de feu M. Georges Guay.

Étant donné les circonstances exceptionnelles, les rituels funéraires auront lieu ultérieurement au

Complexe funéraire Carl Savard
899 chemin Sydenham
Chicoutimi

La crémation de Mme Guay a eu lieu au crématorium du Complexe funéraire Carl Savard et les cendres seront déposées au cimetière St-Charles de Québec.

Elle laisse dans le deuil ses fils: Martin Bouchard et Benoit Bouchard (Bernice Labadie) et ses petites-filles: Ann-Katrine et Sandrine. Elle était la sœur de: feu Micheline Guay (feu Serge Bélanger), feu Suzanne, feu Murielle (Georges Dugas), Diane, Gaétan (Florence Gagnon), Sylvie (Michel Alain) et Jean (Anne Garneau). Elle était la belle-sœur de: Claude Bouchard (Ghislaine Simard) et feu Nicole Bouchard. Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

La famille tient à remercier spécialement tout le personnel du CHSLD St-François qui ont su rendre heureuse leur mère par leur haut niveau d'empathie et par leurs soins exceptionnels. Mme Guay était impliquée au sein de l'AFEAS Notre-Dame de Grâce ainsi que dans le Cercle des fermières de Chicoutimi.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, veuillez les faire parvenir à l'Association pulmonaire du Québec <https://pq.poumon.ca/faire-un-don/> ou 1-888-768-6669.

Complexe funéraire Carl Savard

Pour informations: (418) 602-4949, pour vos messages de sympathie télécopieur: (418) 602-4950, courriel: info@complexefunerairecarlsavard.com - Site internet: www.complexefunerairecarlsavard.com Direction funéraire: Complexe funéraire Carl Savard (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).



AVIS DE DÉCÈS
BROCHU (M. ELPHÈGE)

Est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement de la Colline, le 28 avril 2020, à l'âge de 82 ans, M. Elphège Brochu, époux de Mme Aline Bouchard, demeurant à Chicoutimi.

En raison des circonstances exceptionnelles, une rencontre aura lieu en présence des cendres de M. Brochu à la Résidence Funéraire

Gravel et Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

La célébration de la Parole aura lieu à la chapelle Gravel et Fils, la date et les heures seront annoncées ultérieurement.

Il était le fils de feu M. Elphège Brochu et de feu Mme Élisabeth Dastous.

Il laisse dans le deuil son épouse Mme Aline Bouchard; ses enfants: Robin Brochu (Johanne Lavoie), Sandra (Martin Simard), Pierre (Francine Truchon), Milène (Marc Potvin); ses petits-enfants: Mirka Brochu (Martin Tremblay), Jean-Robin Brochu (Kathy Fillion), Vicky Brochu (Stéphane Tremblay), Vanessa Simard (Maxime Richard), Miranda Simard (Karl Leblanc), Nicholas Simard (Gabrielle Francoeur), Yan Brochu (Émilie Racine), Cynthia Brochu (Jimmy Bond), David Brochu (Mariane Poulin), Patrick Potvin (Sarah-Émilie Duplain), Valérie Potvin (Steeve Imbeault); ses arrière-petits-enfants: Samuel, Moïse et Jason Tremblay, Gabriel et Nathan Brochu, Olli et Sasha Tremblay, Nova et Nixon Richard, Maxime et Elodie Brochu, William, Derek et Alexis Bond, Félix et Raphaël Brochu, Félix-Antoine et Anne-Frédérique Potvin, Alice Imbeault. Il était le frère de: feu Rose De-Lima Otis, feu Mariane (feu Léo Desjardins), feu Rosaire (Lucille Lebel), feu Elizabeth (feu Omer Picard); le beau-frère de: feu Margot, feu Louis-Philippe (feu Noémie Boily), Armand (Gisèle Gagnon), feu Jeannette (feu Yvon Gaudreault), Annette (feu Armand Patry), feu Paul, Denise (feu Roland Dubé) et feu Claire. Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis. La famille tient à remercier le personnel du CHSLD de la Colline pour les bons soins prodigués et leur accompagnement. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Brochu et partager un souvenir, visitez notre site: www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils
Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.



AVIS DE DÉCÈS
BOUCHARD (MME LAURETTE SIMARD)

Le 6 mai 2020, est décédée à la Maison de soins palliatifs du Saguenay, à l'âge de 93 ans et 6 mois, Mme Laurette Simard, épouse de feu M. Robert Bouchard, demeurant au Jardins Ste-Émilie, Jonquière, autrefois de la rue Montcalm, Kénogami.

Compte tenu des circonstances particulières du COVID-19 et des exigences reliées à cette situation, la date et les heures des rituels funéraires de Mme Laurette Simard vous seront communiquées ultérieurement.

Elle était la fille de feu Mme Lucie Boivin et de feu M. Thomas Simard.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Yves Bouchard (Louise Brassard), France (Bruno Therrien), Luc (Lynda Morin); ses petits-enfants: Marc-André, Samuel, Marie-Ève (François), Simon (Valérie) et Catherine (Alexandre); ses arrière-petits-enfants: Alexandre, Véronique, Annabelle, Guillaume et Raphaëlle. Elle était la sœur de: feu Paul-Yvon Simard (feu Madeleine Gravel), feu Cécile (feu Robert «Bob» Sunderland), Claire (Paul Sunderland), Arthur (feu Christiane Aubertin), François (Brigitte Garneau), Jean-Claude (Lise Rhéaume), Lorraine (Jean Bertrand), feu Guy (Jeannine Bernatchez). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

La famille remercie spécialement les membres du personnel de la Maisons de soins palliatifs du Saguenay pour les excellents soins prodigués.

Une personne sera bénévole au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Maison de soins palliatifs du Saguenay à l'adresse suivante: msspsaguenay.ca.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).



AVIS DE DÉCÈS
CASTONGUAY (MME CHRISTIANE)

Le 1er mai 2020, est décédée entourée d'amour à la Villa de Montfort, à l'âge de 64 ans et 5 mois, Mme Christiane Castonguay, fille de feu M. Jean-Joseph Castonguay et de feu Mme Rose-Hélène Bradette.

En raison des circonstances exceptionnelles une cérémonie aura lieu à une date ultérieure lors de la mise en terre au cimetière de Lac Kénogami.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Ginette St-Gelais (Pascal Turcotte) et Robert St-Gelais (Annie Aubin) (enfants de feu Florent St-Gelais); ses petits-enfants: Maxime Tremblay (Renée Tremblay), Kasandra St-Gelais (Nicolas Simard), Patrick St-Gelais, Océane Turcotte; ses arrière-petites-filles: Océane et Rosalie Tremblay; ses frères et sœurs: Antoine (feu Madeleine Savard), Annette (feu Jean-Eudes Dallaire), Colette (feu Léo Roy), Claude (feu Ghislaine Ringuette), Jean-Nil (feu Lisette Tremblay), Laurence (feu Albert Tremblay), Véronique (feu Paul Potvin), Jocelyne (feu Jacques Bertrand), Gaéthane (Camil Bouchard), Hélène (René Gendron), Jules (Anne Gagné), Julien (Dominique), Martine (Jean-Pierre Thériault). Elle était aussi la sœur de feu Laurent (feu Chantale).

Elle laisse également dans le deuil les membres de la famille St-Gelais, plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Les enfants de Mme Castonguay et leur famille tiennent à remercier Mme Lisa de la Villa de Montfort et tout le personnel pour leur dévouement et les bons soins prodigués à leur mère et pour toutes les belles attentions auprès des membres de la famille, nous vous en sommes profondément reconnaissants.

Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Castonguay et partager un souvenir, visitez notre site au

www.naultetcarondelafabrique.ca

Nault & Caron
Maison funéraire

Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051
Courriel: info@naultetcaron.com
Site internet: www.naultetcarondelafabrique.ca
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

BLOUIN (M. JEAN-MARIE)



Le 28 avril 2020, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Centre d'hébergement Jacques-Cartier de Chicoutimi, à l'âge de 86 ans et 8 mois, M. Jean-Marie Blouin, époux de feu Mme Pierrette Parent, demeurant à Chicoutimi.

En raison des circonstances exceptionnelles, les rites funéraires sont reportés ultérieurement.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Steeve Blouin (Joanne Savage), Dany Michel, Joanne (Hélène Faucher); ses petits-enfants: Christèle Savage (Carl Vachon), Ingrid Savage (Pierre-Luc Charron), Karl-Olivier Therrien (Joannie Chamberland). Il était le frère de: feu Roger Blouin, feu Marthe (Claude Blanchette). Il était le beau-frère de: feu Huguette Parent (Guy Soumis), Denise Parent (Jacques Gagnon), Nicole Parent (Ghislain Doucet), Yvon Parent (France Hébert), feu Colette Parent. Il laisse également dans le deuil ses neveux et nièces, parents et amis, dont Julie Kennedy qui a beaucoup pris soin de lui. Un merci tout spécial à l'équipe médicale du Centre d'hébergement Jacques-Cartier pour les bons soins prodigués. Pour rendre hommage à M. Blouin et partager un souvenir, visitez notre site: www.graveletfilschicoutimi.com



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
 Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
 Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
 Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

BOILY SOEUR GERTRUDE (SOEUR MARIE-DE-LA-VISITATION)



Est décédée à la Maison mère des sœurs Antoniennes de Marie de Chicoutimi, le dimanche 3 mai 2020, à l'âge de 103 ans, sœur Gertrude Boily, originaire de Roberval. Elle avait prononcé les vœux de religion depuis 75 ans et 4 mois. Considérant la crise actuelle du COVID-19, les funérailles auront lieu en la chapelle de la Maison mère 929 rue Jacques-Cartier Est Chicoutimi

à une date qui vous sera communiquée ultérieurement. Sœur Gertrude Boily était la fille de feu M. Louis Boily et de feu dame Rose-Anna Tremblay. Elle était la sœur de: feu Juliette (feu Victorin Dallaire), feu Louis-Joseph (feu Éliette Larouche), feu Charles-Auguste, prêtre, feu Aurélien (feu Laurette Dallaire), feu Paul-Henri frère O.H., feu Gérardine, feu sœur Marie-Alice, a.m., feu Simon-Léo (Gilberte Lévesque), feu Georges-Etienne, feu René, o.c.s.o., feu Rita, Noël-Yves (feu Madeleine Ménard), feu Jean-Pierre O.H., Thomas-Léon, PMA, feu Émilien. En plus de sa famille, des membres de sa communauté religieuse, elle laisse dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.



Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-9409, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
 Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

AVIS DE DÉCÈS

CÔTÉ (Mme ÉMILIE)



Le 5 mai 2020, est décédée au Centre d'hébergement Georges-Hébert, à l'âge de 83 ans et 4 mois, Mme Émilie Côté, épouse en premières noces de feu M. Clément Gauthier et en deuxièmes noces de feu M. Réal Villeneuve, demeurant à Jonquières. Elle était la fille de feu Mme Clarilda Tremblay et de feu M. Thomas Côté.

Étant donné les circonstances exceptionnelles, les rites funéraires de Mme Côté auront lieu ultérieurement au

**Complexe funéraire Carl Savard
 899, chemin Sydenham, Chicoutimi**

La crémation a eu lieu au crématorium du Complexe funéraire Carl Savard et les cendres inhumées au cimetière d'Alma.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Lauraine Gauthier (feu Michel Lévesque), Francine (Michel Désilets), Steeve et Jocelyne (Gaby Blais); les enfants de M. Réal Villeneuve: Réjean, feu Guylaine, Sabin, Suzie et Claude. Elle laisse également

dans le deuil ses petits-enfants, ses frères et sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, veuillez les faire parvenir à la Société Alzheimer du Saguenay-Lac-St-Jean: alzheimersag@bellnet.ca ou 418-668-0161.



Pour informations: (418) 602-4949, pour vos messages de sympathie télécopieur: (418) 602-4950, courriel: info@complexefunerairecarlsavard.com - Site internet: www.complexefunerairecarlsavard.com Direction funéraire: Complexe funéraire Carl Savard (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

DUGUAY (M. ARISTIDE)



Le 6 mai 2020, est décédé à Jonquières, à l'âge de 67 ans et 2 mois, M. Aristide Duguay, demeurant à Jonquières. Il était le fils de feu M. Noël Duguay et de dame Gisèle Duchesne.

Les rites funéraires se dérouleront dans l'intimité.

M. Duguay a été confié au crématorium et ses cendres seront déposées au cimetière d'Alma (secteur St-Sacrement).

Outre sa mère dame Gisèle Duchesne, il laisse dans le deuil ses enfants: Carl Duguay (Annie Fradette), Mélanie (Patrick Tremblay) et Michaël (Stéphanie Tremblay); la mère de ses enfants dame Raymonde Gagné ainsi que Manon Nadeau (Bobby Simard); ses petits-enfants: Gabriel, Sandrine, Rébecca, Alysson, Samuel, Marc-Antoine, Lauralie et Nolan. Il était le frère de: Serge Duguay

(Johanne Breton), Alain (Sylvie Bergeron), Diane (Jean-Marie Giguère), Gratien (Marcelle Duchesne), Karine (Guylain Harvey) et feu Denis. Il laisse également dans le deuil ses nombreux neveux et nièces, parents et amis. Pour rendre hommage à M. Aristide Duguay, visitez le site www.residencefunerairelacstjean.com



Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
 Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
 Courriel: info@rfsj.com

AVIS DE DÉCÈS

CHARBONNEAU (MME DENISE)



Est décédée paisiblement, à la Maison Le Havre du Lac-Saint-Jean, le 30 avril 2020, à l'âge de 78 ans et 6 mois, Mme Denise Charbonneau, épouse de M. Michel Boutin, demeurant à Saint-Félicien. Elle était la fille de feu M. Charles-Édouard Charbonneau et de feu Mme Georgette Perron.

En raison des circonstances, des visites privées et les rituels funéraires auront lieu dans l'intimité au

**Complexe funéraire Marc Leclerc
 961, boulevard Sacré-Coeur
 Saint-Félicien**

le mercredi 6 mai 2020 de 13 h à 13 h 45. Le visionnement du service funéraire à la chapelle du Complexe funéraire se fera en privé à compter de 14 h à l'aide de notre webdiffusion. Par la suite, elle sera confiée au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au cimetière de Saint-Félicien. Outre son époux M. Michel Boutin, elle laisse ses enfants: Frédéric Boutin (Laurie Sellings), Jean-Pierre Boutin (Julie Simard) et Caroline Boutin (Denis Roy); ses petits-enfants: Juliette et Oliver Boutin, Antoine, Charlélie et Jeanne Boutin, Clara et Lily-Rose Roy. Elle était la sœur de: feu Robert (Olivette Anctil), feu Albéric (Denise Martel), Errol (Pierrette Castonguay), Christiane (Willi Fischer) et Carmen (feu Sabin Deschênes, Robert Morris); la belle-fille de feu M. Joseph et de feu Mme Léontine Martel; la belle-sœur de: Omer Boutin (feu Germaine Gobeil), feu Gracia Boutin (feu Fernand Tremblay), feu Gérard Boutin (feu Lucienne Tremblay), Idola Boutin (Marthe Bélanger), feu Oliva Boutin (feu Lucie Rochefort), feu Marie Boutin (feu Richard Marceau), feu Marcellin Boutin (Irène Tremblay), feu Léon Boutin (Gaétane Roy), Hélène Boutin (Émile Blanchard), sœur Cécile Boutin (Les Petites Franciscaines de Marie), sœur Claire Boutin (Augustine de Roberval) et feu Bernard Boutin (Hélène Giroux, Michel Lapierre). Également, elle laisse de nombreux neveux et nièces et autres parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire parvenir leur don à la Fondation Le Havre du Lac-Saint-Jean, 923, rue McNicoll, Roberval, Québec, G8H 1X2, (418) 275-8121 <http://www.havredulacstjean.com/>



Pour information : (418) 679-3333, télécopieur : (418) 679-1688
 Courriel : mml@maison-marc-leclerc.com
 Site web : www.maison-marc-leclerc.com
 Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

DESLAURIERS (M. RAYMOND)



Le 5 mai 2020, est décédé à l'Hôpital de Jonquières, à l'âge de 79 ans et 11 mois, M. Raymond Deslauriers, époux de feu Mme Micheline Gilbert, demeurant rue de l'Alsace, Jonquières.

Compte tenu des circonstances particulières du COVID-19 et des exigences liées à cette situation, la famille sera en présence de M. Raymond Deslauriers, à la Résidence funéraire du Saguenay, en privé.

Cependant, il y aura présentation de M. Raymond Deslauriers, sur le web, le samedi 9 mai 2020, de 10 h à 14 h.

Pour ce faire, il vous suffit de cliquer sur la caméra "EXPOSITION" sous la photo de l'avis de décès de M. Raymond Deslauriers publié sur notre site internet, rfsag.ca.

Les funérailles auront lieu le samedi 9 mai 2020 à 14 h à la Résidence funéraire Saguenay.

Il vous sera possible également d'y assister en cliquant sur la caméra "FUNÉRAILLES", sous la photo de l'avis de décès.

Il était le fils de feu Mme Gracia Doré et de feu M. Lucien Deslauriers. Il laisse dans le deuil ses enfants: Yves Deslauriers (Kathy Blackburn), Martine (Isidore Perron), Nancy (Robin Savard); ses petites-filles: Laury (Alexandre), Joanie (Patrick), Amélie (Dylan); son amie de coeur Mme Thérèse Duchesne Tremblay et ses enfants. Il était le frère de: feu Marcel Deslauriers (feu Hélène Campagnard), feu Pierrette (Guy Gagnon), feu Lise (feu Gaston Mercier), feu Louise (feu Noël Pichette), feu Nicole (Carol Simard); le beau-frère de: Monique Gilbert (Jean-Marc Gilbert), Françoise (Yvon Boivin), Sylvie (Gilles Poulin), Martin (Lucie Munger), Fleurette (Gilles Caron), feu Serge (Louise Larouche), Pierre (Julie Boudreau), Robin (Julie Tremblay), Marianne (Denis Lavoie), Brigitte (Jocelyn Tremblay). Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
 Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
 Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

ÉMOND (M. CONRAD)



Le 2 mai 2020, est décédé à l'Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 92 ans et 4 mois, M. Conrad Émond, époux de feu dame Rolande Curadeau, demeurant à Chicoutimi secteur nord. Il était le fils de feu Mme Alphonsine Therrien et de feu M. Adolphe Émond.

Étant donné les circonstances exceptionnelles, les funérailles de M. Émond auront lieu par webdiffusion

**le samedi 16 mai 2020 à 13 h 30
 à la chapelle Notre-Dame de Grâce
 Complexe funéraire Carl Savard**

La crémation a eu lieu au crématorium du Complexe funéraire Carl Savard et les cendres seront déposées avec son épouse au cimetière St-François-Xavier.

Pour visionner les funérailles, veuillez-vous rendre sur ce lien: <https://funeraweb.tv/fr/diffusions/13863>

Il laisse dans le deuil ses enfants: Suzanne Émond, Alain (Martyne Tremblay), Marie-Claude (Jean-Pierre Dufour), Denise (Georges Perron), feu Louis, Martine (Paul Vézina), Murielle (Christian Lavoie), Marie-Josée (Yves Tremblay), Vincent (Olida Villeneuve); ses petits-enfants et arrière-petits-enfants. Il était le frère de: feu Lorenzo Émond (feu Michelle Gauthier), feu Gabrielle (feu Arthur Girard), feu Gemma (feu Rosaire Tremblay), Raymond (Marie-Paule Durette), feu Laurette (feu Bertrand Imbeau), feu Fernande (feu Léo Morin), feu Gilberte (feu Guy Fortin), Paula (feu Paul Labrie), Thérèse (Jean-Marie Desgagnés), feu Charlotte (Victor Tremblay) et feu Jean-Charles. Il était le beau-frère de: Jeanne-D'Arc Curadeau (feu Jacob Côté), feu Claude (feu Gisèle Auclair), feu Raynald (feu Dolorès), Gisèle (Aimé Legros), Maybel. Il laisse également dans le deuil de nombreux et nièces, parents et amis.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, veuillez les faire parvenir à une cause qui lui tenait à coeur, soit le Centre de prévention du suicide 02, <http://www.cps02.org/dons/>



Pour informations: (418) 602-4949, pour vos messages de sympathie télécopieur: (418) 602-4950, courriel: info@complexefunerairecarlsavard.com - Site internet: www.complexefunerairecarlsavard.com Direction funéraire: Complexe funéraire Carl Savard (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).



AVIS DE DÉCÈS

FLEURY (MME FRANÇOISE)

Le 4 mai 2020, est décédée à la Maison de soins palliatifs du Saguenay, à l'âge de 80 ans et 10 mois, Mme Françoise Fleury, demeurant à Chicoutimi. Elle était la fille de feu Mme Alpheda Renaud et de feu M. Patrick Fleury.

Considérant les événements actuels exceptionnels, la famille accueillera ultérieurement les parents et ami(e)s pour recevoir les condoléances et souligner le départ de Mme Fleury lors d'une célébration de la Parole qui aura lieu à la Chapelle de la 5e Saison du Complexe funéraire Chicoutimi.

Elle laisse dans le deuil ses filles: Nathalie Côté (Danny Girard), Sandra (Mariano De Lizarraga), Karine (Loïc Perrot), enfants de feu André Côté; ses petits-enfants: Alexis Girard (Dany Gravel), Gabriel Perrot (Camille Paradis), Coralie Perrot, Zachary De Lizarraga, Nolan De Lizarraga. Elle était la soeur de: Rock Fleury, Carmen, Vincent (Françoise Bouchard), Gisèle (feu Henri Drolet), feu Julien (feu Béatrice Maltais), Gaston (Denise Langvin), feu Pâquerette (feu Normand Boudreau), Geneviève (feu Ronald Langevin), Bernard (feu Madeleine Calvé), Pauline (Allen Pallister), Estelle, Robert (Monique Tremblay), Richard (Gaétane Godin). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s. Tous nos remerciements au chaleureux personnel de la Maison de soins palliatifs du Saguenay, pour lesquels, ceux et celles qui le désirent peuvent faire parvenir leur don.

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).



AVIS DE DÉCÈS

LEBLANC (MME CARMEN)

Le 13 avril 2020, est décédée à la Résidence Ste-Marie de Jonquière, à l'âge de 73 ans et 8 mois, Mme Carmen Leblanc, conjointe de M. Ghislain Laforge, demeurant à Jonquière. En raison des circonstances exceptionnelles la cérémonie d'adieu aura lieu à une date indéterminée. Elle était la fille de feu Mme Marie-Louise Lapière et de feu M. Johnny Leblanc. Elle laisse dans le deuil outre son conjoint M. Ghislain Laforge; ses enfants: Cathy Laforge (Sylvain Saulnier), Benoit (Sandra Allaire) et Pascal; ses petits-enfants: Keven Laforge (Nancy Bergeron), Nathan, Émerick et Mathys; ses frères et soeurs: feu Alex Leblanc (feu Clodette Perron), feu Rose-Aimé (feu Léo Paul Gilbert), Yvonne (feu Gaétan Girard), Jeanine (feu Paul Dallaire), Azade (feu Yolande Lebel), feu Raymond, Colette (Jimmy Mac Donnell), Alfred (Renée Duchesne), Thérèse (feu Julien Tremblay), Gisèle (Guy Racine), André (Léa Savard), Carol (Danièle Côté) et Paul Leblanc; son beau-frère et ses belles-soeurs: Ghislaine Laforge, Noëlla, Jean-Paul et Lisette ainsi que sa

filleule Nathalie Tremblay et ses amies de longue date: Roseanne Beaupré et Isabelle Bouchard. Elle laisse également dans le deuil de nombreux parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent vous pouvez faire parvenir vos dons à la société Alzheimer: <https://www.alzheimersj.com/don/> Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Leblanc et partager un souvenir, visitez notre site au www.naultetcaronstefamille.ca



Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051
Courriel: info@naultetcaron.com
Site internet: www.naultetcarondelafabrique.ca
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.



AVIS DE DÉCÈS

MAC LAREN (MME CLAUDIA BOURGEOIS)

Le 2 mai 2020, est décédée au Centre d'hébergement des Pensées, à l'âge de 94 ans et 3 mois, Mme Claudia Bourgeois, épouse de feu M. Ronald Mac Laren, demeurant au Centre d'hébergement des Pensées, autrefois de la rue d'Youville, Jonquière.

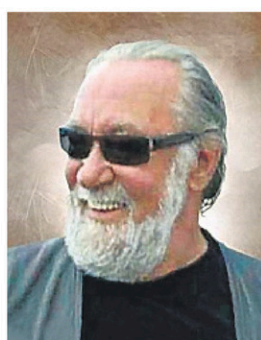
À la demande de la famille, il n'y aura pas de rituels funéraires. Nous procéderons à la crémation de Mme Claudia Bourgeois et les cendres seront inhumées ultérieurement au cimetière protestant de Kénogami.

Elle était la fille de feu Mme Séraphine Cormier et de feu M. Joseph Bourgeois. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Jean Mac Laren (Mike Detenbeck), David (Marcelle Vaillancourt), Robert (Elizabeth Jones); ses petits-enfants: (feu Billy), Melina, Carolyne, Thomas, Stéphanie, Sarah Jane, Alexandre et plusieurs arrière-petits-enfants. Elle était aussi la mère de feu Thomas (feu Sarah Amitnaaq); la soeur de: Huberte «Betty» Nicolle (feu Gérard «Nick»), feu Bernice Gallant (Ronald), feu

Rita Boudreau (feu Emile), feu Florine Poirier (feu Gerald), feu Gerene Poirier (feu Raymond Sr), feu Louise Bourgeois, feu Clarence (feu Rita), feu Euclide (feu Irene), feu Gérard (feu Cécile). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.



Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).



AVIS DE DÉCÈS

MALTAIS (M. RICHARD)

Le 2 mai 2020, est décédé au Centre d'hébergement des Pensées, à l'âge de 72 ans, M. Richard Maltais, époux de Mme Nicole Boily, demeurant à Jonquière.

Il était le fils de feu M. Paul-Émile Maltais et de Mme Rosa Girard.

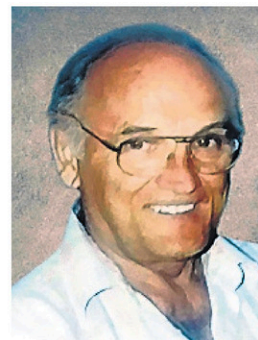
Il laisse dans le deuil outre sa mère Mme Rosa Girard et son épouse Mme Nicole Boily; sa fille Julie Maltais (Gino Girard) et son fils Jean-François Maltais; ses frères et soeurs: Marlène Maltais (Marcel Poirier), Monic Maltais, Gilles Maltais (Martine Larouche), Réjean Maltais (Manon Marci). Il était aussi le frère de: feu Louise Maltais, feu Luc Maltais et le beau-frère de: feu Louise Boily et feu Monic Boily.

Il laisse également dans le deuil son beau-frère Bernard Boily; sa belle-soeur Claudette Boily (Bernard Otis) ainsi que de nombreux neveux et nièces, parent et amis.

Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Maltais et partager un souvenir, visitez notre site au www.naultetcarondelafabrique.ca



Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051
Courriel: info@naultetcaron.com
Site internet: www.naultetcarondelafabrique.ca
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.



AVIS DE DÉCÈS

FORTIN (M. YVAN)

Le 12 mars 2020, est décédé à l'Hôpital d'Alma, à l'âge de 90 ans et 10 mois, M. Yvan Fortin, conjoint de Mme Ghislaine Jauvin, demeurant rue St-Alphonse, St-Bruno.

Compte tenu des circonstances particulières du COVID-19 et des exigences reliées à cette situation, il y a eu, une exposition privée le vendredi 10 avril 2020, que vous pouvez visionner en cliquant sur la caméra EXPOSITION sous la photo de l'avis de décès de M. Yvan Fortin, publié sur notre site internet, rfsag.ca.

Les funérailles auront lieu le mercredi 13 mai 2020 à compter de 13 h à la Résidence funéraire Saguenay. Il vous sera possible d'y assister en cliquant sur la caméra FUNÉRAILLES, sous la photo de l'avis de décès.

Après les funérailles, M. Yvan Fortin sera inhumé au cimetière d'Arvida.

Il était le fils de feu Mme Jeannette Tardif et de feu M. Armand Fortin.

Outre sa conjointe, Mme Ghislaine Jauvin, il laisse dans le deuil ses fils: Daniel Fortin, Jean-François (Nicole Lapière) et leur mère Mme Réjane Marceau; ses petits-enfants: Laurence, Véronique (Mathieu), Alexandre (Marie-Maude); ses arrière-petits-enfants: Antoine et Mathilde; la fille de sa conjointe, Carole Tremblay et sa fille Myrca; ses soeurs: Pauline Fortin (Martial Arsenault), Armande (feu Julien Boily, Bernard Dallaire). Il était aussi le frère de: feu Gilles Fortin (feu Dolores Gauthier), feu Robert (Patricia Gauthier), feu Huguette (feu Gaston Dallaire), feu Gaston (feu Françoise Hansen), feu Murielle; le beau-frère de: feu Roland Marceau (Alma Girard), feu Marguerite (feu Euclide Fraser), feu Georgette (feu Gaston Larouche), feu Fernand (Pierrette Grenon), feu Jean-Yves (Pauline Bélanger), feu Françoise, Pauline, feu Jacqueline. Il laisse également dans le deuil les membres de la famille de sa conjointe, Mme Ghislaine Jauvin, ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).



AVIS DE DÉCÈS

GAGNÉ (MME STÉPHANIE)

Est décédée, à son domicile, le 3 mai 2020, à l'âge de 41 ans et 5 mois, Mme Stéphanie Gagné, demeurant à Roberval. Elle était la fille de M. Jean-Claude Gagné et de Mme Ginette Boudreault.

En raison des circonstances, des visites privées et les rituels funéraires auront lieu dans l'intimité au

Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

le mercredi 13 mai 2020. Le visionnement du service funéraire se fera en privé à 10 h 30 à la chapelle du Complexe funéraire à l'aide de notre webdiffusion.

Outre ses parents M. Jean-Claude Gagné et Mme Ginette Boudreault, elle laisse ses enfants: Jean-Simon et Mathieu (leur père Michel Desbiens).

Elle était la soeur de: Carole (Bernard Paradis), Sandra (Steeve Bolduc) et Jimmy; la nièce de: Diane Gagné, Robert Gagné, Hermann Gagné (Francine Morin), Pierre Gagné (Céline Grenier), Mario Gagné et Marlène Gagné; feu Roger Boudreault (Rita Caron), Huguette Boudreault (Réal Lalancette), Russel Boudreault, Gaston Boudreault (Myriam Green), Claude Boudreault (Monique Larivée), Claudette Boudreault (Jean-Marie Fournier), Lise Boudreault (feu Langis Clavet), Lisette Boudreault, Françoise Boudreault (Christian Baril) et feu Line Boudreault (Albert Germain). Également, elle laisse ses neveux et nièces, ses cousins et cousines et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire parvenir leur don à la Fondation du Domaine-du-Roy, 450, rue Brassard, Roberval, Québec, G8H 1B9, (418) 275-5747 <https://www.jedonneenligne.org/fondationddr/IM/>



Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.



AVIS DE DÉCÈS

GAUDREULT (MME JEANNE D'ARC)

Est décédée à l'Hôpital Pierre-Boucher de Longueuil, le 3 mai 2020, à l'âge de 91 ans, Mme Jeanne D'Arc Gaudreault, épouse de feu M. Guy Landry, demeurant à Boucherville, autrefois de Chicoutimi-Nord.

La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825 Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

En raison des circonstances actuelles, les heures d'accueil ainsi que la date de la célébration vous seront confirmées ultérieurement.

Elle était la fille de feu M. Wellie Gaudreault et de feu Mme Diane Tremblay.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Claude Landry (Samantha Gabriel) et Christine; ses petits-enfants: Maxime Landry (Audrey Lafontaine), Guillaume Landry, Clara Landry, Sarah Cantin, Gabrielle Maltais et Antoine Maltais. Elle était la soeur de: feu Lucien Gaudreault (Gabrielle Duguay), feu Roland (feu Thérèse Girard), feu Jean-Marie (feu Alette Tremblay), feu Gérard (feu Julienne Dallaire), feu Florent (Béatrice Tremblay) feu Marcelle (feu René Lecours), feu Thérèse (feu Fernand Morissette), feu Marie-France (feu Raymond Poitras), Marguerite, Jeannine (feu Gérard Lavoie) et feu Léon-Maurice (feu Adrienne Tremblay, Yvette Morneau). Elle était la belle-soeur de: feu Raymond Landry (feu Rose Gilbert), feu Théophile (feu Marie-Ange Dubé), feu Julien (feu Alma Hébert), feu Raymonde, feu Germain (Marcelle Tremblay), Gaston, Louissette (feu Gérard Gagnon). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis. La famille tient à remercier le personnel de l'Hôpital Pierre-Boucher pour leur soutien et les bons soins prodigués. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital Pierre-Boucher de Longueuil. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Gaudreault et partager un souvenir, visitez notre site: www.graveletfilschicoutimi.com



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.



AVIS DE DÉCÈS

GAUTHIER (M. ROLAND)

Est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 3 mai 2020, à l'âge de 95 ans, M. Roland Gauthier, né à St-Coeur-de-Marie, fils de feu M. Stanislas Gauthier et de feu Mme Albertine Lalancette, demeurant à Chicoutimi. La famille se réunira en privé à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Une célébration de la Parole aura lieu en privé le jeudi 14 mai 2020 à 10 h 30 à la chapelle Gravel & Fils.

Parents et amis sont invités à participer à distance à la célébration qui sera en diffusion directe et en rediffusion par la suite au www.funeraweb.tv Considérant la situation actuelle, c'est notre façon à nous de vous sentir proche de nous.

Il était membre de l'Association des hommes d'affaires du plein Évangile.

Il laisse dans le deuil ses enfants: feu André Gauthier, Céline (René Madore), Jacques (Sylvie Duchênes), Paul (Chantal Addison), Carole (Jacques Gagnon), Denis (Hélène Bergeron), Gilles, Ginette (Robert Fournier); ses petits-enfants: Michael et Nathalie Gauthier, France et Richard Gauthier, Jason Gauthier, Olivier et Julie Juneau. Il était le frère de: feu Jean-Joseph Gauthier (Blanche), feu Georges-Albert (Alice), feu Raymond (Marguerite-Marie), Anne-Marie (Réal) et soeur Denise, Congrégation Notre-Dame. Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Un merci spécial aux infirmières et aux préposées du service des soins palliatifs de l'Hôpital de Chicoutimi ainsi qu'à son ange de nuit, Anne-Louise pour sa bonté envers M. Gauthier. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Gauthier et partager un souvenir, visitez notre site: www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils
Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.



AVIS DE DÉCÈS

LANGEVIN (MME DENISE CUBAYNES)

Le 2 mai 2020, est décédée de la COVID-19 au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement de la Colline, suite à une longue maladie, le Parkinson, qui a duré 30 ans, à l'âge de 78 ans et 7 mois, Mme Denise Cubaynes, femme courageuse et raisonnable, épouse de M. Ghislain Langevin, demeurant à Chicoutimi. Elle est décédée dans la sérénité, tout doucement selon ce que nous espérons pour elle après tant de souffrance. Elle était la fille de feu Mme Bertha St-Gelais et de feu M. Ovide Cubayne.

La famille accueillera les parents et ami(e)s à une date ultérieure, à
l'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Chicoutimi
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi

Les funérailles auront lieu à l'église Sacré-Coeur. Elle a été incinérée au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront inhumées au cimetière St-François-Xavier.

Outre son époux M. Ghislain Langevin elle laisse dans le deuil ses filles: Johanne Langevin (Robert Frenette) et Doris (Mario Tremblay); ses petits-enfants: Gabrielle Tremblay, Véronique Frenette, Mathieu Tremblay, Geneviève Frenette, Anne-Julie Tremblay et Xavier Langevin. Elle est allée rejoindre son fils Daniel. Langevin. Elle était la soeur de: feu Bertrand Cubaynes (Lucie Desbiens), feu Andrée (Eugène Lévesque), Michel (Ginette), Suzanne (Garry), Pierre (Linda Fortin) et feu Richard. Elle était la belle-soeur de: Jean-Marc Langevin (Marjoleine Blackburn) et Jean-Pierre (Liette Vachon). Elle laisse également dans le deuil sa filleule Sandra Lévesque et son filleul Richard Cubaynes ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier tout le personnel de l'unité 1 du Centre d'hébergement de la Colline pour les bons soins prodigués à Mme Cubaynes. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, s.v.p bien vouloir les faire parvenir à Parkinson Québec.

ALLIANCE FUNÉRAIRE
DU ROYAUME

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).



AVIS DE DÉCÈS

LAMIRANDE (MME DIANE PERRON)

Le 3 mai 2020, est décédée à la Résidence St-Joseph de Maria en Gaspésie, à l'âge de 77 ans, Mme Diane Perron, épouse de feu M. André Lamirande.

Mme Perron est née à Ville de La Baie, a demeuré à Arvida et résidait actuellement en Gaspésie depuis cinq ans.

Compte tenu des circonstances particulières du COVID-19 et des exigences reliées à cette situation, la date et les heures des rituels funéraires de Mme Diane Perron vous seront communiquées ultérieurement.

Les cendres de Mme Diane Perron seront inhumées au cimetière Arvida.

Elle était la fille de feu Mme Gertrude Bouchard et de feu M. Antonio Perron.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Chantal Lamirande (Marc Gendron), Anik (Benjamin Worden), Sara (Guillaume Ste-Marie), André Jr; ses petits-fils: Victor et Ulysse; ses soeurs: Suzanne Perron, Chantale.

Elle était aussi la soeur de: feu Louis-Gilles Perron, feu Jocelyn, feu Jocelyne, feu Evens.

Elle laisse également dans le deuil ses beaux-frères et ses belles-soeurs ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE
DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).



AVIS DE DÉCÈS

LAROSE (MME CARMELLE LÉGARÉ)

Est décédée paisiblement, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Centre d'hébergement de Saint-Félicien, le 2 mai 2020, à l'âge de 87 ans et 2 mois, Mme Carmelle Légaré, épouse de feu M. Marc-Aurèle Larose, demeurant à Roberval. Elle était la fille de feu M. Damien Légaré et de feu Mme Diana Bouchard.

En raison des circonstances, les rituels funéraires se tiendront dans l'intimité au

Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

le samedi 16 mai 2020. Le visionnement du service funéraire à la chapelle du Complexe funéraire se fera en privé à compter de 14 h 30 à l'aide de notre webdiffusion. Par la suite, les cendres seront déposées au cimetière de Roberval.

Elle laisse ses enfants: Martin Larose (Claude Quellet) et Caroline Larose (Daniel Brault) ainsi que ses petits-enfants: Zack Larose, Alex Larose, Florence Brault et Xavier Brault. Elle était la soeur de: Georgette (feu Daniel Riceputi, Aldéi Darveau), Jean-Yves (Estelle Maltais), feu Olivette (feu Adrien Bélanger) et feu Paul-Émile (feu Germaine Guay); la belle-soeur de: feu Lucette Larose (feu Wellie Paquet), feu Jean-Paul Larose (feu Thérèse Beaugard), feu Gaston Larose (feu Rachel Darveau), feu Guy-Marcel Larose (feu Patricia Fillion), feu Rachel Larose (feu Paul-Émile Marcoux), feu Olga Larose (feu Léger Hébert), feu Jean-Marie (feu Simonne), feu Georges-Arthur (feu Gabrielle Marceau), feu Olivette et feu Pierrette (feu Gaston Côté). Également, elle laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire parvenir leur don à la Fondation du Domaine-du-Roy, 450, rue Brassard, Roberval, Québec, G8H 1B9, (418) 275-5747 et/ou à la Fondation du Centre d'hébergement de Saint-Félicien pour fins d'acquisition d'équipements spéciaux à l'usage des bénéficiaires, 1229, boulevard Sacré-Coeur, Saint-Félicien (Québec), G8K 1A5, (418) 679-1585, poste 8700.

Maison Marc
Leclerc Ltée

Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.



AVIS DE DÉCÈS

LAMONTAGNE (M. GHISLAIN)

Est décédé paisiblement, entouré de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Centre d'hébergement de Roberval, le 5 mai 2020, à l'âge de 76 ans et 1 mois, M. Ghislain Lamontagne, époux de Mme Arlette Castonguay, demeurant à Saint-Prime. Il était le fils de feu M. Eugène Lamontagne et de feu Mme Annette Grenier.

En raison des circonstances, des visites privées et les rituels funéraires auront lieu dans l'intimité au

Complexe funéraire Marc Leclerc
961, boulevard Sacré-Coeur
Saint-Félicien

le mercredi 13 mai 2020. Le visionnement de l'exposition se fera de 13 h à 14 h 15 afin de vous recueillir, suivra le service funéraire à 15 h à la chapelle du Complexe funéraire à l'aide de notre webdiffusion. Par la suite, il sera confié au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au columbarium de la Maison Marc Leclerc

de Saint-Félicien. Outre son épouse Mme Arlette Castonguay, il laisse sa fille Lydia Lamontagne et son fils Olivier Lamontagne ainsi que ses petits-enfants: Maëlle Fernandez, Delphine Lamontagne, Alice Lamontagne et Philémon Paquette. Il était le frère de: Gemma (feu Jean-Yves Laroche), Irène (Claude Bouchard), Lucette (Georges-Émile Larouche), Laurent (Étiennette Guay), feu Claude (Edith Gagnon) et Micheline (Pierre Bouchard); le beau-frère de: Roger Castonguay (feu Éliette Prévost, Brigitte Cayouette), Pierrette Castonguay (Errol Charbonneau), Jocelyne Castonguay (Georges Laberge), Jean-Paul Castonguay (Louise St-Pierre), Carol Castonguay (Carmen Cossette), Jacynthe Castonguay (Jacques Fillion), Gaétane Castonguay (Serge Verreault). Également, il laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis.

M. Lamontagne fut un homme d'affaires très impliqué dans les municipalités de Saint-Prime et de Saint-Félicien. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire parvenir leur don à Dystrophie musculaire Canada, 2230, rue de l'Hôpital, Jonquière, QC, G7X 7X2, C. P. 15, 1-418-695-7760 et/ou à la Fondation du Domaine-du-Roy, 450, rue Brassard, Roberval, Québec, G8H 1B9, (418) 275-5747, <https://www.jedonneenligne.org/fondationdrr/IM/>

Maison Marc
Leclerc Ltée

Pour information: (418) 679-3333, télécopieur: (418) 679-1688
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.



AVIS DE DÉCÈS

MANNING (M. DONAT)

Le 1 mai 2020, est décédé à la Maison de soins palliatifs du Saguenay, à l'âge de 73 ans et 9 mois, M. Donat Manning, époux de feu Mme Monique Laprise, conjoint de Mme Noëlla Simard, demeurant à Falardeau. Il était le fils de feu Mme Marie-Ange Fortin et de feu M. Wellie Manning.

Considérant les événements exceptionnels la famille accueillera les parents et ami(e)s ultérieurement, à

l'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Chicoutimi
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi G7H 1L2

Il a été incinéré au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront inhumées au Mausolée/Columbarium St-François-Xavier.

Il laisse dans le deuil sa conjointe Mme Noëlla Simard; ses enfants: Stéphane Manning (Kini Dufour), Dany Manning (Nathalie Taillon), Lily Manning (Raynald Simard) et Nadia Manning (Dany Lévesque); ses petits-enfants et arrière-petits-enfants: Jean-Daniel, Julie-Pierre, Sabrina, Léonie, Jérémie, Sara, Gabriel.

Il était le frère de: feu Jocelyne Manning (Yvon Houde), Jeannot (Romuald Lalancette), Martial (Lise Turgeon), Carol (Denise Roy), Colombe, Martin (Sylvie Boudreault), Gérald (Lydia Boulay) et Myriam (Bobby). Il était le beau-frère de: feu Rita Laprise (feu Dollard Breton), feu Roseanne (feu Gabriel Harvey), feu Françoise (feu Arthur Gauthier), feu Lucille (feu Victorin Simard), feu Adrien (feu Jeanne-Emma Guérin), Yvonne (Raoul Audet), feu Yvette, feu Madeleine (feu Paul Émile Poitras), feu Edgar, feu Elzéar, Rose-Hélène (Marie Cloutier), Gisèle (feu Georges-Henri Simard), Gaétane (Roger Guérin), feu Michel, feu Réjeanne. Il laisse également dans le deuil les enfants de sa conjointe, André et Nathalie; ses oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s ainsi tout ses neveux et nièces et ami(e)s.

Nous remercions le groupe d'action communautaire pour leurs dévotions.

ALLIANCE FUNÉRAIRE
DU ROYAUME

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).



AVIS DE DÉCÈS
MARTEL (M. JACQUES)

C'est entouré de sa belle petite famille que Jacques vient de nous quitter. Il est parti doucement, serein et sans douleur, à la Maison Le Havre du Lac-Saint-Jean, le 5 mai 2020, à l'âge de 57 ans et 7 mois. Il était l'époux de Mme Suzy Gagnon et il demeurerait à Saint-François-de-Sales. Il était le fils de feu M. René Martel et de feu Mme Aurélienne Girard.

En raison des circonstances, des visites privées se tiendront dans l'intimité au **Complexe funéraire Marc Leclerc 100, rue Paré Roberval**

le dimanche 17 mai 2020. Le visionnement du service funéraire se fera à 14 h 30 à la chapelle du Complexe funéraire à l'aide de notre webdiffusion.

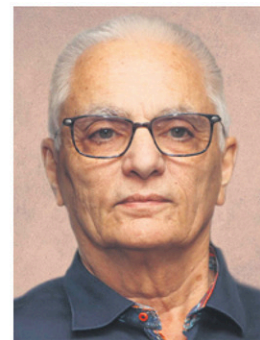
Ulérieurement, des funérailles seront célébrées à l'église de Saint-François-de-Sales et les cendres seront déposées au cimetière paroissial.

Outre son épouse Mme Suzy Gagnon, il laisse ses enfants: Jean-Denys Martel (Hortense Menguy), feu Carole-Ann Martel, Maryka Martel (Nicolas Desjardins) et Frédéric Martel (Catherine Bérubé) ainsi que son petit-fils adoré Hector. Il était le frère de: Monique (Réal Larouche), Russel (Lise Gaudreault), Micheline (Alain Bergeron), feu Jean-Marc (Claudette Taillon), Fabien (Christiane Cloutier), Carol (Christine Bouchard), Dany (Patricia Thibeault) et Manon (Michel Lemay); le gendre de M. Henri Gagnon et de Mme Marcelle Piel; le beau-frère de: Lynda Gagnon (Victor Lowen), Josée Gagnon (Alain Doyon), Steeve Gagnon (Nathalie Morin) et Eric Gagnon (Marc Brousseau). Également, il laisse ses neveux et nièces, ses cousins et cousines et autres parents et amis.

Il était propriétaire des Entreprises J.S.M. à Saint-François-de-Sales. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire parvenir leur don à la Fondation Le Havre du Lac-Saint-Jean, 923, rue McNicoll, Roberval, Québec, G8H 1X2, (418) 275-8121 <http://www.havredulacstjean.com/>

Maison Marc Leclerc *liée*

Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.



AVIS DE DÉCÈS
OUIMET (M. NORMAND)

Le 6 mai 2020, est décédé à Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 71 ans, M. Normand Ouimet, époux de Mme Lise Tremblay, demeurant rue de l'Émeraude, Jonquière.

Compte tenu des circonstances particulières du COVID-19 et des exigences reliées à cette situation, la famille sera en présence de M. Normand Ouimet, à la Résidence funéraire du Saguenay, en privé.

Cependant, il y aura présentation de M. Normand Ouimet, sur le web, le lundi 11 mai 2020, de 10 h à 11 h.

Pour ce faire, il vous suffit de cliquer sur la caméra "EXPOSITION" sous la photo de l'avis de décès de M. Normand Ouimet, publié sur notre site internet, rfsag.ca

Les funérailles auront lieu le lundi 11 mai 2020 à 11 h à la Résidence funéraire Saguenay. Il vous sera également possible d'y assister en cliquant sur la caméra "FUNÉRAILLES", sous la photo de l'avis de décès.

Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de M. Normand Ouimet et les cendres seront inhumées au columbarium St-Dominique.

Il était le fils de feu Mme Pierrette Desjardins et de feu M. Roland Ouimet. Outre son épouse, Mme Lise Tremblay, il laisse dans le deuil ses enfants: Sabrina Ouimet (Charles Lalonde), Patrick (Anne-Marie Perreault); ses petits-enfants: Tommy, Kathia, Andréane, Maëlys; ses frères: Robert Ouimet, Gilles (Françoise Couture), Sylvain (Sylvie Millette), Luc (Carmen Lemay). Il était le beau-frère de: Raymond-Marie Tremblay, Solange (Fernando Bouchard), feu Denis (feu Murielle Maltais) Huguette Thivierge, Noëlla (Marcel Bradette), Yvonne (feu Robert Dussault) Martin Perron, Nicole (Bernard Duval), Antoinette (Bernard Girard), Gisèle (feu Jean-Marc Duchesne). Il laisse également dans le deuil la mère de ses enfants Mme Ginette Laplante ainsi que les membres de sa famille ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).



AVIS DE DÉCÈS
MORASSE (MME DOLORÈS BLACKBURN)

Le 4 mai 2020, est décédée à l'Hôpital de Jonquière, à l'âge de 89 ans et 11 mois, Mme Dolorès Blackburn, épouse de M. Roland Morasse, demeurant sur St-Jean-Baptiste à Jonquière.

Compte tenu des circonstances particulières du COVID-19 et des exigences reliées à cette situation, la date et les heures des rituels funéraires de Mme Dolorès Blackburn vous seront communiquées ultérieurement.

Elle était la fille de feu Mme Lauretta Gagnon et de feu M. Léo Blackburn.

Outre son époux, M. Roland Morasse, elle laisse dans le deuil ses enfants: Alain Morasse (Normand Desjardins), Andrée (Jacques Raymond), Claude, Gilles (Vicky Corneau), Sylvie (Yvon Trudeau), Lynne. Elle était aussi la mère de feu

Réjean (Micheline Fortin). Elle laisse également dans le deuil ses petits-enfants: Sébastien, Frédéric, Jean-Philippe, Joël, Pascal, Raphaël, Francis, Myriam, Gabriel; ses arrière-petits-enfants: Axel, Alisée, Lou, William, Loïc, Jule, Florence.

Elle était la soeur de: feu Dollard Blackburn (feu Marie-Ange Deschênes), feu Jeannine (feu Maurice Villeneuve), feu Rémi, feu Gaétane (André Gagnon), feu Astride (André Audet), feu Ghislain (Diane Desrochers), Camil (Madeleine Guy); la belle-soeur de: Roger Morasse (feu Lorraine Noël), Henriette (feu Jacques Bolduc), Ghyslaine (Marc-André Cantin), Diane (Jean-Paul Guérin), feu Marielle.

Elle laisse aussi dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).



AVIS DE DÉCÈS
PELLETIER (M. YAN)

Est décédé accidentellement le jour de son anniversaire, le 4 mai 2020, à l'âge de 42 ans, M. Yan Pelletier, conjoint de Mme Guylaine Patoine, demeurant à Jonquière.

Les heures d'accueil (privées) sont: le dimanche 10 mai 2020 de 11 h à 13 h. Suivra la célébration de la Parole à 13 h à

**la chapelle Gravel et Fils
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi**

Parents et amis sont invités à participer à distance à la célébration qui sera en diffusion directe et en rediffusion par la suite au www.funeraweb.tv Considérant la situation actuelle, c'est notre façon à nous de vous sentir proche de nous.

Il était le fils de feu M. Mario Pelletier et de Mme Bernadette Savard.

Il laisse dans le deuil outre sa conjointe Mme Guylaine Patoine; sa mère Mme Bernadette Savard (feu M. Mario Pelletier); sa grand-mère maternelle Diana Gaudreault (feu Fernand Pelletier); ses beaux-parents: Lise Chiasson (Marcel Dupéré) et Marcel Patoine (Ghislaine Duchesne); ses enfants: Daphnée et Léa Pelletier et la mère de ses enfants Karine Lavoie (Gervais Girard).

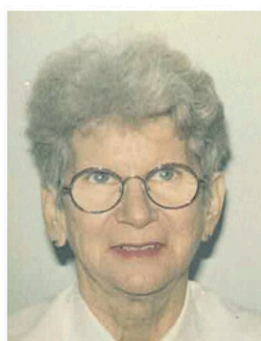
Il était le frère de Donald Pelletier (Isabelle Duchaine). Il était le beau-frère de Sylvain Patoine (Viviana Girard). Il laisse également dans le deuil sa filleule Élisabeth Pelletier, Vincent Lévesque, son grand chum Sébastien Gagné (Monroe), ses fidèles compagnons poilus: Léo et Junior ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Il était à l'emploi de Claveau et Fils depuis plusieurs années.

Pour ceux et celles qui le désirent, faites parvenir vos dons à la Chambrée. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Pelletier et partager un souvenir, visitez notre site: www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils
Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.



AVIS DE DÉCÈS
MOREAU (MME GAÉTANE)

Le 4 mai 2020, est décédée au Jardin de MesAnges, à l'âge de 89 ans et 3 mois, Mme Gaétane Moreau, épouse de feu M. Gaston Tremblay, demeurant à Alma.

Elle était la fille de feu M. Polycarpe Moreau et de feu dame Maria Bouchard.

Les rituels funéraires se dérouleront dans l'intimité.

Mme Moreau a été confiée au crématorium et ses cendres seront déposées au cimetière St-Wilbrod d'Hébertville-Station.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Richard (Louissette Asselin), Denis (Louise St-Laurent), Diane (Robert Simard, le père de ses enfants) et Hélène (Rock Gagné); ses petits-enfants: Catherine, Carl, Claudia, Olivier, Daniel, Jérôme, Nicolas, Adèle, Véronique, Émile, Joé et Marie-Eve ainsi que ses arrière-petits-enfants.

Elle était la soeur de: Raymond Moreau (feu Monique Gagné), feu Germaine (feu Philippe Bouchard), feu Laurence (feu Gaston Hudon), feu Marcel (feu Géraldine), feu Claude (feu Judith Maltais) et feu Francine (feu Rodolphe Bolduc).

Elle était la belle-soeur de: feu Bertrand Tremblay (feu Gertrude Tremblay), Claude (Madeleine Lapierre) et Nicol (Diane Tremblay).

Elle laisse également dans le deuil ses nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à Soli-Can Lac-St-Jean Est, 1540, boulevard Auger Ouest, Alma, G8C 1H8.

Pour rendre hommage à Mme Gaétane Moreau, visitez le site www.residencefunerairelacstjean.com

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: info@rfsj.com



AVIS DE DÉCÈS
SAVARD (MME NICOLE)

Est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement de Bagotville, le 6 mai 2020, à l'âge de 73 ans et 8 mois, Mme Nicole Savard, conjointe de feu M. Jean Lavoie, demeurant à La Baie.

La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

**Gravel & Fils, Réseau Dignité
873, rue de la Fabrique
La Baie**

Les heures d'accueil (privées) sont: le samedi 16 mai 2020 de 13 h à 17 h. Les funérailles auront lieu à une date ultérieure.

Elle était la fille de feu M. Daniel Savard et de feu Mme Yvonne Bergeron.

Elle était la soeur de: Marie-Rose Savard (feu Lucien Côté), Annette (Paul-Émile Bouchard), Gaston (Reina Gaudreault), feu Huguette (Valérien Bouchard), Carole (Yves Bouchard), Léonard (Hélène Pelletier), Jacinthe (feu André-Anne Gagné).

Elle laisse également dans le deuil les membres de la famille Lavoie, plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

La famille remercie le personnel du Foyer de Bagotville pour les bons soins prodigués à Mme Savard.

Pour ceux et celles qui le désirent, faites parvenir vos dons à la fabrique de Rivière-Éternité.

Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Savard et partager un souvenir, visitez notre site:

www.graveletfilsabaie.ca

Gravel & Fils
Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

RATHÉ (MME MADELEINE VALLIÈRES)



Est décédée à l'Hôpital Royal Jubilee à Victoria, le 2 mai 2020, à l'âge de 86 ans et 11 mois, Mme Madeleine Vallières (Rathé), épouse bien-aimée de feu M. Fernand Rathé, demeurant à Victoria en Colombie-Britannique, autrefois de Jonquière. Elle était la fille de feu Mme Lydia Beaumont et de feu M. Onésime Vallières.

La crémation a eu lieu le 6 mai 2020 à Sands Funeral Chapel à Victoria, CB. Les cendres seront inhumées au cimetière Shipshaw à une date indéterminée.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Claire (Jean Lemay), feu Hélène, Danielle, Martine, Sylvain, Suzanne (Dave Schmalz); ses 7 petits-enfants: Louise, Steve, Melissa, Paul Michel, Cassandra, Hayley Elizabeth, Lindsay; son arrière-petite-fille Constance. Elle était aussi la soeur de feu Patrick Vallières (Marie Fortin); la belle-soeur de: feu Conrad Rathé (feu Adrienne Pedneault), feu Raoul (feu Rose-Aline Tremblay, feu Blandine Savard), feu Denise (feu Paul-Henri LaFrance), feu Lucille

(feu René Gravel), feu Marie-Blanche (feu Gérard Gagné), feu Gertrude (feu Henri Thivierge). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, et amis. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Vallières Rathé et partager un souvenir, visitez notre site au www.naultetcarondelafabrique.ca



Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051
Courriel: info@naultetcaron.com
Site internet: www.naultetcarondelafabrique.ca
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

TREMBLAY (M. ANDRÉ)



C'est avec beaucoup de regret que nous vous annonçons le décès d'un merveilleux père et mari, des suites d'une bataille contre le Covid-19. André est décédé le 30 avril, entouré de sa famille.

Considérant les circonstances actuelles il n'y aura pas de funéraille. Il sera inhumé au cimetière de St-Gédéon.

Il laisse dans la peine sa femme Louise Côté; ses enfants: Marie-Andrée, Simon, François leur conjoint(e) et leurs enfants. Il reste aussi pour se souvenir de lui, les familles Tremblay, Côté ainsi que ses neveux et nièces. Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.

André a travaillé 35 ans à la Commission scolaire de Chicoutimi.

La famille tient à remercier tout le personnel du Centre d'hébergement de la Colline qui a veillé sur lui avant et pendant la pandémie. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, les faire parvenir à Deuil 02 au deuil.02@hotmail.com ou le Maillon, 232, rue Tessier, Chicoutimi, G7H 4Z6, lemaillon.com



Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

AVIS DE DÉCÈS

SIMARD (M. ROGER)

1953 - 2020



C'est avec une grande tristesse que nous vous annonçons le décès de notre père bien-aimé, M. Roger Simard, décédé le 28 avril 2020 à Austin, à l'âge de 66 ans.

Il était le fils de feu M. Maurice Simard et feu Mme Thérèse Gagnon de St-Honoré.

Il laisse dans le deuil ses filles: Karine et Nadia; ses petits-enfants: Allyson, Luc, Lilianne et Deyan; ses soeurs: Denise (feu Raymond), Ginette (feu Ezio), Martine (Luc), Maryse, Suzie (Marco) et Lyne (Eric); ses frères: feu Thomas (Régine), Jacques (feu Denise), Magella (Céline). Il laisse également sa filleule Caroline; son amie de coeur Diane ainsi que plusieurs nièces, neveux, cousines, cousins, autres parents et amis.

En raison des circonstances, les rituels funéraires se tiendront à une date ultérieure.

La famille désire sincèrement remercier Gabriel et les premiers répondants pour les soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Chaire Fondation Caroline Durand en audition et vieillissement.

AVIS DE DÉCÈS

TREMBLAY (M. SERGE)



Est décédé accidentellement, au nord de Girardville, le 6 mai 2020, à l'âge de 65 ans et 1 mois, M. Serge Tremblay, conjoint de Mme Paquerette Gosselin, demeurant à Saint-Félicien. Il était le fils de feu M. Gaétan Tremblay et de feu Mme Thérèse Gauthier. En raison des circonstances, des visites privées et les rituels funéraires auront lieu dans l'intimité au

Complexe funéraire Marc Leclerc
961, boulevard Sacré-Coeur
Saint-Félicien

le lundi 11 mai 2020. Le visionnement de l'exposition se fera de 13 h à 14 h 15 afin de vous recueillir, suivra le service funéraire à 15 h à la chapelle du Complexe funéraire à l'aide de notre webdiffusion. Par la suite il sera confié au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au columbarium de la Maison Marc Leclerc de Saint-Félicien.

Outre sa conjointe Mme Paquerette Gosselin, il laisse ses enfants: Marilyn Tremblay (Bruno Perron) et Yves Tremblay; ses petits-enfants: Noah et Loïc Perron, Alexis Tremblay; les enfants de sa conjointe: Bianka Bériault (Keith Faulds), Eric Bériault (Ayanna Hargreaves) et Genny Bériault; les petits-enfants: Evan, Nicolas et James Faulds, Emerson et Eliane Bériault. Il était le frère de: Michelle (Clermont Bouchard), Christianne (Jacques Leboeuf), feu Yves, Pierre, Odette (Michel Fortin) et Guy (Guylaine Bouchard); le gendre de feu M. Émile Gosselin et de feu Mme Élianne Tremblay; le beau-frère de: Yvonne Gosselin (André Côté), feu Réal Gosselin (feu Christianne Ouellet), feu Jean-Claude Gosselin, Céline Gosselin (Guylaine Maltais), Carmen Gosselin (Michel Héту), Sylvie Gosselin (Réal Grondin), Luc Gosselin et Johanne Gosselin (Mario Gauthier). Également, il laisse ses neveux et nièces, ses oncles et tantes, ses cousins et cousines et autres parents et amis. Il était co-proprétaire de l'entreprise Transport Jennois à Saint-Félicien. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire parvenir leur don à la Maison Colombe-Veilleux, 1832, boulevard Wallberg, Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 1H9, (418) 276-4224, <https://www.canadahelps.org/fr/organismesdebienfaisance/fondation-maison-colombe-veilleux> et/ou à la Fondation Le Havre du Lac-Saint-Jean, 923, rue McNicoll, Roberval, Québec, G8H 1X2, (418) 275-8121, <http://www.havredulacstjean.com>



Pour information: (418) 679-3333, télécopieur: (418) 679-1688
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

TREMBLAY (FRÈRE RAYMOND, CAPUCIN)

1921 - 2020



À la Résidence De LaSalle à Laval, le 1er mai 2020, est décédé frère Raymond Tremblay, des suites de la COVID-19. Il était âgé de 99 ans.

Outre ses confrères capucins, il laisse dans le deuil des neveux, nièces, parents et amis.

En raison de la situation actuelle, ses funérailles sont reportées à une date indéterminée.

Détails sur sa vie à capucin.org section Nouvelles.



Pour renseignements
Alfred Dallaire Memoria
Téléphone: 514.277.7778
Pour l'envoi de messages de sympathie: www.memoria.ca

AVIS DE DÉCÈS

TRUCHON (MME JEANNINE POITRAS)



Le 29 avril 2020, est décédée paisiblement à sa résidence de Chicoutimi, à l'âge de 85 ans et 9 mois, Mme Jeannine Poitras, épouse de feu M. Julien Truchon.

Elle était la fille de feu M. Joseph-Wilbrod Poitras et de feu Mme Blanche Tremblay.

Considérant la crise actuelle de la COVID-19, les dates et heures des rituels funéraires vous seront communiquées ultérieurement.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Marc Truchon (Nim Truchon), feu Marie-Andrée, Carole, feu Luc, Patrice; ses petits-enfants: Samuel (Mélanie Funk), Cédric (Valéria Lopez) ainsi que leur mère Jeanne Coulombe; son arrière-petit-fils Sébastien.

Elle était la soeur de: feu Jean-Paul (feu Thérèse Marcoux) et de feu Gilles (Yolande Pineault). Elle était la belle-fille de feu M. Gaudiose Truchon et de feu Mme Julianna

Rossignol. Elle était la belle-soeur de: feu Adrien Truchon (1res noces feu Antoinette Blackburn, 2es noces feu Flore Gagné), feu Rachel (feu Henri Blackburn), feu Thomas-Léon (Claire Morin), feu Gisèle (feu Charles Otis), feu Charlotte (feu Lévis Tremblay), feu Gilbert (feu Jeannette Gauthier), feu Émilien (Laurenda Fortin), Odette (feu Claude Pedneault), Francine (feu André Leclerc) feu Renelle (feu Cyrille Tremblay). Elle laisse également dans le deuil ses neveux et nièces et de nombreux parents et amis.

Elle a collaboré à la mise en place de l'Association pour le développement de la personne handicapée intellectuelle du Saguenay (ADHIS). Elle a été un membre très actif de l'AFÉAS St-Antoine pendant de nombreuses années.

La famille tient à remercier Mgr Jean-Roch Godin pour son accompagnement spirituel, son médecin la Dre Christelle Potvin pour les soins prodigués, sa travailleuse sociale Mme Nathalie Poirier pour son précieux soutien et son accompagnement ainsi que tout le personnel du CLSC de Chicoutimi pour tous les services rendus.



Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

AVIS DE DÉCÈS

TREMBLAY (JEANNE D'ARC, SBC)

1926 - 2020



À Montréal, le 1er mai 2020, à l'âge de 93 ans, est décédée soeur Jeanne d'Arc Tremblay, SBC, membre de l'Institut Notre-Dame du Bon-Conseil de Montréal.

Fille de feu Johnny Tremblay et de feu Hermance Morin, elle était la soeur de: feu Gérald (Thérèse Simard) et feu Richard (Diane Castonguay).

Elle laisse dans le deuil ses soeurs: Rosita, soeur de Notre-Dame du Bon-Conseil de Chicoutimi, Appoline (feu Félix Savard), Marie-Hélène (feu Laurent Hovington), Jeanne-Mance (feu Arnold Langlois), Antonia (John Sutherland), Angéline (André Bernier), Cécile (Raymond Gagnon); ses frères: Christian (Clara Morin) et Jean-René (Élyse Mignault) ainsi que de nombreux neveux, nièces et ami(e)s.

Inhumation au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, Montréal.

Des dons seraient appréciés à la Maison de campagne et d'entraide communautaire du Lac, 2915, route du Lac Ouest, Alma, Qc, G8B 5V6.

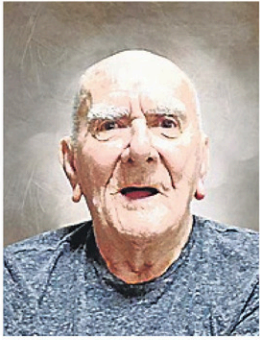


Pour renseignements
Résidence funéraire Urgel Bourgier
Téléphone: 514.735.2025
Pour l'envoi de messages de sympathie: www.urgelbourgier.com



AVIS DE DÉCÈS

TREMBLAY (M. YVON)



Est décédée au Centre d'hébergement de la Colline, le 1er mai 2020, à l'âge de 92 ans et 7 mois, M. Yvon Tremblay, fils de feu M. Algérie Tremblay et de feu dame Jenny Tremblay, demeurant à Chicoutimi. Il laisse dans le deuil ses enfants: Alain, Christianne, Gaétan, Lina (Ghislain Martel), Johanne (Claude Simard) et Jean (Sylvie Champagne); ses petits-enfants: Dave (Catherine Beaupré), Yannick (Janick Lajoie), Julie (Martin Morin), Amélie, Kassandra et Alexandra; ses arrière-petits-enfants: Aryann, Raphael, Xavier, Ayanna, Léa-Kim, Milan, Loïc, Malik, Jean-Félix et Lucas. Il était le frère de: feu Gabriel Tremblay (Noëlla Larouche), feu Gérard Tremblay (feu Jeanne-Mance Lalancette), feu Léon-Georges Tremblay (feu Rita Tremblay), feu Renat Tremblay, feu Jean-Denis Tremblay (Huguette Maltais). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

La famille tient à remercier le personnel de la Résidence de la Colline pour les bons soins prodigués à notre père avec grande gentillesse et dévotion. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Tremblay et partager un souvenir, visitez notre site: www.naultetcarondelafabrique.ca

Nault & Caron
Maison funéraire

Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051
Courriel: info@naultetcaron.com
Site internet: www.naultetcarondelafabrique.ca
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

VILLENEUVE (M. ALBERT)



Le 3 mai 2020, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 83 ans, M. Albert Villeneuve, époux de feu Mme Julianna Mérette. Il y a eu une exposition privée le vendredi 8 mai 2020 de 11 h à 15 h à la maison funéraire

Nault et Caron, Réseau Dignité
2033, rue Ste-Famille
Jonquière

Une célébration d'adieu privée a suivi à 15h à la chapelle Nault et Caron. Après la célébration M. Villeneuve a été incinéré et les cendres seront déposées au columbarium Nault et Caron de Kénogami.

Il était le fils de feu M. Joseph-Édouard Villeneuve et de feu Mme Graziella Dufour.

Il était membre des Chevaliers de Colomb du conseil 2846 d'Arvida.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Sylvain (Louise Malenfant), Michel (Michèle Pamerleau) et Nathalie; ses petits-enfants: Pier-Luc, Sarah, Christopher et Jade. Il était le frère de: feu Paul (feu Huguette Boivin), feu Jeannine, feu Raymond (Carmen Lapière), feu Yvon (Victoire Blackburn), feu Joseph-Aimé (Moïsette Ménard), feu Guy (Lisette Gagné), feu Lévy (feu Aline Gilbert), Aurélien (Élizabeth Tremblay) et Louis (Lisette Rousseau); le beau-frère de: Rita (feu Claude Gobeil), feu Maurice (feu Germaine Laferrière), feu Guy (Marcelle Guay), Ghislaine (Jean-Marie Gaudreault), feu André (feu Yvette Blier), Julienne (feu Léonce Gagnon), Monique, Michel (Josée Cloutier), Huguette (feu Jean Gagnon), Robert (Aline Mérette), Bernard (Claudette Wilmoit), Germain (Pâquerette Lespérance), Pierre (Louise Therrien). Il laisse également dans le deuil ses filleul(e)s: Julie, Rémi, Yves et Jade; son amie de coeur Mme France Lapointe ainsi que ses neveux et nièces, parents et amis. La famille tient à remercier le personnel de la Résidence St-Philippe d'Arvida ainsi que le personnel du département d'hémodialyse de l'Hôpital de Chicoutimi pour tous les bons soins prodigués. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire parvenir leurs dons à la Fondation canadienne des maladies du rein site internet: www.rein.ca Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Villeneuve et partager un souvenir, visitez notre site au www.naultetcaronstefamille.ca

Nault & Caron
Maison funéraire

Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051
Courriel: info@naultetcaron.com
Site internet: www.naultetcarondelafabrique.ca
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

VILLENEUVE (MME DENISE)



Est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 30 avril 2020, à l'âge de 78 ans, Mme Denise Villeneuve, épouse de M. Bernard Pelletier, demeurant à Chicoutimi.

Les funérailles auront lieu à une date ultérieure.

Elle était la fille de feu M. Isaïe Villeneuve et de feu Mme May Gagnon. Elle laisse dans le deuil outre son époux M. Bernard Pelletier; sa fille Catherine Pelletier (André Gingras); son petit-fils Hubert Gingras. Elle était la sœur de: Claire Villeneuve (Ronald Rapone), Ruth et Jean (Marie-France Dusseault). Elle était la belle-soeur de: Georges Pelletier (Lise Villeneuve), Roland (Jocelyne Desrochers), Pauline, Rémi. Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

La famille remercie le personnel de l'Hôpital de Chicoutimi pour les bons soins prodigués à Mme Villeneuve. Vous pouvez faire parvenir vos dons à la Fondation Mgr Léonce Bouchard. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Villeneuve et partager un souvenir, visitez notre site: www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils
Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

REMERCIEMENTS

JACQUES (MME GERTRUDE BOIVIN)



Les membres de la famille de Mme Gertrude Boivin, soit ses enfants: Ghislain Jacques (Carole Jacques), Yvan (Francine Harvey), Giliane (Charles Lauzier); ses petits-enfants: Audrey (Jean-Sébastien), Sélanie (Isaël), Josué, Marie-Claude (Éric), Alexandre, Caroline (Patrick); ses arrière-petits-enfants: Ariane, Margot, Maelie, Dylane, Maxime, Adam, Antoine, Samuel; son ami accompagnateur M. André Lelièvre; son frère et ses soeurs: feu Marie Boivin (feu Fernand Rondeau), feu Marcel (feu Anita Larouche), feu Jeannette (feu Lionel Gaudreault), feu Lucienne (feu Florent Rondeau), feu Yvette (feu Edgar Boudreault); ses beaux-frères et belles-soeurs: Georges Aimé Jacques (feu Lucie Gagnon), feu Jean-Marie (Rolande Crevier), feu Florianne (feu Maurice Germain), feu Wilfrid (Simone Larocque), feu

Blandine (feu Donald Houde), feu Jeannine, feu Florian, Réjeanne (feu Ghislain Boivin), feu Gaétan; ses neveux et nièces, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Gertrude Boivin, fille de feu Mme Marie Simard et de feu M. Joseph Boivin, adoptée par feu Mme Florida Villeneuve et feu M. Raoul Simard, épouse de feu M. Paul-Émile Jacques et compagne de feu M. Yves Lambert, demeurant à la Résidence le Noble Âge, autrefois rue Radin, Jonquière, soit par dons, offrandes de messes, assistance à l'exposition et aux funérailles web, bouquets spirituels, tributs floraux ou de toute autre manière que ce soit.

La famille remercie chaleureusement les membres du personnel de la Résidence le Noble Âge pour la douceur, l'amour et l'attention portée à Mme Gertrude Boivin.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE
DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

REMERCIEMENTS

JEAN (M. DANIEL)



Les membres de la famille de M. Daniel Jean, soit sa conjointe Mme Patricia Tremblay; sa mère Mme Thérèse Galarneau; son père M. Paul-Eugène Jean (Mme Lyliane Lindsay); son fils Léopaul Jean; son frère François Jean (Sarah Britz); le fils de sa conjointe Thomas Thibeault (Sarah Beaulieu); ses beaux-parents: Pierre-Paul Tremblay et Nicole Tremblay; sa belle-soeur Virginie Tremblay (Jonathan Duchesne); ses filleuls: Charles-Émile et Félix;

ses neveux et nièces: Jacob, Sophie, Louis, Marth, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Daniel Jean, demeurant à St-Ambroise, soit par dons, offrandes de messes, assistance aux funérailles web, bouquets spirituels, tributs floraux ou de toute autre manière que ce soit.

Complexe funéraire
Carl Savard

Pour informations: (418) 602-4949, télécopieur: (418) 602-4950
Courriel: info@complexefunerairecarlsavard.com - Site internet: www.complexefunerairecarlsavard.com Direction funéraire: Complexe funéraire Carl Savard (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

REMERCIEMENTS

LAFORGE (M. GUSTAVE)



Les membres de la famille de M. Gustave Laforge, soit son épouse dame Rachel Girard; ses enfants: Catherine Laforge (feu Allain Brassard, Jasmin Gagnon), Jocelyne (Claude Thibeault), Gaétan (Lucie Savard), Bruno (Wanda Truchon), Bernard (Lise Bergeron), Suzanne (Miville Rhains) et Christine (Dany Savard); ses petits-enfants: Liza, Simon, Alexandre, Samuel, Karen, Carol-Ann, Sharon, Allyson, Cindy, Rick, Mélody, Jérémy; ses arrière-petits-enfants; son frère Charles-Auguste Laforge (feu Camille Savard, Henriette); son demi-frère et sa demi-soeur: Marie-France Guilbeault (feu Gérard Bouchard), feu Denis Tremblay (Ghislaine Tremblay); ses beaux-parents: feu M. Jean-Baptiste Girard et feu Mme Marguerite Savard; ses beaux-frères et belles-soeurs: Jean Girard (Yvette Beauregard), Raymond (Claudette Boly), feu Benoit (Josette Ash), Louise (Richard Langevin), Jacques (Francine Perron), Maurice (Céline Imbeault), Léo (Louise Maltais), Lucie (Lionel

Lavoie), Monique (Laurier Dufour), Jacynthe (Michel Fournel), feu François (Francine Bouchard, Oloff McLean), Rosanne (Jean Tremblay), Luc (Mona Bouchard), Stéphane (Nancy Lapière); son filleul et ses filleules: Jacynthe Girard, Julie Girard, Pierre-Marc Dufour, Danielle Laforge et Monique Girard ainsi que M. Jean-Guy Tremblay, Mme Cathy Allaire; ses neveux et nièces, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Gustave Laforge, fils de feu Mme Juliette Perron et de feu M. Charles Laforge (feu Mme Marie Perron), demeurant à Jonquière, autrefois de Bégin, soit par dons, offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux ou de toute autre manière que ce soit.

Un merci du fond du coeur à tout le personnel soignant du CHSLD des Pensées pour votre soutien, votre professionnalisme et votre humanité envers M. Laforge. Un merci particulier au Dr Carl Biodeau pour son dévouement, son accompagnement et pour les bons soins apportés.

Complexe funéraire
Carl Savard

Pour informations: (418) 602-4949, télécopieur: (418) 602-4950
Courriel: info@complexefunerairecarlsavard.com - Site internet: www.complexefunerairecarlsavard.com Direction funéraire: Complexe funéraire Carl Savard (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).





EN MÉMOIRE DE
LEROUX (MME DENISE)

Épouse de Gille Morasse, mère de Sophie et Hugo, grand-maman de Léa et Joanie, fille de Louissette Rhéaume.

« Un an que je vous ai quittés. La mort n'est rien. Je suis simplement dans la pièce à côté. Ce que nous étions l'un pour l'autre, nous le sommes toujours. Parle-moi comme tu l'as toujours fait. Continue à rire, vis, pense à moi, prie pour moi. Que mon nom soit toujours prononcé à la maison comme il l'a toujours été. La vie continue, le fil n'est pas coupé. Je ne suis pas loin de toi, juste à côté du chemin. Tu vois, tout est bien. »

Inspiré d'un texte du chanoine Henri Scott Holland: La mort n'est rien.

Gravel & Fils
Dignité Résidences funéraires

Direction funéraire:
Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

› EN ROUTE POUR L'EVERESTING



Après deux heures et demie d'effort vendredi matin, Elliott Doyle et ses complices, Catherine Fleury et Léandre Bouchard, avaient déjà contribué à amasser 3250\$. Finissant en pharmacie, Elliott Doyle, et le copropriétaire du Familiprix Linda Gaudreault, Yann Gosselin Gaudreault, ont pris le pari d'amasser 10 000\$ au profit de la Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Alma et Opération Enfant Soleil vendredi, entre 8h et 22h. Pendant la journée, Elliott et ses amis devaient gravir l'équivalent du mont Everest (8848 mètres) en effectuant l'ascension virtuelle à 8,5 reprises de l'Alpe d'Huez via la plateforme Zwift. La cycliste native d'Alma et chroniqueuse à RDS, Audrey Lemieux, s'est chargée d'animer la journée par des entrevues avec des personnes influentes dans le milieu du cyclisme et des partenaires de l'événement. Au moment d'écrire ses lignes, l'événement était sur une bonne lancée pour atteindre l'objectif. **JOHANNE SAINT-PIERRE** — PHOTO LE PROGRÈS, GIMMY DESBIENS

EN BREF

Le défenseur Alexander Romanov signe un contrat de trois ans avec le Canadien

MONTRÉAL — Le défenseur Alexander Romanov poursuivra sa carrière avec le Canadien de Montréal. Le Russe de 20 ans a finalement signé un contrat d'entrée de trois saisons avec le Tricolore. Sélectionné au 38^e rang du repêchage de 2018, Romanov a disputé 86 matchs dans la KHL au cours des deux dernières saisons. Il a récolté un but et ajouté 10 mentions d'aide. Il a également pris part à huit rencontres en séries éliminatoires en carrière, aidant son équipe à remporter la coupe Gagarine en 2018-2019. Sur la scène

internationale, il a représenté la Russie au Championnat du monde des moins de 18 ans en 2018. Il a également pris part au Championnat du monde junior en 2019 (médaillon de bronze) et 2020 (médaillon d'argent), étant nommé au sein de l'équipe d'étoiles lors des deux tournois. À sa première participation, Romanov a été proclamé le meilleur défenseur du tournoi, après avoir mené tous les joueurs pour les mentions d'aide (7) et un différentiel de plus-12. « Alexander est un jeune défenseur solide, très fiable, et très déterminé à poursuivre sa carrière dans la LNH. Il fait partie de notre groupe de jeunes espoirs prometteurs, et nous sommes confiants qu'il deviendra un élément important de notre brigade défensive pour plusieurs années », a affirmé le directeur général du Canadien, Marc Bergevin. **PRESSE CANADIENNE**

PRÉSENTS
— OÙ VOUS ÊTES —



ACCESSIBLE

Notre équipe s'est adaptée à la nouvelle réalité afin que vous puissiez vivre votre deuil en toute sécurité. La technologie mise en place permet à vous et à vos proches de vivre des rencontres et des échanges en direct.

Nous vous accompagnons dans le choix de ces nouvelles dispositions et nous nous engageons à répondre de façon responsable à vos besoins.

SERVICES

- Arrangements par rencontres virtuelles ou par téléphone
- Célébration en présence de votre famille (conforme aux consignes)
- Webdiffusion de la cérémonie en direct (funeraweb.tv)
- 4 succursales à Jonquière

Dignité

EN HOMMAGE À LA VIE

418 542.2626
dignitequebec.com

Maison funéraire
Nautic Caron

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE
DU SAGUENAY

Pour la
FÊTE DES MÈRES

Les Colombariums de Jonquière et d'Arvida seront ouverts de 11 h à 14 h

Pour l'occasion, une célébration de la parole, présidée par l'Abbée Denis Côté, aura lieu de notre salle de célébration, sur le Web, ce dimanche 10 h. Le volet musical sera assuré par Mme Caroline Royer et M. Michel Otis. Pour y assister en direct ou en différé vous devez aller sur notre site Web et cliquer sur la caméra sous la photo.

« Vous accompagner est un privilège »

Un de ces jours

Un de ces jours...

Un de ces jours, je vais confier à ma mère toute l'immensité de l'amour que je lui porte.

Un de ces jours, je vais aussi lui dire comme je suis fière qu'elle soit ma mère.

Un de ces jours, je vais lui faire savoir à quel point je suis privilégiée qu'elle m'ait transmis toutes ses valeurs avec tant de conviction, de générosité et de foi.

Un de ces jours, je vais m'approcher d'elle, je vais la serrer très fort sur mon cœur et lui chuchoter à l'oreille :

« **Merci de m'avoir donné la vie. Merci de m'aimer malgré toutes mes limites. Merci de toujours rester près de moi...** »

C'est sûrement toutes ces qualités qui fleurissent dans le cœur d'une mère et s'épanouissent en une gerbe merveilleuse et unique que l'on nomme : amour maternel inconditionnel.

Nous pensons avoir tout le temps devant nous et pourtant un de ces jours...

Je ne pourrai plus jamais m'exprimer de cette manière avec Maman car... Maman... Je l'aime éternellement... XX

Bonne journée et joyeux anniversaire à toutes les mères de la terre.

Une pensée spéciale aux mères qui vivent cette journée avec, en leur cœur, l'absence de leur enfant chéri... décédé.

Et à tous les autres enfants orphelins de mère, nos tendres pensées vous accompagnent.



BRIGITTE DESCHÊNES
Directrice générale et
thanatologue
418 547-2116

Brigitte Deschênes

GOULET SE SOUVIENT DU BLUFF DE 1979

Une menace de poursuite déposée par Guy Bertrand a mené à sa sélection au 21^e rang par Québec



CARL TARDIF
ctardif@lesoleil.com

Selon toute vraisemblance, Alexis Lafrenière, de l'Océanic de Rimouski, sera le premier choix du prochain repêchage de la Ligue nationale de hockey. Reste à savoir quand, puisque la LNH a annulé la séance de sélection qui devait se tenir au Centre Bell, les 26 et 27 juin. Ces 40 dernières années, le repêchage a été déplacé à deux reprises, soit en 1979, à cause de la fusion entre l'AMH et la LNH, et en 2005, en raison du lock-out de 2004-2005. Clin d'œil du destin, un espoir de l'Océanic avait été réclamé, ce 30 juillet 2005 dans un hôtel d'Ottawa, soit Sidney Crosby. Mais le repêchage de 1979 reste l'un des plus productifs de l'histoire de la Ligue nationale. Le 9 août 1979, les Nordiques parvenaient à mettre la main sur l'ailier gauche Michel Goulet avec l'avant-dernier choix (20^e) de la première ronde.

Un incroyable tour de force; une acquisition inespérée; voilà ce qu'écrivait Maurice Dumas, journaliste affecté à la couverture des Nordiques au *Soleil*, à l'époque, au lendemain de la sélection du joueur de 19 ans qui allait devenir l'un des meilleurs joueurs de l'histoire de la LNH à sa position.

Déjà, à 17 ans, le jeune homme de Péribonka était considéré comme un joueur d'exception. À preuve, ses 73 buts (et 135 points) en 72 matchs avec les Remparts de Québec. Cette production incitera Gilles Léger à le convaincre de signer un contrat professionnel avec les « Baby » Bulls de Birmingham, dans l'Association mondiale de hockey.

« Je n'ai jamais pris trop sérieux les commentaires à mon endroit. Tu sais, quand les joueurs disent qu'ils ne lisent pas les journaux, c'est le plus gros mensonge du monde du sport, alors j'étais au courant de ce qu'on pensait de moi, mais mon objectif était

seulement de m'améliorer chaque saison et de faire mon propre cheminement. Je faisais aussi confiance aux dirigeants. Je me disais, si Gilles Léger veut m'avoir, c'est qu'il doit voir quelque chose qu'il aime en moi », raconte Goulet à propos de ce lancement de carrière.

À 18 ans, il sera le plus jeune des six « Baby » Bulls mis sous contrat par Léger et le propriétaire John Bassett, les autres étant des joueurs de 19 ans comme Rob Ramage, Craig Hartsburg, Rick Vaive, Gaston Gingras et Pat Riggin. Après un premier mois difficile, Goulet trouvera ses repères grâce au soutien de son coéquipier québécois Louis Sleigher et bouclera la saison avec 28 buts, le plus haut total de l'équipe.

LA FUSION AMH/LNH

La saison 1978-1979 sera la dernière de l'AMH, qui voit les villes de Québec, Edmonton, Winnipeg et Hartford se joindre à la LNH. Au terme d'une saga judiciaire et d'un scénario bien écrit, Goulet enfilera le chandail des Nordiques à la suite d'un repêchage historique, scène immortalisée par une photo où Guy Bertrand et Marcel Aubut, complices depuis le début, soulèvent ses bras dans les airs en signe de victoire.

« Je voulais jouer à Québec, j'aimais la ville et les amateurs. Ça reste encore une très belle ville de hockey, d'ailleurs. Quand j'étais avec les Remparts, j'assistais aux pratiques et à des matchs des Nordiques. Je regardais Marc Tardif, je me disais que je ne serais jamais capable de faire les mêmes feintes que lui. Il est l'un des meilleurs ailiers gauches de l'histoire du hockey, à mes yeux. Et Buddy, c'était tout un joueur aussi, on a fait un beau trio, lui, Dale [Hunter] et moi », rappelle le célèbre numéro 16.

Goulet est à ce moment considéré comme l'un des cinq meilleurs espoirs du repêchage de 1979 et les Nordiques n'ont que le 20^e droit de parole. En fait, les quatre nouveaux clubs parleront les quatre derniers à chacune des six rondes. Afin de conserver les droits sur Wayne Gretzky, les Oilers se contenteront,

chaque tour, du dernier choix.

Voilà qu'entre en scène M^e Bertrand, qui avait fait inclure une clause dans le contrat de Goulet avec les Bulls disant qu'il pourrait choisir sa destination future. Sous l'approbation de Goulet, et avec l'aide subtile des Nordiques, il menace la LNH et les équipes de poursuite si quelqu'un s'avise de repêcher son client.

« En droit, le précédent est toujours dangereux. Et dans notre dossier, la partie adverse [LNH] n'en voulait pas. On savait que Chicago avait l'œil sur Michel, mais si une équipe l'avait repêché, nous n'aurions pas reculé. J'ai livré le combat et j'ai accepté de manger tous les coups pour cette cause », raconte l'avocat de Québec.

Quelques équipes avaient cogné à la porte des Nordiques pour s'informer des intentions de M^e Bertrand. La réponse de Maurice Filion était alors toujours la même, tel qu'on pouvait la lire dans une chronique Claude Larochelle, du *Soleil*: « Si vous aimez les problèmes, placez-vous sur la route de Guy Bertrand. Il faut le prendre au sérieux, il n'y a rien pour l'arrêter. C'est un fauteur de troubles, un peu chien sur les bords, il va vous faire vivre un enfer », leur disait le regretté directeur général des Nordiques à propos de celui qui était aussi... son cousin.

« Il y a quelques dg de la LNH qui me suivaient, comme Lou Nanne, du Minnesota. Si j'avais été repêché par une autre équipe que les Nordiques, je m'y serais sûrement rapporté, mais le bluff a fonctionné. Marcel Aubut, Maurice Filion et Guy Bertrand, c'était tout un trio... Je n'ai pas eu à me poser la question, je n'ai jamais regardé en arrière par la suite et je suis fier de ma carrière avec les Nordiques », assure Goulet.

LE JEUNE AVANT TOUT

M^e Bertrand rappelle qu'il aurait sûrement été de l'avant avec une poursuite, mais que le désir du jeune de jouer au hockey l'aurait emporté. « Michel nous faisait confiance, mais on ne l'aurait pas empêché de jouer, si cela avait été son souhait », notait celui qui considère cet épisode comme étant l'un des trois



Au terme d'une saga judiciaire et d'un scénario bien écrit, Michel Goulet enfilera le chandail des Nordiques. — ARCHIVES LE SOLEIL

plus importants de son implication dans le monde du sport, se glissant entre la traduction des contrats de la LNH de l'anglais au français et sa négociation avec l'ancien premier ministre René Lévesque pour l'agrandissement du Colisée. Ce parcours « sportif » est bien détaillé dans le deuxième volume de son autobiographie publiée aux Éditions GIB ayant servi, en partie, à cette recherche.

Le repêchage de 1979 reste historique pour plusieurs raisons. D'abord, on a retiré son appellation « amateur » pour repêchage d'entrée, car pour la première fois, on pouvait y choisir des joueurs de niveau

professionnel (AMH). En plus des joueurs de 20 ans, on a aussi permis aux formations de repêcher ceux de 19 ans, d'où la profondeur au niveau de la qualité des espoirs. Un an plus tard, on ouvrait la porte aux joueurs de 18 ans.

Des 126 joueurs sélectionnés, 103 ont atteint la LNH. Pas moins de 11 des 21 choix de la première ronde ont disputé plus de 1000 matchs en carrière, et quatre ont dépassé le plateau des 1000 points, soit Mike Gartner (4^e) Raymond Bourque (8^e), Brian Propp (14^e) et Goulet (20^e). Trois autres dans les rondes subséquentes en feront autant, comme

ASSISTANCE AUX SAGUENÉENS

La plus forte hausse de la ligue

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Même s'il leur restait encore cinq parties à disputer avant que la pandémie de COVID-19 ne force l'annulation du reste de la saison régulière et des séries, les dirigeants des Saguenéens de Chicoutimi pourront au moins avoir la satisfaction d'avoir vécu la meilleure saison depuis leur arrivée en poste il y a cinq ans. Avec une moyenne de 3363 spectateurs par match, l'édition 2019-2020 est celle qui a connu la plus forte hausse parmi les 18 clubs de la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJM).

«C'était la meilleure année (depuis qu'on a pris l'équipe il y a cinq ans). On est parti d'une moyenne de 2100 personnes et, quatre ans plus tard, on est tombé à plus de 3300 personnes!», confirme Richard Létourneau, président de l'organisation des Sags.

La troupe de Yanick Jean a attiré un total de quelque 105 000 spectateurs lors des 32 matchs disputés au Centre Georges-Vézina. «On a eu la plus grosse augmentation en terme de pourcentage dans la ligue, avec 26 % ou 27 %. En terme de capacité d'occupation, on a eu le meilleur pourcentage de la ligue avec près de 90 %, avec une moyenne de 3300 spectateurs pour une capacité de

3700 sièges», fait-il valoir.

Autre élément de fierté de cette saison peu commune, le président Létourneau souligne que les Saguenéens se retrouvent au cinquième rang du circuit Courteau en termes d'assistance, derrière des équipes ayant des capacités d'assistances bien supérieures comme Halifax, Québec, Moncton et Rimouski. Pour le président, l'objectif visé de terminer la saison parmi le premier quartile a donc été atteint.

L'édition 2019-2020 arrive au 8^e rang de l'histoire des Saguenéens concernant la plus forte moyenne d'assistance. La meilleure saison a été celle de 2005-2006, sous la direction de Richard Martel, avec une moyenne de 4132 spectateurs. Par contre, au chapitre du nombre de victoires, l'édition 2019-2020 présente la deuxième meilleure fiche de l'histoire avec 45 victoires en 63 matchs. En 2005-2006, les Sags avaient établi un sommet avec un total de 51 victoires en 70 parties. Ils avaient toutefois perdu en deuxième ronde des séries.

OPTIMISTE

Richard Létourneau est bien sûr déçu de voir l'équipe freinée aussi abruptement alors qu'elle avait tous les ingrédients pour se rendre loin en séries. Mais il préfère demeurer optimiste quant à la suite des choses. «Dimanche dernier, j'étais un peu nostalgique parce que c'est

à ce moment qu'on aurait joué notre sixième match de demi-finale. Si on était encore là, ça aurait été notre semaine de préparation avant de commencer la finale (pour la coupe du Président)», soupire-t-il.

«C'est de valeur parce que c'était une saison de rêve, mais on va s'organiser pour que ça se reproduise dans un avenir rapproché!», ajoute-t-il, en notant qu'il préfère être positif et regarder vers l'avant plutôt que de s'apitoyer sur le sort de l'équipe stoppée sur une lancée des plus prometteuses.

Malgré la perte de bons éléments, Richard Létourneau rappelle que le club conserve un bon noyau de joueurs et il fait pleinement confiance à Yanick Jean, Marc Denis et le personnel hockey «qui font tout le travail qu'il faut par vidéo et qui s'organisent pour être prêts pour le repêchage».

Concernant le bilan financier de l'équipe, M. Létourneau a indiqué que l'exercice se termine en juin et que le bilan sera déposé à la Ville en septembre, comme à l'habitude. Étant liée par une entente de confidentialité, l'organisation attendra que la Ville en prenne connaissance.

D'ici là, il espère une reprise des activités. Que ce soit en septembre ou en janvier, l'organisation sera prête dès que le feu vert sera donné, et ce, dans les respects des nouvelles normes qui seront appliquées.



ARCHIVES LE PROGRÈS, ROCKET LAVOIE

Dale Hunter (2^e ronde), Mark Messier (3^e) et Glenn Anderson (4^e).

«La décennie 1980 a produit plusieurs très bons joueurs. À Québec, on avait un coach qui aimait l'offensive, qui avait de l'énergie. On a eu de très belles années. Ma seule déception, c'est de ne pas avoir gagné la Coupe Stanley, mais pendant sept ans, on a eu des chances. On n'était qu'à un ou deux joueurs et à bel arrêt ou un but chanceux de pouvoir le faire», ajoutait Goulet, toujours installé au Colorado, où, dit-il, «tous les jours ressemblent à un dimanche matin en raison de la pandémie»...

Sports

ELLIOT DOYLE
GRIMPER
VIRTUELLEMENT
L'EVEREST
POUR UNE
BONNE CAUSE
61

facebook/
LeQuotidien
Progres

@lequotidien_cyb

Université du Québec à Chicoutimi



Lumière sur tous les artisans
du milieu scolaire
ainsi que tous les jeunes et leur famille
à l'occasion du retour en classe



#ensembleverslareussite

UQAC